Digitized by Google

252
7 C
2

MÉMOIRES

DU

ROI JOSEPH

—

TOME II

Digitized by Google

L'Auteur et l'Éditeur déclarent réserver leurs droits à l'égard de la traduction en langues étrangères, notamment pour les langues allemande, anglaise, espagnole et italienne. Ce volume a été déposé au Ministère de l'intérieur (direction de la librairie), le 17 août 1853.

Paris. – Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

POLITIQUE ET MILITAIRE

DU

ROI JOSEPH

PUBLIÉS, ANNOTÉS ET MIS EN ORDRE

PAR A. DU CASSE

AIDE DE CAMP DE S. E. I. LE PRINCE JÉRÔME NAPOLÉON

TOME DEUXIÈME

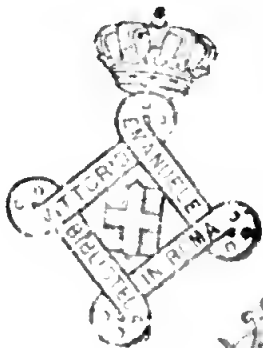

La figure de Joseph était gracieuse, et ses manières élégantes..... Aux habitudes de sa vie, et à la manière dont il tenait sa cour, on l'eût pris pour un Roi des anciennes races; mais sa conversation méthodique et riche d'observations indiquait une habitude de la parole et une connaissance des hommes qui ne s'acquièrent qu'au sein de l'égalité.

Le général Foy.

PARIS

PERROTIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

41, RUE FONTAINE-MOLIÈRE

1853

Digitized by Google

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

POLITIQUE ET MILITAIRE

DU

ROI JOSEPH.

NAPLES.

LIVRE PREMIER.

DE LA FIN DE 1805 AU 3 AVRIL 1806.

Situation de l'Europe. — Conduite de la cour de Naples. — L'expédition contre Naples est résolue. — Joseph, général en chef de l'armée expéditionnaire (janvier 1806). — L'armée française franchit le Garigliano (8 février). — Elle entre à Naples (15 février). — Premières dispositions prises par Joseph. — Embarras financiers; mesures d'ordre. — Organisation du gouvernement. — Finances. — Armée et marine. — Établissements d'utilité publique. — Création d'un ministère de l'intérieur. — Expédition de Reynier dans les Calabres (février et mars 1806.)

I.

Les traités de Morfontaine avec les États-Unis, de Lunéville avec l'empereur d'Allemagne, et d'A-

miens avec l'Angleterre, traités négociés et conclus par Joseph, semblaient promettre à la France une paix durable; mais le cabinet de Saint-James fit bientôt disparaître cet espoir. Maître de l'Océan, il se croyait à l'abri des malheurs d'une guerre continentale, dont il attisait sans cesse le feu. Ces malheurs néanmoins le menaçaient à son tour; il ne vit pas sans effroi l'armée française réunie sur les côtes de Boulogne, et prête à s'élancer sur son territoire. Pour conjurer l'orage, il prodiguait l'or; pour épargner le sang britannique, il fit couler celui des peuples du continent. Une nouvelle coalition, formée par ses intrigues avec la Russie, l'Autriche et la Suède, prépara à Napoléon de nouveaux périls et de nouveaux triomphes.

L'Empereur confia la direction du gouvernement aux princes Joseph et Louis, ses frères, et à l'archichancelier Cambacérès; leva le camp de Boulogne, et entra en Allemagne à la tête de son armée. La capitulation d'Ulm et la bataille d'Austerlitz affermirent le nouvel empire, que ses ennemis croyaient ébranler. Le sort de l'Autriche était dans les mains de Napoléon; il fut généreux, il fit la paix, mais à des conditions qui avaient à la fois pour but la sécurité de la France et la récompense de ses alliés fidèles. Le traité de Presbourg apporta des modifications au système politique. La Bavière et le Wurtemberg érigés en royaume, le margraviat de Bade en grand-duché, furent soustraits à l'influence de la monarchie autrichienne, et le Tyrol à sa domination, pour être soumis à celle de la Bavière. Les

frontières de la France étaient ainsi couvertes sur les points où des places fortes manquaient à leur défense.

L'empereur Alexandre se retira dans ses États avec les débris de son armée, mutilée dans la grande journée d'Austerlitz.

La réunion de la Dalmatie vénitienne au royaume d'Italie mit Napoléon à même de protéger la Porte Ottomane. Cette puissance, malgré sa récente alliance avec la Russie et les instances des cours coalisées, l'avait reconnu empereur, et n'avait pas hésité à accréditer près de lui un ambassadeur extraordinaire.

La Prusse, dont les dispositions avaient été douteuses, pour ne pas dire hostiles, tant que l'issue des événements avait été incertaine, devait redouter le ressentiment du vainqueur; cependant elle était parvenue à maintenir sa neutralité. Elle obtint la paix par un traité conclu à Vienne, mais ce traité renfermait le germe d'une guerre qui plus tard devint funeste au cabinet de Berlin. En échange d'un petit territoire dépendant du margraviat de Bayreuth que lui donna la Bavière, et du Hanovre que lui promit la France, il céda le pays d'Anspach au roi de Bavière, et à Napoléon les principautés de Clèves et de Neuchâtel.

La Suède, entraînée par l'inimitié personnelle que son roi portait à l'Empereur, se disposait à joindre ses forces à celles de la coalition; mais la lutte était finie et Napoléon triomphant.

Le Danemark, qui avait eu le courage de résister-

aux dominateurs des mers, s'était préservé des secousses qui venaient d'agiter les autres parties de l'Europe.

L'Espagne, soumise à l'ascendant de Napoléon, l'avait secondé en associant aux escadres françaises ses escadres, qui combattaient avec moins de bonheur que de courage.

II.

Le cabinet de Naples s'écarta de la prudence que lui commandait sa position. Il avait sollicité vivement et obtenu un traité qui garantissait sa neutralité. Par ce traité, il s'était engagé à ne permettre l'entrée dans ses ports à aucune troupe des nations belligérantes. Mais deux mois s'étaient à peine écoulés depuis la victoire de Nelson à Trafalgar, que la cour de Naples, enhardie par cet événement, ne doutant plus d'ailleurs des succès prochains de la coalition, et surtout de ceux de l'archiduc Charles dans la haute Italie, se décida à rompre ses engagements.

La reine Caroline, ennemie implacable de la France, persuadée qu'elle pouvait violer impunément le traité et faire une diversion dont elle s'exagérait l'importance, laissa débarquer dans ses États une armée de quatorze mille Russes et de douze mille Anglais.

Tel était même l'aveuglement de cette cour, que ces vingt-six mille Anglo-Russes furent admis dans le royaume de Naples sans aucune précaution, sans aucune démarche envers l'ambassadeur français pour donner à cet événement une couleur qui pût le justifier sous le prétexte de force majeure.

L'Angleterre seule n'avait point à craindre les résultats de l'incendie qu'elle avait allumé au sein de l'Europe. On ne pouvait atteindre que ses possessions du Hanovre, en partie occupées par les Suédois, devenus ses alliés. Sa puissance maritime s'était élevée au niveau de la puissance de Napoléon sur le continent. Il leur eût alors suffi de se mettre d'accord pour assurer longtemps le repos du monde : mais comment espérer un rapprochement entre deux gouvernements dont l'un agissait de bonne foi, tandis que l'autre s'efforçait de tromper, rappelant ainsi l'antique rivalité de Rome et de Carthage ? Ce rapprochement, impossible sous le ministère du célèbre William Pitt, allait cesser de l'être sous celui de son antagoniste et successeur non moins célèbre, Fox, dont la mort ne tarda pas, malheureusement, à faire évanouir un espoir si consolant pour les amis de l'humanité. Napoléon, à qui le cabinet anglais suscitait continuellement des ennemis, forcé de combattre des nations qui l'accusaient d'aimer la guerre, ne désirait rien tant pour la France qu'une paix glorieuse qui eût permis à l'Europe de jouir d'une heureuse tranquillité.

Dans son discours à l'ouverture du corps législatif il avait dit : « Je désire la paix avec l'Angleterre; « de mon côté, je n'en retarderai jamais le moment. « Je serai toujours prêt à la conclure, en prenant « pour bases les stipulations du traité d'Amiens. »

Ainsi, de la vie, de l'opinion d'un seul homme dépendent souvent les destinées des empires.

III.

Mais revenons aux affaires de Naples. Cette puissance, par sa conduite aussi imprudente que déloyale, avait attiré sur elle la foudre, dont rien ne pouvait plus désormais la garantir. Napoléon venait de recueillir les fruits de la victoire d'Austerlitz en dictant la paix de Presbourg, lorsqu'il apprit que la cour de Naples avait violé spontanément sa neutralité. Il exprima son indignation dans la proclamation suivante :

« Au camp impérial de Schœnbrunn, le 6 nivôse an XIV (27 déc. 1805.)

« Soldats !

« Depuis dix ans j'ai tout fait pour sauver le roi « de Naples, il a tout fait pour se perdre.

« Après la bataille de Dégo, de Mondovi, de Lodi, « il ne pouvait m'opposer qu'une faible résistance : « je me fiai aux paroles de ce prince, et fus géné- « reux envers lui.

« Lorsque la seconde coalition fut dissoute à Ma- « rengo, le roi de Naples, qui le prémier avait « commencé cette injuste guerre, abandonné à Lu- « néville par ses alliés, resta seul et sans défense. Il « m'implora, je lui pardonnai une seconde fois.

« Il y a peu de mois, vous étiez aux portes de Na- « ples. J'avais d'assez légitimes raisons et de suspec- « ter la trahison qui se méditait et de venger les « outrages qui m'avaient été faits ; je fus encore gé- « néreux ; je reconnus la neutralité de Naples, je « vous ordonnai d'évacuer ce royaume ; et pour la « troisième fois la maison de Naples fut raffermie et « sauvée.

« Pardonnerons-nous une quatrième fois? nous « fierons-nous une quatrième fois à une cour sans « foi, sans honneur, sans raison? Non! non! La « dynastie de Naples a cessé de régner : son exis- « tence est incompatible avec le repos de l'Europe « et l'honneur de ma couronne.

« Soldats, marchez, précipitez dans les flots, si « tant est qu'ils vous attendent, ces débiles ba- « taillons des tyrans des mers. Montrez au monde « de quelle manière nous punissons les parjures. « Ne tardez pas à m'apprendre que l'Italie tout en- « tière est soumise à mes lois ou à celles de mes « alliés; que le plus beau pays de la terre est affran- « chi du joug des hommes les plus perfides; que la « sainteté des traités est vengée, et que les mânes « de mes braves soldats, égorgés dans les ports de « Sicile à leur retour d'Égypte, après avoir échappé « aux périls des déserts et de cent combats, sont en- « fin apaisés.

« Soldats, mon frère marchera à votre tête! il con- « naît mes projets, il est le dépositaire de mon auto- « rité, il a toute ma confiance; environnez-le de « toute la vôtre. »

IV.

Le prince Joseph reçut ordre de Napoléon de prendre le commandement de l'armée destinée à faire la conquête du royaume de Naples.

Berthier, alors ministre de la guerre, prévint le président du sénat conservateur de cette disposition

par la dépêche suivante, datée du 6 janvier 1806, de Ratisbonne :

« J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que Sa Majesté, par décret du 3 de ce mois, a conféré le grade de général de division à S. A. I. le prince Joseph, et l'a nommé *son lieutenant* pour le commandement en chef de l'armée de Naples. »

Le prince se rendit d'abord à Rome, et se mit à la tête de l'armée française, forte de trente-neuf mille hommes, dont seize mille sous les ordres immédiats du maréchal Masséna, treize mille sous ceux du général Reynier, et dix mille commandés par le général Lecchi. Le général Gouvion Saint-Cyr avait quitté l'armée, n'ayant point reçu l'avis qu'il devait y rester, et était parti pour Paris. L'Empereur lui prescrivit de retourner sur-le-champ auprès de son frère, dont il connaissait l'estime pour les talents autant que pour le caractère de ce général.

Après avoir conclu avec le gouvernement du pape une convention pour les objets à fournir aux troupes françaises, Joseph porta son quartier général à Albano. Il fit là, de concert avec le maréchal Masséna, son plan et ses dernières dispositions pour envahir le territoire ennemi.

Le cabinet napolitain voulut alors essayer la voie des négociations; il envoya le cardinal Ruffo auprès de Napoléon, et le duc de San-Theodoro auprès de Joseph, pour lui demander, de la part du prince royal de Naples, une entrevue sur la frontière.

Joseph accueillit avec bienveillance le duc de

San-Theodoro, mais n'accéda point à sa demande. Les ordres de l'Empereur pour repousser toute négociation étaient formels, et cette démarche révélait assez la faiblesse de l'ennemi. Les forces que la cour de Naples avait à nous opposer étaient de trente mille hommes de troupes régulières, non compris les vingt-six mille Anglo-Russes.

V.

Pour ne point leur laisser le temps d'augmenter leurs moyens de défense, et pour suivre ses instructions, Joseph pressa le mouvement de l'armée expéditionnaire. Le 8 février 1806, son avant-garde franchit le Garigliano à Ciprano. Il adressa alors aux Napolitains la proclamation suivante :

« Peuples du royaume de Naples! l'empereur des « Français, roi d'Italie, voulant éloigner de vous les « calamités de la guerre, avait signé avec votre cour « un traité de neutralité. Il croyait assurer par là « votre tranquillité au milieu du vaste incendie dont « la troisième coalition menaçait l'Europe. Mais la « cour de Naples s'est engagée de plein gré parmi « nos ennemis, et a ouvert ses États aux Russes et « aux Anglais.

« L'empereur des Français, dont la justice égale « la puissance, veut donner un grand exemple, « commandé par l'honneur de sa couronne, par les « intérêts de son peuple, et par la nécessité de réta- « blir en Europe le respect qu'on doit à la foi pu- « blique.

« L'armée que je commande marche pour punir « cette perfidie; mais vous, peuples, vous n'avez « rien à craindre, ce n'est pas contre vous que sont « dirigées nos armes. Les autels, les ministres de « votre culte, vos lois, vos propriétés, seront respec- « tés. Les soldats français seront vos frères.

« Si, contre les intentions bienfaisantes de Sa Ma- « jesté, vous prenez les armes, la cour qui vous « excite vous sacrifie à ses fureurs. L'armée fran- « çaise est telle, que toutes les forces promises à « vos princes, fussent-elles sur votre territoire, ne « sauraient les défendre.

« Peuples, soyez sans inquiétudes; cette guerre « sera pour vous l'époque d'une paix solide et « d'une prospérité durable. »

S'adressant ensuite à l'armée, il dit à ses troupes, dans un ordre du jour :

« Soldats!

« L'Empereur, notre auguste frère et souverain, en « m'appelant à l'honneur de vous commander, m'a « donné le témoignage de son estime le plus pré- « cieux pour un Français.

« Nous combattrons les Russes et les Anglais s'ils « se présentent, nous punirons la cour qui les a « appelés, au mépris des stipulations les plus sa- « crées; mais nous respecterons les peuples.

« Vous aurez pour les ministres des autels, pour « les citoyens paisibles, tous les égards que com- « mande leur état; nous les prenons sous notre spé- « ciale protection.

« Si les troupes de la coalition s'éloignent, si les « Napolitains se montrent indifférents à la cause « d'une cour qui, depuis dix années, n'a cessé de « trahir leurs intérêts les plus chers, il ne nous « restera que la gloire d'une exacte discipline. »

L'armée était divisée en trois corps. Le premier, avec lequel Joseph marcha lui-même, était au centre, sous les ordres du maréchal Masséna, et s'avança par San-Germano sur Capoue. Le second, commandé par le général Reynier, formant l'aile droite, se dirigea par Terracine sur Gaëte. Le troisième, commandé par le général Lecchi, forma l'aile gauche. Joseph n'éprouva aucune résistance jusqu'aux portes de Capoue; cette place, investie le 12 février, sommée de se rendre, répondit par des coups de canon. Le lendemain, une députation de la ville de Naples se présenta au quartier général du prince.

Le général Lascy, commandant les quatorze mille Russes, les avait conduits aux îles Ioniennes, suivant l'ordre que lui adressa l'empereur Alexandre après la bataille d'Austerlitz.

Les Anglais s'étaient également retirés, malgré les sollicitations de la cour napolitaine.

Réduite à ses propres forces, elle espérait y suppléer en provoquant une insurrection pour rendre la guerre nationale. Cette ressource n'est efficace que dans les pays où le peuple joint à l'énergie l'amour de son gouvernement et de sa patrie; elle fut nulle à Naples. Le roi Ferdinand s'était embarqué pour la Sicile. La reine Caroline voulut essayer de se maintenir dans sa capitale; elle fit armer des mi-

lices, les *lazzaroni*, classe indigente et nombreuse, toujours prêts à créer des désordres pour en profiter, et plus propres à épouvanter leurs concitoyens qu'à les défendre. La garnison de Naples avait peine à contenir cette multitude indisciplinée. Les propriétaires étaient menacés du pillage; ils durent s'armer aussi pour prévenir des excès imminents : ce n'étaient plus les Français qui les effrayaient; ils les attendaient, au contraire, comme des libérateurs.

Les députés de Naples (le duc de Campo-Chiaro et le marquis de Malespina) traitèrent pour la reddition des places de Gaëte, de Capoue, de Pescara, et des forts qui environnent la capitale. Les portes de Capoue furent ouvertes (1).

Mais le prince de Hesse-Philipstad, gouverneur de Gaëte, sommé par le général Reynier, déclara qu'il ne rendrait cette forteresse qu'à la dernière extrémité. Reynier, voulant alors commencer par assurer la liberté de la grande communication de Rome à Naples, dominé par une redoute dite *de Saint-André*, armée de six pièces de canon, la fit attaquer vigoureusement et enlever. On eut à regretter la perte de quelques braves, et particulièrement celle du général Grigny, qui eut la tête emportée par un boulet. Il était du nombre des Français qui avaient combattu pour l'indépendance des États-

(1) Les dépêches que le prince Joseph avait adressées de Capoue à l'Empereur lui parvinrent lorsqu'il assistait à la représentation d'*Athalie*, au Théâtre-Français.

L'Empereur chargea le général Mouton, son aide de camp, de faire annoncer par Talma, dans un entr'acte, les succès de l'armée française à Naples.

Unis. Le général Reynier laissa devant la place quelques bataillons pour en commencer le blocus, en attendant qu'il fût possible d'en faire le siége, et l'armée continua ses opérations.

Deux divisions françaises, sous les ordres des généraux Duhesme et Partouneaux, occupèrent les forts et les ports principaux de Naples.

VI.

Le 15 février 1806, Joseph entra dans cette capitale, aussi remarquable par sa situation, regardée comme l'une des plus belles de l'univers, que par une population immense, relativement à son étendue.

Les lazzaroni furent aussitôt désarmés; les débris de l'armée napolitaine réunis, pour être enrégimentés; les autorités judiciaires et administratives rappelées à leurs fonctions; l'ordre et la sécurité rétablis.

On trouva dans l'arsenal deux cents pièces d'artillerie et plus de deux cents milliers de poudre.

Les vents contraires avaient retenu, à portée de canon des batteries du môle, une frégate et une corvette de la marine napolitaine. Quelques volées les forcèrent d'amener pavillon. Cinq polacres (1) et plusieurs bâtiments destinés pour la Sicile, que la tempête obligea d'entrer dans les ports de Castellamare, de Baia et de Procida, tombèrent aussi entre les mains de l'armée française.

(1) Petits bâtiments de guerre.

Le prince royal avait réuni sur la frontière de Calabre environ vingt mille hommes. Joseph ordonna au général Reynier de marcher contre lui; au général Gouvion Saint-Cyr, récemment arrivé de Paris, d'occuper, avec le corps formant la gauche, la Pouille, les Abruzzes, les bords de l'Adriatique, Tarente, une partie de la Basilicate, et de réduire la forteresse de Civitella-del-Tronto.

Le maréchal Masséna eut le commandement des troupes qui devaient garder la capitale avec les provinces adjacentes, et faire le siége de Gaëte.

Des corps français, dont une partie était déjà entrée dans les États romains, et une division espagnole débarquée en Toscane sous les ordres du général Ofarrill, formaient, en arrière, une réserve d'environ dix-huit mille hommes.

VII.

Sans inquiétude sur les opérations militaires, Joseph était moins rassuré par rapport aux finances. La cour avait tout emporté, même les meubles des palais; la Banque royale, qui faisait le service du Trésor public, avait été dépouillée de la moitié de son capital (1).

Le crédit était nul; il n'y avait aucun moyen de le fonder dans les circonstances où l'incertitude des événements laissait les esprits flottants entre la défiance du présent et le souvenir des réactions pas-

(1) A Naples, c'était la Banque royale qui était chargée de recevoir tous les revenus, et de payer toutes les dépenses de l'État.

sées. Ce n'était donc pas assez de vaincre, il fallait encore inspirer la confiance, trouver des ressources, empêcher les dilapidations, et pourvoir aux besoins de l'armée.

Joseph se décida à adresser, le 21 février, aux Napolitains une nouvelle proclamation, dans laquelle il leur dit :

« Peuples du royaume de Naples !

« Sa Majesté l'Empereur m'a ordonné de prendre « en son nom possession de ce royaume.

« Je prends, au même nom, l'engagement invio- « lable et sacré que la dynastie de Naples ne ré- « gnera jamais sur ces contrées.

« Elle avait renoncé à votre amour, et oublié « que l'affection d'un peuple est le plus précieux « des droits que puissent avoir les souverains à le « gouverner.

« Je n'ai trouvé parmi vous que les impressions « de la terreur que vous avaient inspirée les injusti- « ces de votre cour.

« Peuples, ne craignez plus ; le cours de ses ven- « geances est terminé : quel que soit le système « adopté, le changement de la dynastie de Naples « restera immuable.

« Unissez-vous d'affection, de confiance et de « zèle aux mesures que je prends pour améliorer « vos finances, pour diminuer vos besoins, pour « vous assurer la justice et la paix.

« Si l'effet ne suit pas aussi promptement que je

« le désirerais les moyens que je prends pour alléger « les fardeaux que vous avez supportés, n'en accu- « sez que les folles déprédations de tout genre qui « ont tant altéré les ressources de l'État.

« Que ceux qui seraient encore dévoués à une « cour qui, après avoir provoqué la guerre, n'a pas « eu le courage de combattre, qui a fui le danger « après l'avoir attiré sur elle, qui a dépouillé vos « cités des fruits de votre génie et de celui de vos « pères; que ceux à qui elle a laissé, dans sa fureur « insensée, l'odieuse mission de fomenter le désor- « dre, d'organiser l'assassinat et d'ourdir des trames « criminelles, reconnaissent que leur véritable de- « voir est dans le bien public, ou qu'ils tremblent!

« Mais que la nation, je le répète, soit, au con- « traire, sans inquiétude et sans alarmes. Elle éprou- « vera dans peu les effets des intentions bienfai- « santes de Sa Majesté, et des soins qui m'ont été « recommandés pour rendre à ce peuple toute sa « splendeur et toute son ancienne prospérité.

« Conformément à mes promesses, vos magistrats « sont conservés; j'ai pourvu au remplacement de « ceux qui vous ont abandonnés. Je n'imposerai « aucune contribution de guerre, je ne souffrirai « pas que vos propriétés soient lésées en aucune « manière; enfin, il ne dépendra que de vous de « n'avoir connu de la guerre que le nom. »

De graves abus dans les États vénitiens avaient excité le juste courroux de l'Empereur, qui avait ordonné la restitution de sommes considérables. Napoléon avait eu soin de signaler ces déplorables faits

à son frère (1). Joseph les prévint à Naples, pour n'avoir pas à les punir. L'ordre du jour suivant annonça à l'armée la satisfaction de son commandant

(1) Voici, à ce sujet, un curieux décret rendu par l'empereur :

« De notre palais impérial des Tuileries, le 12 mars 1806.

« Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie,

« Instruit que notre armée de Naples et d'Italie est arriérée sur la solde, que les gratifications d'entrée en campagne même n'ont pu être payées, et que plusieurs sommes destinées à subvenir aux premiers besoins du soldat ont été détournées de la caisse générale ;

« Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE 1er.

« M. le ministre du Trésor public fera partir en toute diligence un inspecteur du Trésor pour se rendre près de M. Nuney, se fera représenter tous les ordres qu'il aurait reçus des généraux ordonnateurs et autres pour faire sortir des fonds de sa caisse, et fera les démarches nécessaires pour opérer la rentrée des six millions soustraits de la caisse du payeur général de notre armée d'Italie, et pris aux villes de Trieste, de Padoue, etc.

ART. 2.

« Les sommes qui se trouvent entre les mains des sieurs Besanna et Balebio, Bignani et Vanali, Frapoli et Besanna fils, de Milan, montant à la somme de deux millions sept cent mille francs, seront séquestrées et réintégrées dans la caisse de notre armée d'Italie.

ART. 3.

« Le général S..... et le sieur Ardent seront mis en arrestation, jusqu'à ce qu'ils aient versé en entier dans la caisse de notre payeur les fonds de six millions, et qu'ils aient fait connaître les sommes distraites des contributions de Trieste, Vérone, Padoue, Vicence, Udine, etc.

ART. 4.

« Les deux millions quatre cent cinquante-sept mille trois cent vingt-cinq fr. qui ont été tirés par le payeur de notre armée de Naples sur notre Trésor impérial, pour acquitter la solde arriérée, seront soldés sur les premiers fonds qui rentreront des six millions distraits.

ART. 5.

« Nos ministres de la guerre, du Trésor public et de la police générale sont chargés de l'exécution du présent décret, *qui ne sera point imprimé.* »

en chef, sa sollicitude, et l'intention où il était de ne tolérer aucune exaction :

« Soldats!

« Je me plais à vous féliciter sur le bon esprit qui « règne parmi vous. Vous avez montré, en suppor- « tant toutes les privations de tout genre, résul- « tant des marches forcées que vous avez dû faire « et de la difficulté des chemins, la même force « d'âme qui vous rend si supérieurs à vos ennemis. « Je m'occupe de tous vos besoins, et je ne serai « content que lorsque vous serez aussi bien que je « le désire.

« Je ne souffrirai dans l'armée aucune dépréda- « tion. Il faut que toutes les ressources soient diri- « gées pour le bien de tous, et non pour le bien-être « de quelques individus. Ils sont en très-petit nom- « bre, et je les connais : que ce premier avertisse- « ment paternel leur serve, et m'évite des mesures « de rigueur!

« Le général en chef renouvelle :

« 1° La défense d'exiger la table des habitants;

« 2° De garder des chevaux napolitains. Ils doi- « vent tous être remis à la disposition du général « commandant la cavalerie, pour servir à la remonte « des corps de l'armée.

« L'exécution de ces ordres sera suivi, et per- « sonne, quel que soit son rang, n'échappera à sa « surveillance. »

Ces dispositions produisirent un bon effet : la discipline fut maintenue; les Napolitains, cessant de re-

douter le vainqueur, commencèrent à s'attacher au prince qui renonçait aux droits que lui accordait la conquête.

VIII.

L'Empereur, qui craignait à tort que la douceur de caractère de son frère ne dégénérât en faiblesse, blâma ces concessions faites au peuple napolitain; cependant cette conduite envers les vaincus réussit à Joseph.

Le crédit de la Banque royale et des banquiers particuliers était altéré : le prince s'efforça de le rétablir; il rendit à la justice son cours ordinaire, en conférant les emplois vacants dans les tribunaux; à l'administration son activité, en nommant les présides ou gouverneurs des provinces, et en confiant les ministères à des hommes sur lesquels il pouvait compter.

M. Michel-Ange Cianciulli, *chef de rote au sacro-regio consiglio* (président du tribunal suprême), fut appelé au ministère des grâces et de la justice;

Le prince de Bisignano, à celui des finances;

Le comte Miot, conseiller d'État français, à celui de la guerre;

Le commandeur Pignatelli, à celui de la marine;

M. Salicetti, ex-ministre plénipotentiaire de l'Empereur à Gênes, à celui de la police générale;

Le duc de Cassano, à celui des affaires ecclésiastiques;

Le duc de Campo-Chiaro, à celui de la maison et des domaines royaux.

M. Ferri-Pisani, secrétaire du cabinet, remplit provisoirement les fonctions de secrétaire d'État, ultérieurement exercées par M. Ricciardi.

Dès que ces diverses nominations eurent été faites, Joseph convoqua le conseil des ministres. Seul, le prince de Bisignano n'y parut point; il avait cédé aux frayeurs de sa femme, qui tremblait à l'idée de le voir prendre part au nouveau gouvernement; et ce ne fut qu'après une longue hésitation qu'il accepta l'emploi qui lui était destiné.

Dans la première séance du conseil, il fut question des deux affaires les plus urgentes pour le moment :

1° L'organisation de la police générale, ministère nouveau et indispensable dans un pays où la cour trouvait encore des éléments de discorde et d'agitation, et paraissait décidée à user largement de tous les moyens pour troubler la tranquillité publique;

2° Les finances, dont la détresse était alarmante.

IX.

Suivant les calculs présentés, les revenus étaient alors de 54 millions de francs à peu près : les dépenses du service ordinaire et les intérêts de la dette publique absorbaient de 24 à 25 millions.

Dans la dette figurait un emprunt fait en Hollande par l'ancienne cour, payable en six ans, et qui s'élevait à près de 8 millions de francs. Joseph déclara qu'il était juste non-seulement de reconnaître cet emprunt, mais encore de donner aux créanciers toutes les garanties possibles pour leur parfaite sécurité.

Il ne restait donc que 29 à 30 millions, qui étaient loin de suffire à la solde et à l'entretien de l'armée; en outre, un arriéré d'environ 4 millions lui était dû lorsqu'elle avait quitté l'Italie supérieure. Sans argent, sans crédit, avec une armée si dispendieuse, le premier besoin était de la faire vivre, et la première pensée d'imposer une contribution extraordinaire; c'était aussi l'opinion de l'Empereur, qui l'avait exprimée positivement dans une lettre récente à son frère. Joseph, qui chérissait Napoléon autant qu'il admirait son génie, osait pourtant quelquefois n'être pas de son avis : il savait que les nations supportent souvent, mais haïssent toujours, l'autorité qui les accable d'impôts. Il pensait qu'une sage politique ne contribuerait pas moins que la force des armes à soumettre les Napolitains. Ayant promis de ne point user du droit de la guerre, il voulut tenir parole. Ce ne fut donc pas dans une contribution onéreuse au peuple qu'il chercha un remède éphémère à la pénurie des finances; il entrevit la possibilité de trouver, avec le secours du temps, quelque chose de plus efficace et de plus durable : c'était en réformant des abus dont le peuple avait à se plaindre.

Provisoirement, pour subvenir aux dépenses les plus pressantes, il fut décidé que le recouvrement des impôts pendant les quatre premiers mois de l'année, qui n'était exigible que deux mois plus tard, aurait lieu par anticipation.

Différentes mesures, que la situation du Trésor semblait devoir faire ajourner, reçurent néanmoins une prompte exécution.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

X.

Joseph songea ensuite à l'organisation de l'armée nationale. Il créa un régiment de chasseurs, dont fut nommé colonel M. Caracciolo, Napolitain, qui servait dans les troupes italiennes; puis il organisa immédiatement encore cinq compagnies d'artillerie, une gendarmerie à pied, qui remplaça les sbires de la ville. Tels furent les premiers éléments, le premier noyau de l'armée napolitaine.

L'hostile prévoyance de l'ancien gouvernement avait anéanti la marine. En dirigeant sur la Sicile tous les bâtiments de guerre, il avait éloigné les officiers et les chefs d'ateliers qui auraient pu la rétablir : il avait entièrement dépouillé les chantiers de Naples, de Castellamare et des autres établissements maritimes. Le littoral était partout vulnérable et désarmé; il fallait tout recréer, jusqu'aux premiers éléments, pour remettre en activité quelques forces navales. Joseph réunit un corps d'officiers choisis parmi ceux qui avaient survécu à la restauration de 1799, ou qui avaient refusé de suivre la cour fugitive; il organisa en même temps des compagnies d'artillerie, d'infanterie, et d'ouvriers de marine, et prescrivit de commencer les travaux pour réparer ou construire des bâtiments. Enfin il ordonna toutes les mesures nécessaires pour défendre les côtes et protéger le commerce.

Le payement des pensions aux veuves de militaires et aux invalides fut assuré, ainsi que celui d'un traitement aux généraux, aux officiers et aux

employés qui n'étaient pas encore en activité de service.

XI.

Les divers établissements publics ne tardèrent pas à être secourus et protégés. Il donna une attention toute particulière à celui fondé en faveur des veuves des officiers de marine, à l'université des études, à la vaste et pieuse institution de l'*Albergo de poveri* (l'Asile des pauvres). Ces établissements utiles et charitables furent placés sous la surveillance d'une junte de six gouverneurs, dont fit partie le duc de San-Arpino, le comte de Nicastro, et d'autres personnages distingués par leur zèle autant que par leur probité. Il fut imposé à cette junte l'obligation de se réunir deux fois par an, sous la présidence du prince Joseph, pour rendre compte des besoins des pauvres, et lui proposer tout ce qui pourrait contribuer à leur soulagement

Les archevêques, évêques et prélats se plaignaient de l'arbitraire et des vexations résultant d'une ancienne loi qui les astreignait à payer à un mont-de-piété (le *Monte frumentario*) une redevance connue sous la dénomination de *spoglio*, qui représentait la valeur du mobilier des prélats décédés, et auxquels ils devaient succéder. Cette loi fut abrogée, et la perte qui s'ensuivit pour le mont-de-piété compensée par une retenue équivalente sur le revenu annuel des églises qui leur étaient confiées. D'anciens usages réservaient à la cour de frivoles

plaisirs, au détriment de la classe laborieuse : Joseph les abolit. La pêche était interdite dans différents parages, depuis le promontoire del Greco jusqu'à Portici et Résina (1) : elle fut autorisée comme partout ailleurs, et la chasse permise sur le lac de Patria (2). Les sangliers, qui s'étaient multipliés dans les forêts de Licoli, de Fusaro, de Variaturo, avaient le privilége de dévaster les campagnes voisines : leur destruction fut ordonnée.

XII.

Le prince sentit qu'aux ministères actuels il en manquait un, chargé de réunir les attributions jusque-là disséminées entre plusieurs ministres souvent distraits par d'autres soins, et qui secondât franchement ses vues pour donner l'essor à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, aux arts, aux sciences, à l'instruction publique et à toutes les institutions libérales. Il institua le ministère de l'intérieur, dont il charga le comte Miot. Le portefeuille de la guerre fut confié au général Mathieu Dumas, militaire honnête et brave, autant qu'écrivain remarquable.

Pour s'occuper d'améliorations cependant, le calme était nécessaire, indispensable, et l'on était loin d'en jouir ; la masse de la population, que l'ancienne cour s'était efforcée de soulever, était bien

(1) Promontoires non loin de Naples.

(2) Lac dans les environs de Naples, dont la chasse était réservée pour les plaisirs du roi.

restée impassible, mais des bandes s'étaient formées, réunies, organisées dans les provinces. Elles n'avaient pas tardé à être grossies de criminels tirés des bagnes et des prisons, triste secours ou plutôt présent funeste pour les contrées qu'elles souillaient de crimes atroces! Afin de réprimer leurs excès, il fut établi près de chacun des corps d'armée une commission militaire qui avait mission de juger sans appel les brigands arrêtés les armes à la main, et de les faire exécuter. Les généraux commandant les troupes napolitaines menacèrent d'user de représailles envers les Français qu'ils feraient prisonniers. Ils prétendaient assimiler des soldats dont l'honneur est le premier mobile, à des hommes qui ne cherchaient que le pillage et l'assassinat. On méprisa ces menaces; les bandits que l'on put saisir furent jugés et fusillés.

XIII.

Nous avons dit que Reynier avait été chargé de marcher en Calabre avec le 3e corps. L'armée napolitaine se repliait par cette province sur la Sicile. Les troupes réunies à Salerne vers la fin de février reçurent l'organisation suivante : une brigade d'avant-garde (général Compère), deux bataillons du 1er léger, deux du 42e de ligne, trois pièces de montagne et un détachement de sapeurs; une division (général Verdier) de deux brigades (généraux Digonnet et Peyri), deux bataillons des 23e léger et

6e de ligne), trois d'infanterie polonaise, trois pièces de montagne, un détachement de sapeurs; une réserve (général Franceschi), quatre bataillons du 1er régiment suisse, et six escadrons des 6e et 9e chasseurs, deux bouches à feu; une batterie de quatre pièces envoyée à Matera.

Reynier avait à poursuivre une armée plus considérable que la sienne, composée de deux corps: 1° celui de droite (maréchal Rosenheim), occupant Roseto, Rocca-Impériale, Cassano, chargé de défendre la frontière de la Calabre du côté de la Pouille, fort de treize bataillons et de douze escadrons; il était en outre couvert par une avant-garde de paysans insurgés aux ordres du marquis de Rhodio, nommé préside de Matera; 2° celui de gauche (général Damas, général en chef de toute l'armée); quartier général à Castrovillari, fort de quinze bataillons et de cinq escadrons; il devait garder la route de la Calabre à Naples, et occuper fortement par un camp retranché la belle position de Campo-Tenèse. Son front était couvert par le poste retranché de Lagonegro, et par un rassemblement de paysans obéissant à un nommé Sciarpa, campé avec ses bandits au pont de Campestrino.

L'armée napolitaine s'élevait à vingt-deux mille hommes, sans compter la levée en masse des Calabrois et des paysans de la province de la Basilicate. Les anciens chefs de masses, qui devaient leur fortune et leur faveur au rôle qu'ils avaient joué dans l'espèce de croisade sous le cardinal Ruffo, promettaient quatre-vingt à cent mille hommes; mais, quoi-

qu'on dépensât beaucoup d'argent pour attirer les paysans, et qu'on cherchât tous les moyens de caresser les Calabrois, ils refusèrent de s'armer, et répondirent au prince que cette guerre ne les regardait pas, qu'elle n'aurait pas dû être faite, et qu'ils ne s'armeraient pas contre nous. On ne put réunir que quelques centaines de brigands, qu'on était obligé de payer bien régulièrement pour les retenir.

Le prince royal fit relâcher les prisonniers détenus dans les prisons en attendant leur jugement ; il accorda une amnistie à ceux qui, poursuivis par la justice, consentiraient à s'engager pour servir à la suite des troupes régulières ; il diminua l'impôt ajouté à la gabelle du sel, augmentation faite peu de temps auparavant, et qui avait extrêmement indisposé les Calabrois contre la cour.

On répandit les bruits les plus absurdes contre les Français; mais tous ces moyens furent sans succès. Enfin, on allait essayer de donner un élan à ces masses par l'espoir du pillage, en faisant reporter l'armée en avant comme pour marcher sur Naples, où on disait qu'il y avait peu de troupes. Ce mouvement commençait en effet, lorsque l'armée française se porta en avant.

Le 1er mars, l'avant-garde s'établit à Éboli.

Le 3, l'armée se mit en marche : l'avant-garde vint à Supino, le corps d'armée à Éboli.

Le 4, l'avant-garde coucha à la Polla; la division Verdier et la réserve, à Altavilla.

Le pont de Campestrino, construit sur un ravin, dans un point où la route a été taillée dans le roc,

sur le penchant de la montagne, de telle sorte qu'on ne pouvait s'avancer que par des sinuosités très-rapprochées, devait être défendu par deux pièces de canon et un rassemblement de paysans. Les chefs avaient annoncé à la cour de Naples qu'ils seraient là plus de six mille; il ne s'en trouva réellement que trois cents, qui se dispersèrent à la nouvelle de l'approche du corps de Reynier.

Le 5, l'avant-garde française occupa San-Lorenzo di Padula, et les autres troupes la Sala. Un aide de camp du général ennemi apporta à Reynier une lettre de son chef, pour lui annoncer que, si l'armée française traitait comme des brigands les hommes de masses, qu'il qualifiait de troupes auxiliaires, on userait de représailles envers les prisonniers français. Reynier répondit que les troupes réglées napolitaines pouvaient avoir toute confiance dans notre générosité, mais que les paysans armés ne pouvaient être traités que comme des rebelles et des brigands.

L'avant-garde trouva vers San-Lorenzo des cavaliers napolitains, qui prirent la fuite à son arrivée. Leurs avant-postes s'étaient placés à Casalnovo, et devaient être renforcés les jours suivants; ils en partirent avant le jour, et l'armée ne les trouva plus.

Le 6, le corps expéditionnaire arriva à Casalnovo, et continua sa route. Après avoir franchi les défilés du Gauro et les pics des montagnes, l'avant-garde aperçut alors les troupes napolitaines retranchées derrière le pont de la Noce, auquel elles

avaient mis le feu. Elles étaient au nombre de deux mille hommes, quelques paysans armés avec un escadron de cavalerie, une pièce de 12, un obusier et deux pièces de 4. Les voltigeurs du 1er régiment d'infanterie légère eurent bientôt gravi les hauteurs où s'appuyait la droite des retranchements ennemis, et les Napolitains ne pensèrent que trop tard à y faire monter de l'infanterie. Ils furent, dans ce moment, forcés à abandonner la pièce de 12 et l'obusier. Ils prirent la fuite et furent vivement poursuivis jusqu'à Lagonegro, où ils cherchèrent à se rallier sous la protection de leurs pièces de 4; mais elles furent aussitôt enlevées par les voltigeurs, et on continua la poursuite jusqu'à Bosco. Le petit nombre d'hommes qui parvint à s'échapper se dispersa dans les montagnes. On trouva à Lagonegro une grande partie des équipages et vingt caissons. Les prisonniers, réunis le soir de l'affaire, étaient au nombre de trois cents, dont un colonel et vingt officiers : on prit aussi trois drapeaux.

Les détachements qu'on laissa à Lagonegro rassemblèrent, les jours suivants, un grand nombre de soldats qui s'étaient sauvés dans les montagnes.

Le 7, on fut obligé d'attendre un convoi de biscuit qui n'avait pu suivre l'armée. Ce retard était nécessaire pour faire prendre aux soldats des vivres avant d'entrer dans les montagnes, où, seuls, les mulets pouvaient passer. L'avant-garde marcha sur Lauria. Elle trouva seize caissons abandonnés à Bosco et trois pièces à Lauria, où elle s'empara de trois officiers et de cinquante soldats.

Le 8, l'armée arriva le soir à Castelluccio, d'où l'ennemi était parti quelques heures avant; on y trouva beaucoup de soldats restés en arrière et quelques officiers; il en fut de même à la Rotonda.

Le 9, Reynier pénétra dans les défilés de la vallée de Saint-Martin en observant les montagnes qui les bordent. L'ennemi, d'après les rapports des espions, devait y attendre l'armée française dans un camp retranché à Campo-Tenese, au débouché de ces défilés. Ses premiers postes furent bientôt repoussés par les éclaireurs; des compagnies de voltigeurs furent détachées sur les montagnes à droite et à gauche de la plaine élevée de Campo-Tenese.

Les Napolitains avaient leur camp au milieu de cette plaine, la droite et la gauche appuyées aux hauteurs qui la bordent, et où ils avaient placé plusieurs bataillons. Devant le centre de leur infanterie et de leur cavalerie régnaient trois redoutes armées d'artillerie de gros calibre; mais dès que le corps d'armée entra dans la vallée de Saint-Martin, la neige commença à tomber avec beaucoup de force, et une brume épaisse empêcha de rien distinguer, de voir les ennemis, de reconnaître leurs dispositions, et de bien faire celles qui étaient nécessaires pour les attaquer. Le premier bataillon du 42e néanmoins fut envoyé sur les hauteurs à gauche, pour soutenir les voltigeurs qui poursuivaient l'ennemi; et Reynier fit former à l'entrée de la plaine le 1er régiment d'infanterie légère et le deuxième bataillon du 42e, commandés par le général Compère : ce mouvement fut très-lent, parce que les soldats n'ar-

rivaient qu'un à un par le défilé. La division Verdier se forma à la suite en seconde ligne.

Lorsqu'une partie des troupes fut entrée en ligne sous le canon du camp des Napolitains, les voltigeurs du 1er d'infanterie légère et le deuxième bataillon du 42e de ligne, arrivant sur les hauteurs qui soutenaient la droite de l'ennemi, en chassèrent deux régiments napolitains chargés de leur défense, et débordèrent ainsi la droite de l'ennemi. Au même moment, le général Reynier ordonna au général Compère et au général Verdier de faire battre la charge : les Napolitains tournèrent immédiatement le dos, abandonnant redoutes et artillerie. Leur infanterie et leur cavalerie se sauvèrent dans des montagnes couvertes de neige, où les tirailleurs les suivirent et en prirent un grand nombre : la nuit qui survint, la brume et la neige empêchèrent de les envelopper; mais, ainsi dispersés, un grand nombre mourut de froid ou de faim; les autres vinrent se rendre pour la plupart.

La cavalerie française, qui était encore en arrière dans le défilé, ne put malheureusement pas arriver à temps pour prendre part à l'action et se lancer à la poursuite des Napolitains, au moment où le désordre se mit dans leurs rangs. Cette circonstance, jointe au temps affreux qui ne laissait rien distinguer, empêcha d'anéantir complétement l'armée ennemie sur le champ de bataille. Le général Damas ne put échapper qu'avec environ mille hommes et cent chevaux.

Reynier entra le soir même à Morano avec les

fuyards napolitains, et bivaqua au delà de cette ville; la division Verdier, sur le penchant de la montagne qui y descend; la cavalerie, ainsi que le bataillon suisse, dans la neige, à Campo-Tenese, avec les prisonniers et blessés ennemis.

Le 10, on réunit le matin dix-huit cents prisonniers, dont cent officiers. Les brigadiers généraux Tschudi et Ricci étaient de ce nombre. On avait pris toute l'artillerie, cinq drapeaux et beaucoup de chevaux. Le même jour, l'avant-garde atteignit Cassano, où elle fit une centaine de prisonniers dont trente officiers. Le maréchal Rosenheim avait abandonné cette place la veille; et, rappelant à lui toutes les troupes placées vers Roseto, il avait passé le Coscile. Reynier vint s'établir près de Castrovillari.

Le 11, il essaya de franchir le Coscile vers San-Antonio della Fiera, pour marcher sur Torsia, où les chasseurs chargèrent et prirent quelques cavaliers napolitains. Le temps était affreux; la pluie tombait par torrents. Une partie des soldats était pieds nus. Le débordement du Coscile arrêta la réserve, qui ne put passer que le lendemain matin.

Le 12, l'armée vint à San-Antoniello. Un escadron du 6e régiment de chasseurs à cheval, commandé par le chef d'escadron Schnetz, entra à Cosenza à la suite des troupes napolitaines, et fit plusieurs prisonniers. On y trouva six pièces de canon, des caissons et plusieurs officiers.

Le prince héréditaire était parti de Cosenza trois jours avant pour Reggio, avec son jeune frère, les ministres et la troupe qu'il avait avec lui. Une partie

du corps du maréchal Rosenheim l'avait suivi par différentes routes, le 11 et le 12.

A Cosenza et dans tous les villages, l'armée fut reçue avec les plus grandes marques de satisfaction.

Le 13, l'armée campa autour de la ville.

Le 14, l'avant-garde, le 9e de chasseurs et un escadron du 6e gagnèrent Scigliano. La division Verdier séjourna à Cosenza, afin de prendre des vivres.

Le 15, l'avant-garde atteignit Nicastro; et la division Verdier, Scigliano. Le 6e régiment de chasseurs et des détachements d'infanterie restèrent à Cosenza, sous les ordres du colonel Laffon.

Les 16, 17, 18 et 19, Reynier occupa successivement Nicastro, Monteleone, San-Pietro, Melito, Semmara, ne laissant aucun relâche aux débris de l'armée napolitaine.

Le 20, il partit avant le jour; sa marche fut retardée par la nature des chemins et les défilés presque impraticables de Solano et Melia. En arrivant sur les hauteurs au-dessus de Fiumara di Muro et de Scylla, d'où l'on domine tout le détroit de Messine, les Français découvrirent, devant Gallico et Pentimelle, environ cinquante bâtiments de transport, qui commencèrent à mettre à la voile peu après. Le général Reynier, espérant que tout ce qui restait à l'ennemi n'aurait pas eu le temps de s'embarquer, marcha vers la côte avec la cavalerie, qui avait devancé l'infanterie dans les défilés; mais il ne trouva plus de troupes sur le rivage : les bâtiments achevaient de mettre à la voile, et étaient protégés par des chaloupes canonnières, qui tirèrent sur l'avant-garde

lorsqu'elle passa sur la plage de Pentimelle pour aller à Reggio.

La division Verdier se dirigea vers la Punta del Pezzo, où elle ne trouva plus de Napolitains; des détachements furent envoyés à Bagnara et à Scylla.

Les habitants de Reggio montrèrent le plus grand empressement à la vue des Français. L'archevêque vint au-devant du général avec son clergé, demanda de chanter un *Te Deum* dans la cathédrale, et donna ensuite la bénédiction aux troupes.

Aussitôt que les Anglais apprirent la retraite de l'armée napolitaine, ils se répandirent sur la côte, afin d'enlever toutes les barques, l'artillerie et les munitions de guerre qui s'y trouvaient. Ils emportèrent ou détruisirent tout ce qui était dans le château et les établissements publics; puis, lorsqu'ils eurent connaissance de l'approche des corps expéditionnaires, ils mirent le feu à ce qu'ils n'avaient pu embarquer. Comme ils avaient réuni un grand nombre de bâtiments, les troupes napolitaines, qui commencèrent à arriver quatre jours auparavant avec le prince héréditaire, purent s'embarquer facilement; mais ce n'étaient plus que des bandes détruites, composées d'officiers et de soldats, débris de tous les différents corps. Ils franchirent le détroit au nombre d'environ trois mille tout au plus.

Toute l'artillerie de campagne de cette armée avait été prise, et on trouva beaucoup de pièces à Cotrone, à Amantea, et sur les autres points de la côte que les Anglais n'avaient pas eu le temps de dépouiller.

Digitized by Google

Reynier fit entrer les troupes en cantonnement à Reggio, le Pezzo, Scylla, Bagnara et Palma. On leur donna quelques jours de repos en attendant la fin des pluies; mais comme elles étaient trop serrées et ne pouvaient pas trouver de vivres, il les établit un peu plus au large.

Ainsi se termina cette première expédition en Calabre, conduite avec énergie par le général Reynier, dont Joseph et l'Empereur appréciaient les talents militaires.

Sur les derrières de l'armée cependant, il s'était formé des rassemblements considérables qui interceptaient les communications (1). Le colonel Lebrun, aide de camp de l'Empereur, que le prince avait chargé d'une mission auprès du général Reynier, ne put pénétrer au delà de Cosenza.

On était à la fin de mars; Joseph voulut reconnaître l'intérieur du royaume, et s'assurer s'il pourrait profiter, pour conquérir la Sicile, des premiers moments d'épouvante inspirés par l'audace et l'intrépidité françaises. Il partit donc le 3 avril pour les Calabres.

(1) Joseph avait pris les dispositions les plus sévères pour faire cesser ces révoltes armées; voici une de celles qui avaient été publiées dans tout le royaume :

« Tous les chefs de masses qui, après la dispersion de l'armée napolitaine, seront pris sur les derrières les armes à la main, ou excitant par des écrits les peuples à la révolte ou à l'assassinat des Français, ceux, dans cette classe, qui continueraient à correspondre avec les troupes napolitaines retirées en Sicile, seront traduits devant la commission militaire et condamnés à mort. »

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE PREMIER.

Nap. à Jos. Munich, 12 janvier 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 7. Vous êtes parti le 9; vous devez être aujourd'hui à Chambéry; vous serez le 15 ou le 16 dans le voisinage de Rome. Je vous ai envoyé le général Dumas. Le maréchal Masséna doit se trouver à l'armée. Je compte qu'après quelques jours de repos vous aurez près de quarante mille hommes, que vous pourrez partager en trois corps; le maréchal Masséna aura le plus fort, le général Saint-Cyr (1) un autre, et le général Reynier le plus petit, formant une division de six mille hommes de bonnes troupes en réserve. Attachez-vous au général Reynier; il est froid, mais c'est des trois le plus capable de faire un bon plan de campagne et de vous donner un bon conseil. Dans votre position, l'art consiste à faire croire à chacun des trois qu'il a également votre confiance.

Cette lettre vous sera présentée par mon aide de camp Lebrun, que vous pouvez garder près de

(1) L'Empereur ignorait alors que cet officier général était en route pour revenir en France. Il le renvoya immédiatement en Italie.

vous. Vous pouvez employer le général Dumas dans votre état-major ; il entend peu de chose aux manœuvres militaires ; il n'a pas assez fait la guerre. Votre grande étude est de tenir toutes vos forces réunies, et d'arriver le plus promptement possible à Naples avec tout votre monde.

Une armée composée d'hommes de différentes nations ne tardera pas à faire des sottises ; l'art serait de les attendre et d'en profiter ; mais il n'y a là personne capable de vous diriger dans cette manœuvre. Vous n'êtes point pressé à huit jours de plus ou de moins. Indépendamment des trois corps dont je vous ai parlé ci-dessus, tenez un gros corps de cavalerie sous votre main avec de l'artillerie légère, pour pouvoir le diriger où il sera convenable ; mais il me paraît difficile que les Russes et les Anglais ne se retirent pas à mesure qu'ils verront votre armée s'organiser et devenir forte (1). Si, au contraire, ce que je ne pense pas, l'ennemi se renforçait d'une manière considérable, au premier mot que vous m'en écririez, je me rendrais promptement à votre armée. Parlez sérieusement à M..... et à S....., et dites que vous ne voulez pas de voleries ; M... a beaucoup volé dans le pays vénitien. J'ai fait appeler à Paris S... pour cette raison ; c'est un mauvais sujet.

Maintenez là-dessus une sévère discipline. Prenez six aides de camp ; ne tenez point de conseil de guerre, mais prenez l'avis de chacun en particu-

(1) C'est effectivement ce qui arriva.

lier. Écrivez-moi souvent et longuement, afin que je vous fasse passer mon avis autant que cela sera possible. Quand vous serez entré dans le royaume de Naples, après la première bataille faites connaître aux Napolitains, dans votre proclamation, tout ce que j'ai fait pour éloigner la guerre de chez eux et tout ce qu'a fait la reine pour l'attirer. — Peu, très-peu de parlementaires. — Le prince Eugène, qui commande dans le royaume d'Italie, tiendra une réserve pour pourvoir, si cela était nécessaire, aux événements imprévus.

Vous devez établir votre ligne de communication, c'est-à-dire votre route de postes, d'étapes, enfin ce qui forme une ligne de communication, par la Toscane, et point du tout par Ancône et les Abruzzes, parce que mon désir est que vous agissiez par Rome sur Naples. Autrement la guerre traînerait en longueur, si vous étiez obligé de conquérir les Abruzzes, et l'ennemi aurait le temps de défendre Naples. Mais, encore une fois, quinze jours ne font rien. Réunissez bien tout votre monde. Je donne ordre au général Mathieu, qui connaît le pays et en qui vous avez de la confiance, de se rendre auprès de vous. Envoyez-moi, je vous prie, tous les jours votre état de situation. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Nap. à Jos. Munich, 14 janvier 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 10 janvier; je vous ai envoyé le colonel Lebrun, mon aide de camp. Je vous envoie M. de Ségur, que vous pouvez également garder pour faire la campagne près de

vous. Les jeunes Clary et Rœderer se rendent à votre quartier général pour faire le service près de vous. Salicetti reçoit aussi l'ordre de s'y rendre. Hier se sont faites les fiançailles et le mariage d'Eugène; dans deux heures, l'électeur de Ratisbonne les marie à l'Église. Je vous envoie la copie du contrat de mariage, qui est secret et ne doit être connu de personne; effectivement, personne ne l'a vu et n'en a copie que vous (1). »

Jos. à Nap. Turin, 18 janvier 1806.

« Sire, je suis arrivé dans cette ville, dont je repars à l'instant même; aucun obstacle ne s'opposant plus à mon voyage, je serai bientôt à Rome : je désire bien recevoir des nouvelles de Votre Majesté. Je n'ai rien appris qui mérite de lui être mandé; elle saura déjà que l'insurrection de Guastalla est calmée entièrement. »

Nap. à Jos. Stuttgard, 19 janvier 1806.

« Mon frère, mon intention est que dans les premiers jours de février vous entriez dans le royaume de Naples, et j'entends que vous m'instruisiez dans le courant de février que nos drapeaux flottent sur les murs de cette capitale. Vous ne ferez aucune suspension d'armes et n'entendrez à aucune capitulation. Mon intention est que les Bourbons aient cessé de régner à Naples; je veux asseoir sur ce trône un prince de ma maison; vous d'abord, si cela vous convient; un autre, si cela ne vous convient pas. Je vous réitère de ne point diviser vos forces; que toute votre armée passe l'Apennin, et que vos

(1) Cette pièce ne se trouve pas dans les papiers du roi Joseph.

trois corps d'armée soient dirigés sur Naples et disposés de manière à se réunir en un jour sur un même champ de bataille. Laissez un général, des dépôts, des approvisionnements et quelques canonniers à Ancône pour défendre la place. Naples pris, les extrémités tomberont d'elles-mêmes; tout ce qui se trouvera dans les Abruzzes sera pris à revers, et vous enverrez une division à Tarente et une autre du côté de la Sicile pour achever la conquête de ce royaume. Mon intention est de laisser sous vos ordres pendant toute l'année dans le royaume de Naples, jusqu'à ce que j'aie fait de nouvelles dispositions, quatorze régiments d'infanterie française, complétés au grand complet de guerre, et douze régiments de cavalerie française, aussi portés au grand complet de guerre. Le pays devra fournir les vivres, l'habillement, les remontes et tout ce qui est nécessaire à votre armée, de manière qu'elle ne me coûte pas un sou. Mes troupes du royaume d'Italie ne resteront dans le royaume de Naples qu'autant de temps que vous les y jugerez nécessaires; après quoi elles retourneront chez elles. Vous lèverez une légion napolitaine, où vous ne laisserez entrer que des officiers et soldats napolitains, des gens du pays qui voudront s'attacher à ma cause. »

Jos. à Nap. Bologne, 20 janvier 1806.

« Sire, j'arrive dans cette ville à cinq heures du matin; j'apprends que le général Saint-Cyr y est passé hier, retournant à Paris. Je viens de lui écrire, en lui envoyant le paragraphe de la lettre de Votre Majesté qui le concerne; je ne doute pas qu'il ne

retourne à l'armée, à moins qu'il n'ait reçu des ordres postérieurs, ce qui me paraît impossible; j'espère que mon courrier le rejoindra dans le jour.

J'apprends ici que le maréchal Masséna était à Spolète le 17, et que le 19 il devait porter son quartier général à Tivoli; je vais partir pour m'y rendre sur-le-champ. »

Jos. à Nap. Rome, 24 janvier 1806.

« Sire, je suis arrivé dans cette ville hier au soir; j'ai été retardé deux jours par le mauvais état des chemins.

J'ai trouvé à Rome le maréchal Masséna occupé aux premières dispositions; j'ai vu aujourd'hui le commissaire ordonnateur en chef et le général commandant l'artillerie; nous avons arrêté les mesures qui nous ont paru les plus convenables pour assurer les divers services : celui des vivres est fait par des entrepreneurs qui ont traité avec le gouvernement de Rome; celui des hôpitaux va être organisé; la solde est arriérée dans la plupart des corps de l'armée du général Saint-Cyr; il n'y a pas un sol en caisse; les services de l'artillerie et des ambulances exigeraient quelques fonds. J'ai vu aujourd'hui le pape, qui m'a dit qu'il avait donné des ordres pour qu'on fît tout ce qui était possible, mais que ses moyens étaient bornés : il est fort content de la discipline du soldat. J'ai pris aujourd'hui le commandement de l'armée; demain, je me porterai à Albano. Voici la situation de l'armée : je l'ai trouvée sans une cartouche. Dans cinq à six jours elle en sera abondamment pourvue : le 8 ou

le 10 février, elle sera entièrement arrivée sur la ligne.

J'ai reçu les lettres dont était porteur le colonel Lebrun et M. de Ségur ; j'ai écrit à l'Impératrice et au prince Eugène. Je vais m'occuper de l'exécution des ordres qu'elles contiennent. Le général Dumas n'est pas encore arrivé ; il remplira la place de chef de l'état-major.

On écrit de Naples que les Anglais et les Russes se sont embarqués ; le cardinal secrétaire d'État reçoit des lettres qui portent le contraire ; j'ai pris des mesures pour savoir la vérité. On assure que la flotte de Brest est entrée dans la Méditerranée, et qu'elle a fait prisonniers trois mille Anglais destinés pour Malte. Si cela était, l'expédition de la Sicile deviendrait bien plus facile. »

Nap. à Jos. Paris, 27 janvier 1806.

« Mon frère, je suis arrivé à Paris hier soir. J'ai tenu aujourd'hui mon conseil. J'ai été indigné de la mauvaise direction donnée à mes finances. J'ai nommé M. le conseiller d'État Mollien (1). Je n'ai qu'à me louer de tout ce que vous avez fait pendant le temps que vous êtes resté à Paris. Recevez-en mes remercîments, et, comme un gage de ma satisfaction, mon portrait sur une tabatière, que je vous enverrai par le premier officier que je vous expédierai.

Prenez le ton convenable à l'armée. Ne souffrez pas de voleurs. J'espère que vous serez content de

(1) Ministre des finances.

M.....; si vous n'en étiez pas content, renvoyez-le. Il paraît que la reine de Naples a envoyé de l'argent ici pour tâcher de corrompre. Ne vous laissez amuser par rien. Je compte que, dans la première semaine de février, vous entrerez dans le royaume de Naples.

J'ai aujourd'hui à dîner la princesse Julie (1) avec ses enfants. Ne doutez jamais de mon amitié.

Je reçois au même moment une lettre de la reine de Naples du 8 janvier, où elle me demande quartier; je ne lui réponds pas; ne répondez pas non plus à celles qu'elle vous écrira. Si elle vous envoie quelqu'un, faites-lui dire que vous avez ordre d'occuper Naples. Après la violation du traité, je ne puis plus me fier à ses promesses. »

Nap. à Jos. Paris, 27 janvier 1806.

« Mon frère, je reçois la nouvelle que la cour de Naples m'envoie le cardinal Ruffo avec des propositions de paix. Je donne des ordres pour qu'on l'empêche de venir à Paris. Vous devez donc attaquer sans délai, et faire toutes vos dispositions pour vous emparer du royaume de Naples, sans écouter aucune des propositions de paix, d'armistice ou de suspension d'armes qui pourraient vous être faites; vous devez au contraire les rejeter toutes, quelles qu'elles soient. »

Jos. à Nap. Albano, 28 janvier 1806.

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 19. L'armée ne sera sur la ligne que le 10 février, quoi-

(1) Femme du prince Joseph.

que j'aie donné ordre aux divisions Duhesme et Verdier de marcher sans séjour; les troupes qui sont déjà ici n'ont point de cartouches; il n'y a point d'ambulance organisée, point d'équipage de pont, point d'artillerie approvisionnée, point d'argent dans la caisse du payeur, excepté deux millions en effets à valoir sur les contributions de l'Autriche, dont on ne peut tirer nul parti. Depuis mon arrivée bien des difficultés se sont aplanies; j'ai à me louer du cardinal secrétaire d'État, il a fait fournir des poudres et du plomb, que l'on manipule aujourd'hui. On organise les autres services; j'ai ouvert des emprunts particuliers en mon nom, chez M. Torlonia; moi-même je suis parti de Paris à la hâte avec très-peu d'argent; j'ai tiré d'ici des mandats sur mon intendant, qui ne pourra pas les payer sans le secours de Votre Majesté. Dans ce premier moment il faudrait quelques fonds; la solde seule est arriérée de deux et même de quatre mois, elle exigerait une somme de deux millions.

Dès que je pourrai entrer dans le royaume de Naples, je ne perdrai pas une minute; mais je voudrais avoir préparé assez de moyens pour ne plus m'arrêter qu'à Naples, et pour ne point laisser d'espérances aux ennemis. Dès que j'aurai les moyens matériels, je marcherai avec les troupes qui sont ici, et qui, à l'heure qu'il est, marchent sur la frontière; je ne perds pas un instant.

J'ai donné le corps de droite au général Reynier, qui doit être demain à Terracine; le centre au maréchal Masséna; le corps de gauche au général Lec-

chi, qui connaît le pays; je formerai une réserve des corps qui sont en arrière.

Le duc de San-Theodoro m'a remis une lettre du prince héréditaire, dont Votre Majesté trouvera ci-joint copie, ainsi que de la réponse que je lui ai faite, en me conformant aux ordres de Votre Majesté. M. de San-Theodoro m'a dit que le roi et la reine abdiqueraient en faveur de leur fils; qu'ils donneraient des ports dans la Sicile; que M. de Gallo était chargé de tous les pouvoirs : et je me suis tenu à mon rôle purement passif; j'ai dit que je ne pouvais qu'exécuter les ordres que j'avais, ou que je pourrais recevoir; que la cour de Naples s'était avisée trop tard.

Le général César Berthier est arrivé hier ; tous les officiers que Votre Majesté m'annonce n'ont pas encore paru. Nous avons déjà trop de généraux et d'officiers. Si Votre Majesté le trouve bon, il me semble que M. Arcambal, qui a déjà été à Naples, pourrait être intendant général de l'armée. »

Nap. à Jos. Paris, 30 janvier 1806.

« Mon frère, je suppose que quand vous recevrez cette lettre vous serez maître de Naples. Je ne puis que vous répéter que mon intention bien prononcée est de conquérir le royaume de Naples et la Sicile, et m'en rapporter à vos instructions antérieures. Maître de Naples, vous devez envoyer deux corps, l'un sur Tarente et l'autre vis-à-vis de la Sicile. Vous devez donner les assurances les plus formelles que le roi de Naples ne remontera plus sur son trône; vous ferez entendre que cela est nécessaire au repos du continent, puisque deux fois il l'a troublé.

Vous mettrez la proclamation ci-jointe à l'ordre du jour (1). »

Nap à Jos. Paris, 30 janvier 1806.

« Mon frère, M. Miot part aujourd'hui pour se rendre près de vous. J'espère qu'il ne vous rejoindra qu'à Naples. Vous pouvez l'employer dans l'administration de la guerre. Mon intention est qu'on occupe sur-le-champ tous les palais de Naples et de Venise qui sont à Rome et dans les États romains. Donnez main-forte au cardinal Fesch, s'il est nécessaire, et appuyez-le pour qu'on se mette sur-le-champ en possession de ces palais. »

Nap. à Jos. Paris, 31 janvier 1806.

« Mon frère, le marquis de Gallo a quitté le service de Naples. Il se rend près de vous pour vous servir de tous ses moyens. Il sera le premier Napolitain qui vous prêtera serment. On suppose que le prince royal est resté à Naples : si cela est, faites-le arrêter et conduire en France sous bonne et sûre escorte : c'est là *mon ordre exprès ; je ne vous laisse aucune latitude sur cet objet.* D'après tout ce qui me revient, il paraît que la maison royale est embarquée ; qu'on vous livrera tous les forts ; qu'on ne fera aucune résistance. Dans ce cas, vous formerez sur-le-champ un corps de vingt-deux à vingt-trois mille hommes, que vous dirigerez sur Reggio pour passer sur-le-champ en Sicile.

Dans ce premier moment d'épouvante et de confusion, le passage sera plus facile à franchir que dans toute autre circonstance. Voici la proclamation

(1) C'est la proclamation qui se trouve au commencement du livre Ier.

que j'avais faite à Schœnbrunn; j'avais tardé à la rendre publique, parce que je ne voulais pas avancer que vous alliez à Naples sans être sûr que vous vous y rendissiez. Elle sera imprimée demain dans le *Moniteur*, et sera communiquée à toutes les cours. C'est assez vous dire que la race des rois de Naples a cessé de régner.

J'attends avec impatience un état de situation exact de votre armée, ainsi que des lieux où se trouvent tous nos 3e et 4e bataillons. Je vous enverrai des conscrits autant qu'il sera nécessaire pour porter vos corps au grand complet de guerre. Solde, habillement, entretien, vous devez suffire à tout. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il faut faire traduire ma proclamation en italien, et la faire afficher dans toutes les villes et carrefours du royaume. S'il est un certain nombre de grands ou d'individus qui vous gênent, envoyez-les en France, et supposez que je vous ai envoyé des ordres à cet effet. Point de demi-mesures, point de faiblesse. Je veux que mon sang règne à Naples aussi longtemps qu'il régnera en France. Le royaume de Naples m'est nécessaire. »

Jos. à Nap. Albano, 31 janvier 1806.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté la situation de l'armée, et quelques rapports sur la situation des choses dans le royaume de Naples. Votre Majesté verra que la marche des troupes vers la frontière a continué. Tous les préparatifs se font, et dès que nous serons en mesure, nous entrerons dans l'État de Naples, ce qui aura lieu dans le courant de la semaine prochaine.

J'ai demandé à Votre Majesté M. Arcambal pour intendant général; je ne connais pas M. Feraud, qui était commissaire-ordonnateur au 8e corps de la grande-armée, et qui est inspecteur à Turin; il pourrait remplir à cette armée la place d'inspecteur, qui est vacante.

J'ai besoin que Votre Majesté fasse mettre des fonds à ma disposition, surtout dans les premiers moments. Le payeur de l'armée n'a pas le sol. Je n'envoie pas plus souvent de courriers à Votre Majesté, n'ayant pas à lui apprendre des résultats qui méritent son attention.

Une fois pour toutes, je puis assurer Votre Majesté que tout ce qu'elle fera, je le trouverai bien; je vous l'ai dit à Boulogne avant de retourner à Paris, et depuis ce temps je n'ai pas varié un instant. Faites tout pour le mieux, et disposez de moi comme vous le jugerez le plus convenable pour vous et pour l'État.

Il y a à Ancône un général, des canonniers, des approvisionnements; j'y envoie les dépôts de plusieurs corps.

Le maintien de la discipline et une sévère administration seront assez difficiles dans une armée dont les officiers et les administrateurs faisaient partie de deux armées différentes; il n'y a pas beaucoup d'harmonie; je désire beaucoup avoir un chef d'administration qui établisse un mode uniforme et à qui tous obéissent volontiers.

J'ai laissé au maréchal Masséna presque toute l'armée, et cependant je me suis aperçu que c'était

un sacrifice qu'il croyait faire en commandant le centre, tandis que le général Reynier et un autre général de division commandaient les deux ailes. Si le général Saint-Cyr était resté à l'armée, son amour-propre aurait été moins blessé de se trouver sur la même ligne que lui, quoiqu'ils ne s'aiment pas. Aujourd'hui cependant tout cela est arrangé, et je ne puis que me louer de M. le maréchal Masséna. »

Nap. à Jos. Paris, 3 février 1806.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 24. Le général St.-Cyr s'est présenté hier à mon lever; je lui ai témoigné publiquement mon mécontentement, et je lui ai ordonné de partir sur-le-champ pour rejoindre son poste. Je vous envoie un mémoire sur Naples, qui est au moins une note géographique. Il est fait par M. de Vintimille, qui a demeuré à Naples, et qui désire beaucoup s'attacher à mon service. Je l'ai fait partir pour Naples, où il pourra vous servir.

L'état de situation que vous avez joint à votre lettre du 24 est trop sommaire. Du moment que vous serez à Naples vous ne manquerez point d'argent, si vous tenez la main à ce que l'on ne prenne pas tout. Dans les pays vénitiens, M... a tout pris. A la réception de cette lettre, vous serez en marche. J'attends avec impatience de savoir que vous avez conquis Naples. Vous avez cinq divisions d'infanterie; tenez-les toujours réunies. Croyez à mon amitié. N'écoutez pas ceux qui voudraient vous tenir loin du feu; vous avez besoin de faire vos preuves s'il y a des occasions, et posez-vous ostensiblement.

Quant au vrai danger, il est partout à la guerre. »

Nap. à Jos. Paris, 4 février 1806.

« Mon frère, j'espère qu'à l'heure qu'il est vous êtes en marche sur Naples. Je n'ai pas besoin de vous dire que vous ne devez faire aucun bulletin ni aucune communication quelconque au public de ce qui se passe à l'armée de Naples; adressez-m'en les détails, pour que je voie ce qui doit en être publié. Il est même convenable que tout ce qui est relation officielle soit adressé directement au ministre de la guerre. »

Jos. à Nap. Albano, 4 février 1806.

« Sire, je n'écris pas plus souvent à Votre Majesté, parce que les détails dont je suis occupé ne donnent encore aucun résultat qui mérite de lui être présenté. Les ambulances, les munitions de guerre, les charrois étaient absolument nuls à cette armée; cependant le 8, au plus tard le 9, nous entrerons dans le royaume de Naples. Le gros de l'armée passera le Garigliano à Cipriano, dont nous occupons le pont; le général Reynier nous rejoindra près de Capoue, et nous passerons le Volturno comme nous pourrons; l'équipage de pont nous ferait trop attendre.

Je n'ai rien voulu entendre aux propositions qui m'ont été faites par M. de San-Theodoro; il aurait consenti à donner Gaëte et même Capoue, en signant un armistice de trente-cinq jours; je me suis refusé, selon les ordres de Votre Majesté, à toute négociation.

Tous les corps arrivent sans souliers; la longueur de la route et les pluies continuelles qu'ils

ont essuyées ont absolument détérioré leur chaussure.

La caisse de l'armée ne peut pas suffire aux besoins des officiers et des corps pour leur gratification de la dernière campagne et la solde.

J'ai trouvé établie et j'ai conservé une répartition de 2,000 francs aux généraux de division, 1,000 fr. aux généraux de brigade et 500 fr. aux colonels, pour leur tenir lieu de la table, qu'ils exigeaient des personnes chez lesquelles ils étaient logés. Sans cette mesure, je n'aurais pu espérer d'empêcher ces abus dans le royaume de Naples. On m'assure qu'une pareille mesure a été adoptée à la grande-armée.

Je supplie Votre Majesté de venir à mon secours pour les premiers moments; après quoi j'espère être dans le cas de remplir ses vues sans que le Trésor de France ait rien à verser dans l'État de Naples : c'est ce dont je lui rendrai compte avec plus de précision, en son temps. »

A cette lettre de Joseph était jointe la copie des instructions envoyées aux généraux Reynier et Lecchi, commandant les ailes de l'armée expéditionnaire; voici ces deux pièces :

Instruction pour le général Reynier. Albano, 2 février 1806.

Le général de division Reynier partira, avec le corps sous ses ordres, de Terracine le . . . . . , pour se porter à Fondi, Itri et Mola. Si l'ennemi occupe en force Gaëte, de manière à l'obliger à faire un siége pour s'en rendre maître, il laissera devant

cette place un régiment fort de deux mille hommes, avec des instructions pour empêcher et arrêter tout ce qui pourrait en sortir. Ces deux mille hommes seront encore chargés de garder les bacs du Garigliano, et de contenir les paysans qui pourraient descendre des montagnes. On peut y laisser un escadron de cavalerie.

Le général de division Reynier continuera sa marche sur le Garigliano; son avant-garde s'emparera du bac de Torre della Scaffa; il pourra encore s'emparer du bac de Scaffa di Seijos, pour pouvoir passer cette rivière sur deux points. Le Garigliano franchi, il continuera sa marche sur Cascano : c'est de là qu'il tâchera d'avoir des nouvelles du centre de l'armée, qui marche sur Capoue par San-Germano. Il poussera son avant-garde jusqu'à Capitolo di Capua ou Spartimento, à la jonction de la route de Calvi : c'est la même route que doit tenir le centre de l'armée.

Le général Reynier fera son possible pour m'y donner de ses nouvelles ; il est prévenu que le centre de l'armée part de Cipriano, se porte sur San-Germano, Presinzano, et de là sur Calvi.

Je crois inutile de recommander au général Reynier de tenir ses troupes en masse, de se faire éclairer sur ses flancs et en avant de lui; enfin de se garder militairement, surtout dans ses bivacs.

Les troupes emporteront avec elles pour quatre jours de biscuit et pour deux jours de viande.

Il est expressément défendu à tout officier général ou autre de frapper des réquisitions en argent

ou effets; le général Reynier aura seul le droit de demander aux communes ce dont il pourrait avoir besoin pour la subsistance de ses troupes.

Le général Reynier recevra de nouveaux ordres et de nouvelles instructions à Capitolo di Capua.

Instruction pour le général Lecchi.

Le général de division Lecchi partira de Rieti, avec sa division, le . . . . . , pour se porter sur Civita-Ducale; de là il continuera sa marche sur Aquila, sur Carapella et Popoli.

Le général Lecchi, chargé de soumettre les Abruzzes, aura soin de marcher en masse, se faisant éclairer sur ses flancs et en avant de lui par les tirailleurs et, quand le terrain le permettra, par de la cavalerie. Par les rapports qui me sont parvenus, les troupes réglées du roi de Naples ont totalement évacué les Abruzzes; le général Lecchi n'aura par conséquent affaire qu'à quelques réunions de paysans armés qu'il lui sera aisé de disperser, et il se rendra facilement maître du pays. Il doit empêcher que ses soldats se débandent; défendre sous des peines rigoureuses le pillage, et se garder pendant ses haltes, et particulièrement la nuit, avec beaucoup de précaution.

Le général Lecchi, arrivé à Popoli, tâchera d'être informé, par de petits détachements, si l'ennemi occupe Chieti et Pescara, et poussera un détachement sur Sulmona pour avoir des nouvelles du centre de l'armée, qui part de Cipriano, marchant par San-Germano et se portant sur Capoue; il établira par là sa communication; j'aurai soin de pousser,

de mon côté, des forces par Venafro, Isernia, Castel di Sangro et Sulmona.

Le général Lecchi pourrait encore me donner de ses nouvelles par la vallée de Liri, dirigeant toujours ses ordonnances, ou les officiers qu'il pourrait m'envoyer, sur San-Germano; il aurait soin de faire accompagner ses officiers ou ordonnances par de fortes escortes.

Les troupes du général Lecchi emporteront avec elles pour quatre jours de biscuit et quatre jours de viande; il est expressément défendu à tout officier général et autre de frapper des réquisitions en argent ou effets; le général Lecchi pourra seulement demander aux communes ce qui pourrait lui être nécessaire pour la subsistance de ses troupes.

Nap. à Jos. Paris, 7 février 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 28 janvier. J'approuve fort la réponse que vous avez faite au prince royal de Naples. Ce sont de mauvaises plaisanteries qu'il faut enfin finir. Tous les mandats que vous tirerez sur Paris seront exactement payés. Je suis surpris du mauvais état de votre artillerie et de la pénurie de vos services. Voilà le résultat de la conduite des généraux qui ne pensent qu'à voler. Tenez-y bien la main. Je ne vous demande qu'une chose : soyez bien le maître. Il me tarde d'apprendre que vous êtes à Naples. J'approuve votre retard de quelques jours, il faut le temps à tout; et je suis fort de votre opinion, qu'il vaut mieux commencer quelques jours plus tard, et aller droit au but. Marchez hardiment. Tout ce que vous ferez

pour améliorer le service de votre armée jusqu'à votre entrée à Naples sera dans mon sens. Envoyez-moi l'état des emprunts que vous avez faits et des traites que vous avez tirées, en distinguant ce qui est emprunt particulier de ce qui est traite, afin que je fasse payer les uns par ma caisse et les autres par le Trésor public. Vous ne sauriez avoir trop d'officiers d'état-major. A votre entrée à Naples, faites une proclamation pour déclarer que vous ne souffrirez qu'aucune contribution particulière soit levée; que l'armée en général sera récompensée; et qu'il n'est point juste que quelques individus s'enrichissent des travaux de tous. Je ne vois pas que vous ayez encore choisi des aides de camp d'un mérite sûr; prenez un officier d'artillerie et un du génie.

Fox est aux relations extérieures; Granville à l'intérieur; Spencer à l'amirauté; Addington à l'échiquier; Hawkesbury à la trésorerie; Windham à la guerre; Sheridan receveur. Vous connaissez assez l'Angleterre pour pouvoir vous former une idée de ce que cela peut produire. Je suis fort content de mes affaires ici; il m'a fallu beaucoup de peine pour les arranger et pour faire rendre gorge à une douzaine de fripons, à la tête desquels est Ouvrard, qui ont dupé Barbé-Marbois à peu près comme le cardinal de Rohan l'a été dans l'affaire du collier, avec cette différence qu'ici il ne s'agissait pas moins que de 90 millions. J'étais bien résolu à les faire fusiller sans procès. Grâce à Dieu, je suis remboursé; cela n'a pas laissé que de me donner de l'humeur. Je

vous dis cela pour vous faire voir combien les hommes sont coquins. Vous avez besoin de savoir cela, vous qui êtes à la tête d'une grande armée et bientôt d'une grande administration. Les malheurs de la France sont toujours venus de ces misérables. J'ai ici M. d'Haugwitz (1); nous ne sommes pas encore arrangés ensemble: cette cour de Prusse est bien fausse et bien bête. Toute mon armée est encore en Allemagne. Si cela est possible, je serais fort aise d'apprendre votre entrée à Naples avant mars, tant parce que c'est l'époque où j'ouvre le corps législatif, que parce que c'est le temps où mes troupes passent l'Inn. Ce sera déjà une vieille affaire. Il n'y a pas de tergiversation, pas d'hésitation à avoir. Les Bourbons ont cessé de régner à Naples. Ce qui est dit dans ma proclamation est immuable.

Envoyez-moi des états de situation de tout ce qui compose vos corps.

Schimmelpenninck ne voit plus clair; il a perdu entièrement la vue. Ayez soin, dans tout ce que vous direz de Naples, de vous souvenir que la maison d'Espagne est la même maison que celle de Naples, et de ne rien dire qui puisse l'offenser.

Je prends le plus grand intérêt à votre prospérité et surtout à votre gloire; c'est dans votre position le premier besoin; sans elle, la vie ne peut avoir aucune douceur. J'avais primitivement envoyé Mathieu Dumas dans la Dalmatie; j'espère qu'il vous aura rejoint. Je ne crois pas, du reste, qu'il vous soit

(1) Ambassadeur de Prusse à Paris.

aussi utile que vous le pensez ; il n'a pas l'expérience de la guerre. Cependant j'apprendrai avec plaisir qu'il vous est arrivé. Le marquis de Gallo partira dans peu de jours pour se rendre près de vous, et, le premier, vous prêtera serment d'obéissance. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 27 janvier ; je la remercie de tout ce qu'elle contient de bon pour moi.

Jos. à Nap. Ferentino, 8 février 1806.

L'avant-garde du corps du centre passe aujourd'hui le Garigliano à Cipriano, et va prendre position à Pedimonte ; demain, tout le centre passera le Garigliano sur le même point. Le corps de droite partira de Terracine, et le corps de gauche de Rieti. Toute l'armée devra se réunir près de Capoue, où je me réserve de donner de nouveaux ordres, selon le parti que prendra l'ennemi.

S'il tente de couvrir Naples et de disputer le passage du Volturno, je chercherai à l'amuser quelque temps, et à le faire occuper en envoyant un corps de troupes du côté de Bénévent, qui tâcherait de l'empêcher de se jeter en Calabre. S'il ne défend pas Naples, j'entrerai dans cette ville avec le tiers de mon armée ; j'enverrai un corps considérable dans la Calabre, sous les ordres du maréchal Masséna, et un autre corps dans la Pouille, sous ceux du général Duhesme. Si le général Saint-Cyr n'arrive pas, je garderai le général Reynier entre Capoue et Naples avec le reste.

L'ennemi a tout détruit sur la frontière ; mais j'ai du biscuit et de la viande pour quatre jours, ce

qui me mènera sur le Volturno. L'équipage de pont n'est pas arrivé; je ne l'attendrai qu'autant que je pourrai avoir l'espoir de donner le temps à un corps de couper l'ennemi, en le détachant de devant Presinzano et en remontant la rive droite du Volturno. Il est plus que probable que l'ennemi se retirera en Calabre.

L'armée n'est pas payée de sa solde depuis quatre mois; je prie Votre Majesté de la faire mettre au courant; l'arriéré m'embarrasserait beaucoup, s'il fallait tirer du pays 2 millions qu'il faut pour cet objet. La cour a tout embarqué, jusqu'aux meubles, aux tapisseries. La reine a fait enlever même les blés et les comestibles; et c'est au point que, si notre entrée était retardée, elle serait obligée de faire revenir des denrées qu'elle a emportées en Sicile, pour n'être pas prise elle-même dans ses piéges.

Votre Majesté verra, par la pièce n° 1, la proposition qui m'était faite, si j'avais voulu entendre à une suspension d'armes de trente jours; par la pièce n° 2 (1), la proclamation que, dans cette hypothèse, devait publier le prince héréditaire. Je n'ai rien voulu écouter; et deux divisions du centre sont, à l'heure qu'il est, dans le royaume de Naples. J'avais d'abord eu l'intention de publier la proclamation manuscrite n° 3; mais, ayant mieux connu les dispositions de la reine, de se retirer en cédant le

(1) Nous ne donnerons pas cette proclamation, qui n'a pas vu le jour, et n'offre aucun intérêt.

trône à son fils, de ne rien ménager, et de déchaîner toutes les furies sur la ville de Naples, si nous prétendions chasser entièrement sa famille, j'ai cru ne devoir pas livrer à la rage d'une femme furibonde une population de près de cinq cent mille âmes; et je me suis contenté, jusqu'à ce que je sois maître de la ville de Naples, de publier la proclamation n° 4, qui ne lui ôte pas tout espoir (1). J'ai laissé entrevoir à M. de San-Theodoro que la cour pourrait peut-être obtenir quelque chose de Votre Majesté; mais que, si elle employait des moyens odieux et désespérés, elle ne devait plus s'attendre qu'à ce qu'elle méritait. Je serai le maître, arrivé à Naples, de publier cette première proclamation n° 3.

Votre Majesté trouvera, sous le n° 5, ma proclamation à l'armée (2). Le gouvernement romain nous a servi avec beaucoup de zèle : ce pays se trouve absolument épuisé.

Le cardinal Fesch tient un grand état; il a parfaitement accueilli tous les militaires qui ont passé à Rome; il mérite une indemnité pour les dépenses extraordinaires auxquelles il s'est livré dans cette occasion avec beaucoup de magnificence.

PIÈCE N° 1.

Ligne à occuper.

De Capoue, toute la rive droite du Volturno, re-

(1) C'est celle qui se trouve au premier livre.
(2) Voir au livre premier.

montant à Venafro, gagnant Isernia, toujours derrière la rive droite; remontant ensuite par le grand chemin à Sulmona et Popoli, prenant ensuite à gauche sur Busso, et de là toute la rive gauche de la Pescara.

Ligne neutre.

Le Sarno depuis son embouchure, et pour la continuation, la ligne vers Monteforte se prolongeant sur Bénévent, en arrière des montagnes; de là à Bojano, et directement au Sarno jusqu'à Campo di Giove, la ligne traversant le fleuve à cet endroit, et descendant jusqu'à Guaciado par la rive gauche.

Tout le terrain entre cette ligne et la ligne occupée ne serait à aucun parti.

Nap. à Jos. Paris, 9 février 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 31 janvier. Je vous le répète, concentrez toutes vos forces, de manière qu'elles ne soient pas assez éloignées pour ne pas pouvoir se réunir dans un jour. Le principal est de prendre Naples. Naples pris, tout tombera, et la province qui n'aurait pas été soumise par deux régiments le sera par une compagnie. Tenez donc le corps du général Lecchi à portée de votre centre. Mais, puisque les Anglais et les Russes sont embarqués, il n'y a plus aucun obstacle qui vous arrête. Marchez donc droit sur Naples. Le général Saint-Cyr doit, à l'heure qu'il est, être rendu à votre armée. A peine l'ai-je entrevu à mon lever, que je lui ai donné l'ordre de partir. Je n'ai voulu rien entendre de lui. Tenez tout le monde un peu

rude. L'état de situation que vous m'avez envoyé n'est pas clair. Je ne vois pas l'état de situation de la division du général Gardanne, ni sa force. Que M. César Berthier se donne la peine de faire des états en règle, avec l'artillerie, les chevaux, etc., etc., et ne m'envoie pas des résumés qui ne disent rien. *Les états de situation des armées sont pour moi les livres de littérature les plus agréables de ma bibliothèque, et ceux que je lis avec le plus de plaisir dans mes moments de délassement.*

Je vois déjà, dans ceux que vous m'envoyez, des traces du désordre que M..... met partout; j'y vois des compagnies qui ne sont pas de l'armée de Naples : cette inattention finira par mettre dans l'administration de l'armée un désordre destructif de l'ordre et de la discipline. Envoyez-moi des états bien exacts. Je vais m'occuper de vous envoyer de l'artillerie et du personnel; vous allez avoir beaucoup de places fortes à faire commander. »

Nap. à Jos. Paris, 9 février 1806.

« Mon frère, le capitaine de vaisseau Jacob doit être arrivé à Naples pour commander votre marine. Je fais mettre à sa disposition les frégates et tous les bâtiments légers dont je puis disposer. Le ministre de la marine, qui lui écrit, lui fait part des ordres que je lui ai donnés pour cet objet. J'ai ordonné qu'on vous envoyât un bon comptable pour vous servir de receveur général.

Vous pouvez nommer un Napolitain pour ministre des finances. Nommez pour ministre de la guerre M. Miot, s'il a votre confiance, comme je le sup-

pose. Je vous enverrai aussi deux ou trois auditeurs, jeunes gens sûrs et qui pourront vous être utiles. »

Nap. à Jos. Paris, 9 février 1806.

« Mon frère, s'il y a un ministre de Russie près la cour de Sardaigne, ou quelques ministres de Sardaigne à Rome, chassez-les de Rome. Arrivé à Naples, la première chose que vous devez faire, c'est de conserver les places à tout le monde; immédiatement après, opérer un désarmement général; enfin établir un bon ministre de la police; chasser de Naples tous les étrangers; faire saisir toutes les marchandises anglaises qui se trouveraient dans le royaume, ce qui vous procurera de grandes ressources. Faites arrêter les trois ou quatre Toscans qui ont toujours été les plus forcenés agents de M. Acton, et dirigez-les sur Fenestrelle, où vous enverrez tous les individus que vous ferez arrêter et qui vous embarrasseront.

Surtout ne perdez pas un moment, une heure pour tâcher d'enlever la Sicile. Beaucoup de choses seront faciles dans ce premier moment, qui seront plus difficiles après. J'ai ordonné qu'on fît passer beaucoup de bâtiments à Civita-Vecchia, pour de là être envoyés à Naples; mais je crains qu'ils ne tardent à arriver. Je pense que vous pourriez nommer, si vous le jugez convenable, Salicetti votre ministre de la police.

Prenez le titre de gouverneur général, et faites précéder la teneur de tous vos actes de cette formule : « *Par la grâce de Dieu et les constitutions de*

l'empire, Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, Joseph, grand électeur, gouverneur général des royaumes de Naples et de Sicile, en vertu des pouvoirs qui nous ont été délégués par notre auguste frère et souverain, avons ordonné et ordonnons ce qui suit. »

Quand vous aurez pris Naples et que tout aura pris une physionomie, je vous ferai connaître mes dispositions pour vous faire reconnaître roi de Naples. »

Jos. à Nap. San-Germano, 11 février 1806.

« Sire, je reçois aujourd'hui seulement les lettres de Votre Majesté du 30 et du 31. Le courrier a été retardé par les mauvais chemins ; toute l'armée est partie à la fois; je n'ai pas encore de nouvelles du corps de la droite et de la gauche; j'en aurai sûrement demain : il est probable qu'ils n'auront pas plus trouvé d'obstacles que le centre de la part des Napolitains. Les routes, les transports et les subsistances nous en offrent davantage. L'avant-garde du centre est ce soir à Presinzano; la division Verdier couche à Mignano; les divisions Duhesme et Dombrowski arrivent à San-Vittore, à cheval, sur la grande route.

J'ai vu toutes ces divisions aujourd'hui; elles n'ont qu'un regret, celui de n'avoir pas occasion de faire montre de leur courage; je suis content de leur discipline et de leur bonne volonté; elles ont devancé tous les convois de biscuit, et elles ont trouvé à vivre. Demain, l'avant-garde sera à Capitolo di Capua; je ferai sommer la place de Capoue, je me

réunirai au corps d'armée du général Reynier, et j'enverrai par Venafro savoir des nouvelles du corps de gauche.

Il paraît que Naples ne sera pas défendu, que la reine est partie, et que le prince royal se dirige vers la Calabre par Salerne, avec toutes ses troupes. Je pourrai en écrire davantage demain à Votre Majesté. J'envoie sa proclamation à Rome, pour être imprimée en français et en italien; je pourrai l'avoir dans trois jours. Il n'y a aucune imprimerie avant Naples.

Je verrai avec plaisir MM. Salicetti, Gallo et Miot; aucun d'eux n'est encore arrivé ici, pas plus que Maurice Mathieu (1) et Mathieu Dumas.

J'écris au cardinal Fesch en lui envoyant la lettre de Votre Majesté. L'armée a souffert par les maladies; on travaille à l'état général et détaillé de sa situation.

Je ne pense pas que j'aie dans ce moment trente-cinq mille combattants; il me serait difficile d'envoyer vingt-trois mille hommes à Reggio, si j'en garde douze mille à Naples, Capoue, Gaëte, si, suivant les ordres de Votre Majesté, j'en envoie huit à dix mille sur Tarente. Je chercherai à remplir vos intentions le mieux possible. Je n'ai pas encore de données certaines sur la Sicile. Si je le puis, je serai bien aise de faire moi-même cette expédition. »

Nap. à Jos. « Mon frère, je donne ordre au cardinal Fesch de

(1) Général de division, père de M. de la Redorte, gendre du maréchal Suchet.

requérir l'éloignement des Russes, des Anglais, des Suédois et des Sardes, de Rome et des États du pape. Prêtez-lui main-forte, si cela est nécessaire; car mon intention est de les chasser de l'Italie. Il est fort ridicule que, dans ces derniers temps, le saint-siége ait voulu garder Jackson à Rome. Paris, 14 février 1806.

J'espère que vous êtes à Naples à l'heure qu'il est. Cela tarde trop longtemps; il est temps enfin que cela finisse. Quant à votre plan de campagne, votre marche sur Naples n'a point d'inconvénient dans l'état actuel des choses, où les Anglais et les Russes sont partis. Ce serait différent, si leur armée était égale à la vôtre. Votre armée est trop disséminée; elle doit toujours marcher de manière à pouvoir *se réunir en un seul jour sur un champ de bataille*. Avec quinze mille hommes, je voudrais battre vos trente-six mille, et être supérieur le jour d'une bataille; mais la disposition de votre armée n'a point d'inconvénient dans l'état où sont les choses. Il me tarde d'apprendre que vous êtes à Naples. »

« Sire, le 12, j'ai été instruit par le général Reynier qu'il avait vainement tenté une sommation à la ville de Gaëte; qu'il avait fait quelques prisonniers et pris une redoute de six pièces de canon à Saint-André. Il n'a trouvé aucune résistance à Itri. Le général de brigade Grigny a eu la tête emportée par un boulet parti d'une chaloupe canonnière qui était dans le golfe de Gaëte; les os de la tête du malheureux général ont frappé l'adjudant général Sénécal, qui a été renversé de son cheval. Celui-ci en sera Jos. à Nap. Capoue, 14 février 1806.

quitte pour une forte contusion. Le général Grigny était fort estimé de ses camarades : il laisse une femme et des enfants. Je prie Votre Majesté de permettre qu'outre la pension à laquelle elle a droit, elle reçoive de votre lieutenant à cette armée une pension équivalente, comme témoignage de l'estime et des regrets que l'armée a témoignés en apprenant la mort du général Grigny: c'est la seule perte qu'elle ait faite. La place de Gaëte a éte observée par un corps de troupes.

Le corps d'armée du centre a poussé ses avant-postes jusqu'à Capoue. Cette ville a été sommée de se rendre ; elle a répondu le 12 par du canon.

Le 13 au matin, au moment de monter à cheval à Teano, j'ai été arrêté par des députés de la ville de Naples qui ont signé la reddition de Gaëte, celle de Capoue, celle de Pescara, et enfin celle de Naples.

J'ai rencontré, à Capitolo di Capua, le général Reynier qui débouchait avec son avant-garde par la route de Terracine, tandis que le centre arrivait par celle de San-Germano; il est entré avec moi dans Capoue, hier, à trois heures de l'après-midi.

M. le maréchal Masséna, les généraux Partouneaux, Espagne, Verdier, Dulauloy et Valongue, commandant l'artillerie et le génie, sont entrés avec moi dans cette place, ainsi que les généraux Frégeville et Gardanne.

Un maréchal de camp et le prince della Catolica, Sicilien, brigadier des armées du roi, ont été faits prisonniers avec deux mille cinq cents hommes.

On a trouvé dans la place cinquante bouches à feu, cent cinquante milliers de poudre, et des vivres pour trois mois pour trois mille hommes.

J'aurais pu retenir prisonniers les généraux, officiers et soldats; mais j'ai cru, après les avoir vus, devoir leur donner leur liberté, en acceptant l'engagement qu'ils ont souscrit de ne plus servir contre la France. Beaucoup d'entre eux m'ont demandé du service; j'ai accepté leurs offres, et j'ai nommé M. Pignatelli, lieutenant-colonel dans le régiment de dragons-Napoléon, colonel du 1er régiment d'infanterie légère napolitaine.

J'ai autorisé le général de l'artillerie à former quatre compagnies de canonniers napolitains; le général Valongue a trouvé à former une compagnie de sapeurs.

Je prie Votre Majesté de trouver bon que je retire des troupes italiennes les officiers napolitains dont j'ai besoin; je n'en abuserai point, mais ils ne peuvent pas être remplacés dans cette circonstance dans le royaume de Naples, et ils le seront facilement dans celui d'Italie. J'ai ici près de six mille Italiens; je ne pense pas que je retire de ces corps plus de vingt officiers napolitains.

J'ai employé la journée d'aujourd'hui à organiser les diverses branches d'administration, ou, pour parler plus exactement, à les reconnaître, à les confirmer, et à rassurer les personnes qui sont revêtues de l'autorité publique.

La division Partouneaux est entrée dans Naples et a occupé les forts; les divisions Verdier et Espagne

sont à une lieue hors la ville. Le corps d'armée du général Reynier est à la droite du chemin qui conduit de Capoue à Naples, à une égale distance de cette ville; demain matin je m'y transporterai. J'y ai envoyé ce soir le général Berthier, chef d'état-major, les généraux commandant l'artillerie et le génie, et le commissaire ordonnateur en chef. M. de Jaucourt est aussi parti pour s'y rendre; il trouvera le palais dans le plus mauvais état : la reine a tout emporté; elle a fait ôter jusqu'aux fenêtres et aux carreaux.

J'ai trouvé ici des Turcs faits prisonniers par les Napolitains. Je les ferai garder jusqu'à ce que je connaisse les ordres de Votre Majesté. J'ai donné l'ordre pour que l'on remette aux fers tous les galériens que la reine a fait enrégimenter, et qui sont dans la place de Gaëte, dont ils forment une partie de la garnison.

Je reviens de Caserte, dont les bâtiments m'ont paru au-dessus des moyens d'un roi de Naples. Je ne suis pas étonné que le peuple soit si malheureux; je ne crois pas qu'il existe en Europe un escalier aussi somptueux. Si tout ce qui m'a été dit jusqu'ici est exact, il paraîtrait que le peuple paye cinquante pour cent de son revenu.

J'ai laissé toutes les administrations telles qu'elles étaient. Les villes, les villages étaient d'abord déserts; mais ils se remplissent bientôt, dès que les habitants ont connaissance de notre conduite et de nos principes.

Les Anglais se sont fait détester dans toutes les

provinces de ce pays où ils ont été; les habitants détestent moins les Russes. »

« Sire, je suis entré hier à deux heures après midi dans cette ville, avec le corps d'armée du général Reynier. Nous avons été très-bien reçus par toutes les classes. Ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai pu faire publier la proclamation de Votre Majesté; elle a décidé les gens timides, qui sont en grand nombre, et qui tremblent au nom de la reine, au milieu même des troupes françaises. Jos. à Nap. Naples, 16 février 1806.

Les différentes autorités sont venues au palais royal, où je me suis logé; je les ai engagées à continuer leurs fonctions; il a fallu le leur ordonner, tant était grande la terreur qu'ils ont du retour de la reine.

Je n'ai rien trouvé dans le palais. La cour a fait embarquer jusqu'à du bois de chauffage; elle n'a rien laissé dans le port, excepté la carcasse d'une frégate qui pourra être réparée. Une partie de ses effets était embarquée sur une frégate et une corvette qui ont été rejetées par le vent dans le golfe; d'autres bâtiments, au nombre de quinze, ont été jetés par la tempête à Baia. Les batteries de la côte étaient détruites, les canons encloués; mais on est parvenu à les rétablir, et leur feu a forcé ces deux bâtiments à baisser pavillon et à se rendre; elles sont chargées d'artillerie et de meubles. On a trouvé sur la corvette 12,000 piastres. Les bâtiments qui sont à Baia sont aussi chargés d'artillerie et de meubles; sur l'un d'eux étaient vingt-cinq chasseurs du

roi et plusieurs seigneurs. On assure que le bâtiment sur lequel était embarquée la reine a beaucoup souffert.

La reine a emporté aux particuliers 10 millions de livres qu'elle a fait enlever de la Banque; aussi ce papier, qui était au pair, perd-il 20 pour cent. Me voici dans le même embarras que celui dans lequel nous étions à Paris il y a quatre mois: je n'ai rien trouvé dans les caisses; il est dû à l'armée plus de 2 millions de solde. Le payeur d'Italie vient de laisser protester cinq cent mille livres de traites qu'il avait autorisé celui de l'armée de Naples à tirer sur lui. L'armée est absolument nu-pieds; le temps a été pluvieux : j'ai ordonné la confection de trente mille paires de souliers. Dans cet état de choses, je prie de nouveau Votre Majesté de venir à notre secours, sans quoi je ne sais pas comment nous ferons dans les quatre premiers mois; après quoi j'espère que nous pourrons aller sans avoir plus besoin du secours de la France.

Les ministres de la guerre, des finances, de la justice, de la maison et domaines, de la police, sont partis avec la cour. Je vais m'occuper de les remplacer par des personnes qui remplissent des fonctions sans avoir le titre de ministre. Je crois que pour les premiers mois toute l'organisation pourra se soutenir de cette manière; si Votre Majesté veut que les choses aillent différemment, elle me l'écrira.

J'ai été ce matin dimanche à la messe, qui a été célébrée par le cardinal Ruffo, archevêque de cette ville; j'ai fait un beau présent à saint Janvier. La

foule était considérable; elle n'a pu contenir sa joie, qui a éclaté malgré la vénération qu'elle a pour le saint, lorsque je lui ai attaché un collier de diamants. Nous avons trouvé plus de cent pièces de canon, deux cents milliers de poudre. »

« Mon frère, dans les états que vous m'avez remis, vous ne parlez pas des 10e, 20e, 102e de ligne; des 14e et 23e légers; des 7e, 23e, 24e, 29e et 30e de dragons, non plus que des dragons de Napoléon et de la Reine, italiens. Ces corps doivent, à l'heure qu'il est, vous avoir rejoint, et avoir porté votre armée à quarante mille hommes. Faites-m'en faire un état de situation en règle, bataillon par bataillon, compagnie par compagnie, escadron par escadron. » Nap. à Jos. Paris, 17 février 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 8 février. Vous devez avoir reçu la proclamation que j'avais faite à mon armée à Schœnbrunn, et que j'avais gardée en réserve. Il n'y a plus de ménagements à garder. A l'heure qu'il est, vous êtes maître de Naples, et sur le point de surprendre le passage de Sicile; c'est le grand but où il faut tâcher d'arriver. La Prusse a déjà reconnu tous les arrangements de Naples. *Il faut intituler vos actes* Joseph Napoléon; *il est inutile de mettre* Bonaparte (1). » Nap. à Jos. Paris, 18 février 1806.

« Sire, le corps d'armée du général Lecchi était arrivé à Popoli; il avait marché sur Pescara Jos. à Nap. Naples, 18 février 1806.

(1) C'est à partir de ce moment que la famille Bonaparte changea ce nom en celui de Napoléon.

et Sulmona; j'en attends des nouvelles. Il a éprouvé peu de résistance; il a trouvé sur un chef de masses, qu'il a fait prisonnier, des lettres de la reine, et un contrôle des chefs des masses de tout le royaume (1).

Le prince de Hesse, gouverneur de Gaëte, a refusé d'obtempérer à l'ordre de la régence. L'aide de camp du général Reynier, qui portait l'ordre de rendre la place, a été tué à côté du jeune Tascher, que j'avais envoyé au général Reynier avec la capitulation. J'ai écrit au prince la lettre A; il m'a répondu par la pièce B (2). J'ai donné l'ordre que l'on se prépare à en faire le siége.

J'ai beaucoup de peine à rétablir l'ordre dans l'administration de l'armée; on est habitué à n'avoir aucun égard pour le soldat, dont je vais m'occuper efficacement, dès que je serai débarrassé des premiers soins de l'administration civile. On m'annonce Arcambal et Miot; je les attends avec impatience. Je prie Votre Majesté de m'envoyer le commissaire ordonnateur le Noble, le général Saligny, deux ou trois bons officiers d'état-major. J'ai peu de généraux à pouvoir employer dans une ville comme Naples. Le général Sébastiani parle l'italien; il pourrait m'être utile. Votre Majesté pourrait aussi m'envoyer deux officiers de marine, Lostanges, et le capitaine Lhermite, qui est à Gênes, et qui se-

(1) Les chefs de masses étaient les chefs des bandes armées soulevées par la reine Caroline, et qui se livraient aux plus grands excès.

(2) Ces deux pièces nous manquent.

rait bientôt arrivé. Un bon officier supérieur de la gendarmerie, comme serait le colonel Gentili, pourrait m'organiser ici une légion. Je suis absolument seul. De toutes les personnes que Votre Majesté m'a annoncées, il n'y a que Salicetti qui soit arrivé, et depuis hier il m'est déjà utile.

Ce pays-ci était dans les dernières angoisses; nous aurons de la peine à y vivre durant les premiers mois : il est absolument épuisé et dépouillé par le dernier départ de la cour. Nous avons déjà beaucoup gagné, et je crois pouvoir assurer Votre Majesté que si elle fait payer à l'armée ce qui lui est dû, à peu près 3 millions, je pourrai rétablir l'ordre, exiger que personne ne demande ce qui ne lui est pas dû par les habitants; mais pour cela il faut que le soldat ait ce que lui doit le gouvernement, et, je le répète à Votre Majesté, il y a quatre mois que la solde n'est pas payée, et tout, absolument tout, est à faire à cette armée, qui est partie de Rome, et a fait la campagne jusqu'à Naples avec les moyens que lui a donnés le pape. Si nous employons ces mêmes moyens de réquisitions ici, nous perdrons beaucoup dans l'opinion. Cette ville paraît beaucoup plus peuplée que Paris, et il est vrai de dire qu'il y a dans cette ville, le jour, plus de cinq cent mille âmes. On ne peut donc se soutenir ici que par l'opinion. Mon premier soin est de rétablir la valeur du papier de Banque.

J'ai été content des membres qui composent les autorités; et plus je les vois, plus je m'aperçois que ceux même qui passent pour être le plus attachés

à la reine ne l'aiment pas et redoutent son retour; la discipline de l'armée est le point essentiel. Je viens d'emprunter, pour satisfaire à ses premiers besoins, un million de livres, et 500,000 fr. pour satisfaire à mes engagements personnels.

Avec une bonne administration, ce pays peut devenir très-prospère; mais il y a beaucoup à faire.

J'ai ordonné que les tribunaux rendissent la justice en votre nom : j'ai fait ôter les armes du roi de Naples des lieux publics.

Tous les membres du corps diplomatique qui sont ici sont venus me voir.

Puis-je publier que le pavillon napolitain sera respecté par les Turcs?

J'ai fait incorporer dans un régiment suisse à votre service tous les Suisses qui étaient au service de Naples, et qui ont désiré servir dans l'armée française.

J'ai donné le commandement du 1er régiment d'infanterie légère italien à M. Pignatelli.

J'ai donné le commandement du 1er régiment de chasseurs à M. Caracciali, colonel d'un régiment italien.

J'ai très-bien traité tous les chefs d'ordre que j'ai reçus ce matin. J'ai traversé aujourd'hui à pied une place où il y avait bien vingt mille lazzaroni, qui m'ont parfaitement accueilli.

Quelle conduite tenir avec les jésuites? Ne serait-il pas possible d'envoyer en France quelques milliers de galériens, qui exigent beaucoup de gardes, et qui inquiètent beaucoup dans une ville où il y a toujours sur les places publiques soixante mille

fainéants prêts à être excités par la moindre étincelle? Ces galériens pourraient être envoyés dans les dépôts coloniaux.

Ayant peu d'expérience, je ne dois point cacher à l'amitié que vous me montrez que j'aurais eu besoin d'un chef d'état-major comme le maréchal Berthier, ou comme les généraux Reynier, Dumas, Saligny, etc. L'ordonnateur est un honnête homme; mais il est trop vieux, trop lent et trop indécis : il sera bon pour les revues.

Votre Majesté pourrait faire donner l'ordre par le ministre de la marine, aux enseignes de vaisseau Bavastro et Sibille, de rentrer en France; il faudrait auparavant envoyer ici deux ou trois officiers de marine. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les actes que j'ai publiés jusqu'ici. J'ai remplacé aujourd'hui les ministres qui ont quitté leur poste. Le pays est absolument épuisé; les derniers dix millions que la reine a enlevés à la Banque au moment de son départ l'ont achevé; la cour a laissé ici une multitude de gens à qui il faut du pain ; enfin il faudrait que Votre Majesté fît d'abord : Jos. à Nap. Naples, 22 février 1806.

1° Payer toute l'armée jusqu'au moment de son entrée dans Naples. Nous n'avons encore pu faire verser dans la caisse du payeur que 18,000 fr. ;

2° Me procurer une somme de 12 millions, par forme d'emprunt remboursable dans un temps déterminé.

Enfin, malgré même cela, je ne crois pas que cet

État puisse entretenir cinquante mille hommes. Votre Majesté est trop éclairée et trop juste pour vouloir l'impossible. J'ai nommé aux finances un homme d'une réputation et d'une fortune au-dessus de tout soupçon; c'est le prince de Bisignano.

M. Miot, arrivé hier, est à la guerre; Salicetti à la police. Je crois qu'il servira avec beaucoup de zèle et de succès. Cianciulli, qui est à la justice, est un magistrat respecté par tous les partis; les autres choix sont de la même nature. J'ai préféré les grands propriétaires, parce qu'ils sont les ennemis de l'ancienne cour et les amis de l'ordre. Acton, voulant singer Richelieu, avait abaissé ceux-ci, dont le roi n'avait rien à craindre, pour élever la magistrature; il les menaçait continuellement des lazzaroni, qui sont prévenus contre les Français. Il y a journellement des coups de stylet; mais avec le temps, et lorsque je pourrai diminuer un peu le pain et l'huile, lorsque je pourrai faire naviguer sans crainte des Barbaresques, ces gens-là viendront à nous. Je m'occupe à faire arrêter les espions de la reine, les chefs de bande répandus parmi le peuple. C'est par la populace que la reine régnait sur les gens ayant de la fortune et de la probité.

Je reçois la lettre de Votre Majesté du 9. J'ai ordonné le désarmement. Nous n'avons pas trouvé ici de marchandises anglaises; on a tout emporté en Sicile, jusqu'au plomb des conduits du palais royal. Je suis obligé de faire toutes les dépenses d'un premier établissement; je suis toujours ramené à cet article: c'est pour que Votre Majesté ne nous aban-

donne pas. J'ai besoin qu'elle m'envoie plusieurs millions; je suis dans un pays où il faut que le prince pense à nourrir un tiers de la population d'une ville de cinq cent mille âmes. Les militaires sont aussi exigeants, et il est juste de pourvoir largement à ce qui leur est dû, lorsque j'exige qu'ils ne prennent rien sur les habitants. Les impôts du pays ne vont pas à plus de 48 millions, et la Calabre et la Sicile nous restent à conquérir.

Les Toscans dont parle Votre Majesté sont partis avec M. Acton. Quelques efforts que je fasse dans un pays dont le gouvernement s'est plu à détruire toutes les ressources, je ne puis pas faire mettre en mouvement les corps des généraux Reynier et Duhesme avant le 27; il a fallu faire faire des souliers, du biscuit, un équipage de montagne, une entreprise de transport, une pour les subsistances, enfin tout organiser avec point d'argent, et peu d'hommes du pays sur lesquels on pût compter, dans une ville où la multitude est tellement pressée, que la force militaire paraît toujours peu imposante, à moins qu'elle n'agisse militairement sur des masses. Nous avons peu de bâtiments de transport; il est à désirer que ceux de Civita-Vecchia arrivent.

Je n'ai pas pris le titre de gouverneur général, parce que j'aurais été contre les intentions de Votre Majesté, qui a cru me donner par là plus de considération dans le pays; mais le contraire de cela serait arrivé : celui de lieutenant de Votre Majesté est bien plus en honneur, et tous les gens du pays ont observé que c'était celui qu'avait le fils du roi

d'Espagne lorsqu'il arriva dans ce royaume. Le général Saint-Cyr n'est pas encore arrivé. Je prêche sans cesse pour l'état de situation; j'en envoie aujourd'hui un nouveau à Votre Majesté.

Je n'ai pas encore de nouvelles de Pescara; Gaëte résiste : si nous en faisons le siége, nous serons obligés à beaucoup de dépenses. On va essayer d'y jeter quelques bombes; j'espère qu'elles pourront décider le prince de Hesse à rendre la place. »

Nap. à Jos. Paris, 25 février 1806.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 14. Je vous fais mon compliment sur la reddition de Naples et des autres places. J'ai donné ordre que tous les officiers napolitains qui sont à Paris et dans mon royaume d'Italie vous fussent envoyés : vous pouvez les prendre tous. »

Jos. à Nap. Naples, 26 février 1806.

« Sire, le général Lecchi est entré à Pescara, où il laissera une garnison de cinq cents hommes; il marchera en Pouille, où il se réunira au général Duhesme.

Le général Reynier part le 28 pour attaquer les Napolitains, qui sont au nombre de vingt-deux mille hommes de troupes de ligne du côté de Cassano.

Le général Saint-Cyr vient d'arriver; je vais lui donner le commandement des troupes des généraux Lecchi et Duhesme; il séjournera à Naples quelque temps, sa santé n'étant pas bonne.

Je suis très-content du maréchal Masséna sous tous les rapports; il a senti le besoin où j'étais que la plus sévère discipline fût observée, et il l'a obtenue du corps qu'il commande. Nous avons dû

faire exécuter deux soldats, dont l'un avait tué son capitaine, et l'autre un Napolitain.

Gaëte tient toujours; les officiers d'artillerie et du génie demandent beaucoup de moyens pour en faire le siége en règle; ils l'appellent un petit Gibraltar. En attendant que je reçoive les ordres de Votre Majesté, on s'occupe à mettre en batterie quelques pièces pour faire respecter la route; on jettera quelques bombes, et on essayera d'épouvanter la garnison.

Votre Majesté m'a autorisé, par sa lettre du 7, à lui adresser, pour être payé par sa caisse particulière, l'état des dettes que j'avais faites pour mon compte particulier; elles se montent à 500,000 fr., que je charge mon intendant de payer à Paris à l'ordre de M. Torlonia, de Rome. Je prie Votre Majesté de donner ses ordres à M. Estève; M. Jams ne pourrait pas faire honneur à ma signature.

M. Arcambal est arrivé. Sous peu de jours j'espère pouvoir mettre sous les yeux de Votre Majesté notre situation administrative d'une manière précise.

Votre Majesté ne peut pas se faire une idée de l'épuisement de ce pays. Les Anglais n'ont pas fait de grands dépôts de marchandises à Naples depuis la présence des armées françaises de Pouille; mais, depuis deux mois, ils ont tout enlevé. La reine a fait enlever tout ce qu'elle a pu; dans beaucoup de communes, les impôts ont été levés à l'avance. Nous lui avons repris près de trente bâtiments; mais comme c'étaient les derniers partis, ils n'étaient chargés que d'artillerie, d'effets de casernement et

de gros meubles du château. J'ai chargé M. Lebrun de surveiller les inventaires de tous les effets. »

M. de Meneval à Joseph. Paris, 28 février 1806.

« Monseigneur, j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse les derniers *Moniteur*. Je n'ai pu voir la princesse depuis quelque temps, mais j'ai fréquemment de ses nouvelles; j'en ai eu ce matin. Elle se porte très-bien, et est toujours ici avec ses enfants. L'Empereur et l'Impératrice se portent également bien : l'Empereur travaille prodigieusement. Il tient jusqu'à trois et quatre conseils par jour, depuis huit heures du matin qu'il se lève, jusqu'à deux et trois heures du matin qu'il se couche. Paris est fort tranquille, et l'on ne s'y occupe que des préparatifs de la grande fête du mois de mai.

L'Empereur est plein de joie des succès de Votre Altesse Impériale, et de la manière si distinguée avec laquelle elle dirige toutes les affaires. »

Nap. à Jos. Paris, 27 février 1806.

« Mon frère, je donne ordre qu'on fasse partir de Milan 500,000 francs en or pour Naples. Je suis fâché qu'on ait protesté votre mandat, surtout s'il était en votre nom, ou s'il y avait une lettre de vous. Le payeur n'eût pas fait une chose bien difficile en le payant en lettres de change sur Paris. J'attendrai votre premier courrier pour vous écrire de prendre le titre de roi de Naples; vous pouvez toujours nommer ministres les personnes que vous appellerez à la tête du gouvernement. Je vous ai déjà écrit que vous pouviez prendre tous les officiers napolitains qui pourraient vous convenir. Vous ne pouvez plus manquer d'argent à l'heure

qu'il est. Faites désarmer Naples, et imposez une contribution de guerre de 10 millions sur la ville; on la payera sans difficulté. Vous avez des ressources certaines en confisquant les marchandises anglaises. Cette perte tombera sur la partie de la nation qui mérite le moins de considération. Je vous ai envoyé des officiers de marine. Je vous fais mon compliment sur votre réconciliation avec saint Janvier. Mais au milieu de tout cela j'imagine que vous avez bien fait occuper les forts, et que vous avez eu soin de les faire armer et munir; que vous avez désarmé la ville, et gouverné un peu avec rigueur. Il y a à Naples beaucoup de choses cachées appartenant à la cour : vous devez ordonner que tout soit rétabli.

Désarmez la canaille, renvoyez de Naples tous les étrangers, Russes, Anglais, et même les nationaux qui ne seraient pas de Naples. Mettez votre armée dans une grande aisance, mais empêchez de voler.»

Jos. à Nap. Naples, 28 février 1806.

« Sire, par l'état n° 1, Votre Majesté verra quels sont les revenus de ce pays, la Sicile non comprise; elle remarquera qu'il y a une contribution extraordinaire de guerre imposée par le roi, sous la dénomination de double dîme, et une augmentation sur l'impôt du sel. Ces revenus se montent à 12,355,087 ducats, qui, à raison de 4 liv. 10 s. le ducat, font une somme de 55,597,891 fr. 50 c.

Sur cette somme, il y en a d'absorbé pour toutes les dépenses de l'État, la guerre exceptée, 5,993,591 ducats, qui font en francs 26,971,159 fr. 50 c.

Il reste disponible pour les dépenses de la guerre 6,361,496 ducats, qui en francs font 28,626,732 fr.

La dépense de la guerre devra se diviser, pour l'année, en dépenses nécessitées par l'armée napolitaine, et en dépenses nécessitées par la présence de l'armée française.

Votre Majesté verra, par l'état n° 2, quels sont les besoins de l'armée napolitaine. Ils se montent à 16,000,000 de francs ; il resterait pour l'armée française 22,626,732 fr. Avec de l'économie, j'espère qu'il sera possible de porter cette somme à 24,000,000 fr.

J'ai déjà affecté une somme de 2 millions par mois au payement de l'armée française ; je pense que c'est là tout ce que le pays peut fournir. Il est extrêmement épuisé ; et, quelques efforts que l'on fît, je ne pense pas que l'on puisse en tirer davantage, si l'on veut qu'il soit en état de continuer à payer les mêmes impôts.

Par l'état n° 3, Votre Majesté verra que les besoins de l'armée française, constituée telle qu'elle est aujourd'hui, se portent par mois à la somme de 3,590,000 fr. L'État de Naples ne pouvant fournir que 2 millions par mois, il reste un déficit de 1,590,000 fr. (1).

Il est indispensable que Votre Majesté m'indique les moyens de le combler. Le moyen des nouveaux impôts est inadmissible ; celui de la diminution des troupes ne me paraît pas non plus devoir être

(1) Cette lettre donnant les résumés, nous avons pensé inutile de publier les états dont parle Joseph.

adopté jusqu'à ce que l'expédition de la Sicile soit terminée : il paraîtrait donc indispensable que Votre Majesté fît payer le montant de ce déficit par son Trésor de France.

Par l'état n° 4, Votre Majesté verra quelles sont les sommes nécessaires pour acquitter la solde arriérée et les autres dépenses des troupes qui composent aujourd'hui l'armée de Naples jusqu'au 4 février, jour à dater duquel Votre Majesté a ordonné au ministre du Trésor de France de ne plus envoyer de fonds à l'armée de Naples. Cet arriéré est dû surtout aux troupes qui composaient le 8e corps de la grande-armée, qui n'ont pas reçu leur solde, et aux troupes de l'ancienne armée de Naples, dont la plupart n'ont pas reçu leur gratification d'entrée en campagne.

Conformément aux dispositions de la lettre de Votre Majesté du 28 janvier, j'ai fait emprunter les sommes nécessaires pour solder cet arriéré, montant à 2,457,325 fr.

Votre Majesté, en donnant, le 4 février, l'ordre de ne plus envoyer de fonds à l'armée de Naples, a sans doute cru que cette armée n'avait pas d'arriéré, puisque le 28 elle m'avait autorisé à faire adresser à Paris des traites pour l'emprunt que j'avais fait pour solder les différents services de l'armée jusqu'à son entrée dans Naples?

Si le payement de ces traites, qui sont à longues échéances, éprouvait des difficultés à Paris, Votre Majesté sent le préjudice qui en résulterait pour moi dans ce pays, où j'ai besoin de crédit pour pré-

parer l'expédition de la Sicile. Les armements maritimes nécessitent des dépenses auxquelles je ne puis subvenir avec les ressources ordinaires du Trésor.

Votre Majesté verra, par la pièce n° 5 (1), que les Anglais sont débarqués à Messine deux jours après notre entrée dans Naples.

Dès que j'aurai pu assurer les services de l'armée, et que l'administration de Naples commencera à aller, je partirai pour la Calabre.

Je crois devoir observer à Votre Majesté que, dans le choix des personnes qu'elle envoie pour être employées dans l'ordre civil, elle doit exiger qu'elles sachent l'italien; cette condition est indispensable dans un pays où on n'entend pas le français comme dans le reste de l'Italie.

En général, la grande plaie de ce pays-ci est la trop grande multiplicité d'employés ; je serai obligé d'en réformer beaucoup. En général, ils sont peu payés, et tous ne demandent pas mieux que de continuer à servir; et, dans le changement actuel, ce n'est pas l'ancienne cour qu'ils regretteront, mais la perte de leurs emplois. Il y a ici beaucoup plus d'employés que de places. Je n'ai pu écrire par moi-même, étant retenu au lit par une ébullition excitée par le changement de climat.

J'ai le plus grand besoin que Votre Majesté ne retranche rien à ce que je lui demande; je me suis réduit au plus indispensable; elle est trop raisonnable pour vouloir l'impossible. Je ne puis donner aux

(1) C'est une note sans importance, donnant quelques renseignements puisés dans des lettres particulières.

affaires que mon temps tout entier; mais il faut que Votre Majesté ait pleine et entière confiance dans ce que je lui écris, et qu'elle m'accorde les moyens de sortir de l'état dans lequel je suis encore par le dénûment dans lequel on a laissé l'armée. »

Nap. à Jos. Paris, 2 mars 1806.

« Mon frère, Tascher m'apporte votre lettre du 18 février. Si les galériens vous gênent, vous pourrez très-bien me les envoyer en France. Les jésuites, commencez par les renvoyer tous chez eux. Il doit y en avoir très-peu de Napolitains. Je ne reconnais point cet ordre. Miot doit, à l'heure qu'il est, être arrivé. Je vous ai envoyé cinq ou six auditeurs, jeunes gens d'une grande probité, qui ont suivi le conseil d'État depuis un an, et qui ont du talent. Le capitaine de vaisseau Jacob, officier distingué que je vous ai envoyé, doit aussi vous être arrivé. Chassez Sibille, qui est un voleur. Je charge le général Radet, qui est à Milan, de se rendre près de vous pour organiser et commander votre gendarmerie. Berthier, Saligny ne valent pas mieux que le chef d'état-major que vous avez. Selon mon opinion, vous vous formez des idées un peu fausses; il faut voir les hommes de près pour savoir ce qu'ils valent. J'espère que vous occupez tous les forts, et que vous les avez fait approvisionner. Soyez inflexible pour les voleurs. Arcambal doit être arrivé. Je viens de donner ordre à Dubreton de se rendre à Naples. Toutes les fois que vous aurez un chef d'état-major qui vous plaira mieux, vous êtes le maître de le prendre. J'ai donné ordre que l'on fasse

partir le colonel Gentili pour Naples. J'espère que vous serez content de Radet. Quant au pavillon, que voulez-vous que je vous dise? Vous savez quels gens sont les Turcs. Je leur ai fait reconnaître le royaume d'Italie; vous pouvez assurer les Napolitains que leur pavillon sera respecté un peu plus tôt, un peu plus tard. Essayez de leur donner mon pavillon. Les officiers de marine que vous avez savent comment cela se fait. Je fais écrire à Alger et à Tunis. Je vous envoie Forfait pour préfet maritime : employez-le de la manière que vous jugerez la plus convenable. J'approuve fort tous les choix que vous avez faits. J'ai ordonné que tous les Napolitains qui sont dans le royaume d'Italie vous fussent envoyés. M..... a tout pris; il faudrait lui faire conseiller de rendre les trois millions qu'il a pris. Vous pourriez employer à cela Salicetti. Dites-lui qu'il le voie, qu'il le prévienne que S..... a déclaré officiellement qu'il avait reçu en don trois millions; qu'il faut qu'il les rende, sans quoi, dans le compte que je publierai au mois de mai de la levée des contributions de l'armée, il y sera porté tout au long comme ayant reçu cette somme, avec les pièces justificatives; je nommerai une commission de sept officiers pour le faire condamner à la rendre. Cela est extrêmement sérieux. Vous êtes trop circonspect; Naples peut fort bien vous donner quatre ou cinq millions. Je fais demain l'ouverture du corps législatif. Annoncez mon arrivée prochaine à Naples. Naples est si loin, que je n'ose vous promettre d'aller jusque-là; mais il n'y a pas de mal à

l'annoncer, tant pour l'armée que pour les peuples du pays. Le général Dumas avait d'abord l'ordre de se rendre en Dalmatie : l'ordre que je lui ai envoyé d'aller à Naples ne l'a pas rencontré; je viens de le lui faire réitérer. Sébastiani n'est pas guéri de sa blessure. Les embarras dans lesquels vous vous trouvez arrivent toujours. Je vous recommande de ne pas marcher sans gardes : pour cela, composez votre garde de quatre régiments de chasseurs et de hussards; formez-vous aussi deux bataillons de grenadiers, tirés des grenadiers de l'armée, et une compagnie d'artillerie légère. Mettez bien ceci dans vos calculs, que, quinze jours plus tôt ou plus tard, vous aurez une insurrection. C'est un événement qui arrive constamment en pays conquis. Je ne sais si vous ne pourriez pas vous aider d'Alquier ou de David, qui sont à Rome : faites-leur dire de vous joindre. Il y a plusieurs consuls de Sicile dans les États de Naples; vous pouvez vous en servir. Vous n'avez pas besoin du ministre de la marine pour renvoyer Bavastro et Sibille. Faites-leur notifier, par le capitaine Jacob, que je leur donne l'ordre de se rendre en France. Quelque chose que vous fassiez, vous ne vous soutiendrez jamais dans une ville comme Naples par l'opinion. Pourvoyez à ce qu'il y ait des mortiers dans les forts, et des réserves pour punir promptement l'insurrection qui éclaterait. Arrivez promptement à un désarmement. Le général Saint-Cyr doit être arrivé; c'est un homme qui ne laisse pas que d'avoir de l'expérience, et qui vous sera utile. Je vous ai envoyé les généraux

Donzelot et Lamarque; ce sont deux officiers distingués. Donzelot pourrait être un assez bon chef d'état-major. Je ne sais pas jusqu'à quel point il serait meilleur que César Berthier; mais vous devez être plus certain de l'attachement de Berthier. J'imagine que vous avez du canon dans vos palais, et que vous avez pris toutes les mesures pour votre sûreté. Vous ne pourrez trop veiller snr tout votre monde. Les Français sont d'une confiance et d'une légèreté sans exemple. Gallo doit vous avoir joint; il proteste d'un dévouement sans bornes. Cette lettre vous sera portée par un officier de gendarmerie que vous pourrez garder; c'est un homme adroit, et qui pourra vous servir dans la police. Tous les embarras que vous éprouvez dans ce moment, on les éprouve toujours dans des circonstances pareilles aux vôtres. Désarmez, désarmez! Mettez de l'ordre dans cette immense ville. Tenez vos parcs dans des positions où la canaille ne puisse pas prendre vos canons. Calculez que vous aurez une émeute ou une petite insurrection. Je désirerais beaucoup pouvoir vous aider de mon expérience dans de pareilles matières; j'ai su cependant, par le peu que Tascher m'a dit, que vous vous en tiriez bien. »

Nap. à Jos. Paris, 6 mars 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 22 février. Faites fusiller impitoyablement les lazzaroni qui donnent des coups de stylet. Ce n'est que par une salutaire terreur que vous en imposerez à la populace italienne. Le moindre avantage que puisse procurer la conquête de Naples, c'est d'entretenir votre armée

de quarante mille hommes. Frappez une contribution de trente millions sur tout le royaume. Votre marche est trop incertaine. Il faut que vos soldats, vos généraux soient dans l'abondance. Trente millions ne sont rien pour le royaume de Naples. Vous avez sans doute fait réunir les prêtres de la ville, et vous les avez rendus responsables du moindre désordre. Les lazzaroni doivent avoir des chefs; il faut qu'ils répondent de tout. Quelque chose que vous fassiez, sachez que vous aurez une insurrection. Désarmez-les. Vous ne me parlez point des forts! S'il est nécessaire, faites établir trois ou quatre batteries, comme j'avais fait au Caire, qui puissent jeter des bombes dans les différents quartiers de Naples. Vous ne vous servirez jamais de ces instruments meurtriers, mais leur existence en imposera à la ville. Le royaume de Naples n'est point épuisé; vous avez de l'or partout, puisque partout vous avez des fiefs, des impositions aliénées. Gardez-vous de confirmer ces abus de l'ancien régime; il faut que dans quinze ou vingt jours, par un décret de vous ou de moi, tout soit rapporté, et que toute aliénation de domaines et même d'imposition, quand même elle aurait eu lieu de temps immémorial, soit annulée, et qu'un système d'impositions égal et sévère soit établi. Naples doit vous rendre une centaine de millions, sans compter la Sicile; il ne les rend pas, parce qu'on a suivi l'ancien système des rois d'Espagne, lorsqu'ils administraient le pays par des vice-rois. Je vous ai envoyé des officiers de marine; je vous ai envoyé autant de bâtiments que j'ai pu;

ils n'arriveront pas aussi vite qu'il le faudrait peut-être, mais ils arriveront. J'ai ordonné qu'on vous envoyât de Toulon douze cent mille rations de biscuits. Vous n'avez point d'argent, mais vous avez une bonne armée, et un bon pays qui doit vous en fournir. Faites faire les préparatifs du siége de Gaëte. Vous me parlez de l'insuffisance de vos moyens militaires : avec deux régiments de cavalerie, deux bataillons d'infanterie légère et une compagnie d'artillerie, il y a de quoi mettre en désarroi toute la canaille de Naples. Mais la première de toutes les choses est de ne point manquer d'argent; vous ne pouvez en avoir que de Naples. Une contribution de guerre de trente millions arrangera tout, et vous mettra à votre aise. Parlez-moi un peu des forts. J'imagine qu'ils dominent la ville, et que vous y avez nommé des commandants *ad hoc*. Il faudra bientôt vous occuper d'organiser une gendarmerie. Les sentiments qui vous naissent à votre entrée à Naples naissent toujours à la première entrée en pays conquis. Naples est plus riche que Vienne, et n'est pas aussi épuisé. Milan même, lorsque j'y suis entré, n'avait pas un sou. Encore une fois, n'attendez pas d'argent de moi. Les cinq cent mille francs en or que je vous ai envoyés sont la dernière somme que j'enverrai à Naples. C'est moins encore par le cas que je fais de trois à quatre millions que j'en agis ainsi, que pour le principe. Levez trente millions, soldez votre armée, traitez bien vos chefs de corps et vos généraux, et organisez votre matériel. »

« Sire, Votre Majesté aura vu, par ma dernière lettre, que les Anglais ont débarqué à Messine lorsque nous entrions à Naples. Il y a d'ici à Reggio vingt marches; l'impossibilité de surprendre la Sicile se trouve démontrée. Les Napolitains n'ont pas voulu se défendre sur le Volturno pour pouvoir se retirer en Sicile, après avoir hasardé leurs plus mauvaises troupes contre nous, en disputant le terrain en Calabre; c'est ce qu'ils font aujourd'hui. Le général Reynier est aujourd'hui à Lagonegro, où ils font mine de vouloir l'attendre; j'aurai bientôt de ses nouvelles. Quelque bonne volonté que j'aie d'aller en Calabre, je ne le puis pas encore, les services n'étant pas encore assurés. Votre Majesté doit concevoir quel est l'état d'un pays où il n'y a aucun commerce, dont les ports sont bloqués, dont les principaux propriétaires, en fuite avec la cour, ont emporté avec eux tout leur numéraire. Il est des branches de revenu public dont la reine a extorqué d'avance une année entière; ajoutez à cela une population immense, nue, dont la plus grande partie vivait des aumônes de la cour. Votre Majesté, d'après ce tableau, concevra que je ne dois pas quitter cette capitale, où se concentrent tous les intérêts, toutes les intrigues, tous les besoins, sans avoir pris toutes les mesures pour assurer l'ordre actuel des choses. On a surpris hier des agents du roi, arrivés de Palerme avec de l'argent pour distribuer au peuple. Ces agents vont être envoyés à Fenestrelle avec une vingtaine de chefs de masses. J'envoie à Turin, aux ordres de Votre Majesté, quelques abbés

Jos. à Nap. Naples, 7 mars 1806.

perturbateurs, et quelques Anglais pris dans les îles d'Ischia et de Procida.

J'ai ici à peu près quatre mille galériens et quatre mille malfaiteurs que la cour a voulu d'abord lâcher contre nous; mais, ayant conservé l'espoir d'un accommodement jusqu'à la fin, elle n'a pas osé se porter à cette extrémité. Si Votre Majesté m'autorise à envoyer à Alexandrie par Venise ces huit mille hommes, je les ferai embarquer à Manfredonia. De Venise, ils remonteront le Pô jusqu'à Plaisance. Ainsi dépaysés, ils ne seront pas dangereux; ici ils font trembler le public, et gênent beaucoup mon administration; ils pourraient être employés à Toulon et répartis dans les autres ports, ou envoyés aux îles.

La Sicile n'ayant pu être surprise de prime abord, Votre Majesté sent qu'il est impossible d'en faire aujourd'hui la conquête sans de grands préparatifs, et sans être maître de la mer pendant quelques jours. Il ne faut pas moins de vingt-cinq mille hommes pour conquérir et conserver cette île. J'ai appris par mon séjour à Boulogne ce qu'il faut pour que vingt-cinq mille hommes aient les chevaux, l'artillerie nécessaires à une armée qui doit débuter par un siége. Les préparatifs d'embarquement pourraient se faire à Naples, Reggio, Brindisi; et, dès que l'on serait maître du détroit, on se dirigerait sur plusieurs points ou sur un seul, selon les circonstances. Cette opération devant aujourd'hui être mûrie, j'aurai le temps de recevoir les ordres et la direction de Votre Majesté; elle sent que j'ai pour cela besoin de secours de mer, d'argent, et des conseils de Votre Ma-

jesté. J'ai assez de troupes; j'emploierai tout le temps qui va s'écouler d'ici à l'embarquement, à rétablir l'ordre, de manière que, lors de l'expédition, il suffira que je laisse sur le continent quinze à vingt mille hommes. Je vais faire approcher du royaume tous les dépôts, excepté ceux des corps italiens que Votre Majesté m'a autorisé à renvoyer en Italie, mais que je garde encore pour le moment.

Les quatre auditeurs que Votre Majesté m'a envoyés sont arrivés; j'en emploie trois dans les finances, et un à la guerre.

J'ai été obligé d'instituer un conseil militaire pour juger les assassins qui infestent les routes, et une colonne mobile qui parcourt les lieux les plus suspects.

On continue les travaux au siége de Gaëte; le général Salva, qui y commandait l'artillerie, y est mort de maladie.

Je reçois à l'instant la lettre de Votre Majesté du 25. Je fais rapprocher du royaume de Naples les dépôts des différents corps qui composent l'armée, excepté ceux des Italiens, que je renverrai, en me conformant aux intentions de Votre Majesté, dès qu'ils ne seront plus utiles et qu'ils seront remplacés par des corps napolitains.

J'ai beaucoup de peine à maintenir l'ordre; quelques personnes voudraient faire vite leur fortune aux dépens du pays, de l'armée et des entrepreneurs. Je regrette beaucoup Dumas (1), Saligny et

(1) Mathieu Dumas, le général.

Mathieu (1); leur attachement pour moi me répondait de leur honnêteté autant que leur caractère personnel.

Je répète avec plaisir à Votre Majesté que M. le maréchal Masséna se conduit avec le plus grand désintéressement.

J'ai besoin que Votre Majesté vienne à mon secours; nous avons trop de cavalerie; le pays ne peut la nourrir.

Je vais faire passer les dépôts par Ancône; l'autre route est trop épuisée. »

Nap. à Jos. Paris, 8 mars 1806.

« Mon frère, je vois que vous promettez par une de vos proclamations de n'imposer aucune contribution de guerre; que vous défendez que les soldats exigent la table de leurs hôtes. A mon avis, vous prenez des mesures trop étroites. Ce n'est pas en cajolant les peuples qu'on les gagne, et ce n'est pas avec ces mesures que vous vous donnerez les moyens d'accorder de justes récompenses à votre armée. Mettez 30 millions de contributions sur le royaume de Naples; payez bien votre armée; remontez bien votre cavalerie et vos attelages; faites faire des souliers et des habits : tout cela ne peut se faire qu'avec de l'argent. Quant à moi, il serait par trop ridicule que la conquête de Naples ne valût pas du bien-être et de l'aisance à mon armée. Il est impossible que vous vous teniez dans ces limites-là. Appuyez-vous, si vous voulez, d'un ordre de moi.

(1) Maurice Mathieu.

Je vous l'ai déjà écrit, je vous le repète, ne vous engagez pas à maintenir les fiefs ni les différentes aliénations qui ont été faites aux impositions : car il est nécessaire d'établir à Naples un système d'imposition foncière et d'imposition d'enregistrement comme en France; et enfin, s'il faut donner des fiefs, il faut les donner à des Français qui soutiennent la couronne. Je n'entends pas dire que vous ayez fait fusiller aucun lazzaroni : cependant je sais qu'ils donnent des coups de stylet. Si vous ne vous faites pas craindre dès le commencement, il vous arrivera des malheurs. L'établissement d'une imposition ne fera pas l'effet que vous imaginez; tout le monde s'y attend et la trouvera naturelle. C'est ainsi qu'à Vienne, où il n'y avait pas un sou et où l'on espérait que je ne mettrais pas de contribution, quelques jours après mon arrivée j'en ai mis une de cent millions. On a trouvé cela fort raisonnable. Vos proclamations au peuple de Naples ne sentent pas assez le maître. Vous ne gagnerez rien en caressant trop. Les peuples d'Italie, et en général les peuples, s'ils n'aperçoivent point de maîtres, sont disposés à la rébellion et la mutinerie. Pénétrez-vous bien que si les circonstances n'ont pas voulu que vous ayez de grandes manœuvres militaires à faire, il vous reste la gloire de savoir nourrir votre armée, et tirez du pays où vous êtes des ressources de toutes espèces; cela fait une grande partie de l'art de la guerre. Une quarantaine de Napolitains, gens de lettres ou ayant des talents, ont reçu l'ordre de se rendre à Naples. La plupart sont de bons su-

jets qui vous seront utiles. Pendant bien du temps, vous ne pourrez vous passer à Naples du secours d'une armée française. Je dirigerai beaucoup de recrues sur les corps qui sont à Naples.

Le nouveau cabinet anglais paraît avoir des principes plus raisonnables que l'ancien, si j'en dois juger par une lettre de M. Fox qui donne avis à la police d'un projet formé pour m'assassiner. Il nomme l'individu, et donne des détails sur la manière dont on devait s'y prendre; et il fait connaître que c'est par ordre exprès du roi.

La Prusse, par le traité que je viens de faire avec elle, vous a déjà reconnu. La facilité de votre administration et la prospérité de vos enfants dépendent des mesures administratives que vous prendrez d'ici à trois mois. Il faut rechercher les abus pour détruire et anéantir la dette. Je ferai tout cela par des décrets avant que vous soyez roi de Naples. Vous vous trouverez avoir vos contributions en caisse, et vous pourrez avoir une marine et une armée de terre. Je dis une marine; car vous sentez bien que vos communications avec la Sicile, la protection de vos côtes, soit contre les Barbaresques, soit contre les Anglais, exigent que vous ayez au moins trois vaisseaux de ligne et six frégates. Mes affaires ne sont point entièrement préparées, mais il serait possible que je fisse Louis roi de Hollande. Il est plus certain que je vais donner les duchés de Clèves et de Berg au prince Murat (tout cela est fait).

Je ne laisserai à Naples et en Sicile que le nombre de troupes que vous voudrez y maintenir, et que

vous croirez nécessaire à votre sûreté. Dans mon opinion, vous ne pouvez pas garder pendant plusieurs années moins de trente mille Français dans l'un et l'autre de ces pays. Mais on peut les composer en portant les corps au grand complet, ce qui est moins coûteux. Si vingt mille hommes vous suffisent, j'en serai fort aise.

Les Anglais se sont emparés du cap de Bonne-Espérance.

Je vous recommande en outre de ne pas prendre d'engagements qui empoisonnent l'avenir de votre règne.

Envoyez-moi tous les matériaux sur les mesures odieuses dérivant du droit de conquête qu'il serait nécessaire de prendre, en faisant cependant le moins de tort possible au pays.

Il faut établir dans le royaume de Naples un certain nombre de familles françaises, qui seront investies des fiefs, soit provenant de l'aliénation qui serait faite de quelques domaines de la couronne, soit de la dépossession de ceux qui ont des fiefs, soit des biens des moines, en diminuant le nombre des couvents. Dans mon sentiment, votre couronne n'aurait aucune solidité, si vous n'aviez autour de vous une centaine de généraux, de colonels et autres, et des officiers attachés à votre maison, possesseurs de gros fiefs dans les royaumes de Naples et de Sicile. Je pense que Bernadotte, Masséna devraient être fixés à Naples avec le titre de princes, et avec de gros revenus qui assurassent la fortune de leur famille. Ce moyen, je le prends pour le Piémont, pour l'Ita-

lie, pour Parme; il faut qu'entre ces pays et Naples il ressorte la fortune de trois ou quatre cents officiers français, tous jouissant de domaines qui seraient dévolus à leurs descendants par droit de primogéniture. Dans peu d'années, cela se mariera dans les principales maisons, et le trône se trouvera consolidé de manière à pouvoir se passer de la présence d'une armée française, point auquel il faut arriver. Nos discussions entre Naples et la France ne seront jamais pour y maintenir des troupes; car la France sera toujours portée à ne pas laisser des troupes à Naples, afin de les avoir toujours réunies contre les ennemis qui pourraient lui survenir encore.

Je compte donner la Dalmatie à un prince, ainsi que Neufchâtel, que j'ai acquis de la Prusse. Il y a ici une centaine d'individus, anciens gardes du corps, bons sujets, et qui pourront vous servir, en les mêlant avec la noblesse napolitaine, pour former quelques compagnies de vos gardes du corps.

J'imagine que vous êtes en marche sur la Sicile.

Ne perdez pas un moment pour diviser votre territoire en divisions militaires, ou en gouvernements et en intendances, ou en préfectures; je pense que vous pouvez faire du royaume de Naples au moins douze préfectures ou départements, sans y comprendre la Sicile. Il me semble que quatre tribunaux d'appel seraient plus que suffisants. »

Jos. à Nap. Naples, 8 mars 1806.

« Sire, le général Duhesme est arrivé le 4 à Matera; il a ordre de continuer sa marche sur Cassano, où il soutiendra la gauche du général Reynier; celui-

ci est parti le 6 de San-Lorenzo di Padula, a rencontré les Napolitains derrière le pont Della-Nova, qu'ils venaient de brûler; ils étaient retranchés derrière une batterie de trois pièces de canon et d'un obusier, au nombre de 2,000 hommes de troupes de ligne, cavalerie et infanterie; deux compagnies de voltigeurs, soutenues par un demi-bataillon du 1er d'infanterie légère, les ont mis en fuite, leur ont enlevé leur artillerie, leurs bagages, et les ont poursuivis jusque près de Lauria; ils leur ont fait prisonniers le colonel, une vingtaine d'officiers, cinq cents soldats, pris deux drapeaux, quatre pièces de canon, vingt caissons; tous les équipages sont tombés en notre pouvoir.

M. de Kaunitz, ministre d'Autriche près la cour de Naples, a demandé un passeport pour se retirer à Rome; j'ai su qu'il en avait reçu l'ordre de sa cour.

On m'assure que les Russes qui sont à Corfou attendaient à tous moments de nouvelles troupes.

Le brick français *l'Endymion*, de 18 canons, est arrivé aujourd'hui; il a touché à Civita-Vecchia, où il n'avait eu aucune nouvelle de la flottille qui est dirigée sur Naples.

Gaëte continue à se défendre; le prince de Hesse, qui défend la place, est une espèce de fou assez singulier : il a consigné les clefs de sa cave à l'évêque, avec défense de lui donner plus d'une bouteille de vin par jour; il crie à tue-tête du haut des remparts, avec un porte-voix : « Gaëte n'est pas Ulm, Hesse n'est pas Mack! »

Je prie Votre Majesté de donner des ordres pour

que les Barbaresques respectent les bâtiments napolitains. Elle pourrait me faire envoyer des passeports pour les garantir des Barbaresques. »

Nap. à Jos. Paris, 12 mars 1806.

« Mon frère, je vous ai envoyé 500,000 fr. en or de mon royaume d'Italie; j'ai ordonné qu'on payât vos 500,000 fr. de traites avec 2,700,000 fr.: c'est tout ce que je puis faire pour l'armée de Naples. Mes armées sont très-nombreuses; elles rentrent, et exigent des dépenses immenses; ma marine exige aussi de très-fortes dépenses. Il m'est impossible de suffire à de nouveaux frais. Jusqu'à cette heure, vous administrez trop mollement le royaume de Naples: ce n'est pas la manière de conduire ces peuples. Je ne vous ai envoyé dans l'ordre civil que quelques auditeurs, jeunes gens qui apprendront bien vite l'italien, et qui sont probes.

Il est de toute impossibilité que je vous envoie 1,500,000 fr. par mois pour le service de l'armée de Naples. Mettez une imposition de guerre de 30 millions sur le royaume de Naples; il est extraordinaire qu'il ne rende que le tiers de ce que rend le royaume d'Italie. Vous montrez trop de douceur; il est nécessaire de ne pas commencer votre administration mollement. Toutefois, arrangez-vous pour vous suffire. Prenez les biens de tous ceux qui ont suivi la cour.

Vous trouverez ci-joint copie d'un décret pour faire rentrer dans la caisse du payeur les sommes qui ont été détournées (1). M... et S... ont détourné

(1) Voir au livre Ier.

6,400,000 fr.; il faut qu'ils rendent jusqu'au dernier sou.

Vos lettres de change seront payées. Envoyez-moi le bordereau, parce que je suis assuré d'un fonds de 2,700,000 fr., qui a été retrouvé. Faites donner à M..... le conseil de rendre les 6 millions qu'il a pris. S'il les rend vite, c'est le seul moyen de le sauver; car, s'il ne les rend pas, je nommerai une commission militaire qui siégera à Padoue pour faire des enquêtes, car enfin c'est un trop grand brigandage. Souffrir que le soldat meure de faim, soit sans solde, et prétendre qu'on a reçu en don des provinces des sommes qui lui étaient destinées, c'est par trop impudent; il n'y a plus moyen de faire la guerre. Faites surveiller S.... Le détail de leurs dilapidations est inouï; c'est par les Autrichiens que je l'apprends, et ils en ont rougi eux-mêmes; ils ont laissé passer des farines pour Venise. Le mal va trop loin; le remède, je l'y porterai. Je donne ordre d'arrêter Ardent, c'est un agent de S... qui doit être à Paris ou à Milan. S'il était à Naples, faites-le arrêter, et envoyez-le sous bonne et sûre escorte à Paris. Vous aurez vu que Flachat a été condamné à un an de fers, et que ses transactions ont été annulées. »

Nap. à Jos. Paris, 12 mars 1806.

« Mon frère, j'ai reçu l'état de situation de votre armée du 1er mars. J'espère qu'à l'heure qu'il est, vos troupes occupent tous les postes du royaume de Naples. Vous avez de l'artillerie à Capoue et à Naples; vous ne devez être arrêté par aucune diffi-

culté pour assiéger Gaëte. Ne faites pas tirer inutilement quelques coups de canon; mettez trente ou quarante pièces de canon en batterie, et approvisionnez votre parc de manière à pouvoir faire un feu soutenu. En huit ou dix jours de tranchée, vous vous emparerez de la ville, si tant est qu'elle se défende jusque-là. Il faut tâcher, si cela est possible, de leur intercepter, par des batteries placées de droite et de gauche, la communication avec la haute mer. De toutes les mesures que vous pourrez prendre, c'est celle qui leur causera le plus de frayeur et qui influera le plus sur leur moral.

Je ferai acquitter le mandat de 500,000 fr. que vous m'annoncez. Aussitôt que j'ai reçu votre lettre, j'ai fait écrire à M. Jams.

Vous avez quarante mille hommes; c'est plus qu'il ne vous en faut pour conquérir la Sicile et Naples.

Fesch vous aura instruit de mes difficultés avec la cour de Rome. Je ne veux point qu'elle entretienne aucun ministre des puissances avec lesquelles je suis en guerre. Je ne la laisserai jouir de son indépendance et de sa souveraineté qu'à ces conditions. C'est dans ce sens que vous devez vous en expliquer.

Mettez de l'énergie dans votre organisation. »

Jos. à Nap. Naples, 12 mars 1806.

« Sire, j'ai chargé les auditeurs du conseil d'État qui sont attachés aux finances de faire toutes les recherches possibles pour trouver la trace des marchandises ou propriétés anglaises; mais je suis convaincu qu'ils ne trouveront pas grand'chose, parce que les Anglais n'ont pas eu d'entrepôt ici depuis

que l'armée de Saint-Cyr est dans le royaume de Naples. Pour quelques milliers de louis, je ne crois pas qu'il convienne de les confisquer, parce que les capitalistes et négociants napolitains ont fait des avances à l'armée russe et anglaise, et que leurs fonds se trouvent à Londres, où ils pourraient être confisqués; les Anglais gagneraient cent, pour un que nous pourrions prendre ici.

La confiance s'est tellement rétablie ici, par les mesures que j'ai prises et par mon éloignement de toutes celles qu'on aurait pu craindre d'une armée victorieuse, que les billets de Banque, qui perdaient 26 pour cent, sont aujourd'hui au pair. Votre Majesté sent mieux que je ne pourrais l'exprimer, qu'elle trouvera toujours à recueillir le fruit de cette sagesse, si elle veut absolument augmenter les impôts, ce que je ne crois ni juste, ni convenable pour le moment chez un peuple nombreux, si éloigné du centre de l'Empire, et qui doit voir justifier par les faits, la préférence qu'il semble nous accorder sur la maison qui régnait sur lui.

J'ai désarmé la ville, approvisionné les forts, envoyé trois colonnes mobiles dans les Abruzzes, la Pouille, la Calabre, une colonne mobile dirigée exclusivement contre Fra Diavolo (1) qui a réuni quelques centaines d'hommes, nommé trois tribunaux militaires, envoyé à Fenestrelle vingt-deux chefs de masses.

Le siége de Gaëte se continue; le général Valongue va y commander le génie. Le général Cam-

(1) Célèbre chef de bandits.

predon est arrivé, et le remplace dans le commandement en chef du génie de l'armée.

Voici la copie d'une lettre de la reine, qui a été trouvée dans le portefeuille d'un chef de masses (1).

Nous commençons à avoir beaucoup de malades; les chaleurs se font déjà sentir.

J'attends tous les secours en vaisseaux, frégates et officiers de marine, matelots, que Votre Majesté pourra nous envoyer pour l'expédition de la Sicile; en attendant, je fais préparer tout ce dont je puis disposer ici : j'ai ordonné l'armement de la côte d'ici à Reggio, pour protéger le cabotage des bâtiments d'approvisionnement que j'envoie en Calabre, où l'armée ne trouvera pas à vivre. J'ai fait fabriquer beaucoup de biscuit.

Les 500,000 francs que Votre Majesté nous envoie arriveront bien à propos. Je suis obligé de tout créer ici; la cour a tout détruit. Casernements, hôpitaux (qui n'ont jamais existé), affûts de canons, chaloupes canonnières, nouveaux régiments napolitains, palais royal, tout est à créer ou à réparer pour pouvoir s'en servir. Les subsistances de la ville sont assurées pour un mois; il n'y a pas ici de magasins, et si la confiance cesse d'appeler les cultivateurs et les spéculateurs dans la ville, elle est exposée à toutes les horreurs de la famine. C'est une immense capitale; la nature de sa population exige beaucoup de ménagements de la part de l'administration. Ce pays-ci ne ressemble à aucun autre

(1) Cette pièce nous manque.

de l'Europe; et c'est parce que l'on n'a pas senti ces vérités il y a huit ans, qu'il s'est passé ici des scènes d'horreur dont on ne peut pas se faire d'idée : on a vu ici non pas un scélérat comme en 89, à Paris, manger le cœur et les entrailles des hommes, mais une classe considérable s'en repaître dans la grande rue de Toledo. Il est ordinaire ici de voir mourir de faim, dans les rues, des hommes couchés, nus comme la main, des femmes, des enfants. Tout ceci peut s'améliorer, mais il faut beaucoup de prévoyance et beaucoup de sagesse. La cour donnait beaucoup; il faudra bien que je donne aussi beaucoup, jusqu'à ce que le mal, attaqué dans sa racine, ne nécessite plus des remèdes qui ne sont que de faibles palliatifs : j'ai déjà donné bien des milliers de ducats, mais on ne s'en douterait pas, à l'aspect hideux de la misère que l'on voit dans les rues, et qui existe aussi dans beaucoup de ménages.

Cependant les impôts commencent à se payer; déjà la caisse de l'armée a reçu deux millions, de février; on pourra payer pour mars deux autres millions; avec les deux millions de traites sur la Trésorerie, nous irons jusqu'en avril et mai.

Le pays est bien; l'on fait des vœux pour nous, et non pour la cour.

L'expédition de la Calabre se poursuit. Je ne puis pas encore quitter Naples, quel que soit mon désir d'aller à l'armée; je donne tout mon temps aux affaires, et je m'aperçois qu'il n'est pas perdu.

Ce pays-ci ne pourra nourrir qu'une armée de vingt-quatre mille Français dans le royaume, c'est-

à-dire donner deux millions par mois; il ne peut pas faire au delà, ni laisser sortir un sou; le pays n'a pas de manufacture, et a besoin de tout son numéraire.

La Sicile, pour être conquise, demande les secours de Votre Majesté. Les Anglais se fortifient à Messine; une frégate et deux corvettes y sont. »

Jos. à Nap. Naples, 13 mars 1806.

« Sire, voici le compte que me rend le général Reynier, commandant le 3e corps d'armée, de ses opérations depuis le 7 :

« Le 7 mars, l'avant-garde marcha à Lauria, où « elle prit trois officiers et environ cinquante soldats « napolitains restés en arrière; elle trouva à Bosco « seize caissons, et à Lauria trois pièces de canon.

« Le 8, le corps d'armée marcha sur Castelluccio, « d'où l'ennemi était parti en désordre quelques « heures avant notre arrivée; on y trouva encore « quatre officiers et plusieurs soldats, ainsi que des « magasins d'effets de régiment.

« Le 9, l'armée partit à la pointe du jour, et fit « halte à la Rotonda; on y trouva beaucoup de sol- « dats restés en arrière et quelques officiers. Elle s'a- « vança ensuite dans les défilés de la vallée Saint- « Martin, en observant les montagnes qui bordent « ces défilés. L'ennemi devait, d'après les rapports, « attendre l'armée dans un camp qu'il avait retran- « ché à Campo-Tenèse, au débouché de ce défilé.

« Les premiers postes furent bientôt repoussés par « les éclaireurs; des compagnies de voltigeurs fu- « rent détachées sur les montagnes à droite et à gau- « che de la plaine élevée à Campo-Tenèse.

« L'ennemi avait son camp au milieu de cette « plaine; la droite et la gauche appuyées aux hau- « teurs qui la bordent, et où il avait placé plusieurs « bataillons. Devant le centre de son infanterie et de « sa cavalerie, étaient trois redoutes armées d'artil- « lerie de gros calibre; mais, dès que le corps d'ar- « mée entra dans la vallée de Saint-Martin, la neige « commença à tomber avec beaucoup de force, et « une brume épaisse empêcha de rien distinguer, de « voir les ennemis, de reconnaître leurs dispositions, « et de bien faire celles qui étaient nécessaires pour « les attaquer; cependant le 1er bataillon du 42e ré- « giment fut envoyé sur les hauteurs à gauche pour « soutenir les voltigeurs qui y poussaient les ennemis, « et je fis former à l'entrée de la plaine le 1er régi- « ment d'infanterie légère et le 2e bataillon du 42e, « commandés par le général Compère. Ce mouve- « ment fut très-lent, parce que les soldats n'arrivaient « qu'un à un pour le défilé.

« La division Verdier se forma à la suite en se- « conde ligne.

« Lorsqu'une partie des troupes fut formée sous le « canon du camp napolitain, les voltigeurs du 1er ré- « giment d'infanterie légère et le bataillon du 42e ré- « giment arrivaient sur les hauteurs qui soutenaient « la droite de l'ennemi, en chassant deux régiments « chargés de leur défense, et débordaient ainsi la « droite des ennemis. J'ordonnai dans cet instant au « général Compère et au général de division Verdier de « faire battre la charge; l'ennemi s'enfuit en déroute, « abandonnant ses redoutes et ses canons, et ne pou-

« vant prendre qu'en petit nombre le chemin de Mo-
« rano, où les voltigeurs de gauche arrivaient. L'in-
« fanterie et la cavalerie se trouvèrent dans des mon-
« tagnes couvertes de neige, où les tirailleurs les
« suivirent et en prirent un grand nombre. La nuit
« qui survint, la brume et la neige ont empêché de les
« envelopper; mais, ainsi dispersés, ce qui ne périra
« pas de froid et de faim sera forcé de venir se rendre.

« La cavalerie, qui était encore en arrière dans le
« défilé, n'a pu arriver à temps pour prendre part à
« l'action et tomber sur l'ennemi au moment où il a
« pris la fuite, ce qui, joint au temps affreux qui
« empêchait de rien distinguer, m'a empêché de
« prendre toute l'armée ennemie sur le champ de ba-
« taille; mais elle est également dispersée et détruite,
« puisqu'il ne s'en est sauvé avec le général Damas
« qu'environ douze cents hommes d'infanterie et
« deux cents chevaux.

« Dans ce moment, on a réuni à Morano environ
« dix-huit cents prisonniers et cent officiers; on a
« pris toute leur artillerie et beaucoup de chevaux.
« Les brigadiers généraux Tschudi et Ricci sont au
« nombre des prisonniers, ainsi que le colonel et un
« bataillon du régiment des gardes.

« Ce matin, j'ai marché à Castrovillari, et envoyé
« à Cassano l'avant-garde, commandée par le géné-
« ral Compère, pour avoir des nouvelles du corps du
« général Rosenheim, qui était dans cette partie,
« mais qui se retirera probablement derrière le Crati.

« J'ai laissé à Morano des troupes pour réunir les
« prisonniers, et les faire partir demain pour Naples. »

Jos. à Nap. Naples, 14 mars 1806.

« Sire, l'officier qui devait porter ces dépêches se trouvant un peu indisposé, je les envoie à Votre Majesté par un courrier.

Le général Dumas n'est pas encore arrivé; c'est ou lui ou Reynier qu'il me faudrait pour chef d'état-major. Devant entreprendre l'expédition de Sicile, il me faut un homme consommé qui m'évite tous les détails, dont je ne puis pas m'occuper convenablement.

Votre Majesté sait si j'aime le maréchal Berthier, et il m'en coûte pour avouer à Votre Majesté que son frère n'est pas propre à remplir cette place; mais le bien de votre service et celui de ma réputation exigent de moi ce pénible aveu. Le général César Berthier, brave, zélé, extrêmement attaché à Votre Majesté, est propre à tout, plus qu'au métier qu'il fait ici : tout le monde s'en aperçoit, et moi tout le premier. Je n'entre pas dans des détails sur ce sujet; mais Votre Majesté peut m'en croire. Je lui devais peut-être plus tôt cette ouverture.

Lorsque ma femme viendra me rejoindre, je prie Votre Majesté de permettre que M. Rœderer, sénateur, l'accompagne; il pourra m'être fort utile, et surtout il me sera fort agréable dans l'éloignement où je me trouve de toutes mes habitudes.

Je pense que, dans la situation actuelle des choses, et jusqu'à ce que la Sicile soit conquise, Votre Majesté ne doit pas changer mes relations avec elle et ce pays. Votre Majesté fera après ce qu'elle jugera plus convenable pour le bien de tous.

La ville est tranquille; la commission militaire

que j'ai nommée a condamné à mort deux assassins, qui ont tué deux officiers français.

La lettre de la reine que j'envoie à Votre Majesté est adressée à un comte Rhodio, qui est un chef des brigands (1).

Que Votre Majesté nous envoie les deux vaisseaux qui sont dans le port de Toulon : celui de Naples peut en contenir sept. Je la prie de donner des ordres pour la négociation relative à la délivrance des Napolitains qui sont esclaves chez les Barbaresques. »

Nap. à Jos. Paris, 18 mars 1806.

« Mon frère, je vous envoie l'état des officiers napolitains qui passent de l'armée d'Italie à votre armée. J'en vois dans cet état cinq qui sortent de ma garde; ce sont des officiers éprouvés, en qui vous pouvez avoir confiance. Le royaume d'Italie regrette beaucoup les officiers du génie et d'artillerie qu'il vous envoie. Employez-les dans leurs grades, et donnez-leur de l'avancement selon leur ancienneté de services. »

Jos. à Nap. Au camp devant Gaëte, 18 mars 1806.

« Sire, je me suis transporté ici pour voir par moi-même l'état du siége : cette place est jugée, par tous les gens de l'art, la plus forte de l'Italie; si elle était bien défendue et qu'elle dût être attaquée en règle, il faudrait des dépenses énormes. Je me décide à la faire bombarder, dans l'espérance que cette menace pourra décider le gouverneur, qui a une mauvaise garnison, à se rendre. J'ai attendu, pour tenter cette

(1) Cette lettre nous manque.

sommation armée, que la nouvelle de l'évacuation de la Calabre lui fût parvenue par les gens du pays (1).

Hier on a fusillé à Naples un assassin napolitain ; aujourd'hui on en fusillera un autre, condamné pour avoir tué un Polonais et un officier français.

Du reste, je dois dire à Votre Majesté que la tranquillité est parfaite à Naples depuis dix jours ; il n'est pas de ville en Europe où il se commette moins de délits ; les impôts se payent, et le 20 du courant j'acquitte la solde de février, après avoir acquitté celles de novembre, décembre et janvier. J'ai mis en sus de l'impôt ordinaire une contribution de deux millions sur le commerce ; elle se paye tous les jours. J'espère que Votre Majesté aura fait payer à Paris les traites que j'ai tirées d'après ses ordres pour la solde arriérée. Je ne me servirai plus de cette mesure, et je vais m'occuper de répondre, par tous les moyens qui sont en mon pouvoir, aux désirs de Votre Majesté, pour que trente mille Français soient nourris et soldés sans rien coûter à la France.

Je vais envoyer en France les Italiens et les prisonniers français qui refusent de prendre du service ; je les ferai escorter jusqu'à Turin par des régiments italiens, qui seront remplacés ici par des régiments napolitains.

Ce qui détruit ici nos ressources, ce sont les prétentions des gens qui arrivent de France avec des idées fort exagérées. Avec de l'économie, de l'or-

(1) Voir plus loin la relation complète du siége de Gaëte.

dre et de la probité, ce pays pourra aller, mais non en se laissant aller aux idées des gens qui veulent singer ici ce qui a été fait dans des pays de conquête, où on ne devait pas rester six mois. Je désire que Votre Majesté fasse connaître à tous ses ministres ses intentions formelles à cet égard.

M. Damas s'est conduit en homme de peu de talent et de peu de courage; l'armée regrette qu'un Français se soit si peu montré digne de sa nation.

Le maréchal Masséna a écrit au ministre Dejean, en réponse à une lettre que ce ministre lui avait adressée relativement aux contributions; il proteste qu'en dernier résultat il fera tout ce que voudra Votre Majesté, mais qu'il y a de l'exagération dans les sommes. Je suis forcé de dire que ce n'est pas de lui que je dois me plaindre sur le chapitre de l'argent, depuis que nous sommes à Naples.

Les *azzendamenti* ou impositions aliénées sont des propriétés sacrées, comme les biens fonds; elles ont été accordées en contre-échange de fonds faits à l'État.

Les terres seigneuriales payent les droits comme les biens allodiaux; toutes sont assujetties au quart du revenu annuel; les banalités et autres droits qui pèsent sur le peuple ne sont pas trop considérables; leur suppression ne rendrait rien au fisc, et le bien qui en résulterait pour le public ne pourrait se faire sentir qu'à la longue.

Les biens ecclésiastiques sont aussi assujettis à l'impôt; mais il y a des couvents, des évêchés, des abbayes à supprimer : c'est le seul article qui puisse

présenter des ressources; mais Votre Majesté sent qu'il faut un peu de temps pour s'en occuper sans bouleverser toutes les idées.

Les douanes pourraient supporter beaucoup de changements en bien; si Votre Majesté pouvait m'envoyer pour quelques mois M. Colin, il trouverait beaucoup de bien à faire.

J'ose prier Votre Majesté de ne m'envoyer que des personnes d'un mérite aussi positif dans leur état; le pays ne pouvant pas suffire à beaucoup de Français, il me faut des gens d'une expérience et d'un talent reconnus par Votre Majesté elle-même.

J'avais envoyé le brick que Votre Majesté m'a fait partir pour Naples, à Gaëte; je viens de le trouver échoué sur la côte; on s'occupe en ce moment de le sauver. Je n'ai pas de moyens de marine; des trois officiers que Votre Majesté m'a envoyés, un a été blessé à Itri, les deux autres travaillent, mais ils n'ont pas de matelots; ils font ce qu'ils peuvent. Je compte aller bientôt en Calabre; mais je ne pense pas qu'il soit possible d'aller en Sicile avant que nous n'ayons reçu les forces de mer que Votre Majesté m'annonce, et toutes celles qu'elle pourra me faire expédier de Toulon. »

Nap. à Jos. Paris, 20 mars 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 7 mars. Je suis tout à fait étonné que vous n'ayez pas fait fusiller les espions du roi de Naples que la mer a rejetés. Que voulez-vous que j'en fasse à Fenestrelle? Il n'y a que les abbés et les Anglais qu'il faut envoyer à Fenestrelle. Faites condamner à mort

les chefs de masses. Votre administration de Naples est trop faible. Il me semble que vous ménagez trop cette populace. Je ne conçois pas comment vous ne faites pas exécuter les lois. Tout espion doit être fusillé; tout lazzarone qui donne des coups de stylet à un soldat doit être fusillé. Les biens des hommes qui ont suivi la cour doivent être confisqués; et s'il est vrai, comme les journaux le disent, que vous ayez fait arrêter ce misérable Castelcicala, envoyez-le à Fenestrelle sous bonne escorte, et confisquez ses bijoux et ses biens. Quant à M...., S..... a dû se rendre près de lui, et j'espère qu'il restituera tout ce qu'il a pris à la caisse de la grande-armée; cela se monte à 7 ou 8 millions. Faites une bonne justice de quelques officiers, fût-ce même des officiers généraux.

Les sept ou huit mille galériens et autres que vous avez ne sont pas dangereux à Naples; ils le seraient s'ils venaient à s'échapper dans les Abruzzes. Vous attachez trop d'importance à une populace que deux ou trois bataillons et quelques pièces de canon mettront à la raison : elle ne sera soumise que lorsqu'elle se sera insurgée, et que vous aurez fait des exemples sévères. Si vous avez trop de cavalerie, envoyez-en dans le royaume d'Italie. Cependant, à vous dire vrai, je ne conçois pas que, dans un pays comme Naples, les Abruzzes, Tarente, où elle peut s'étendre, elle puisse vous nuire. La rapidité de ses mouvements est très-utile dans la campagne. J'ai organisé les dépôts de votre armée; il faut les laisser dans la Romagne et dans le Bolonais, et

en faire venir des conscrits; vous avez dix fois le monde qu'il vous faut. Il ne faut pas six mille hommes pour contenir le royaume de Naples. Montrez de la vigueur et faites des exemples. Je vous le répète, faites fusiller les espions, et ne les envoyez pas à Fenestrelle. N'ayant point de preuves, je ne sais que faire de ces misérables. Vos lettres ne me disent rien, ne me donnent aucun rapport de la mer. Je ne sais pas s'il y paraît des Anglais, ni le monde qu'ils ont du côté de la Sicile. Vos mouvements sont beaucoup trop lents. Vous devriez déjà être maître de la Sicile. Ne craignez rien des Russes, ils ne peuvent vous faire aucun mal. J'espère qu'à l'heure qu'il est vous êtes maître de Reggio et de toutes les villes du continent. La perte du temps est irréparable à la guerre; les raisons qu'on allègue sont toujours mauvaises, car les opérations ne manquent pas de retards. »

Jos. à Nap. Naples, 22 mars 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 12. Je la remercie du mandat qu'elle a fait acquitter à M. Torlonia; j'espère qu'elle aura la même bonté pour les 2 millions de traites à longues échéances, dont les fonds sont déjà employés pour acquitter une partie de l'arriéré. Votre Majesté peut être assurée que je ne négligerai aucun moyen pour que l'armée soit le moins à charge possible à la France; et lorsque la conquête de la Sicile sera faite, je ne doute pas que ce pays ne puisse entretenir vingt à trente mille Français et dix à vingt mille Napolitains, en tout quarante mille hommes. Tout est à faire ici, routes, marine, établissements publics.

Le fameux marquis Rhodio, chef de masses, et le confident de la reine, celui à qui était adressée la dernière lettre dont j'ai envoyé copie à Votre Majesté et dont le portefeuille est entre mes mains, vient d'être arrêté par le général Ottavi; il s'occupait à organiser une révolte sur les derrières des corps d'armée de la Pouille et de la Calabre; il va être traduit devant un conseil de guerre à Matera, lieu où il est le plus connu. Ce Rhodio était l'agent le plus actif de la reine. Dans le même jour il avait obtenu plusieurs grâces de cette princesse, celle de la vie (il était condamné à être pendu), fait marquis, colonel, gouverneur, et commissaire auprès du général St-Cyr. Fra Diavolo est un chef plus subalterne; c'est un chef de brigands.

Tous les jours on fusille ici des assassins; les lazzaroni sont fort tranquilles, ainsi que les habitants de Naples.

Je vais vous faire partir le premier convoi de prisonniers de guerre, officiers et soldats; ils seront dirigés sur Turin, où ils trouveront les ordres de Votre Majesté. Je ne puis pas leur donner du service ici, et il serait dangereux de les laisser sans moyens d'existence; les cadres des corps que je viens de former vont se trouver remplis par les officiers napolitains qui nous arrivent de Milan et de France. Je ferai partir ensuite les galériens.

Le général Duhesme est arrivé à Cassano, et le général Reynier s'est porté sur Reggió, où il espérait arriver avant une partie des troupes napolitaines ; il les empêchera de s'embarquer. J'envoie Le-

brun en Calabre, et Ségur dans la Pouille; les habitants nous ont bien reçus, mais je sais qu'ils commencent à se plaindre de quelques militaires; les corps français sont ceux dont ils se louent le plus.

Je fais préparer tous les bâtiments que je puis; je fais faire du biscuit; je ne néglige rien pour me trouver en mesure dès que j'aurai reçu les forces de mer qui doivent nous arriver de France.

J'écris au prince Eugène de garder en Italie les corps italiens qui vont escorter les prisonniers; je pourrai m'en passer.

La couronne a très-peu de biens; toutes les terres de chasse du roi ne lui appartenaient pas; il avait seulement le droit de chasse: encore, dans la plupart de ces terres, il payait le fermage.

Il y a beaucoup de biens ecclésiastiques dont le pape pourrait autoriser la vente; il faudrait mettre les relations de Naples avec Rome comme celles existant entre Rome et la France.

Borghèse vient d'arriver ici. »

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 12. J'ai fait parler et j'ai parlé moi-même à M....., qui a l'honneur de vous écrire directement; il m'assure qu'il ne possède rien au delà de ce qui a été séquestré à Milan. M. Ardent n'est plus à Naples; il en est parti il y a plus de quinze jours. Je suis bien content que Votre Majesté fasse acquitter l'arriéré.

Jos. à Nap. Naples, 29 mars 1806.

Les Russes ont débarqué aux bouches du Cattaro, dont ils se sont emparés.

Les travaux de siége de Gaëte se poursuivent;

un malheureux boulet perdu nous a enlevé neuf hommes et blessé deux, dont un capitaine : c'est un accident unique, à ce que disent tous les militaires. Du reste, depuis le commencement du siége, nous n'avions perdu que dix hommes.

Fra Diavolo a eu un engagement avec une colonne commandée par le chef de bataillon Benelli, qui lui a tué vingt-cinq hommes et fait douze prisonniers; le reste avait pris la fuite.

Tous les jours on fait exécuter les jugements de la commission militaire établie à Naples.

Je viens de mettre une taxe sur les maisons, pour pourvoir aux dépenses du casernement et des hôpitaux : cet impôt, ajouté à celui que j'ai mis sur le commerce, me donnera 3 millions en sus de nos ressources ordinaires, et équilibrera pour deux mois le déficit des 1,500,000 francs par mois pour les dépenses de l'armée. D'ici à ce moment, je trouverai d'autres ressources extraordinaires pour maintenir toutes les branches du service militaire et civil dans l'état où elles sont aujourd'hui. L'armée est payée jusqu'au 1er avril.

Je viens de supprimer des chasses qui coûtaient beaucoup d'argent et faisaient beaucoup de mal. La couronne ne possède presque pas de terres; toutes les chasses et même ses *casinos* de campagne étaient établis sur des terres dont le roi payait le fermage. Je viens de décharger l'État de tous ces fardeaux : je ne néglige aucun moyen pour remplir les ordres de Votre Majesté; et si elle continue à me laisser aller selon mon système, j'espère remplir par-

faitement ses intentions, aller au même but, peut-être un peu plus lentement ; mais j'y arriverai sans secousse, et sans qu'on se plaigne des moyens que j'emploierai à mesure de mes besoins. Le papier de banque continue d'être au pair, et la ville est approvisionnée pour deux mois. »

Jos. à Nap. Naples, 30 mars 1806.

« Sire, le général Reynier est arrivé à Monteleone, d'où il m'écrit. L'ennemi fuit toujours devant lui ; il espère faire beaucoup de prisonniers ; il manque de vivres ; je lui en envoie tant que je puis par terre et par mer.

La Calabre est un pays montueux, sans routes pour les voitures, et pauvre ; les habitants nous ont bien accueillis. Je compte partir après-demain pour ce pays ; j'irai jusqu'à Reggio, et verrai par moi-même les ressources qu'offrent ces contrées pour l'expédition de Sicile. Avant de quitter Naples, je nommerai les douze commandants militaires des douze provinces, et douze *presidi* ou préfets, selon ce que m'ordonne Votre Majesté, et selon ce que demandent les besoins de ces provinces.

J'ai chargé le général Dumas du ministère de la guerre ; il est beaucoup plus propre que M. Miot à cette besogne ; j'ai donné à celui-ci la correspondance avec les nouveaux préfets, en le chargeant du ministère de l'intérieur : la situation de l'intérieur exigeait ces mesures. Naples et les environs n'ont jamais été aussi tranquilles ; il n'en est pas de même de la Pouille et des Abruzzes.

Le général Radet s'occupe de la formation de la

gendarmerie. La commission militaire de Naples a fait fusiller six individus, celle de Gaëte treize. Les colonnes mobiles opèrent partout le désarmement. Les lazzaroni n'ont jamais été aussi tranquilles, et je ne puis pas me plaindre d'eux.

Les impôts se payent, et, moyennant 2,400,000 fr. que Votre Majesté fait payer, il ne sera plus rien dû à l'armée jusqu'au 1er avril.

Les Anglais ont jeté quelque argent et quelques vivres à Gaëte. Il y a deux frégates de cette nation qui bloquent le port de Naples et observent celui de Gaëte. Une frégate napolitaine, arrivée de Sicile à Gaëte, a été obligée de s'éloigner du port, inquiétée par nos batteries; le siége de cette place se poursuit; tous les gens de l'art la jugent très-forte.

Les Anglais ont à Messine six mille hommes, deux vaisseaux, quatre frégates, et des chaloupes canonnières.

Le roi de Naples a, à Palerme, un vaisseau, une frégate, et vingt-quatre chaloupes canonnières.

Nous avons ici une frégate, une corvette, montées par des Napolitains; un brick (*l'Endymion*), douze barques, que j'ai fait armer comme celles de Boulogne, montées par des matelots napolitains, génois, etc. Je n'ai encore rien reçu en bâtiments de guerre, vivres, etc. Le biscuit que Votre Majesté m'envoie me sera fort utile; je suis forcé d'alimenter aussi l'armée de Calabre jusqu'à ce que l'expédition de Sicile se brusque ou s'ajourne. Je n'ai d'autres officiers français que M. Jacob et deux lieutenants. Lostanges m'offre ses services pour la

marine de Naples; de Venise, Votre Majesté pourrait lui en faire donner l'ordre.

Le général S..... et l'inspecteur arrivés ici repartent contents de leur voyage; il paraît qu'ils ont rempli le but qu'ils s'étaient proposé, et qu'ils ont retrouvé près de 5 millions.

Votre Majesté ne doit pas être inquiète de ce pays; toutes les mesures de sévérité qui peuvent être nécessaires, je continuerai à les prendre; l'on fait fusiller tout ce qui mérite de l'être, et l'on désarme tout le monde. »

Nap. à Jos. Paris, 23 mars 1806.

« Mon frère, je vous ai déjà fait connaître mon opinion sur vos opérations; elles sont trop lentes: la première chose à faire est de vous procurer de l'argent, et de faire des exemples sévères des assassins. Dans un pays conquis, la bonté n'est pas de l'humanité. Plusieurs Français ont été déjà assassinés. En général, il est de principe politique de ne donner bonne opinion de sa bonté qu'après s'être montré sévère pour les méchants. »

Nap. à Jos. Paris, 31 mars 1806.

« Mon frère, je vous ai envoyé le maréchal Jourdan, pour que vous l'employiez comme gouverneur de Naples. On vous a fait un monstre de cette place de Gaëte. Je ne vois pas que le transport d'une trentaine de pièces de canon, avec les boulets et poudres nécessaires, puisse coûter tant d'argent. Je suis fâché de voir que vous ne l'assiégiez pas. Le bombardement vous coûtera plus qu'un siége; il n'y a rien de si cher qu'un bombardement, lorsqu'il est suivi. Cela vous coûtera beaucoup, et peut-

être inutilement. Un siége eût été beaucoup plus sûr. Je ne saurais que faire en France des galériens que vous m'envoyez. J'ai décidé d'en mettre 500 à Palma-Nova et 500 à Alexandrie, pour être employés aux travaux de ces places. Il faut aller doucement sur l'organisation des corps napolitains; il ne faut pas lever plus de deux régiments; autrement vous formeriez une canaille, qui ne servirait de rien, et qui s'enfuirait au premier coup de canon.

Il y a beaucoup d'abus dans les pays conquis en Italie; il n'y en a eu aucun à la grande-armée.

Le général Damas ne pouvait rien faire de passable avec d'aussi mauvaises troupes que les Napolitains.

On a déjà trouvé 4 millions provenant de M...; il doit en être recouvré encore deux autres. Je n'aurais pas pu payer vos lettres de change sans cette ressource. Les *azzendamenti* n'ont rien de sacré, parce que rien n'est sacré après une conquête. Avec ces principes-là, vous ne fonderez pas un pays. Mon opinion est que vous gouvernez Naples beaucoup trop mollement. Vous mettriez votre armée en grande aise avec plus de vigueur.

Il ne faut pas renvoyer tous les régiments italiens, afin de ne pas leur faire faire des voyages inutiles. Je ne pense pas que les affaires soient bien éclaircies. Je préfère que vous renvoyiez en Italie deux ou trois régiments français; je vous laisse le maître de renvoyer ceux que vous voudrez, mais gardez les Italiens; ils me serviraient peu dans une grande guerre contre l'Autriche, et ils sont très-bons à Na-

ples, parce qu'ils sont fidèles, qu'ils maintiendront la police, et qu'ils sont infiniment supérieurs aux Napolitains. Dans tout état de cause, moins vous pourrez garder de troupes françaises à Naples, et mieux cela vaudra. J'en ai besoin partout, et je ne suis pas en peine de les nourrir et de les solder. Un corps de douze à quinze mille hommes est plus que suffisant pour prendre la Sicile. Vous ne m'instruisez pas si vous êtes maître de Reggio et de Tarente? Votre lettre est du 18. Or, il y a cependant plus d'un mois que vous êtes à Naples. Tout cela va beaucoup trop lentement. »

Nap. à Jos. Paris, 31 mars 1806.

« Mon frère, j'ai jugé convenable de finir les affaires de Naples. Les circonstances d'ouverture de négociations avec l'Angleterre m'ont décidé à ne pas perdre un moment, car, les négociations une fois ouvertes, toute chose nouvelle eût été inconvenante. Une députation de trois membres du sénat va se rendre près de vous, et Rœderer sera du nombre. La princesse Joseph est traitée de Majesté (1). Du moment que la députation du sénat vous arrivera, mon intention est que vous fassiez tirer le canon, et que vous receviez le serment de tous vos sujets. Vous verrez que j'ai créé six fiefs dans votre royaume. Je pense que vous devez donner le plus considérable, avec le titre de duc de Tarente, au maréchal Bernadotte. J'ai donné à Berthier Neufchâtel, parce que je devais commencer par penser

(1) Voir le décret au livre II.

à celui qui me sert depuis le plus longtemps, et qui ne m'a jamais manqué. Vos liaisons de parenté avec Bernadotte exigent que vous lui accordiez dans votre palais des priviléges particuliers, puisque ses enfants sont vos neveux, et que vous lui assuriez quatre ou cinq cent mille livres de rente. La reine de Naples l'avait fait pour Nelson. Vous voyez que je récompense et je récompenserai amplement les chefs et soldats. Mais soyez inflexible, et ne laissez personne voler.

LIVRE DEUXIÈME.

DU 3 AVRIL AU 28 JUIN 1806.

Voyage de Joseph dans les Calabres. — Décret impérial qui l'élève au trône des Deux-Siciles. — Le nouveau roi s'attache à faire rendre la justice. — Il visite successivement les villes de Reggio, de Calanzaro, de Tarente, et revient à Naples, où il fait son entrée solennelle le 11 mai. — Prise de l'île de Capri par les Anglais; belle défense du commandant français. — Exécution du brigadier marquis de Rhodio, pris les armes à la main. — Le roi s'occupe d'administration intérieure. — Conseil d'État. — Soins donnés à l'agriculture. — Cérémonie de la prestation du serment le 25 mai. — Éruption du Vésuve, le 31. — Joseph se rend devant Gaëte le 28 juin.

I.

Le 1er avril, deux jours avant le moment fixé pour le voyage en Calabre, le prince Joseph reçut des nouvelles du général Reynier, à qui il avait prescrit de lui faire savoir quelles ressources on trouverait à Reggio pour l'expédition de Sicile.

Ces nouvelles étaient peu favorables. Reynier faisait connaître qu'il avait pénétré jusqu'à Reggio, mais qu'il n'avait rien trouvé dans cette place. Les Anglais avaient effectivement tout transporté en Sicile, canons, munitions, armes, vaisseaux.

Il fallait au moins six mois pour créer un matériel et construire les bâtiments nécessaires, si on n'envoyait pas de France tous les moyens de transport.

Joseph, qui avait à cœur cette expédition de Si-

cile que son frère désirait tant lui voir entreprendre, pressa son départ pour les Calabres, résolu à reconnaître par lui-même l'état des choses, et décidé à mettre tout en œuvre, à faire tout ce qui était humainement possible, pour conquérir la portion de ses futurs États où s'était réfugiée la cour.

Il partit le surlendemain 3 avril, à onze heures du matin, escorté par mille hommes d'élite, et se dirigea sur Salerne, suivant d'abord en voiture la grande route, et traversant les belles positions qu'avait occupées l'ennemi. Arrivé à celle de Lagonegro, située au centre d'une chaîne de collines élevées où finissait alors la route de Naples, il monta à cheval, et s'enfonça dans des chemins impraticables aux voitures. Il gagna ainsi le col de Campo-Tenèse, près duquel la vue s'étend à la fois sur la Méditerranée et sur la mer Ionienne. On y parvenait par un défilé très-étroit et deux rampes escarpées. C'est là qu'une partie de l'armée napolitaine avait essayé de tenir, et certes ces positions eussent été de nature à opposer une longue résistance. Mais, d'une part, l'impétuosité de l'attaque; de l'autre, le peu de solidité des troupes qui nous étaient opposées, avaient, ainsi qu'on l'a vu, bien vite fixé la victoire de notre côté.

Après la retraite des Napolitains, les habitants avaient eu à se plaindre de quelques exactions : elles furent sévèrement réprimées.

De Campo-Tenèse, on descendit dans la Calabre citérieure, en deçà de la branche des Apennins, connue sous le nom de Sila. Le pays était assez bien

cultivé, moins abrupte; les paysans de ces contrées semblaient plus énergiques, plus fiers que ceux des provinces voisines parcourues jusqu'alors par le prince. Sa vue excita plus d'enthousiasme et de mouvement; son passage, en plusieurs endroits, donna même lieu à des témoignages de satisfaction exprimés de la manière la plus vive. Les habitants se vantaient d'avoir refusé de s'armer pour leur ancien souverain; ils semblaient enchantés de la domination française. Les choses étaient telles, qu'il eût été vraiment permis de croire à une soumission parfaite, si le caractère vindicatif et mobile des habitants de cette partie du royaume n'eût pas été assez connu pour inspirer une juste défiance. L'entrée de Joseph à Cosenza, capitale de la Calabre citérieure, le 11 avril, fut comme une fête nationale; des gardes d'honneur, choisies parmi les familles les plus distinguées, tout le clergé, toute la population, s'étaient portés à sa rencontre. On l'accompagnait avec des cris de joie dans la ville, dont les rues étaient ornées d'arcs de triomphe. On eût dit un souverain revenant, après une longue absence, au milieu d'un peuple dont il est l'idole.

II.

Le 13 avril, à Scigliano, dans les montagnes escarpées de la Sila, Joseph reçut, par un courrier parti de Paris le 1er du même mois, le décret impérial qui le proclamait roi des Deux-Siciles.

Ainsi, Joseph, qui n'avait point accepté le paisible

trône de Lombardie, n'hésitait pas à accepter celui de Naples, qu'il fallait conquérir.

Napoléon n'avait pas oublié que son frère avait refusé une couronne plutôt que de consentir à renoncer à ses droits de Français : connaissant son caractère, sachant qu'il ne cédait pas lorsqu'il avait pris une résolution qui lui paraissait juste, il n'exigea point cette renonciation en lui conférant le trône de Naples. Joseph conserva sa qualité de prince et son titre de grand électeur de l'empire.

Quel que fût d'ailleurs le peu d'empressement du nouveau roi à ceindre son front du diadème, il n'y avait pas à balancer, l'honneur avait tracé ses devoirs; il ne songea qu'à les remplir non-seulement en roi, mais, ce qui en politique est quelquefois plus difficile, avec la conscience d'un homme de bien.

Voici le décret par lequel Joseph était élevé sur le trône :

« Napoléon, par la grâce de Dieu et les consti-
« tutions, empereur des Français et roi d'Italie, à
« tous ceux qui les présentes verront, salut :

« Les intérêts de notre peuple, l'honneur de notre
« couronne et la tranquillité du continent de l'Eu-
« rope voulant que nous assurions, d'une manière
« stable et définitive, le sort du peuple de Naples et
« de Sicile, tombés en notre pouvoir par le droit
« de conquête, et faisant d'ailleurs partie du grand
« empire, nous avons déclaré et déclarons par les
« présentes reconnaître pour roi de Naples et de
« Sicile notre frère bien-aimé Joseph Napoléon,

« grand électeur de France, cette couronne sera « héréditaire, par ordre de primogéniture, dans sa « descendance masculine, légitime et naturelle. Ve- « nant à s'éteindre, (ce que Dieu ne veuille!) sadite « descendance, nous entendons y appeler nos en- « fants mâles, légitimes et naturels, ceux de notre « frère Louis et sa descendance masculine, légitime « et naturelle, par ordre de primogéniture; nous « réservant, si notre frère Joseph Napoléon venait « à mourir de notre vivant sans laisser d'enfants « mâles, légitimes et naturels, le droit de désigner, « pour succéder à ladite couronne, un prince de « notre maison, ou même d'y appeler un enfant « adoptif, selon que nous le jugerons convenable « pour l'intérêt de nos peuples et pour l'avantage « du grand système que la divine Providence nous « a destiné à fonder.

« Nous instituons dans ledit royaume de Naples « et de Sicile six grands fiefs de l'empire, avec le « titre de duché, et les mêmes avantages et préro- « gatives que ceux qui sont institués dans les pro- « vinces vénitiennes réunies à notre couronne d'I- « talie, pour être lesdits duchés grands fiefs de « l'empire à perpétuité, et, le cas échéant, à notre « nomination et à celle de nos successeurs. Tous « les détails de la formation desdits fiefs sont remis « aux soins de notredit frère Joseph Napoléon.

« Nous nous réservons sur ledit royaume de Na- « ples et de Sicile la disposition d'un million de « rentes, pour être distribué aux généraux, officiers « et soldats de notre armée qui ont rendu le plus

« de services à la patrie et au trône, et que nous « désignerons à cet effet, sous la condition expresse « de ne pouvoir, lesdits généraux, officiers et sol- « dats, avant l'expiration de dix années, vendre ou « aliéner lesdites rentes qu'avec notre autorisation.

« Le roi de Naples sera, à perpétuité, grand digni- « taire de l'empire, sous le titre de grand électeur; « nous réservant toutefois, lorsque nous le jugerons « convenable, de créer la dignité de prince vice- « grand électeur.

« Nous entendons que la couronne de Naples et « de Sicile, que nous plaçons sur la tête de notre « frère Joseph Napoléon et de ses descendants, ne « porte atteinte, en aucune manière que ce soit, à « leurs droits de succession au trône de France. Mais « il est également dans notre volonté que les cou- « ronnes, soit de France, soit d'Italie, soit de Na- « ples et de Sicile, ne puissent jamais être réunies « sur la même tête.

« Donné en notre palais des Tuileries, le 30 mars « 1806.

« NAPOLÉON. »

Les intentions de l'Empereur n'étaient plus depuis quelque temps un mystère pour Joseph, ainsi que le prouve la correspondance des deux frères.

En outre, le conseiller d'État Miot, arrivé depuis quelques jours à Naples, avait fait part au prince d'une conversation importante qu'il avait eue avant son départ de Paris avec l'Empereur, et dans laquelle ce monarque lui avait dit : « Vous allez partir

« pour rejoindre mon frère : vous lui direz que je le « ferai roi de Naples, qu'il restera grand électeur, et « que je ne changerai rien à ses rapports avec la « France. Il comprendra qu'il ne faut ni hésitation, ni « incertitude : s'il refusait, je me verrais forcé de « mettre la couronne de Naples sur une autre tête.

« Joseph doit bien penser que tous les sentiments « d'affection cèdent actuellement à la raison d'État. « Je ne puis reconnaître pour parents que ceux qui « me servent. Ce n'est point au nom de Bonaparte « qu'est attachée ma famille, c'est au nom de Napo- « léon. Je ne puis aimer aujourd'hui que ceux dont « je fais cas, et qui servent mes projets. Qu'il sache « donc oublier, lorsqu'il le faut, tous ces liens, tous « ces rapports d'enfance ; qu'il se fasse estimer, qu'il « acquière de la gloire. Je donne à mon frère une « belle occasion : qu'il gouverne sagement et avec « fermeté ses nouveaux États ; qu'il se montre di- « gne du trône que je lui donne. Mais ce n'est rien « d'être à Naples, où vous le trouverez sans doute « arrivé (je ne crois pas qu'il y ait eu de résistance) : « il faut conquérir la Sicile. Qu'il pousse cette guerre « avec vigueur ; qu'il paraisse souvent à la tête des « troupes, toutes les fois que ses autres devoirs ne « s'y opposeront pas : qu'il soit ferme : c'est le moyen « de se faire aimer de ses soldats. Je lui laisserai « quatorze régiments d'infanterie, cinq régiments de « cavalerie, à peu près quarante mille hommes : qu'il « m'entretienne cette partie de mon armée, c'est la « seule contribution que je lui demande.

« Surtout qu'il empêche M.... de voler. Je veux

« que ce qu'il fera payer aux peuples du royaume « de Naples tourne au profit de mes troupes, et ne « vienne point engraisser des fripons. Ce qui a été « fait dans les États vénitiens est épouvantable; ce « n'est point une affaire terminée. Qu'il renvoie donc « les voleurs à la première preuve qu'il aura de « malversation.

« Quant à S...., je n'ai pas voulu le refuser à mon « frère; c'est un homme d'esprit qui pourra lui être « utile : il est déjà assez riche. Que mon frère sur- « veille ces deux hommes, et qu'il ne laisse pas dés- « honorer son beau caractère.

« Vous avez entendu : je ne puis plus avoir de pa- « rents dans l'obscurité. Ceux qui ne s'élèveront pas « avec moi, je ne pourrai plus les considérer comme « étant de ma famille. J'en fais une famille de rois, « qui se rattacheront à un système fédératif. »

Peu de temps auparavant, un personnage renommé pour son esprit et sa finesse, alors dévoué à la famille impériale avec toute la sincérité dont il était capable, M. de Talleyrand, avait transmis d'officieuses confidences sur la marche que le nouveau roi avait à suivre. Son avis était que Joseph devait monter tout simplement sur le trône; ne faire aucune constitution; laisser la noblesse telle qu'elle était; toutes les institutions qui existaient, dans l'état où elles se trouvaient; ne confier qu'à des Français les emplois, parce que, les donnant aux indigènes, ce serait seulement servir l'une ou l'autre des factions en présence; enfin, prendre sur-le-champ les ordres de Naples, envoyer des cordons à l'Empereur, en don-

ner aux personnes que le roi jugerait dignes de sa bienveillance, etc.

En d'autres termes, M. de Talleyrand conseillait de laisser l'État obéré, l'armée dans la détresse, le peuple ignorant, pauvre, abruti, opprimé, sous le système monacal et féodal.

Heureusement pour le royaume de Naples, Joseph était décidé à adopter un système diamétralement opposé. Rappeler l'homme à sa dignité ; améliorer le sort de la nation en détruisant des abus invétérés ; la faire jouir de l'égalité des droits civils ; régénérer un peuple jadis célèbre, en faire un fidèle allié de la France ; créer des ressources à l'État, non pour enrichir des courtisans, mais pour maintenir l'armée dans l'abondance et rendre le pays florissant : telles étaient les intentions de Joseph, et c'est à ce prix seulement qu'il voulait régner. Hors de ces conditions, le sceptre et la couronne ne lui semblaient que des fardeaux inutiles. C'est pour atteindre ce noble but que le nouveau roi fit tous ses efforts. L'histoire impartiale jugera son trop court règne sur les faits ; ce sont donc des faits que nous nous efforçons de retracer fidèlement

III.

L'insurrection qui avait, quinze jours auparavant, troublé les villages situés dans la chaîne de la Sila, avait été comprimée par le général Verdier. Joseph arriva sans obstacle à Monteleone. Le soir, il reçut des rapports qui l'éclairaient sur l'état des prisons

du royaume. Il apprit avec étonnement qu'elles étaient encombrées de malheureux détenus pour délits antérieurs à l'arrivée des Français, et dont plusieurs y languissaient depuis vingt ans, sans prévoir l'époque où ils seraient jugés.

C'était dans la patrie de Filangieri, qui avait si éloquemment plaidé la cause de l'humanité, qu'elle avait à gémir d'un mépris si barbare de ses droits. Un décret fut aussitôt rendu pour établir quatre commissions judiciaires, chargées spécialement d'instruire les procès, d'entendre et de juger, suivant les lois en vigueur, tous les prisonniers, dans l'espace de trois mois.

Les condamnations à la peine capitale furent seules assujetties à la révision du tribunal suprême de Naples. Cette formalité ne fut point exigée pour les individus absous, et qui devaient immédiatement être mis en liberté. Il fut prescrit au ministre de la justice de rendre compte au roi des jugements prononcés chaque semaine, afin de stimuler l'activité des juges et d'épargner aux innocents la prolongation d'une peine injuste. Suivant ce décret, les délits postérieurs au 15 février 1806 continuaient d'être soumis à la juridiction ordinaire.

Joseph se rendit à Palma, au bord de la mer Tyrrhénienne, à l'entrée du détroit de Messine, d'où les regards découvrent la Sicile, dominée par le majestueux mont Etna. Là, il reconnut toutes les difficultés à vaincre pour s'emparer de cette île.

Navires, artillerie, munitions, tout avait disparu, ainsi que le lui avait fait connaître Reynier. Il n'était

pas resté sur la côte une seule barque de pêcheur, et l'escadre ennemie croisait continuellement dans ces parages. C'est sous le canon des frégates anglaises, sur la plage de Bagnara, au bruit des salves d'artillerie du fort de Scylla, où il fut reçu par le général Reynier, que le nouveau souverain fut pour la première fois salué des cris de *Viva il re!* Il visita les fortifications élevées sur le rivage, et prit des renseignements exacts sur les moyens qu'il était possible de réunir pour l'expédition contre la Sicile. Ces renseignements achevèrent de lui prouver l'impossibilité de l'entreprendre. Contraint d'ajourner l'exécution de ce projet, auquel l'Empereur attachait, avec raison, une si grande importance, le roi mit tous ses soins à s'éclairer sur les véritables intérêts de cette partie de ses États. La ville de Reggio, où il entra, lui porta ses doléances sur les malheurs qu'elle avait éprouvés, par suite du funeste tremblement de terre qui avait, en 1783, presque détruit la ville et bouleversé les Calabres. Joseph promit des secours aussitôt que la situation des finances le lui permettrait. Les habitants lui témoignèrent autant d'affection que de reconnaissance. Il remarqua l'ingénieuse idée que leur avait suggérée la crainte de nouvelles catastrophes : les murs intérieurs des maisons relevées étaient construits en bois et revêtus en maçonnerie, de manière à résister aux secousses.

IV.

Les Anglais, dont les vaisseaux venaient souvent

canonner la ville de Reggio, ne firent aucun mouvement pour inquiéter cette place lors du séjour de Joseph : cependant son arrivée à l'extrémité de la Péninsule avait éveillé leur attention; ils surveillèrent les points où il allait passer. Les batteries que le général Reynier avait fait établir eurent quelques occasions de repousser au large les bâtiments de la croisière ennemie.

Le roi suivit pour son retour la côte de la mer Ionienne. Il passa par Catanzaro, capitale de la Calabre ultérieure, Crotone, Cassano (sur le territoire de l'ancienne Sybaris), pour se rendre à Tarente. Lorsqu'il se trouva à l'ouest de Catanzaro, d'où l'on voit d'un côté la mer Ionienne, de l'autre la mer Tyrrhénienne, il comprit l'utilité et adopta le projet d'un canal destiné à réunir les deux mers. De cette façon on eût évité aux petits bâtiments une longue navigation et le passage du détroit de Messine, si redouté des anciens (Charybde et Scylla), et on pouvait espérer vivifier cette belle contrée en y ramenant l'industrie et la civilisation.

A Tarente, le roi fut frappé de tous les avantages que présente une rade superbe, un mouillage commode et sûr pour les vaisseaux de guerre, à portée de forêts qui renferment d'excellents bois de construction, où rien ne manque pour un vaste établissement maritime, qu'il résolut d'y fonder. Il trouva dans cette ville les généraux Gouvion Saint-Cyr et Soult, avec lesquels il examina les fortifications. Le système de défense de la place fut complété par la construction des redoutes, élevées par ses or-

dres dans les îles de Saint-Pierre et de Saint-Paul, qui commandent l'entrée de la rade. Le roi songea aussi à faire ouvrir de Tarente à Naples une route praticable aux voitures, et qui permettrait la communication avec les Calabres autrement que par mer. Il quitta la ville le 5 mai, pour revenir dans sa capitale, en passant par la Basilicate et la Pouille.

Le pays que parcourut Joseph lui rappelait d'intéressants souvenirs et de grandes vicissitudes. Là où de nombreuses populations avaient si longtemps prospéré, tout était changé, excepté le sol, qui n'attendait, pour offrir aux populations de nouvelles richesses, que le développement industriel d'un peuple encouragé par de sages institutions. Cette Grande-Grèce, jadis si florissante, pouvait, sous un gouvernement paternel, renaître de ses ruines; aussi le roi se livrait-il au doux espoir de lui rendre en partie son antique splendeur. Parmi les divers projets qu'il avait conçus, et dont la plupart exigeaient du temps, il plaçait au premier rang celui dont l'exécution immédiate était aussi utile à l'armée qu'aux habitants : c'était d'ouvrir, depuis Lagonegro jusqu'au fond des Calabres, une route pour les voitures, laquelle faciliterait le transport de l'artillerie. Cette route fut promptement tracée, et commencée par un nombre considérable d'ouvriers, sous la direction d'habiles ingénieurs.

Il traversa la Basilicate et une partie de la Pouille, recueillant partout les mêmes démonstrations de joie que dans les Calabres.

A Foggia, dans la Pouille, ville qui devait son opu-

lence au commerce des grains, il s'enquit des précautions que l'on y prenait pour les conserver. On les déposait dans des fosses creusées en terre (*sirus* des Latins, *silos* des Espagnols et des Arabes). Ils pouvaient y rester ainsi deux ans et plus, sans éprouver aucune altération. Ces fosses, sur lesquelles on marchait sans rien apercevoir qui en indiquât l'emplacement, contenaient d'immenses valeurs, et étaient les véritables greniers du royaume. On en trouvait renfermant jusqu'à douze mille *tomoli* de grains. (Le *tomolo* équivaut à peu près au quintal ordinaire de France.)

Joseph eût désiré continuer son voyage dans les autres provinces, afin de connaître tous les abus et tous les vœux ; mais sa présence était nécessaire à Naples : il fallait achever la conquête, qui n'était qu'ébauchée, quoique l'invasion eût été rapide; presser le siége de Gaëte; s'opposer aux tentatives des Anglais; détruire les bandes armées, et asseoir l'administration sur des bases solides.

V.

Le 11 mai, eut lieu l'entrée à Naples du nouveau souverain. La cérémonie fut solennelle et pompeuse. C'est dans cette ville que l'attendaient les députés du sénat français. Le maréchal Jourdan, récemment arrivé avec le titre de gouverneur de cette capitale, l'état-major de l'armée française, les autorités napolitaines, s'étaient portés à sa rencontre. La noblesse et tout le peuple lui témoignaient la joie la plus vive

par les plus chaleureuses acclamations. Le cardinal Ruffo, archevêque de Naples, frère du cardinal qui avait acquis, dans les scènes sanglantes de la restauration de 1799, une triste célébrité, était allé avec son clergé au-devant du roi, pour lequel il implora la protection divine, en chantant le *Te Deum* à l'église du Saint-Esprit. Il voulut ensuite accompagner le brillant cortége au palais. Au milieu de cette imposante affluence, la députation du sénat fut présentée au roi. Elle était composée du maréchal Pérignon, du général Férino et du comte Rœderer (1). Ce dernier porta la parole.

Après avoir annoncé l'objet de la mission dont le sénat les avait chargés, et rappelé les faits de l'histoire qui présentaient quelque analogie avec les circonstances actuelles, l'orateur terminait ainsi son discours :

« Mais, quelle que soit la grandeur de votre des-
« tinée, Sire, qu'il nous soit permis de le dire à
« Votre Majesté, les respectueuses félicitations que
« le sénat a l'honneur de vous adresser sont une
« nouvelle preuve que son attachement à la France
« et à votre auguste famille est le premier sentiment
« qui l'anime. Nous n'avons pu nous dissimuler,
« Sire, que le bonheur dont vous allez faire jouir
« ces contrées est retranché au nôtre. Lorsque le
« sénat reçut le décret impérial qui reconnaît Votre

(1) Deux aides de camp de Joseph, MM. Strotz et Ferrier, avaient accompagné cette députation de Rome à Naples, où le comte de Jaucourt, sénateur et premier chambellan, l'avait reçue, le 7 mai, au palais, dans les appartements.

« Majesté roi de Naples et de Sicile, notre premier « mouvement fut de joie, d'orgueil, de reconnais- « sance pour l'Empereur; il nous semblait que nous « entrions en partage de vos nouvelles destinées.

« Mais lorsque la première impression eut cessé; « quand l'appareil de la séance fut évanoui; lorsque « les sénateurs, rendus aux affections de l'homme « privé, eurent quitté leur siége pour rentrer dans « leurs foyers, alors... ils se disaient tristement : « C'en est donc fait! il est perdu pour nous! Dans « ce titre de grand électeur, qui semble unir encore « le sénat à Votre Majesté, ils ne trouvaient pour « eux qu'un honneur sans consolation. Ils s'appro- « chèrent de nous; chacun nous chargea de l'ex- « pression particulière de ses sentiments pour Votre « Majesté, et, jusque dans les souhaits dont leur « amitié accompagna votre voyage, se sentait l'ac- « cent des adieux qu'ils nous chargeaient de vous « porter.

« Puisse la nation qui va vivre sous vos lois, Sire, « connaître tout le prix du sacrifice que lui fait la « France, et payer vos vertus d'un égal amour et « d'un semblable respect! Puisse Naples connaître « bientôt, comme nous, les éminentes qualités qui « vous distinguent; cette sagacité qui pénètre si « avant dans les hommes et dans les choses; cette « prudence qui prévoit de si loin; cette bonté qui « s'intéresse si promptement et si vivement à toutes « les souffrances qu'elle peut soulager; cette sagesse « qui fait une part si juste aux desseins de l'esprit « et aux inclinations du cœur; enfin, cette modéra-

« tion ferme, cette douceur fière, compagnes natu-
« relles de la véritable dignité, qui s'allient si bien
« avec la force de caractère, et qui assurent à votre
« gouvernement cette obéissance passionnée, si pré-
« férable à la soumission aveugle et muette : tels
« sont les vœux, Sire, que nous formons pour Votre
« Majesté, heureux d'en pressentir, disons mieux,
« d'en voir déjà l'accomplissement! heureux d'être
« déjà autorisés, par les acclamations publiques, à
« porter au sénat la certitude que Votre Majesté
« trouve, dans la confiance, dans l'amour, dans la
« reconnaissance de ses peuples, le prix de ses ver-
« tus, et que le bonheur se mêlera pour vous, Sire,
« à la gloire d'un beau règne (1)! »

Joseph répondit :

« L'Empereur, en m'appelant au trône de Na-
« ples, ne pouvait ajouter à ma reconnaissance
« qu'en permettant au premier corps de l'État d'en-
« voyer vers moi d'aussi honorables interprètes du
« sénat... Les liens qui m'attachent au sénat dimi-
« nuent les regrets que mon éloignement m'a
« causés.

« Mes nouveaux devoirs me laissent mes an-
« ciennes obligations.... J'ai vu par moi-même, dans
« le voyage que je viens de faire, sous le plus beau
« ciel et sur le plus riche territoire, le peuple le plus
« spirituel aux prises avec les plus mauvaises ins-
« titutions. J'ai vu partout ce que vous voyez dans

(1) L'Empereur fut loin d'approuver ce discours de M. Rœderer. (Voir la lettre de Napoléon à Joseph, en date du 3 juin.)

« cette grande capitale, des âmes ardentes, passion-
« nées pour la régénération de leur pays...

« Je justifierai cette confiance.

« Dites à l'Empereur, dites au sénat, que, devenu
« Napolitain, je resterai toujours Français. Mes peu-
« ples, je l'espère, prendront mes sentiments pour
« la grande nation (1). »

(1) Le même jour où l'orateur du sénat adressait à Naples ses félicitations au roi, un orateur non moins éloquent faisait retentir de mâles accents dans la salle du corps législatif à Paris, à la séance du 11 mai, à laquelle assistait une députation du tribunat. M. Fontanes, président de l'assemblée, en recevant les drapeaux conquis par la grande-armée en Allemagne, et par l'armée de Naples, prononça un discours dont la fin se rattachait à l'avènement de Joseph.

« Le trône de Naples tombe, dit-il, et du fond de ses ruines s'élève « un cri contre ses alliés, qui le livrent, en fuyant, au juste courroux « d'un vainqueur qu'indigne la foi violée.

« Malheur à moi, si je foulais aux pieds la grandeur abattue! Plus « j'ai de plaisir à contempler tous ces rayons de gloire qui descen- « dent sur le berceau d'une dynastie nouvelle, moins je veux insul- « ter aux derniers moments des dynasties mourantes. Je respecte la « majesté royale jusque dans ses humiliations; et même quand elle « n'est plus, il reste je ne sais quoi de vénérable dans ses débris. « L'histoire est pleine de ces grandes catastrophes; partout la force « et l'habileté saisissent les sceptres que laissent tomber la faiblesse « et l'imprudence; et si ces nouveaux jeux de la fortune font couler « les larmes des rois, celles des peuples seront au moins essuyées. « Oui, cette ville, que les volcans dont elle est voisine agitèrent « moins que ses révolutions politiques, va respirer sous un gouver- « nement paternel. La France lui fait un don inestimable en lui en- « voyant un prince qui montre toutes les vertus privées dans la re- « traite, toutes les lumières et tous les talents dans les négociations, « à la tête des conseils, dans les assemblées du sénat, et qui, dès qu'il « apparut sur le théâtre de la guerre, a prouvé que l'héroïsme est « un apanage de son nom. Il va donner au plus beau pays de l'Eu- « rope des mœurs nouvelles; il y secondera la nature, qui a tout « fait pour y rendre les hommes heureux; il régnera, et les béné- « dictions de ses sujets légitimeront tous ses droits : car, j'aime à le

VI.

La joie publique ne fut pas même troublée par la subite apparition devant Naples d'une escadre anglaise, qui menaçait de mêler le bruit d'une canonnade meurtrière à celui des salves de réjouissance tirées par les forts. Cette démonstration de l'ennemi était faite pour masquer l'attaque réelle qu'il voulait diriger contre l'île de Capri (ou Caprée), située à l'entrée du golfe, et dont la possession était d'une haute importance. L'amiral sir Sidney Smith, commandant l'escadre anglaise, qui venait de conduire à Gaëte des vivres, des munitions, de l'artillerie, des chaloupes canonnières, avait été sans doute instruit de la faiblesse de la garnison de l'île de Capri (cent hommes, commandés par un capitaine du 101e régiment). En l'absence de Joseph, on avait malheureusement commis la faute de ne pas la renforcer. Lorsque l'attaque fut dessinée, il n'était plus possible d'y envoyer des secours. Cette île, témoin de tant de lâches horreurs sous un empereur romain, allait voir, dans quelques Français, un sublime trait de courage. L'amiral anglais fit débarquer, sous le feu d'un vaisseau de guerre et de deux

« dire en finissant, à l'aspect de ces drapeaux, devant ces braves qui « ne me démentiront pas, et surtout aux pieds de cette statue qu'on « invoque toutes les fois qu'il faut parler de la gloire, j'aime à dire « que l'amour et le bonheur des peuples sont les premiers titres à la « puissance, que seuls ils peuvent expier les malheurs et les crimes « de la guerre, et que, sans eux, la postérité ne confirmerait pas les « éloges que les contemporains donnent aux vainqueurs. »

bombardes, des troupes dont le nombre n'intimida point la poignée d'hommes embusqués dans des vignes entre des rochers, et qui disputèrent le terrain pendant plus d'une heure. Le capitaine français, dont l'histoire aurait dû recueillir et immortaliser le nom, ne pouvant soutenir plus longtemps une lutte aussi disproportionnée, se retira vers le fort, sur la hauteur, et osa résister encore en tenant ferme au seul passage accessible. Sommé de se rendre avant le débarquement, il avait répondu qu'il mourrait plutôt que de céder son poste. Il tint parole, il mourut après s'être entouré de cadavres ennemis. Les soldats qui lui survécurent acceptèrent la capitulation proposée avant l'attaque, obtinrent les honneurs de la guerre, et la faculté de rentrer à Naples.

Cet événement, qu'il eût été si facile au commandant militaire de Naples de prévoir et de prévenir, ne pouvait qu'avoir une déplorable influence et sur les dispositions à faire pour la descente en Sicile, et sur l'esprit des peuples, parmi lesquels une autre circonstance fâcheuse avait déjà produit une vive sensation.

VII.

Le marquis de Rhodio, chef de bandes levées dans l'intérieur, avait été pris les armes à la main par la division italienne du général Ottavi, dans la Pouille. Il prétendait s'être rendu comme prisonnier de guerre. Traduit devant un conseil, il fut absous par trois voix

sur sept. Un second conseil de guerre condamna, à l'unanimité, l'accusé à la peine capitale. Le contraste qu'offraient ces deux jugements aurait dû naturellement donner lieu à un plus mûr examen des causes qui l'avaient produit. Le ministre de la police prouva qu'il n'avait point renoncé à d'anciennes habitudes qui le ramenaient à des formes révolutionnaires; son influence devint fatale au marquis de Rhodio. Joseph, alors satisfait de la situation du royaume, accueilli partout avec enthousiasme, convaincu qu'il pourrait sans danger suivre l'impulsion de son cœur, Joseph eût aimé à pardonner au coupable; mais il n'en eut pas la possibilité. Lorsqu'un souverain invoque des rigueurs qu'il croit salutaires, il trouve presque toujours des gens dociles et prêts à le seconder. Le dernier jugement du marquis de Rhodio ayant été prononcé pendant le voyage du roi, le ministre Salicetti annonça, avec la véhémence qui lui était naturelle, qu'un exemple de sévérité serait nécessaire; et, sans attendre le retour du monarque, sans lui en référer, sans rechercher si la procédure était légale, le jugement du second conseil de guerre fut exécuté le lendemain du jour où il avait été rendu.

Joseph sentit avec douleur ces sinistres effets de son absence.

Sa première idée fut d'éloigner du ministère un homme dont le zèle trop ardent venait de lui ravir une occasion d'exercer le droit le plus doux de la couronne, celui de faire grâce. Le ministre cherchait à se justifier, Joseph était inexorable; il ne se laissa

fléchir que par les protestations les plus positives, qui lui promettaient désormais plus de modération.

Du reste, l'expression du mécontentement du roi fut tellement sévère, que, si elle ne put réparer le mal déjà fait, elle servit du moins à en préserver l'avenir.

Les Anglais avaient fait, du côté de Baia, un débarquement qui n'eut aucun résultat inquiétant; mais, de Capri, ils étaient à portée d'en opérer de plus dangereux. Joseph visita toutes les batteries du littoral; elles furent mises dans un état de défense respectable, ainsi que les îles d'Ischia et de Procida. Des barques armées surveillèrent la côte, et empêchèrent toute communication avec l'ennemi.

On fit hâter la réunion du matériel et des munitions nécessaires pour la réduction de Gaëte, et préparer une flottille de chaloupes canonnières, qui devaient y concourir.

La formation de deux régiments d'infanterie légère fut ordonnée; celle de deux régiments d'infanterie de ligne la suivit de près.

VIII.

Joseph fonda une institution également favorable au maintien de l'ordre en temps de paix, à la défense du pays pendant la guerre, et propre à créer un esprit national, véritable force des États. Il y prescrivit l'organisation dans chaque province d'une légion de garde civique, commandée par un colonel et des officiers choisis parmi les citoyens les plus intéressés au respect des propriétés. Chaque légion devait avoir des compagnies d'élite, de dragons,

de chasseurs et de canonniers, toujours prêtes à marcher d'après les ordres du général commandant la province. Le service dans ces compagnies était considéré comme service militaire, et donnait droit aux divers emplois qui deviendraient vacants dans l'armée.

Quant aux autres compagnies, le roi se réservait d'accorder des récompenses aux hommes qui se distingueraient dans la répression des rassemblements de bandits.

La ville de Naples devait aussi participer à cette institution; mais, au sein d'une population si nombreuse, il était prudent de ne confier des armes qu'aux individus sur la fidélité desquels on pourrait compter. Le maréchal Jourdan fut chargé de préparer un projet d'organisation particulière de la garde civique dans cette capitale. L'administration était un chaos; pour l'améliorer, tout était à faire : il s'agissait de substituer à des usages gothiques, surannés, incohérents, des lois homogènes et plus appropriées aux mœurs du peuple : c'était une législation nouvelle à introduire; il convenait qu'elle fût mûrement élaborée, de concert avec un corps dont les suffrages fussent de quelque poids dans l'opinion publique. Joseph établit un conseil d'État, en régla les attributions, et se livra, dans les intervalles que lui laissaient les opérations militaires, à l'examen des questions qu'il avait jugé utile de lui soumettre.

IX.

La première mesure qu'il fit discuter à ce conseil

eut pour objet de ranimer l'agriculture. Elle était négligée dans les provinces les plus fertiles. Il existait dans la Pouille un immense territoire, connu sous le nom de *tavolière,* qui devait rester inculte et ouvert aux troupeaux voyageurs, suivant les usages consacrés par les institutions de la *mesta* importée d'Espagne, où elle est encore en vigueur. Cette institution n'était pas la seule entrave à briser. L'idée d'abjection attachée à l'honorable profession de cultivateur; la routine qui repoussait les leçons de l'expérience; le défaut de bras, que suppléaient faiblement les mercenaires descendant chaque année des montagnes des Abruzzes; le peu d'intérêt que prenaient à l'amélioration du sol des individus qui n'en avaient qu'une jouissance éphémère: telles étaient les véritables causes de l'abandon du plus utile des arts, dans un pays où il devait être une source inépuisable de richesses.

La plus grande partie de ce territoire en friche appartenait à l'État. Une loi en régla la distribution entre de nombreux colons, qui en devinrent propriétaires, à la charge par eux de rembourser le capital à raison de 4 pour 100 par an.

Les douanes de Foggia, des Abruzzes, les servitudes fiscales, les impôts qui aggravaient le sort des cultivateurs, furent supprimés. Il fut prescrit au ministre des finances de proposer les moyens de combler le déficit que cette suppression produirait au Trésor.

Le seul droit des pâturages pour les troupeaux durant l'été fut conservé provisoirement sur les

terres incultes, avec interdiction, toutefois, du moment où elles seraient en partie couvertes de moissons, de prairies, de plantations, résultat infaillible et prochain de l'émulation des nouveaux colons.

Mais les meilleures lois ne sont bonnes qu'autant qu'elles sont religieusement exécutées : celle qui venait d'être rendue pouvait être paralysée par l'inertie du tribunal établi à Foggia, à la juridiction duquel était soumis le tavolière de Pouille; juridiction qui d'ailleurs, pour ce qui concernait les troupeaux, s'étendait à tout le royaume. Ce tribunal fut remplacé par une junte, ou commission spécialement chargée de réaliser, sans délai, les avantages destinés à encourager l'agriculture et à favoriser l'accroissement de la population.

L'impôt sur le sel, dont, en vertu de priviléges particuliers, une partie des habitants était affranchie, et qui pesait plus sur la classe indigente que sur toute autre, avait été augmenté par un édit de 1803. Cet édit fut révoqué, l'impôt diminué, et réparti d'une manière égale sur tous les points du royaume.

Des prisonniers d'État se trouvaient détenus d'après des ordres de l'ancien gouvernement : une amnistie leur rendit la liberté.

Les Napolitains ne furent pas insensibles à ces premières marques de sollicitude, qui révélaient déjà les intentions du roi. Les habitants de toutes les classes saisirent la première occasion qui se présenta pour lui témoigner leur reconnaissance. Le 24 mai, veille du jour fixé pour le serment des nou-

velles autorités, ils décorèrent avec beaucoup de soin et d'élégance une rotonde élevée au centre d'une des plus vastes places de Naples, et y placèrent des inscriptions dont quelques-unes méritent d'être citées, parce qu'elles font connaître les sentiments dont la population était alors animée pour le roi.

On lisait de toutes parts :

A la naissante espérance du bien public.
Au courage national ressuscité.
Aux beaux-arts ranimés.
A la foi publique assurée.
Joseph Napoléon venge la foi des traités, la gloire du nom français, et le sang des héros napolitains.
Ombres honorées qui vous sacrifiâtes au saint amour de la patrie, c'est Joseph Bonaparte qui règne ici! Que la terre qui vous couvre soit légère!

Joseph se rendit aux vœux qui l'appelaient sur cette place : elle était couverte d'une foule innombrable, qui le reçut et le reconduisit au palais en poussant des cris de joie.

Les deux dernières inscriptions étaient un hommage aux mânes de l'amiral Caracciolo, des savants Pagano, Civillo, et d'autres victimes de la croisade dirigée, en 1799, par le cardinal Ruffo : elles avertissaient Joseph qu'un souvenir qui s'exprimait encore avec réserve était profondément gravé dans des cœurs ulcérés, et qui n'étaient pas inaccessibles à la soif de la vengeance. Le roi n'en voulait souffrir aucune : fermant l'oreille aux suggestions de l'esprit

de parti, il se proposa constamment d'en effacer les traces, en accordant une protection égale à tous les citoyens qui obéiraient aux lois.

X.

La cérémonie du serment, jusque-là différée, eut lieu avec solennité le 25 mai. Les ministres confirmés dans leurs fonctions, toutes les autorités militaires, civiles, judiciaires, ecclésiastiques, jurèrent fidélité au roi. Le cardinal Ruffo s'y refusa, sur d'assez faibles motifs. C'était le même prélat qui avait officié, en sa qualité d'archevêque, le jour de l'entrée de Joseph à Naples, et qui depuis avait donné des preuves d'adhésion au nouveau gouvernement. Soit qu'il eût été blessé par les fêtes qui rappelaient douloureusement les exploits du cardinal son frère, soit qu'il espérât le succès des efforts de l'ancienne dynastie pour ressaisir la couronne, il partit sans être inquiété, et se retira à Rome. Ce fait passa presque inaperçu au milieu des réjouissances publiques. La noblesse et les personnes les plus distinguées de la capitale se réunirent à la fête brillante que donnait la ville au théâtre de Saint-Charles.

Joseph y parut le soir : il y trouva le même enthousiasme que lui avait témoigné, la veille, toute la multitude assemblée sur la place.

XI.

Quelques jours après cette cérémonie, le 31 mai, le Vésuve offrit un spectacle d'une magnifique horreur.

Le cratère vomit une épaisse et noire colonne de fumée : des éclairs la sillonnaient, et de fréquentes détonations signalèrent l'éruption, qui dura cinq jours. Une vaste gerbe de flamme s'élevait avec des blocs embrasés à une hauteur prodigieuse, et pendant la nuit surtout portait au loin la terreur et l'admiration. Joseph se rendit sur une éminence, pour observer les courants de lave qui roulaient comme des fleuves de feu sur la croupe de la montagne. Il y fut entouré des familles éplorées qui fuyaient devant le terrible fléau, et gémissaient en voyant dévaster leurs champs, d'une si précieuse fertilité ; il consola ces malheureux, et leur donna des secours.

Les relations à l'extérieur prenaient déjà une certaine activité. Joseph était reconnu roi de Naples par plusieurs souverains de l'Europe : il espérait l'être également par la plupart des autres puissances. Il nomma ministre des affaires étrangères le marquis de Gallo, qui avait rempli les mêmes fonctions sous Ferdinand IV.

Le crédit, qui commençait à renaître, fut affermi par une loi qui détermina l'administration des banques, de manière à garantir tous les intérêts. La banque de Saint-Jacques fut exclusivement affectée au Trésor, et dégagée de la solidarité qui la liait aux banques particulières.

Le roi établit ensuite un conseil chargé de la liquidation de la dette publique, régla l'organisation du corps royal de la marine, et créa une académie destinée à lui préparer de bons officiers.

XII.

Durant ces travaux, qui préludaient à ceux sur lesquels il avait le projet de fonder la prospérité nationale, il ne perdait pas de vue les préparatifs que nécessitait le siége de Gaëte, qu'il faisait continuer sans relâche. Dans les derniers jours du mois de juin 1808, tout le matériel fut prêt et, mis à la disposition du général Dulauloy, commandant en chef l'artillerie. Joseph, impatient de faire commencer les opérations, se rendit lui-même devant cette place le 28 juin.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE DEUXIÈME.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté deux lettres qui lui feront connaître la position des affaires en Calabre; je vais partir pour cette province; j'ai donné l'ordre au général Reynier d'envoyer trois mille hommes à Cosenza, et mille à Nicastro, qui seront commandés par le général Verdier. Jos. à Nap. Naples, 2 avril 1806.

Saint-Cyr fait marcher mille hommes sur Cassano,

et j'y vais moi-même avec mille grenadiers ou voltigeurs. J'espère que l'ordre sera bientôt rétabli.

J'ai ordonné depuis longtemps le désarmement; les commissions militaires sont en activité.

Le lieutenant de Fra Diavolo, fait prisonnier, a avoué que la reine avait donné, de Sicile, le signal du massacre des Français. Il a nommé quelques chefs, dont les uns ont été arrêtés, et les autres pourront l'être bientôt.

J'ai nommé pour commander les provinces, en leur donnant quelque prépondérance sur les préfets, des commandants, tous généraux, zélés pour le maintien de l'ordre.

On arrête beaucoup de monde, et les prisons sont encombrées.

Les désordres commis par quelques soldats dans les Calabres, et surtout par des Polonais, ont servi les désirs de la reine en portant les peuples à la vengeance. Les Calabrois sont des montagnards toujours armés, dont les passions violentes se dirigent aisément vers la haine et l'amour.

Nous avons deux frégates anglaises en vue du golfe; dans l'Adriatique, une corvette anglaise a été vue à la hauteur de Monopoli.

Les ordres avaient été donnés, dès que j'en avais reçu l'autorisation de Votre Majesté, pour le départ des prisonniers et des galériens; tout ce mouvement s'exécute aujourd'hui, toutes les précautions ont été prises, et il ne s'échappera pas un homme.

Les Anglais ont tout brûlé ou emporté sur la côte. On travaille à force dans le port de Naples, mais

avec peu de moyens, à la construction des barques canonnières. Quatorze seront prêtes dans dix jours; vingt autres vont être commencées incessamment. Les Anglais en quittant Naples ont emmené avec eux tout ce qui était bon, dans la marine de Naples, en ouvriers, calfats, timoniers, ainsi que tout le matériel. Nous avançons donc lentement. Nous savons que la flottille de Toulon était à la Spezzia il y a quinze jours.

Il y a aujourd'hui vingt-deux pièces en batterie à Gaëte; il y en aura quarante dans quinze jours. A mon retour, la flottille étant arrivée, j'essayerai de faire une attaque par terre et par mer; les officiers d'artillerie et du génie voudraient mettre en batterie quatre-vingts pièces de canon avant de rien entreprendre. Ce siége va épuiser tous les moyens que nous aurions employés contre la Sicile ; je fais envoyer par mer de l'artillerie du côté de Reggio.

Je fais employer tant que je puis les officiers napolitains qui m'arrivent de l'Italie; je n'ai pas de quoi les placer tous; en attendant, ils ont leurs appointements d'activité.

J'ai pris le parti, dès le commencement de la campagne, de renvoyer tous les généraux et officiers français qui m'arrivaient sans ordre de Votre Majesté, ou sans lettre de service en règle du ministre; c'est ainsi que les généraux Rusca, Lécuyer, Fressinet et autres ont été renvoyés. Je continue à maintenir l'exécution de cette disposition. J'ai aujourd'hui plus de généraux et officiers que je ne puis en employer; je supplie Votre Majesté d'ordonner qu'on

ne m'en envoie pas d'autres, excepté Saligny, Matthieu et Sébastiani. On m'annonce le maréchal Jourdan; il faut que Votre Majesté réfléchisse à ma position, et que j'ai besoin de faire des économies pour les employer à la marine: quelques bons marins seraient nécessaires. »

Le général Reynier à Joseph. Reggio, 21 mars 1806.

« Monseigneur, je partis hier, 20 mars, à la pointe du jour, de Séminara, et trouvai encore des chemins extrêmement mauvais, des torrents et des défilés, qui retardèrent beaucoup la marche des troupes. Arrivé, avec la cavalerie, sur la montagne au-dessus de Fiumara-di-Maro, d'où l'on domine tout le canal de Messine, j'aperçus, devant Galluccio et Pensimelli, environ cinquante bâtiments de transport. Espérant qu'une partie des troupes napolitaines n'aurait pas eu le temps de s'embarquer, je continuai ma marche avec la cavalerie, suivi de deux compagnies de grenadiers, qui marchaient en tête de l'avant-garde, le reste de l'infanterie étant encore retardé dans les défilés. Nous ne trouvâmes plus de troupes sur le rivage; les bâtiments achevaient de mettre à la voile; ils étaient protégés par des chaloupes canonnières, qui tirèrent sur l'avant-garde que j'envoyai à Reggio. Ma petite artillerie de montagnes était trop éloignée, et aurait été insuffisante pour gêner le départ de leurs bâtiments.

Les troupes que le prince héréditaire avait avec lui à Cosenza, et celles du maréchal Rosenheim, prévenues de la perte de la bataille de Campo-Tenèse, s'étaient mises sur-le-champ en marche pour s'em-

barquer, et ce qui n'a pas déserté a pu arriver quelques jours avant moi. Le général Damas n'a été suivi que par des officiers et quelques hommes; il ne s'est embarqué de cette armée pour la Sicile qu'environ quatre mille hommes sur vingt-deux; le reste est pris, ou dispersé dans les campagnes.

Tous les bâtiments qui étaient à Messine ou sur la côte ayant été réunis pour cet embarquement, il a été fait très-promptement.

Pendant que les Napolitains se retiraient et s'embarquaient, les Anglais s'occupaient à enlever toute l'artillerie des batteries de la côte, ainsi que tout ce qui existait dans les châteaux et bâtiments publics de Reggio, Scylla, etc. : ce qu'ils n'avaient pu emporter lorsque nos troupes se sont approchées, ils y ont mis le feu, en se sauvant pour regagner les bâtiments. Les habitants sont indignés contre eux.

L'armée a été parfaitement reçue par le peuple de Reggio, qui, malgré le mauvais temps, s'était porté en foule sur la route et dans les rues pour l'accueillir par des acclamations. L'archevêque avec son clergé est sorti de la cathédrale pour venir au-devant de moi; il m'a demandé de chanter un *Te Deum* pour l'heureuse arrivée de votre armée, après lequel les troupes ont reçu la bénédiction.

Les Anglais ont enlevé de cette côte jusqu'aux bateaux des pêcheurs, ce qui contrarie beaucoup nos soldats, qui, en regardant Messine et le détroit, s'impatientent de rester sur cette rive, et font entre eux des paris d'arriver sur l'autre à la nage. Ils oublient ainsi par moments leurs fatigues : quoiqu'ils en soient

accablés, tous disent qu'ils préféreraient une campagne d'hiver en Allemagne à cette petite campagne en Calabre; et ils ne peuvent supporter l'idée de retourner même dans leur pays par la route qu'ils ont faite pour venir ici.

Bagnara est un lieu où on construit beaucoup de barques, et il y aurait des moyens pour y construire en peu de temps une flottille et des barques de transport, si on en donnait l'ordre et les fonds nécessaires.

Cette partie du pays ayant été ruinée par les Napolitains et les Anglais, l'armée ne peut y vivre réunie, et j'en vais faire retirer une portion du côté de Monteleone. J'attendrai les ordres et les instructions de Votre Altesse Impériale pour savoir si je dois m'occuper des préparatifs d'une expédition contre la Sicile, pour laquelle nous n'avons actuellement aucun moyen, et si je puis répartir davantage les troupes dans les provinces de la Calabre, afin de m'occuper de l'organisation du gouvernement de ces provinces, et de lui donner de la force par la présence des troupes.

Les Anglais ayant entièrement désarmé les côtes, nous sommes tout à fait à la merci de leurs chaloupes canonnières, ce qui inquiète beaucoup les habitants de Reggio, qu'en partant ils ont promis de venir bombarder. Je fais chercher, en suivant la côte, les pièces qu'ils y ont pu laisser; je tâcherai de les faire arriver ici et de rétablir quelques batteries; mais je n'aurai pas de poudre, si on ne m'en envoie pas de Naples ou de Tarente. Il sera fort nécessaire qu'on envoie de Naples quelques pièces de gros ca-

libre et des mortiers, afin d'établir des batteries dans le point le plus étroit du phare de Messine pour commander le passage, qui n'a là que douze cents toises, et de gêner les vaisseaux anglais qui voudraient y passer. On pourrait envoyer ces pièces et leurs approvisionnements sur de petits bâtiments qui viendraient au Pizzo, d'où je les ferai conduire en suivant la côte, en veillant à ce qu'ils soient toujours protégés jusqu'à Scylla, d'où il serait facile de les faire porter aux batteries que je vais toujours faire préparer.

Tout ce pays, depuis Lamato, présente à chaque pas des traces du tremblement de terre de 1783, et est encore couvert de ruines; les villes et villages ne sont rebâtis qu'en partie, et on n'aperçoit que des paysans malheureux dans le pays le plus beau et le plus fertile. Nous avons dû prendre dans quelques endroits, pour nos chevaux, les grains ou maïs destinés à la subsistance des habitants. J'ai payé les plus misérables; mais je vais demander l'état de tout ce qui a été fourni à l'armée, afin de régler l'indemnité qui pourra, dans la suite, être accordée.

Après le tremblement de terre de 1783, on obtint du pape la concession d'une partie des revenus du clergé, qui, sous le nom de *cassa sacra*, fut affectée à la réparation des dégâts : cette concession, qui était pour dix ans, est expirée depuis plusieurs années, et il reste encore beaucoup de réparations à faire. Toute cette province bénirait Votre Altesse Impériale si elle faisait rétablir cette caisse, dont

une partie des revenus pourrait aussi être employée aux établissements militaires que nous devons faire dans ce pays. Je lui adresserai un mémoire sur les revenus de cette caisse et leur emploi.

J'aurai l'honneur d'envoyer à V. A. I., par le prochain courrier, un rapport général sur l'expédition de Calabre, avec des notes sur les officiers, sous-officiers et soldats qui se sont distingués et méritent des récompenses. »

Le colonel Lebrun à Joseph. Cosenza, 27 mars 1806.

« Monseigneur, me voici arrêté à Cosenza, sans trop savoir pour combien de temps.

Le 25 de ce mois, un convoi de quatorze mulets, de quelques boulangers et employés, escorté par huit soldats, a été pillé dans le village de Soveria; en avant de Scigliano, dix hommes ont été tués, dont cinq soldats.

Hier, 26, un détachement de deux cents hommes, dont vingt-cinq chasseurs à cheval du 9e et le reste d'infanterie, a été attaqué et mis en fuite, après avoir eu trente hommes tués, dont un officier, presque dans le même endroit. Ce détachement a rétrogradé jusqu'ici, et voici les renseignements que les officiers et d'autres personnes m'ont donnés :

La cavalerie marchait en avant dans le défilé, lorsqu'elle aperçut des paysans embusqués; mais à peine eurent-ils le temps d'avertir le commandant de l'infanterie, que les brigands commencèrent à faire un feu bien nourri sur la colonne, qui riposta et en tua quelques-uns; mais les Polonais, au nombre d'environ soixante, qui étaient à la queue et

moins engagés commencèrent à fuir ; et le reste, qui n'était plus assez fort et qui d'ailleurs était près d'être tourné, fut forcé de fuir aussi, en laissant sur le champ de bataille une trentaine de morts ou de blessés, qui ont été achevés par les brigands.

D'après la position qu'ils ont prise, leurs mouvements et les commandements qui ont été entendus, on doit supposer qu'ils avaient des officiers à leur tête. On a entendu parler français. Les personnes présentes à l'affaire assurent qu'ils étaient bien au nombre de sept à huit cents hommes. C'est aussi le sentiment des gens du pays qui ont eu des renseignements.

Ce mouvement pourrait devenir sérieux, si on n'y mettait ordre promptement en envoyant ici plus de troupes, et en général en assurant les derrières de l'armée. Depuis Lagonegro jusqu'à Cosenza, il n'y a point de troupes. A Cosenza, il se trouve, dans ce moment, environ quatre cent cinquante hommes, mais de tous les corps de l'armée, et qui n'attendent que le moment de la rejoindre. On emploierait bien ces forces; mais, outre qu'elles ne sont pas suffisantes pour assurer la communication avec l'armée et la sûrcté du pays, il faut encore qu'elles gardent à Cosenza quatre cents galériens, deux cents malades, de la poudre, des canons, des armes.

De Cosenza jusqu'à l'armée, il paraît qu'il n'y a pas de troupes.

Le colonel du 6e chasseurs, Laffon, commandant de la place, a déjà fait partir deux exprès par des

chemins détournés, pour prévenir le général Reynier; mais arriveront-ils?

Je fais encore partir un homme du pays pour plus grande sûreté.

Jusqu'au moment où je pourrai passer, je resterai ici. J'y prendrai des renseignements; j'y aiderai le colonel Laffon, qui est plein de zèle et de bonne volonté.

Si Votre Altesse Impériale voulait que je retournasse lui rendre compte de ce que j'y apprendrai, ou qu'elle eût d'autres ordres à me faire passer, le courrier qu'elle voudrait bien m'y expédier m'y trouverait peut-être encore.

Le colonel Laffon a fait demander un bataillon au général Duhesme; mais il faudrait une chaîne de troupes depuis Lagonegro jusqu'à l'armée.

Il faudrait que ces troupes fussent disciplinées, qu'elles ne pillassent pas comme elles l'ont fait jusqu'à présent, et surtout comme le font les Polonais. Ces excès donnent beau jeu aux hommes qui cherchent à soulever le peuple; il en existe; et en même temps il serait bien nécessaire de pourvoir d'une manière régulière à la nourriture des troupes, qui trouvent bien difficilement à se procurer des vivres dans un pays déjà épuisé. »

Jos. à Nap. San-Lorenzo, 6 avril 1806.

« Sire, les insurgés de la Calabre se sont portés sur Scigliano, d'où ils ont été repoussés par les gens du pays, à la tête desquels s'est mis le gouverneur.

Votre Majesté verra les détails de cette affaire par la lettre ci-jointe de son aide de camp Lebrun; je

serai bientôt dans le cas, j'espère, de rendre à Votre Majesté un bon compte de ce pays; je n'ai qu'à me louer de l'accueil des habitants, quoiqu'ils aient été bien froissés par le passage des deux armées.

Le marquis de Rhodio, arrivé à Naples, doit y être traduit devant une commission militaire. Votre Majesté verra que, par un de mes précédents arrêtés, il se trouve dans le cas d'être jugé par ce tribunal.

J'adresse à Votre Majesté les divers arrêtés que j'ai pris depuis les derniers, que je lui ai précédemment envoyés. »

Le colonel Lebrun à Joseph. Cosenza, 30 mars 1806.

« Monseigneur, j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Altesse Impériale de ce qui était arrivé en avant de Scigliano. Les brigands sont venus menacer cette ville du massacre et du pillage, si elle ne se joignait à eux. Elle a demandé du secours, et nous lui avons envoyé deux cents hommes, qui ont encore été attaqués, mais près de Cosenza, par les habitants d'un petit village, au nombre de trente; on les a poursuivis, mais on n'a pas pu les atteindre.

Avant que ce détachement fût arrivé à Scigliano, les brigands ont effectué leurs menaces.

Le 28, à deux heures après midi, ils s'y sont présentés; ils avaient quelques intelligences dans la ville, car on y a planté un drapeau au moment de leur arrivée. Mais le gouverneur, à la tête des habitants, a fait arracher ce drapeau, et fait tirer sur les brigands. Un chef a été tué, deux ont été blessés, et cinq pris. La commission militaire va leur faire leur procès, et ils seront fusillés de suite.

On a trouvé sur le chef de brigands, nommé Cardaurone, une liste d'une soixantaine d'hommes de sa bande.

Cette affaire a produit ici un excellent effet; chacun était dans la crainte; nous-mêmes, nous n'étions pas sans inquiétude.

Les anciens chefs de masses répandaient dans la campagne les nouvelles les plus alarmantes, et les plus propres à soulever le peuple. Les Anglais et les Russes devaient débarquer, les Français et leurs partisans devaient être massacrés; des proclamations au nom du roi de Naples étaient affichées dans quelques villages, des billets répandus pour annoncer les lieux de rassemblement; le tocsin était sonné à l'approche des détachements; enfin tout pouvait faire craindre que l'incendie ne se communiquât, et nous n'avions pas de troupes pour l'arrêter.

Les principaux habitants du pays sont venus proposer de se réunir, eux et ceux qui leur sont dévoués, aux détachements que nous envoyons contre les brigands. J'ai cru que, dans ces circonstances, nous devions accepter cette offre, n'ayant pas assez de troupes pour nous porter en même temps dans tous les lieux qui menaçaient de s'insurger.

Le général Reynier avait bien défendu de se réunir, de s'armer, mais il fallait qu'il laissât des troupes et qu'il désarmât les brigands; autrement, c'était laisser le pays en proie à cette foule d'hommes sortis des prisons, de déserteurs et de prisonniers qui n'aspirent qu'au pillage, et qui sont mis en mouvement par les agents de l'ancien gouvernement.

Cette mesure a produit un bon effet ; les villages des environs qui menaçaient de s'insurger sont tranquilles à présent, et le peu de troupes que nous avons, réunies à cette force du pays, va rétablir les communications ; mais il faut du monde pour les assurer.

Votre Altesse Impériale ne doit avoir aucune inquiétude sur ce mouvement, qui n'aura pas de suite, et qui n'est plus qu'une affaire de brigands ; mais les brigands sont nombreux dans ce pays ; il est bien nécessaire d'avoir des postes rapprochés les uns des autres, pour les empêcher de se réunir et de couper les communications.

Il est nécessaire d'occuper les différents points de la côte ; il arrive continuellement de la Sicile et il paraît des agents de l'ancien gouvernement. Ces hommes excitent le peuple, et il n'y a point de doute que ce ne soient eux qui aient excité ce dernier mouvement.

Votre Altesse Impériale jugera peut-être que le désarmement dans ce pays sera bien difficile ; et elle pensera peut-être que cette mesure, au lieu de tourner contre ces brigands, tournera contre les gens de bien, qui seuls obéiront. L'affaire de Scigliano prouverait, jusqu'à un certain point, qu'il est utile de laisser les armes dans un pays comme la Calabre. De longtemps il n'y aura de sûreté publique ; peut-on ôter aux individus le moyen de pourvoir à la leur ? Le bruit qui court du désarmement les inquiète beaucoup.

Il est aussi bien nécessaire d'organiser les étapes. Les militaires isolés, des employés des détachements

exigeant ce qui ne leur est pas dû, n'en donnant par conséquent pas de reçu, ruinent ce pays sans nécessité, et l'indisposent; les Polonais sont ceux dont on se plaint le plus.

Je compte partir demain pour Scigliano, et de là pour Reggio quand la communication va être ouverte.

J'ai appris que tous les moyens de transport avaient été enlevés de Reggio et des environs, et conduits en Sicile. Les Anglais croisent dans le détroit avec des chaloupes canonnières. »

Jos. à Nap. Lagonegro, 7 avril 1806.

« Sire, avant de partir de Naples, j'avais eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté du projet, formé par les ordres de la reine, de soulever à la fois, dans les diverses parties du royaume, tous ses agents, et de préluder au massacre des Français; les partis les plus considérables s'étaient montrés en Calabre, où la communication se trouvait interceptée avec le corps du général Reynier, qui était arrivé à Reggio. Dans les Abruzzes, quelques paysans armés étaient parvenus à brûler le pont du Tronto et à lever quelques contributions. Dans les environs de Gaëte, Fra Diavolo se montrait sur différents points, excitant les paysans à la révolte. Ce Fra Diavolo, harcelé par les colonnes mobiles, a été obligé de s'embarquer; on suppose qu'il est rentré dans Gaëte. Un de ses aides de camp, fait prisonnier, a avoué le complot; il a nommé le marquis de Rhodio comme le directeur général. Ce chef a été fait prisonnier; les autres chefs de masses ont été désignés, quelques-uns ont été arrêtés.

J'ai donné l'ordre au général Reynier de faire marcher sur Nicastro le général Verdier; au général Saint-Cyr, d'envoyer un régiment à Cassano.

Naples étant parfaitement tranquille, tous les services assurés, je me suis mis moi-même en route pour la Calabre avec mille hommes d'élite.

J'apprends aujourd'hui que le général Verdier, arrivé à Soveria avec le 6e d'infanterie de ligne, a dispersé le point principal du rassemblement et fait brûler ce village, qui avait arboré le drapeau napolitain.

Demain je serai à Castrovillari; et j'espère donner une telle leçon aux brigands, qu'ils ne se rassembleront plus de longtemps.

J'ai fait traduire à une commission militaire deux agents des administrations, qui volaient ici les habitants d'une manière indigne. »

Jos. à Nap Castrovillari, 9 avril 1806.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les lettres que je reçois de Cosenza sur le mouvement qui avait été excité, et qui sera bientôt entièrement apaisé.

Plus j'avance dans la Calabre, plus j'ai à me louer des habitants; je ne puis pas mieux les comparer qu'aux montagnards de la Corse; ils accueillent avec enthousiasme toutes les nouveautés, et sont très-passionnés; le clergé, le peuple et les nobles sont les mêmes. »

Le colonel Laffon à Joseph. Cosenza, (sans date)

« Mon prince, j'ai l'honneur de vous rendre compte que le général Verdier, à la tête du 6e régiment d'infanterie de ligne, a dispersé le point principal du rassemblement des brigands, situé à So-

veria, a brûlé ce village, un autre appelé le Manelle, et a dirigé deux colonnes, l'une sur les villages de Conflenti et Mortorano, et l'autre sur Mocera, pays qui ont tous arboré le drapeau napolitain. Ce général a rétabli la communication qui était interceptée, et est venu à Scigliano, où j'avais établi M. Lejeune, chef de bataillon au 1er régiment d'infanterie légère, avec deux cents hommes pour maintenir le point important. Cet officier a été parfaitement secondé par le gouverneur et les habitants de cette ville, qui sont très-bien intentionnés.

Il est heureux que les deux courriers que j'ai expédiés au général Reynier lui soient parvenus; sans cela, la province était sans aucun secours. J'avais envoyé au général Duhesme un député de la ville de Cosenza, pour le prévenir de ma position et lui demander un bataillon : ce général n'a pas cru devoir adhérer à ma prière, et m'a répondu qu'il ne pouvait faire mouvoir aucune troupe sans un ordre du général Saint-Cyr, duquel il dépendait.

Je prends la liberté de prévenir Votre Altesse que la province est absolument dépourvue de fourrages et de denrées nécessaires pour le maintien de la cavalerie, et que, par la nature même du pays, cette arme ne peut rendre aucun service. C'est avec plaisir que je puis assurer que la province est à présent presque entièrement hors de danger, quoique la révolte se soit propagée dans beaucoup d'endroits, malgré les mesures que j'avais prises pour y remédier, en permettant aux gens honnêtes de s'armer et de repousser la force par la force, ce

qui a maintenu beaucoup de villages, où les insurgés ont été repoussés dans leurs entreprises. Cependant je me permettrai de dire à Votre Altesse qu'une garnison d'infanterie de douze à quinze cents hommes à Cosenza est nécessaire pour assurer totalement la tranquillité de la province. »

Le colonel Lebrun à Joseph. Cosenza, 5 avril 1806.

« Monseigneur, j'ai tenté inutilement, il y a trois jours, de continuer ma route pour Reggio avec un détachement de cinquante chevaux. J'avais pris une route détournée; je me dirigeais vers la mer sur Amantea, et de là je devais suivre la marine jusqu'à Monteleone.

A Amantea, j'ai trouvé cinq Polonais arrivés par mer de Pezzo, qui précédaient la garnison qui devait arriver le lendemain par terre. Je devais les rencontrer en route, et j'étais rassuré sur les inquiétudes qu'on me donnait. Le lendemain, j'avais déjà fait dix-ou douze milles sans rencontrer personne; j'étais tout prêt à entrer dans un bois qu'on m'avait assuré être dangereux, lorsque j'ai trouvé un Polonais blessé.

Il faisait partie d'un détachement de soixante et dix hommes, commandé par deux officiers; c'était celui-là même qui devait former la garnison d'Amantea.

Ce détachement avait voulu loger à Sainte-Euphémie, mais les habitants armés s'y étaient opposés. L'officier, n'ayant pas assez de forces, s'était décidé à doubler l'étape et à venir jusqu'à Amantea; mais il avait fait à peine deux ou trois milles, que, dans un bois, il avait été assailli par des paysans embus-

qués. On s'était fusillé pendant quelques minutes, mais le nombre des paysans qui descendaient des montagnes allait toujours croissant; un officier et sept à huit hommes ont été tués, le reste a retourné sur ses pas. Le Polonais que j'ai rencontré s'était sauvé en faisant le mort, et en se laissant tomber de rochers en rochers.

Sa rencontre a sauvé le détachement et moi. Nous sommes retournés à Amantea; mais les paysans étaient sur les montagnes en assez grand nombre, et nous menaçaient en criant : *Vive le roi! Aux armes!* Ils ont fait mine une fois de vouloir descendre, mais nous avions du terrain sur le bord de la mer; nous nous sommes mis en bataille, nous avons fait bonne contenance, et ils nous ont laissé ensuite continuer notre route tranquillement.

Je suis resté deux jours à Amantea; j'y ai laissé une garnison de quarante chasseurs du 9e et de soixante et dix paysans albanais, que m'a envoyés le colonel Laffon. Amantea est sur un rocher; sa position est assez forte; il y a dans ce château quatre mauvaises pièces de fer qui ne sont bonnes à rien, mais qui en imposent au pays. J'espère que l'insurrection qui se propage vers la mer s'arrêtera là.

Je suis revenu à Cosenza; j'ai appris avec chagrin que le général Duhesme n'envoyait pas le bataillon qui lui avait été demandé. Il a répondu que, ne commandant plus ce corps d'armée, il ne pouvait pas prendre sur lui ce mouvement.

Mais voici le pis : le colonel Laffon lui avait envoyé un habitant de ce pays-ci, homme sûr; il pou-

vait lui remettre simplement sa réponse cachetée; cet homme n'aurait pas su ce qu'elle contenait, et nous aurions continué à faire ici, comme nous l'avions fait jusqu'à présent, un épouvantail des troupes du général Duhesme : au lieu de cela, il lui a dit qu'il ne pouvait pas envoyer de troupes; que ce n'étaient que des paysans, et que le général Reynier en avait assez. Cet homme a proposé d'aller à Naples solliciter l'ordre d'en envoyer; mais le général Duhesme lui a ordonné de repartir de suite pour Cosenza y porter sa réponse. Il est donc revenu, mécontent d'avoir été persiflé par l'état-major, et disant qu'on ne voulait pas envoyer de troupes.

Nous voici donc aussi embarrassés et même plus, puisque nous ne pouvons plus dire que nous attendons des troupes. Nous serons heureux si, avec nos deux cent cinquante ou trois cents hommes disponibles, nous nous maintenons à Scigliano, et si nous empêchons l'insurrection de gagner les environs de Cosenza.

Nous recevons à l'instant des nouvelles de Scigliano. Quelques villages sont rentrés dans l'ordre, malgré l'interruption de la communication avec le général Reynier. Le bruit circule que deux mille Polonais sont avancés à Nicastro. On dit que deux villages ont été brûlés; ce ne sont que des bruits vagues, mais la soumission des autres m'y fait croire. On ne peut pas douter que ces monvements ne soient conduits par des agents de l'ancien gouvernement. Les hommes fusillés ont avoué qu'ils étaient payés à 25 grains par jour; mais, jusqu'à

un certain point, ils ne sont point inquiétants, parce qu'il n'y a que les bandits qui y prennent part par l'espoir du pillage. Quelques troupes rassureront les gens bien intentionnés, et qui ont quelque chose à perdre; eux-mêmes alors ramèneront le bon ordre. Mais il faut des troupes, et des troupes disciplinées, cantonnées dans les lieux les plus considérables, pour empêcher à l'avenir des mouvements que la conformation du pays, le défaut de communications et les mœurs du pays rendraient inquiétants.

Un courrier nous dit que le bruit court à Naples que Votre Altesse Impériale doit venir en Calabre; je ne penserais pas que le moment fût favorable: rien n'est prêt, à ce que je pense, à Reggio; on croira que les mouvements qui ont eu lieu ici sont plus sérieux qu'ils ne le sont réellement; d'ailleurs, il n'y a point de troupes pour éclairer le pays, et rien, dans la route, ne pourrait la garantir d'un coup de fusil.

Je prie Votre Altesse Impériale de me pardonner cette observation, que mon dévouement à sa personne a pu seul me dicter.

Le maréchal Masséna est attendu ici. J'y avais cru ma présence nécessaire, mais à présent elle va devenir inutile.

Je vais tâcher de passer par mer, et de retourner à Naples rendre compte à Votre Altesse Impériale de ce que j'aurai vu. »

Nap. à Jos. « Mon frère, je reçois votre lettre du 27 mars. J'ai

des états détaillés des sommes que M....., S....., le payeur et d'autres officiers ont reçues. J'ai destitué S....., qui a été le bas intrigant de toute cette vilaine affaire. Six ou sept millions ne sont pas indifférents à l'armée. Ce n'est que joindre le ridicule au mal de la chose, que de dire qu'on a reçu de l'argent en cadeau des gouvernements qu'on venait d'établir. Il y a dans cela quelque chose de plus révoltant que la chose même. On tire beaucoup de lettres de change de Naples sur ici. Prenez garde que je sois obligé à des dépenses immenses, et que je serais dans l'impossibilité d'y faire face. J'ai ordonné qu'on acquittât les deux millions neuf cent mille francs de lettres de change que vous m'avez annoncées il y a un mois; mais ayez soin que les états en règle en soient envoyés par le payeur à la Trésorerie. Il y a des formes dont moi-même je ne suis pas exempt, et c'est là le palladium de l'État. Il faut que je sois assuré que, quand mes troupes sortiront du royaume de Naples, elles n'aient rien d'arriéré sur leur solde. » Malmaison, 10 avril 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 30 mars. Je reçois avec plaisir l'assurance que mon armée sera soldée jusqu'au 1er avril. Désormais, je ne pourrai vous envoyer aucun argent. Nap. à Jos. Malmaison, 10 avril 1806.

Vous pouvez envoyer dans les États du pape, du côté d'Ancône, les régiments qui vous sont inutiles; ils se nourriront là. Je crois, dans le fait, que vous avez trop de troupes; de vos quatorze régiments d'infanterie, envoyez-en quatre, et le tiers de

votre cavalerie. Si vous prenez ce parti, je formerai de ces troupes un corps de réserve qui sera nourri aux frais du pape, et qui sera à même de se porter d'Ancône sur le Pô, ou sur tout autre point où il serait nécessaire pour la défense de l'État. Lorsque j'aurai reçu votre réponse, je nommerai un général de marque pour commander cette réserve. »

Nap. à Jos. Malmaison, 11 avril 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 2 avril; celle du colonel Lebrun me paraît écrite dans une disposition d'esprit portée plutôt à exagérer les choses qu'à les diminuer. Ce n'est pas le long des chemins qu'il faut avoir des troupes, mais il faut être maître des côtes. On ne peut être raisonnablement à Reggio sans occuper Cotrone, Rossano, Catanzaro, le Castella, et enfin toutes les côtes des deux côtés vers les golfes de Sainte-Euphémie et de Squillace. Le général Reynier me paraît avoir fait sa marche avec assez d'imprudence. Il eût fallu envoyer des troupes s'emparer de Cotrone, de Cosenza et de Castella, pendant qu'on marchait sur Reggio.

Un ennemi maître de la mer inquiétera toujours les communications de l'armée, si on n'est pas maître des côtes. Il paraît que la Calabre a cinquante-cinq lieues de long, et sur un point elle n'en a guère que huit à neuf de large, et sur un autre point moins de quinze. Il faut nommer un commandant pour la Calabre ultérieure, et un pour la Calabre citérieure. Il faut des commandants de place sur les principaux points des côtes, et établir dans ces deux

provinces trois petits camps volants de sept à huit cents hommes, tant infanterie que cavalerie. Au reste, vous remédierez promptement à ces petits inconvénients du moment. Vous trouverez beaucoup de moyens d'artillerie du côté de Tarente.

Le maréchal Jourdan vous sera très-utile lorsque vous lui aurez confié le gouvernement de Naples. Il a un nom et une réputation à garder, ainsi qu'une habitude, qui le rendent plus propres qu'un autre à commander dans une grande ville. »

Nap. à Jos. Malmaison, 11 avril 1806.

« Mon frère, il ne faut pas vous dissimuler que vous n'aurez la possession réelle du royaume de Naples qu'en y fixant un grand nombre de Français. Cela ne peut avoir lieu qu'en distribuant aux uns des portions de territoire, et en donnant aux autres des emplois, particulièrement dans le militaire, et en leur confiant le commandement des villes et places de guerre et des forts. Je ne vois par conséquent aucune raison pour que vous vous pressiez trop de former des troupes napolitaines, ni de faire prendre parti dans l'armée à des officiers napolitains qui ne seront jamais sûrs pour vous. Vous aurez des biens nationaux, ceux du clergé, ceux des moines, ceux des feudataires. Ce qu'il y a à faire, relativement à ces biens, n'est pas à tenter précisément dès aujourd'hui; mais il est bon de l'avoir en vue, même à présent.

Je ne saurais trop vous recommander d'établir, le plus tôt possible, des colonnes mobiles et des commissions militaires, non-seulement pour faire

prompte justice des brigands, mais encore pour punir sans délai les excès des militaires, qu'il importe que vous réprimiez sévèrement.

J'imagine que vous faites occuper tous les ports de l'Adriatique, afin d'intercepter toute communication avec les sept îles. Songez bien qu'il faut qu'il n'y ait, pour ainsi dire, pas un village dans votre royaume qui n'ait vu vos troupes, et qu'il importe cependant que les habitants n'aient pas à s'en plaindre. Il est convenable de ne pas disséminer vos forces; mieux vaut, en effet, avoir six cents hommes qui fassent six voyages sur divers points ou envoient des patrouilles partout, mais de manière à ce que le gros de ce corps reste réuni, que d'avoir les six cents hommes répartis, à raison de cent hommes dans chaque endroit, sur six points différents. Attachez-vous à tenir les bataillons réunis. Il n'y a pas d'avantage, dans votre position, à faire servir les troupes par piquets, ni à former des bataillons ou de forts détachements uniquement composés soit de voltigeurs, soit de grenadiers. Cela morcèle les corps, et soustrait les officiers et les soldats à leurs principaux chefs. L'anéantissement de toute administration, de toute comptabilité en est la suite inévitable, et tout se trouve en désarroi. Il est de principe qu'il ne faut réunir des compagnies de voltigeurs et de grenadiers que la veille d'une affaire. Étudiez-vous donc à tenir ensemble vos bataillons et escadrons, et à ne pas les partager; sans quoi votre armée se fondra, et sera dans un désordre incalculable.

Il est bon d'établir un quartier général pour toute

la Calabre; vous y placerez le centre de l'administration et les dépôts des troupes qui seront dans cette province. Cosenza ou Cassano peuvent être choisis pour ce quartier général. Il serait bon d'y avoir, dans des magasins bien gouvernés, une certaine quantité de biscuit. J'en ai à Gênes et à Livourne, et je donne ordre aujourd'hui qu'on vous l'envoie sans délai. »

« Mon frère, je n'ai point de détails sur le siége de Gaëte; les officiers du génie et de l'artillerie devraient en envoyer. Ils écrivent si peu et si succinctement, que l'on ne sait rien. Il est ridicule de placer des mortiers à quinze cents toises de la place. J'espère qu'on est maître des Cappuccini. Est-on maître de la tour d'Atra et du Monte-Secco? Qui empêche d'établir des batteries à la tête du bourg pour balayer le port, et rendre l'approche de tout bâtiment de guerre dangereuse? Il faut établir des sapes, des cheminées, et assiéger en règle cette place. » Nap. à Jos. Malmaison, 11 avril 1806.

« Mon frère, faites confisquer les bâtiments portant pavillon de la république des Sept-Iles qui seraient dans les ports de Naples, et renvoyez les commissaires de cette république qui se trouvent dans le royaume. Faites visiter adroitement les livres des négociants chargés de commissions d'argent pour les Russes et les Sept-Insulaires, et faites saisir cet argent. Avec un peu d'adresse, cette opération doit vous rendre plusieurs millions. » Nap. à Jos. Malmaison, 11 avril 1806.

« Mon frère, indépendamment de treize cent Nap. à Jos.

Malmaison, 12 avril 1806.

mille rations de biscuit qui ont dû vous être envoyées de Toulon, j'ai ordonné qu'on vous en envoyât cent mille rations de Livourne et quatre cent mille rations de Gênes. Je donne également ordre qu'on vous envoie deux capitaines de frégate, six lieutenants et douze enseignes. Les bâtiments qu'il vous faut pour l'expédition de Sicile sont des péniches très-légères, à manœuvrer à la rame. Cette expédition n'a rien de commun avec Boulogne, puisqu'il n'y a pas de doute qu'on ne puisse passer le détroit de Messine en trois ou quatre heures, avec une bouffée de vent. »

Jos. à Nap. Cosenza, 12 avril 1806.

« Sire, j'ai fait connaître à Votre Majesté le double objet de mon voyage et de la reconnaissance que je continue à faire des deux Calabres.

Les rapports du colonel Laffon, qui commande ici, et que le général Reynier y a laissé avec une faible arrière-garde pour rallier les traînards de son corps d'armée, et le compte que m'avait rendu le colonel Lebrun, après avoir vainement tenté de pénétrer jusqu'à Monteleone, à travers le foyer de l'insurrection, étaient jusqu'à ce moment les seules nouvelles qui me fussent parvenues; je n'avais pu me procurer aucune autre lumière sur le véritable état des choses : aucun officier, aucune dépêche du général Reynier n'avaient encore atteint jusqu'à Cosenza, point central des Calabres.

Je reçois, en y arrivant, le rapport ci-joint du général Verdier, chargé par le général Reynier de rouvrir les communications entre Monteleone et

Cosenza. Cette expédition a été conduite avec beaucoup de vigueur; partout où les insurgés ont été rencontrés, ils ont été forcés, dispersés et châtiés; on a brûlé deux villages qui étaient leurs principaux repaires.

Les détails renfermés dans la correspondance des généraux donneront à Votre Majesté une juste idée des causes de cette insurrection locale, excitée par des prêtres, et vraisemblablement payée par les Anglais. Telle est la nature du pays, telle a été la rapidité indispensable de la marche du général Reynier, que cette révolte ne pouvait être que difficilement prévenue; j'espère en étouffer les germes.

Tous les rapports du général Reynier, depuis le 26 mars jusqu'au 8 avril, me sont parvenus à la fois cette nuit; il ignorait encore mon départ de Naples; je ne sais pas moi-même où se trouve en ce moment le général Verdier avec sa colonne, composée d'un bataillon du 6e régiment et d'un bataillon polonais.

Pendant le séjour que je suis forcé d'accorder ici à la petite réserve de grenadiers que j'ai amenée avec moi, et dont j'ai donné le commandement au général Partouneaux, je fais reconnaître la position du général Verdier; je suppose qu'il est retourné à Monteleone, parce qu'il annonce, dans son rapport, qu'il avait à disperser un nouveau rassemblement qui se formait à sa gauche et sur ses derrières.

Je donne avis au général Reynier de mon départ de Cosenza pour Reggio.

Je donne ordre à un bataillon du 14e régiment

d'infanterie légère, que j'avais porté sur Cassano, de venir occuper Cosenza, où il est nécessaire d'avoir une force disponible, et de former un entrepôt de munitions de toute espèce.

Je suis satisfait des bonnes dispositions des habitants de la Calabre citérieure. Je compte partir demain pour Scigliano, Monteleone et Reggio. Je suis très-content des dispositions des habitants du pays que je viens de parcourir, et surtout de cette ville, qui est la capitale de la Calabre. Le colonel Laffon me rend compte que plus de trois mille habitants ont pris les armes et ont combattu les brigands avec succès; ils en ont tué et fait prisonniers quelques-uns.

J'ai trouvé ici une garde d'honneur très-bien composée, et tous à l'envi s'empressent de m'offrir leurs services. J'emmène demain avec moi une compagnie d'éclaireurs calabrois qui a été formée dans le jour.

Il est hors de doute que le mouvement de révolte a été combiné par la cour de Sicile et par les Anglais; ils débarquent tour à tour des agents dans les mers Ionienne, Adriatique et Méditerranée. Les individus qu'ils ont insurgés sont très-bien payés; ils ont à leur tête quelques misérables prêtres, quelques officiers, mais pas un homme marquant.

L'archevêque de cette province s'est très-bien conduit; il a menacé de l'excommunication tous ceux qui marcheraient contre les armes de Votre Majesté, et hier il a fait prêcher en chaire dans ce sens.

Le prince héréditaire n'a pu obtenir, à son pas-

sage par ici, qu'aucun propriétaire prît les armes pour la défense de sa cause.

Le roi s'est rendu à Messine, où il a trouvé les deux princes; il a laissé à Palerme la reine, les princesses, trois vaisseaux de guerre, quatre frégates et quelques troupes.

Les Anglais ont dans toute la Sicile de sept à huit mille hommes; mais ils ont beaucoup de bâtiments légers, deux vaisseaux à Messine et quatre frégates.

Ce que l'on a imprimé dans les gazettes, de l'arrivée du prince de Castelcicala à Naples, est de toute fausseté; j'ai fait séquestrer ses biens, ainsi que ceux de tous les Napolitains qui ont suivi la cour.

La commission militaire séante devant Gaëte vient encore de condamner à mort une vingtaine de brigands. On ne néglige aucuns moyens de vigueur ni de persuasion pour ramener la tranquillité dans ce pays, et déconcerter tous les projets formés par l'ancienne cour.

Dans les Calabres, on n'a épargné aucun brigand pris les armes à la main; beaucoup ont été fusillés, en exécution des jugements de la commission militaire.

Les agents de la reine seront fusillés à mesure qu'ils tomberont entre nos mains; on n'a fait jusqu'ici grâce à aucun de ceux qui ont continué à servir ses desseins depuis son départ du continent.

J'espère acquérir dans ce voyage des connaissances assez positives pour pouvoir, à mon retour à Naples, soumettre à Votre Majesté mon opinion sur les modifications dont le gouvernement, l'admi-

nistration et les mœurs des habitants de ce pays sont susceptibles.

Les Calabrois sont en tout semblables aux montagnards de la Corse; ils sont très-susceptibles d'émotions violentes. Ils avaient été négligés par la cour; le roi n'avait jamais traversé leur pays.

Il y a longtemps que je ne reçois pas de nouvelles de Votre Majesté. »

Le général Verdier à Joseph. Scigliano, 6 avril 1806.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse Impériale qu'aussitôt que le général Reynier a été instruit des principes d'insurrection qui se sont manifestés dans les deux provinces de Cosenza et Catanzaro, j'ai reçu ordre de lui de marcher, et de rouvrir les communications entre Monteleone et Cosenza, interceptées depuis huit à dix jours.

Parti de Monteleone le 1er avril avec un bataillon du 6e régiment et un de Polonais, je me suis dirigé par deux colonnes sur Sainte-Euphémie et Nicastro, lieu où des détachements français avaient été attaqués et repoussés avec perte. Arrivé à Sainte-Euphémie, j'ai trouvé ce village entièrement vide de population, laquelle avait été se joindre avec celle de San-Biaggio, où se trouvaient deux à trois cents révoltés descendus de Gizzeria, Castiglione, Martorano, Conflenti et Soveria. Instruit de ce rassemblement, j'ordonnai à un bataillon du 6e, qui était entré sans coup férir à Nicastro, de marcher sur trois colonnes par les crêtes des montagnes della Pace ou Santa-Maria, et la route de San-Biagio,

tandis que je marchais par la marine de Sainte-Euphémie pour tourner ces gens-là et leur couper toute retraite.

Les colonnes qui devaient passer par la montagne della Pace, commandées par le colonel Dufour, rencontrèrent l'ennemi au village de Petronia, d'où elles le chassèrent avec perte, mais pas assez loin pour continuer leur route pendant la nuit qui s'avançait, le colonel craignant de laisser entre lui et Nicastro de trop gros rassemblements.

La colonne passant par la route directe de Nicastro et San-Biaggio rencontra l'ennemi à ce dernier village, en même temps que j'arrivai par la route de Sainte-Euphémie. Nos premières troupes aperçues de l'ennemi furent attaquées par lui avec énergie. La fusillade s'engagea de suite de part et d'autre, et le pas de charge détermina la fuite de ces gens-là. Laissant à peu près soixante des leurs sur la place, ces révoltés s'étant retirés sur Serra-Stretta, Soveria, Conflenti et Martorano, je marchai le lendemain sur ces points-là, m'avançant sur trois colonnes, celle de droite par Serra-Stretta et Soveria, celle du centre sur Soveria par la route directe, et celle de gauche par Conflenti et Martorano.

L'ennemi ayant abandonné Serra-Stretta, la colonne de droite y entra sans coup férir ; elle y a été reçue par la population, qui lui donna à rafraîchir, et de là elle a marché à Soveria. Celle du centre, où je me tronvais, arriva devant Soveria à peu près à onze heures du matin : aussitôt qu'elle fut aperçue

par l'ennemi, le tocsin sonna dans le village et antres voisins, le tambour fut aussi entendu, et au même instant toutes les montagnes environnantes furent couvertes de ces gens, qui ont poussé leur audace jusqu'à venir attaquer mon avant-garde, que j'avais arrêtée un moment pour faire des dispositions. Ces dispositions finies, je fis sonner la marche, et les positions furent emportées à l'instant. Ces gens s'étant dispersés après quelques coups de fusil, ce village a été forcé. Nous avons trouvé dans le repaire de ces brigands les effets de vingt-cinq à vingt-six soldats français égorgés par les habitants, cinq autres prisonniers qu'ils n'avaient pas encore tués, et une femme avec un enfant de cinq à six ans appartenant au 6e régiment.

La colonne de gauche, marchant sur Conflenti et Martorano, commandée par le lieutenant-colonel Malacoski, Polonais, a rencontré l'ennemi entre Conflenti et Martorano : aussitôt que cette colonne a été aperçue de l'ennemi, ce dernier l'a attaquée en très-grande force, et l'a obligée de s'arrêter. Inquiet du retard de cette colonne qui n'arrivait point à sa destination, j'ai envoyé le colonel Dufour avec son premier bataillon à sa rencontre. Le colonel Dufour, ayant rencontré l'ennemi entre Conflenti et Martorano, l'attaque sans avoir égard à son nombre bien supérieur, le renverse, et le poursuit bien au delà de la ville de Martorano, au travers de laquelle il est passé, malgré la vigoureuse résistance qu'on a voulu lui opposer. Ci-joint le rapport du colonel Dufour et du lieutenant-colonel Malacoski,

dans lesquels Votre Altesse Impériale verra la vigueur du premier et la témérité du second.

Je pars à l'instant pour Martorano, où je réunirai tout mon monde pour me porter sur Gizzeria, où existe un autre gros rassemblement que je disperserai en me rapprochant de Monteleone, où l'on m'écrit qu'il se forme aussi aux environs des masses d'insurgés.

Rendu à Scigliano, j'ai fait ma jonction avec le chef de bataillon du 1er régiment d'infanterie légère (Lejeune), venu de Cosenza avec un détachement de deux cents hommes sortant des hôpitaux, et qui se trouvaient arrêtés ici depuis le 30 mars, ayant craint de se compromettre avec si peu de monde au milieu de ce foyer d'insurrection, qui aurait eu un grand nombre de prosélytes, si nos troupes avaient eu le moindre échec devant les révoltés.

J'envoie à Votre Altesse Impériale le rapport de ce chef de bataillon, qui, par sa fermeté pendant le temps qu'il est resté ici, n'a pas peu contribué au maintien du bon ordre dans cette commune, laquelle, étant révoltée comme toutes celles qui l'entourent, n'aurait pas manqué, par sa position et sa nombreuse population, de nous inquiéter beaucoup, et de donner encore plus d'audace et de consistance à cette révolte.

Votre Altesse Impériale observera, dans le rapport du chef de bataillon Lejeune, que la fidélité de Scigliano est due à l'énergie et aux bonnes intentions du gouverneur de cette ville (M. Carlo-Maria Oliva). M'étant assuré de la véracité de ce qui a été dit

des bonnes intentions du gouverneur et des services qu'il a rendus dans cette circonstance, je pense qu'il mérite la bienveillance de Votre Altesse, et qu'il est aussi important de récompenser les bons qu'il l'est de punir les mauvais.

La révolte ayant éclaté tout à coup et par tous les lieux indiqués sur mon passage, la cocarde et les drapeaux napolitains ayant été arborés, il n'y a pas de doute que cela a été organisé de plus loin, et par des moyens qui n'existent pas chez des petites populations isolées; je suis d'autant plus porté à croire à cette assertion, que je suis assuré que la plupart de ces brigands sont soldés à raison de 25 grains par jour, ce qui semblerait indiquer que l'intention est de soulever ce pays, et de tirer parti de ce soulèvement dans des opérations ultérieures dont on menace la Sicile.

Dans cette hypothèse, le corps de la Calabre serait faible, et résisterait avec peine à des opérations snr la côte, ayant la population révoltée à dos.

Je pense que la marche que j'ai faite, et les leçons qui ont été données dans les diverses rencontres que j'ai eues, ralentiront, s'ils n'éteignent pas, ce feu naissant; mais je suis certain que tout ceci n'est pas fini, et qu'un plus grand nombre de troupes serait très-nécessaire dans la Calabre.

J'ai eu dans toutes ces rencontres des hommes tués et blessés, notamment des officiers; ignorant le nombre des uns et des autres, j'attendrai la fin de ma course pour avoir l'honneur de transmettre à

Votre Altesse le nombre des uns et des autres, et de lui faire connaître les individus qui se sont particulièrement distingués.

Je joins au présent la liste des chefs de cette insurrection qui me sont connus, desquels je ferai brûler les habitations, ainsi que l'a été en entier le village de Soveria, d'après l'ordre que m'en a donné le général Reynier, afin de faire des exemples capables d'intimider.

Ma petite colonne mobile souffre beaucoup par les longues et pénibles marches que nous faisons; elle use tous ses effets, notamment les souliers, mais elle est contente, parce qu'elle se repose sur l'intérêt que prendra à elle Votre Altesse. Quant à moi, je serai satisfait si j'ai pu rendre service dans cette circonstance et mériter son approbation. »

Reynier à Joseph. Reggio, 7 avril 1806.

« Monseigneur, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse Impériale la copie d'une proclamation que j'ai jugé convenable de faire dans ces circonstances: comme il n'y a dans le pays aucune imprimerie, il sera malheureusement difficile de la répandre autant que cela serait nécessaire (1).

Le général Verdier m'a écrit de Nicastro, le 3 avril, que la veille il avait forcé le village de San-Biaggio, défendu par quatre cents hommes armés, descendus de Martorano et villages voisins, ainsi que celui de Petronia, défendu aussi par autant d'hommes venus de Soveria. Ces affaires

(1) Pièce sans importance.

nous ont coûté quelques hommes. Lorsque le général Verdier m'a écrit, il était averti que les brigands venaient réattaquer Petronia, et partait pour s'y rendre. Il comptait aller le lendemain à Soveria et Martorano, centres de cette insurrection, dont nous ne connaissons pas encore tous les chefs. J'attends avec impatience de ses nouvelles, et le rétablissement des communications directes avec Cosenza; je crains que ses lettres n'aient été interceptées, comme un convoi que je lui avais envoyé, et qui a été dévalisé dans un bois entre Monteleone et Nicastro.

J'ai donné ordre au général Peyri de marcher de ce côté avec une partie du corps polonais, afin d'avoir là plus de forces pour poursuivre tous ces brigands et établir mieux toutes les communications. J'aurais été moi-même sur les lieux, si je n'étais pas instruit que, de ce côté, il y a des agents de la cour qui cherchent à exciter le peuple à la révolte, et qui pourraient tirer parti de mon absence. On répand que les Anglais et les Napolitains n'attendent, pour reprendre le pays, que l'arrivée d'une armée russe qui doit être en route; et le peuple, qui ne sait pas que les Russes ne peuvent pas dégarnir Corfou lorsque nous sommes en Pouille et en Dalmatie, les croit. On a même fait croire, à ceux qui se sont insurgés, qu'une armée de Turcs était entrée à Naples. Je cherche à prendre sur ce fait quelques-uns de ces agents et espions, afin d'en faire quelque exemple qui intimide les autres; mais je n'en ai pas encore pu arrêter avec des preuves suffisantes.

Le roi est arrivé hier à Messine; j'attends des

rapports sur ce qu'il y fait et sur le but de ce voyage. Si l'insurrection n'est pas promptement apaisée sur mes derrières, on cherchera à profiter de la proximité du roi pour exciter le peuple ; et ils pourraient bien faire des démonstrations d'attaque sur la côte, ou quelque petite descente dans des points écartés. Déjà, les jours derniers, ils ont rassemblé douze chaloupes canonnières pour tirer sur les batteries que je fais préparer à l'entrée du canal.

Il aurait été bien nécessaire que le 10e régiment d'infanterie arrivât; j'avais compté sur sa marche pour assurer la tranquillité, et ramasser les prisonniers que je laissais sur mes derrières : j'espère que Votre Altesse Impériale l'aura fait partir pour me joindre.

Je n'ai encore aucune nouvelle du biscuit que Votre Altesse Impériale a donné l'ordre de m'envoyer; il peut cependant bien facilement arriver par mer au Pezzo et même jusqu'à Scylla. Il serait aussi nécessaire qu'on envoyât du grain, car il va manquer pour une partie de la population. J'attends aussi par la même voie de la poudre et de l'artillerie.

Mon payeur est sans argent, et les mouvements d'insurrection vont suspendre encore le payement des contributions, qui éprouvera beaucoup de difficultés, surtout pour l'arriéré. Depuis quatre mois, on n'a presque rien payé, et le peuple espérait une modération à notre arrivée.

J'ai écrit à Votre Altesse Impériale, de Cosenza, que le prince héréditaire avait supprimé l'augmentation de l'impôt sur le sel, dont les Calabrois avaient

été si mécontents : comme son ordre n'est pas encore parvenu dans tous les lieux de ces provinces, nous avons le mérite de cette diminution. Le privilége sur la soie étant fini au printemps, on peut aussi faire valoir la modération de ces droits, qui avaient presque détruit cette branche de culture, et qui se trouvent jusqu'à nouvel ordre réduits à ceux de la douane. »

Jos. à Nap. Scigliano, 13 avril 1806.

« Sire, j'ai reçu ce soir ici un courrier du général Reynier ; il était porteur d'une lettre dont Votre Majesté trouvera ci-joint la copie.

Le mouvement de Stilo est occasionné par des émissaires envoyés avec de l'argent par M. Acton, de Messine. Je fais partir de Scigliano six cents hommes, qui longeront la côte de la mer Ionienne, et qui achèveront de mettre l'ordre dans cette partie.

Demain, je continue mon voyage.

Les commissions militaires de Salerne, Naples et Gaëte font justice des brigands.

On poursuit le siége de Gaëte.

Je suis très-content de l'empressement que me témoignent les habitants des Calabres. »

Reynier à Joseph. Reggio, 11 avril 1806.

« Monseigneur, je n'ai reçu qu'aujourd'hui, 11 avril, la lettre de Votre Altesse Impériale du 5, et l'avis de son départ pour Cosenza. Je me mettrai en route demain pour aller au-devant d'elle, et la joindrai le 14 ou le 15 à Cosenza, si je ne la rencontre pas avant.

Ce voyage de Votre Altesse Impériale fait le meil-

leur effet dans le pays, et contre-balancera, sans nul doute, l'influence du roi et d'Acton, qui sont toujours à Messine. J'espère que Votre Altesse Impériale viendra jusqu'ici. Tous les habitants le désirent ardemment. Elle verra par elle-même tout ce qu'il convient de faire pour le pays et y rétablir la tranquillité, et je recevrai directement beaucoup d'instructions dont j'ai besoin pour répondre à la confiance qu'elle veut bien me témoigner.

Je n'ai pas encore pu envoyer à Votre Altesse Impériale un rapport sur ce qui s'est passé, parce que ceux du général Verdier ne me sont pas parvenus; mais ce général doit en avoir envoyé directement à Votre Altesse Impériale. Comme j'apprends qu'il est resté à Monteleone avec le 6e régiment, il faut qu'il n'ait pas reçu l'ordre que je lui ai envoyé pour la formation d'une commission militaire chargée spécialement de la poursuite et du jugement de tous ceux qui ont pris les armes. Car il ne suffit pas d'avoir battu le rassemblement de brigands, il faut en purger entièrement le pays. Je lui renvoie une copie de ces ordres, avec celui de se rendre à Cosenza pour prendre le commandement de la Calabre citérieure, qui faisait déjà partie du territoire que je l'avais chargé d'occuper et de surveiller avec sa division.

Un autre mouvement de révolte a eu lieu près de Stilo. J'y ai fait marcher des troupes.

Le général Digonnet étant nécessaire à Scylla pour surveiller cette partie importante de la côte et les communications avec la Sicile pendant mon absence, j'attends mon retour pour lui remettre les or-

dres qui le nomment au commandement de la province de Catanzaro. »

Jos. à Nap. Palma, 16 avril 1806.

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 31 mars ; elle aura vu, par celles que j'ai eu l'honneur de lui écrire depuis le 18 mars, que les commissions militaires établies dans les différentes provinces avaient déjà purgé ce pays d'une multitude de brigands salariés par la cour.

La distance de Naples à Reggio et la difficulté des chemins sont telles, que Votre Majesté trouvera que l'armée y est arrivée très-promptement.

Le pays que je viens de parcourir, et qui a été en partie le théâtre du dernier mouvement, est aujourd'hui parfaitement tranquille. Je continue à y être parfaitement accueilli. Le peuple y était surchargé par toutes sortes de droits fiscaux. Le clergé y est si nombreux, que, quoiqu'ils possèdent en masse beaucoup de biens, les ecclésiastiques y sont très-misérables. Les églises de beaucoup de paroisses des Calabres n'ont pas encore été refaites depuis le tremblement de terre de 1783 ; beaucoup de villages détruits à cette époque ne sont remplacés que par des chaumières ; presque tous ces villages ont des chapitres nombreux, dont les chanoines ne partagent pas la valeur de cent francs par an.

Le tiers des hommes que je vois sont des ecclésiastiques qui se disputent l'existence au pied des autels. Les cathédrales collégiales possèdent des biens, mais ils ne suffisent point au strict nécessaire de cette multitude d'ecclésiastiques.

Le clergé régulier est, à un très-petit nombre d'exceptions près, dans la même position : les ordres possessionnés ont été assujettis à des prestations en argent à l'ancienne cour; une partie de leurs biens a été vendue, leur argenterie, même les reliquaires, les trésors particuliers des abbayes, ont été confisqués et vendus.

Si cet état de choses est très-malheureux pour la situation financière de l'État, c'est aussi à lui que nous devons attribuer en partie la haine et le mépris dans lequel était tombé l'ancien gouvernement, et l'accueil que reçoivent les armes de Votre Majesté. Les prêtres prêchent en chaire, sur les places, dans les champs, et ne tarissent pas sur le compte de Votre Majesté, qu'ils représentent comme le restaurateur et le vengeur de la religion.

Il n'y a point ici de routes de communication, point de justice; les torrents débordés ne trouvent point de digues qui les arrêtent; leurs eaux répandues dans les terres y portent la stérilité; l'on voit des marécages au milieu des orangers et des oliviers, et le pays le plus beau et le plus riche de la terre est le plus malsain, et celui dont les habitants sont le plus misérables.

Le gouvernement a tout à faire ici, et pour bien des années; il y aura des dépenses dont la nécessité bien démontrée doublera bientôt la valeur de ses revenus, en doublant ceux des propriétaires et des cultivateurs. Le roi de Naples n'avait jamais mis le pied dans ces provinces; les barons n'y viennent pas deux ou trois fois dans leur vie; les Calabrois

ne connaissaient leur gouvernement et leur seigneur que par les impôts et les droits qu'ils leur payaient.

D'après ce tableau, Votre Majesté ne sera pas étonnée que les habitants du pays nous accueillent si bien; elle se persuadera aussi que ni le clergé ni le peuple ne sont en état de payer au delà de ce qu'ils payent aujourd'hui; que si le gouvernement fait quelque chose pour ce pays, ce pays fera dans l'avenir beaucoup pour lui. »

Le général Radet à Joseph. Naples, 16 avril 1806.

« Monseigneur (1), je rends compte à Votre Altesse Impériale que M. Gentili, chef d'escadron de la gendarmerie impériale, est arrivé hier soir : les talents et la grande probité de cet ancien officier supérieur m'ont déterminé à le charger de suite des détails personnels, pécuniaires et administratifs de l'organisation qu'elle m'a confiée.

Je remplis, en outre, un devoir pénible en ce qu'il tient à la délation; mais il est sacré pour moi, lorsqu'il s'agit d'un fait qui tend à altérer l'amour et la confiance des peuples napolitains envers leur nouveau monarque et le mien, à qui je jure obéissance.

En conséquence, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté (pardonnez, Sire, une expression dont l'émancipation part d'un cœur qui se dévoue entièrement à la personne de Votre Majesté, sans cesser de l'être à celle de Napoléon le Grand, notre illustre

(1) Cette lettre du général chargé de l'organisation de la gendarmerie dans le royaume de Naples nous a paru assez intéressante pour trouver place ici.

empereur et roi) une note relative à la concussion commise à Chieti, dans les Abruzzes citérieures. Votre Majesté peut la faire vérifier, et ordonner ensuite ce qui lui plaira.

La présence de Votre Majesté dans les provinces y fait la plus grande sensation; la nouvelle répandue de son élévation au trône lève ici les incertitudes, et a totalement changé l'esprit public. On jouit déjà par anticipation de la sécurité et surtout de la félicité que le règne de Votre Majesté promet à ce royaume, qui offre un vaste champ à sa gloire et aux bontés de son cœur.

Je m'empresse de préparer les éléments qui doivent en assurer la tranquillité intérieure, et l'exécution des mesures que va prendre ou ordonner Votre Majesté pour le bonheur de ses sujets; en attendant, nous aiderons la police à veiller et à écarter les poisons et les Ravaillaçs d'une cour dont la férocité laisse des taches indélébiles de cruauté et de perfidie.

Déjà Votre Majesté est informée des succès que l'on obtient par le bataillon de fusiliers de la cité. Ce corps, créé à huit cents hommes, coûtait considérablement, et fut laissé à cinq cents au départ de la cour; il n'avait pas de chefs, et son service n'était pas réglé. J'ai cru devoir prévenir les intentions de Votre Majesté en en prenant provisoirement la direction. Je prépare pour lui une organisation qui présente de l'économie, des résultats doublement avantageux, et qui nous offre les moyens de faire de ce corps la pépinière par laquelle nous remplirons

les places qui viendront à vaquer dans la gendarmerie. J'aurai l'honneur d'en présenter le projet à Votre Majesté aussitôt son retour dans sa capitale.

L'arrivée du chef d'escadron Gentili, en me déchargeant des détails, me permet d'espérer pouvoir présenter peu après à Votre Majesté le projet du code organique de la gendarmerie. Je désirerais, autant par devoir que par nécessité, pouvoir commencer bientôt à répartir provisoirement et utiliser les cinq cents hommes que j'ai sur les bras; mais je manque de fonds pour les habiller et les monter; j'en ai informé le général ministre de la guerre, ainsi que des commissaires que j'envoie dans les provinces, dont les opérations ont pour objet : 1° de faire rentrer légalement les armes, les chevaux et effets militaires dispersés et dilapidés, qui appartenaient à l'armée napolitaine; 2° de rechercher les renseignements sur l'élite des meilleurs militaires pour gendarmes; 3° et enfin de préparer les voies pour faire percer notre institution au moral.

Je ne me dissimule pas, Sire, combien les dissensions intestines et l'esprit de parti ont démoralisé; mais je prends toutes les précautions pour que le corps de votre gendarmerie soit digne de vous, et de remplir les vues bienfaisantes de Votre Majesté. Je n'ai rien de plus à cœur que de me rendre digne de la confiance dont je suis honoré, et aucun sacrifice ne me coûtera pour me rendre digne de la sienne.

Daignez, Sire, agréer l'hommage de mon profond respect et le serment de fidélité avec lesquels j'ose assurer que je suis, etc. »

« Sire, j'ai reçu hier la lettre de Votre Majesté en date du 31, et la déclaration qu'elle me fait de me reconnaître comme roi de Naples et de Sicile. Je n'avais pas besoin d'une preuve aussi éclatante de son affection et de sa confiance en moi pour en être convaincu ; et, quelque grands que puissent être ses bienfaits, jamais ils n'égaleront les sentiments que je lui porte et qui en sont indépendants. La dépêche de Votre Majesté m'a trouvé sur le Phare, entre Scylla et Reggio, où j'ai été accueilli comme dans le reste des Calabres. J'examine en détail tout ce qui pourra nous mener en Sicile; demain, j'aurai l'honneur de faire connaître à Votre Majesté le résultat de mes observations.

Jos. à Nap. Reggio, 18 avril 1806.

J'ai donné les ordres pour le prompt armement de cette côte, qui est nul et absolument à la merci de l'ennemi, dont les frégates tirent impunément sur les villes du littoral sans qu'on puisse lui répondre. Sous peu de jours, nous commencerons à avoir quelques pièces en batterie.

Les Anglais ont à Messine deux vaisseaux, quatre frégates, vingt chaloupes canonnières.

Je prie Votre Majesté de donner l'ordre au ministre de la guerre de France et à celui d'Italie de ne m'envoyer personne sans avoir pris vos ordres : le premier m'envoie comme officier un Leone, ancien aide de camp du général Dugommier, espion de police de tous les gouvernements à Paris depuis ce temps; l'autre m'envoie de Milan des officiers dont quelques-uns viennent déjà d'être arrêtés comme escrocs; je ne parle pas des officiers napo-

litains employés dans le royaume d'Italie, mais des gens qui se disent officiers, comme ce Leone, et qui ne le sont pas depuis longtemps. »

Jos. à Nap. Reggio, 18 avril 1806.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les drapeaux conquis par l'armée française en soumettant le royaume de Naples.

S'il était possible qu'aucun de mes descendants oubliât jamais ce qu'il doit à Votre Majesté et au sang français, j'espère que la vue d'un de ces drapeaux suffirait pour le rappeler à son devoir et aux sentiments qui m'animent.

Les mouvements qui s'étaient élevés dans les Calabres sont apaisés; ce pays jouit aujourd'hui de la plus parfaite tranquillité. »

Jos. à Nap. Reggio, 19 avril 1806.

« Sire, j'ai donné tous les ordres pour préparer l'expédition de Sicile; l'armement de la côte a été le premier objet de mes soins, afin de protéger l'arrivage de tout ce qui sera expédié de Naples; il n'est pas moins important de fortifier d'une manière inattaquable les points de Tropca, Bagnara, Scylla et del Pezzo. On pourra réunir des bateaux et tous les moyens de transport dans les trois premiers points; el Pezzo bien fortifié nous rendrait maîtres du détroit, dès qu'une première avant-garde se serait jetée de l'autre côté, et se serait emparée du Phare.

Je charge le général Reynier de tous les préparatifs; je me rends par Tarente à Naples, où je hâterai l'expédition de tous les objets qui sont néces-

saires, et je reviendrai précipitamment dès que tout sera prêt.

Je désire que Votre Majesté fasse donner l'ordre au 2e régiment d'artillerie, qui est à Plaisance, de se rendre à Naples, où je n'ai pas encore assez d'artillerie. Il y a des côtes immenses à réarmer ; il y aura en Sicile des siéges à faire.

Il n'y a pas de routes dans la Sicile, ce qui me fait sentir la nécessité de m'emparer d'abord de Messine, pour avoir un point d'où je puisse toujours partir avec sûreté pour me porter dans l'intérieur et jusqu'à Palerme.

J'attends des officiers de marine. Lostanges serait utile ici.

Le biscuit que Votre Majesté a fait expédier de Toulon nous est indispensable ; les ennemis ont cherché à affamer les Calabres, où effectivement il n'y a plus de vivres que pour quinze jours.

Les revenus des douanes sont absolument nuls dans ce moment, et ils sont portés dans le budget pour un quart.

Je désire savoir si Votre Majesté m'autorise à prendre les généraux, officiers, sous-officiers et soldats pour ma garde dans l'armée française : en leur donnant de l'avancement, je trouverai beaucoup de militaires à qui cela serait agréable. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 21 avril 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 5 avril. Je vois avec plaisir qu'on ait brûlé un village des insurgés. Des exemples sévères sont nécessaires. J'imagine qu'on aura fait piller ce village par les

soldats. On doit ainsi traiter les villages qui se révoltent. C'est le droit de la guerre, mais c'est aussi un devoir que prescrit la politique.

A dater du 1er mai, j'ai établi une estafette pour communiquer régulièrement avec le royaume de Naples; cette mesure aura l'avantage de nous offrir des moyens de correspondance plus rapides que par les courriers ordinaires, et dont vos administrations pourront profiter.

J'ai réuni les dépôts de votre armée en Romagne, dans le Bolonais et dans le Modénois; je les ai partagés en deux divisions d'infanterie, en une division de chasseurs et une de dragons. J'ai dirigé en même temps un grand nombre de conscrits sur ces dépôts, afin que les quatorze bataillons qui les composent soient portés au complet et me forment une réserve de quatorze mille hommes pour contenir le haut de l'Italie. Il est nécessaire que les majors s'y rendent, et que les cadres des autres bataillons, c'est-à-dire les officiers et sous-officiers, y soient envoyés ainsi que les registres des corps, sans quoi ils seront perdus dans ces courses multipliées, ce qui serait une source de désordre et de confusion pour les corps. Le 62e régiment a quatre bataillons à votre armée. Renvoyez aux dépôts les cadres des 3e et 4e, ce qui vous laissera deux bataillons passables de sept à huit cents hommes chacun. Les cadres de ces 3e et 4e bataillons réunis à leur dépôt le porteront à deux mille hommes; le 20e est de quatre bataillons; il y en a un à votre dépôt et trois à votre armée; gardez le 1er et le 2e, et ren-

voyez le cadre du 3e ; le 14e de chasseurs a quatre escadrons à votre armée; renvoyez le cadre du 4e au dépôt; même chose pour le 25e de chasseurs, 23e, 29e, 30e de dragons. Ne gardez, en général, que le 3e escadron à cheval de tous vos régiments français de cavalerie, pour en avoir un au dépôt; cela soulagera votre solde, mettra de l'ordre dans la comptabilité et augmentera mes troupes en Italie; car l'Europe n'est pas tellement réassise que je n'aie besoin d'avoir encore des troupes sous ma main. Je vois que le 14e d'infanterie légère a trois bataillons à l'armée; si cela est, renvoyez le 3e bataillon au dépôt. Je dirai la même chose du 1er d'infanterie légère, des 42e et 6e de ligne, et du 23e d'infanterie légère. Ne gardez que deux bataillons à l'armée, et renvoyez les cadres des autres bataillons aux dépôts dans le royaume d'Italie. Je verrai avec plaisir que vous renvoyiez quatre régiments français, tels que le 62e et les trois autres régiments qui ont le plus fatigué. Si vous prenez ce parti, vous les dirigerez sur Ancône. Le régiment de Latour-d'Auvergne, qui est fort de trois mille hommes, les deux bataillons du 1er régiment suisse, vous indemniseront de la perte de ces quatre régiments : et vous sentez que, pour moi, ce n'est point la même chose; car si les Russes faisaient des mouvements qui me donnassent lieu de marcher à leur rencontre, il serait trop tard de retirer des troupes de chez vous.

Vous avez beaucoup trop de monde; vous avez aussi trop de chevaux. Renvoyez en Italie et à Ancône tout ce qui vous est inutile. Gardez avec vous

les Polonais, les Suisses, les Corses, troupes qui sont très-bonnes pour le pays où vous êtes. Vous devez trouver des draps et des souliers à Naples et dans le royaume. Faites habiller vos troupes avec des draps faits de laines du pays. Je crois que dix régiments français de deux bataillons chacun, à mille hommes par bataillon, ce qui ferait vingt mille hommes, deux mille hommes allemands, mille deux cents Suisses, autant de Corses, suffisent pour les royaumes de Naples et de Sicile; il ne vous faut pas en Sicile plus de quinze mille hommes. Cependant ce n'est pas très-pressant; je laisse encore tout ce que vous avez à votre disposition, hormis que je vous recommande d'envoyer aux dépôts qui sont en Italie les 3e et 4e bataillons et le 4e escadron, et de ne garder que deux bataillons par régiment d'infanterie et trois escadrons par régiment de cavalerie. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 21 avril 1806.

« Mon frère, des troupes légères comme les Corses, qui, comme les troupes italiennes, parlent la langue du pays, seront excellentes pour faire la guerre aux brigands dans la Calabre. Organisez quatre colonnes mobiles commandées par des officiers intelligents, probes et fermes, composées chacune de sept à huit cents hommes, quelque cavalerie et beaucoup d'infanterie, réparties dans les différentes parties de cette province, et envoyant des détachements partout. Il n'y aura pas un mois que ces colonnes seront établies, qu'elles connaîtront toutes les localités, qu'elles seront mêlées avec les habitants, et

qu'elles auront fait une bonne chasse aux brigands. Il faut les faire fusiller sur-le-champ, dès qu'il y en a d'arrêtés. Occuper les côtes est une autre chose de première nécessité. Toutes les mesures que vous avez prises pour l'établissement des commandants militaires sont bonnes; mais tenez la main à ce que les généraux ne volent pas. S'ils se conduisent arbitrairement, s'ils vexent et dépouillent les citoyens, ils soulèveront les provinces. Il faut frapper hardiment, destituer honteusement et livrer à une commission militaire le premier qui volera. Organisez peu de troupes napolitaines, il n'y a point à se fier à elles dans le premier moment. Vous pourriez former un régiment, et l'envoyer en France. Arrivé en Italie, je le prendrai à ma solde; il sera bon à servir dans les Pyrénées.

La mesure que vous avez prise de donner une solde à tous les officiers qui n'avaient pas suivi le roi de Naples est sujette à bien des observations. Ne vous entraînez pas dans une immense dépense; l'existence d'un si grand nombre d'individus à Naples sera sans inconvénient tant que vous y aurez une forte armée française; mais lorsque les troupes françaises seront parties, les hommes se trouveront tout organisés, et vous ne pourrez vous fier à eux.

Il faudrait les envoyer en France. Je ne comprends point dans ce nombre ceux qui sont opposés à la reine, et qui étaient en état de persécution sous l'ancien régime.

En masse, je vois dans vos décrets beaucoup de bonnes mesures.

Je ne puis trop vous recommander de montrer de la vigueur.

Il faudra dans chaque province établir un provéditeur, dans la forme de nos préfets; les généraux ne sont pas en état d'administrer. Il me semble que votre gendarmerie n'a pas assez d'étendue. Placez un capitaine dans chacun de vos commandements militaires avec une compagnie de gendarmerie à pied; et composez vos compagnies moitié de Français et moitié de Napolitains les plus attachés, en y mettant quelques-uns de ceux qui ont été en France. »

Jos. à Nap. Gérace, 21 avril 1806.

« Sire, après avoir donné tous les ordres pour l'armement de la côte qui doit préparer et assurer le succès de l'expédition de Sicile, je me suis mis en route pour Naples, d'où je retournerai à Reggio lorsque tout sera prêt pour l'expédition. Je traverse le pays le plus sauvage du royaume, et je trouve partout le même accueil. Il est impossible qu'un gouvernement inspire moins d'intérêt que la maison de Naples n'en inspire à ces peuples.

Les émissaires qui ont cherché à exciter du trouble sont journellement arrêtés par les habitants du pays.

Je compte pousser jusqu'à Tarente, à moins que des événements imprévus ne me rappellent à Naples par un chemin plus direct.

Le maréchal Jourdan est arrivé à Naples; j'ai donné l'ordre pour qu'il exerce les fonctions de gouverneur.

Il nous arrive de tous côtés des officiers généraux qu'il m'est impossible de placer, à moins de renvoyer ceux qui servent déjà, et dont, à l'exception d'un très-petit nombre, je n'ai qu'à me louer.

J'ai demandé, dans ma lettre précédente, à Votre Majesté l'autorisation de prendre dans l'armée les officiers qui voudraient faire partie de ma garde.

Votre Majesté sent qu'il est naturel que je désire n'avoir dans ce corps que des hommes que je connaisse personnellement, et je ne saurais point avoir confiance dans d'autres grands seigneurs du pays qui sollicitent pour y être admis; j'en connais déjà quelques-uns, mais, en général, je préférerais à tous des militaires consommés dans leur métier, suivant l'exemple qu'en a donné Votre Majesté.

Quel que soit le dérangement des finances de ce pays, surtout par l'inactivité du commerce, qui rend le produit des douanes nul, il me sera toutefois impossible de ne pas former de nouveaux corps. J'ai cent vingt officiers napolitains arrivés de France ou d'Italie, qui touchent leur traitement d'activité du grade qu'ils venaient de quitter. Il faut que je les emploie utilement. Les Anglais recrutent en Sicile; ils cherchent à y attirer les officiers de l'armée napolitaine qui se trouvent sur le continent, et qui me demandent aussi du service. Les soldats qui demandent du pain, si je ne leur en donne point, en iront chercher en Sicile, ou feront des brigands; il faut s'emparer d'eux, pour que d'autres ne s'en emparent point; et, quelles que soient leurs qualités militaires, ils sont encore supérieurs aux recrues, qu'on aurait peut-

être beaucoup de peine à faire lorsqu'on le voudrait.

Je prie Votre Majesté de donner des ordres pour que l'on ne m'envoie plus d'officiers et de généraux français. »

Jos. à Nap. Catanzaro, 25 avril 1806.

« Sire, je rencontre dans chaque ville les traces de la révolte qui avait été préparée en Sicile; près de Manfredonia, un mouvement avait aussi éclaté, mais il a été étouffé comme dans les autres parties du royaume. Je suis occupé à réparer tout le mal qui a été fait, et je n'ai qu'à me louer de l'aide que me donnent tous les gens éclairés et l'immense majorité des habitants.

Si Votre Majesté peut me faire envoyer de Venise, par l'Adriatique, une vingtaine de chaloupes canonnières, elles pourraient être dirigées sur Cotrone; elles seraient bien utiles pour l'expédition dont je m'occupe dans ce moment.

Je n'ai pas encore de nouvelles de la flottille qui était partie de Civita-Vecchia depuis trois jours. »

Jos. à Nap. Cotrone, 26 avril 1806.

« Sire, je suis arrivé aujourd'hui dans cette ville, et je me suis occupé des mesures à prendre pour mettre ce port en état de recevoir les bâtiments de commerce et les chaloupes canonnières, et autres bâtiments légers qui, de Venise, d'Ancône ou de Tarente, pourraient être contraints de s'y réfugier; j'ai aussi ordonné la construction de diverses batteries pour mettre le port à l'abri des insultes de l'ennemi.

Une frégate anglaise et un brick ont jeté sur la

côte cinquante hommes pour chercher des vivres; les paysans les ont contraints à s'embarquer sans leur avoir rien accordé.

Je désirerais connaître l'intention de Votre Majesté,

1° Sur les armoiries que je dois donner au royaume de Naples;

2° Sur le pavillon;

3° Sur la livrée de ma maison;

4° Sur la cocarde et les couleurs napolitaines.

Si Votre Majesté le trouve bon, je pourrai conserver l'aigle pour armoiries;

Le pavillon pourrait être le même que celui de France, à l'exception de la couleur noire, qui pourrait remplacer la couleur bleue;

Je pourrais conserver le fond de la livrée de Votre Majesté, en mettant un galon différent;

Dans la cocarde, le bleu serait remplacé par le noir.

J'ai pensé à la couleur noire, parce que tous les habitants des montagnes, qui sont nombreux et belliqueux, sont habillés d'un drap noir qui se fabrique dans leur village. Il est en tout semblable à celui qui habille les montagnards corses; il ne coûte pas cher, et j'aurai le projet de m'en servir pour habiller les bataillons provinciaux que je compte lever dans chaque province, et dont les compagnies des gardes d'honneur, qui se forment à mon passage dans les différentes villes, seraient le noyau.

Il est indispensable que Votre Majesté donne l'ordre pour que les conscrits qui se trouvent aux dé-

pôts rejoignent les bataillons de guerre : cette mesure est de toute nécessité pour remplir les vides occasionnés par les maladies et les événements de la guerre, surtout au moment de l'expédition de la Sicile. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 27 avril 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 12, de Cosenza. Les Polonais sont peu propres à la guerre de montagnes ; la conduite du colonel polonais ne m'étonne pas. Je regrette que vous n'ayez pas dans la Calabre deux régiments italiens. La facilité de parler la langue du pays est un grand objet. Les Corses sont également très-propres à ce service. Je n'ai lu qu'avec indignation le refus qu'a fait le général Duhesme d'envoyer un bataillon au secours de Cosenza ; témoignez-lui en mon extrême mécontentement. Ce n'était pas un, mais trois bataillons qu'il devait envoyer, avec un général de brigade. Cette division de corps d'armée a été funeste aux armées du Rhin ; je ne l'ai jamais soufferte où j'ai été. Sur le seul avis qu'il y avait une insurrection sur les derrières du général Reynier, il devait faire toutes les dispositions, et marcher (1). Le général Saint-Cyr est susceptible plus qu'aucun autre de ce genre d'amour-propre : c'est ce qu'il y a de plus funeste à la guerre. Réunissez tout le corps du général Reynier, qui est de huit à neuf mille hommes, pour pouvoir passer en Sicile et garnir la mer. Met-

(1) On a vu, par le rapport du colonel Laffon, que le général Duhesme n'avait pas osé prendre sur lui d'envoyer des troupes, étant sous les ordres du général Saint-Cyr.

tez à Cosenza des troupes corses et italiennes ou de propres Napolitains, si vous en avez d'assez sûrs; ménagez les troupes françaises en ne les faisant pas ainsi battre isolément contre des paysans; proscrivez surtout les petites garnisons, sans quoi vous ferez beaucoup de pertes. Le vrai système est celui des camps volants. Mille huit cents hommes, sous les ordres d'un général de division, placés autour de Cosenza et fournissant perpétuellement des colonnes de cinq à six cents hommes parcourant le pays, sont les meilleurs moyens. Tous les points de la côte où il y a des citadelles, et où un petit nombre d'hommes peuvent être à l'abri des insurrections d'une ville et des paysans, peuvent être occupés avantageusement pour garantir les côtes; mais que nulle part il n'y ait pas moins de quatre cents hommes. Ne mettez de petits détachements que dans les forteresses et dans les postes bien fortifiés.

Faites faire des souliers et des habits à Naples; l'habillement qu'on vous ferait en France ne vous arriverait jamais. Soldez exactement votre armée. Si vous avez trop de troupes, renvoyez en Italie la portion de cavalerie qui vous est inutile; et même, comme je vous l'ai déjà mandé, renvoyez quatre régiments français à Ancône. Il faut prendre la légion corse à votre service, ce qui vous donnera la faculté d'y employer des Calabrois et des Napolitains. Vous pouvez envoyer en Corse pour la recruter. Vous savez que le roi de Naples y recrutait autrefois. Envoyez-y donc des recruteurs; mais n'employez pas F....., qui est un mauvais gueux, et

qui d'ailleurs est lâche et ne vous servirait de rien.

Renvoyez vos dragons aux dépôts en Italie; ils ont beaucoup d'hommes aux dépôts; ils ne sont pas exercés comme les autres régiments de la grande-armée, et je veux les préparer à faire la guerre, comme je l'ai fait faire aux autres corps en Allemagne. Toutes les fois que vous me parlez d'une ville, mettez en note sa population, car on ne trouve ici aucun renseignement là-dessus. Si le colonel Laffon avait attaqué avec audace les insurgés, avec quatre cents hommes il devait les mettre à la raison. Toute troupe qui n'est pas organisée est détruite lorsqu'on marche à elle. C'est ce qu'a fait le général Dufour. Faites-lui connaître que je lui accorde de l'avancement dans la Légion d'honneur pour sa bonne conduite. Faites connaître également que j'accorde aux 1er et 23e légers et aux 6e et 42e de ligne huit aigles de la Légion d'honneur; vous me ferez passer la note de ceux qui se sont distingués. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 27 avril 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 13 avril de Scigliano, avec la lettre du général Reynier du 11 avril. Je vois avec plaisir que les commissions militaires font justice des brigands qui infestent les grands chemins. C'est le seul moyen de purger le pays et d'annuler l'influence de la reine. Quand on s'apercevra du danger qu'il y a à courir pour exécuter ses ordres, les choses prendront une autre direction. Je suis à Saint-Cloud depuis quelques jours; mes troupes occupent toujours Braunau, et sont sur l'Inn. J'attends la restitution des bouches

de Cattaro, que la cour de Russie dit vouloir me remettre; cette occupation ne fait que compromettre l'Autriche. »

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté des 10, 11 et 12 avril. Je vois avec plaisir que les mesures que me prescrit Votre Majesté pour le maintien du bon ordre sont celles que j'ai prises : j'ai établi un général avec des approvisionnements à Cosenza, des commissions militaires, des colonnes mobiles, et il y a des garnisons à Cotrone et sur toutes les côtes. Jos. à Nap. Cariati, 27 avril 1806.

L'expédition de Sicile me fait sentir la nécessité de garder toutes les troupes françaises, et même celle de les voir se renforcer des conscrits que les corps doivent recevoir.

Je viens de donner l'ordre pour que l'on confisque tout le numéraire que l'on pourra trouver appartenant à des Russes, et pour que l'on ne permette aucune communication avec les Sept-Iles.

J'ai fait traverser les Calabres en tous sens par de fortes colonnes; je crois ce pays bien soumis aujourd'hui. Je vais me rendre à Tarente, et revenir à Naples par la Pouille, avec un régiment d'infanterie légère.

Le chef d'état-major a adressé au ministre tous les rapports du siége de Gaëte. Il n'est point aussi avancé que je le voudrais; cependant on s'en occupe beaucoup.

Je reçois à l'instant un rapport du commandant Jacob, qui m'apprend la prise de la corvette *la Ber-*

gère, commandée par le capitaine de frégate Duclos, par une frégate anglaise. Voici la copie de son rapport. J'ai approuvé les dispositions qu'il me propose. Votre Majesté décidera ce qui lui paraîtra plus juste. »

Le capitaine Jacob à Joseph. Naples, 23 avril 1806.

« Sire, il m'en coûte beaucoup d'avoir à annoncer à Votre Majesté la prise de la corvette *la Bergère*, commandée par le capitaine de frégate Duclos, qui avait sous ses ordres les neuf bâtiments réunis à Civita-Vecchia. Voici le détail de cet événement :

Le 17 de ce mois, à huit heures et demie du matin, l'officier que j'avais expédié pour Civita-Vecchia arriva à bord du capitaine de frégate Duclos, et lui communiqua mes intentions pour l'attaque de la frégate *la Minerve* à Gaëte : ce commandant, qui était prêt à mettre sous voile, mais qui ne devait partir qu'à la nuit, pour se rendre directement à Naples, pressa son départ et appareilla à une heure après midi, pour se trouver à la pointe du jour le lendemain aux environs de Gaëte ; il avait premièrement informé tous ses capitaines de la route qu'il devait tenir, et de la manière dont il devait attaquer l'ennemi.

Après s'être mis assez au large de cette côte dangereuse pour ne pas exposer ses bâtiments, il faisait route en bon ordre, lorsqu'à quatre heures et demie l'on découvrit une voile, que l'on ne tarda pas à reconnaître pour une frégate. Le capitaine Duclos, qui allait attaquer un bâtiment de cette force sous les batteries d'une place, n'eut d'autre idée que de faire

le signal de se préparer à combattre celui qu'il venait de découvrir, et qui croisait sa route.

A six heures et demie, il diminua de voiles, et s'approcha de l'ennemi à demi-portée de fusil; alors le combat s'engagea de la manière la plus vive; mais le capitaine Duclos, voyant que les bâtiments sous ses ordres ne faisaient pas le mouvement le plus convenable, mit le signal qui dit : *Tout vaisseau qui ne combat pas n'est point à son poste.* Dans ce moment, il manœuvra pour aborder la frégate, ce qu'elle évita en forçant de voiles.

Le combat dura ainsi, bord à bord, jusqu'à huit heures du soir, que *la Bergère*, portant dix-huit canons de 12, amena, après avoir combattu pendant deux heures, et de la manière la plus opiniâtre, une frégate de quarante canons portant pavillon anglais. Les huit autres bâtiments français rentrèrent à Civita-Vecchia et à Porto-Dance.

Les bâtiments qui ont davantage approché l'ennemi sont les petits bricks *la Ligurie* et *le Janus*, et la canonnière *la Gauloise*. Le brick *l'Abeille*, portant dix-huit canons de 12 et deux obusiers de 36, devait seconder *la Bergère* en mettant l'ennemi entre deux feux, ce qui l'eût au moins obligé à prendre la fuite, s'il n'avait succombé; mais je dois informer Votre Majesté que ce bâtiment, le plus fort de la division après *la Bergère*, a le moins fait en raison de ses moyens.

D'après cet exposé, Sire, j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté de démonter de son commandement M. Joseph Eydoux, lieutenant de vaisseau,

capitaine du brick *l'Abeille*, et de renvoyer cet officier à Toulon, pour que sa conduite soit examinée. Je pourrai, si Votre Majesté l'approuve, confier ce commandement à M. Villon, lieutenant de vaisseau, venu de France. »

Jos. à Nap. Rossano, 28 avril 1806.

« Sire, Votre Majesté doit avoir reçu le plan et un rapport général sur le siége de Gaëte. Elle aura reconnu que les Capucins et le Monte-Secco sont occupés par les troupes. Les bâtiments ne peuvent tenir dans le port de Gaëte lorsque les batteries de la côte jouent : déjà une fois ils ont été obligés de prendre le large. On n'a pas jeté de bombes à *quinze cents toises, mais à cinq cents*. Il y a aujourd'hui cinquante pièces prêtes à être mises en batterie; mais nous sommes pauvres en plomb et en fer coulé.

J'ai montré des troupes dans les villages de la Calabre, où je suis content de l'esprit des habitants.

Je ne trouverai à Tarente ni munitions, ni canons de campagne, mais bien cent grosses pièces.

Mon voyage dans ces campagnes raffermit les timides et intimide les mauvais; les troupes qui sont avec moi se conduisent bien, et ne donnent aucun prétexte. »

Jos. à Nap. Cassano, 30 avril 1806.

« Sire, si Votre Majesté m'y autorise, je pourrai compléter par des recrues napolitaines quatre régiments français qui s'abonneraient à rester dans le royaume de Naples. Par ce moyen, j'aurais toujours quatre régiments au grand complet qui ne seraient pas à charge à la conscription française, qui deviendraient la pépinière d'où je tirerais les officiers et

sous-officiers qui serviraient de modèles aux autres corps que je lèverais par la suite dans ce pays. Les régiments qui sont ici ont absolument besoin de conscrits; ils sont fort affaiblis. J'ai ordonné une revue de rigueur, dont j'enverrai incessamment le résultat à Votre Majesté. Je mets beaucoup d'importance à connaître la décision de Votre Majesté sur cet article.

Le marquis de Rhodio a été condamné et exécuté à Naples, il y a quelques jours.

La tranquillité règne aujourd'hui dans toutes les parties du royaume.

Le biscuit que Votre Majesté veut bien m'envoyer n'est pas encore arrivé.

Les sénateurs ne me sont pas annoncés avant le 10 du courant (1).

Je n'ai rien négligé pour l'armement de la côte, et tout est, en ce moment, en mouvement pour cela. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 1er mai 1806.

« Mon frère, il résulte, du rapport qui m'est fait sur le siége de Gaëte, que l'artillerie n'a pas vingt pièces de canon, et qu'il n'y a que deux mille hommes devant la place (2). Ce rapport est du 13 avril. Il est convenable que vous ayez six mille hommes, que vous mettiez tous les charrois en réquisition

(1) La commission du sénat qui apportait la couronne de Naples à Joseph.

(2) L'Empereur avait été induit en erreur par un faux rapport; car, au 31 mai, il y avait devant Gaëte six cent soixante hommes d'artillerie, cent quatre-vingts du génie, trois mille cinq cent soixante et dix d'infanterie et deux cent cinquante de cavalerie, ce qui faisait un total de quatre mille six cent soixante hommes.

pour transporter les outils, les boulets et les pièces. Il ne doit pas vous être difficile d'avoir quatre-vingts pièces de canon de Capoue, de Naples, et de toutes les autres places du royaume. Tout le rempart de la place étant découvert, et pouvant être battu à 200 toises, elle sera bientôt démantelée. Mais il paraît qu'on ne fait point assez d'attention à cet objet si important. Dans le fait, vous n'avez mis en jeu que la division du général Reynier, et elle ne fait que le quart de vos troupes. Vous ne prendrez point Gaëte sans un système et sans y porter la plus grande attention; et déjà l'on a bien tardé. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 4 mai 1806.

« Mon frère, je reçois vos lettres du 18 et du 19 avril. Je vois avec plaisir que vous vous occupez de l'expédition de Sicile. Je vais vous envoyer une compagnie d'une centaine de gardes du corps de l'ancien roi. Ce sont des hommes qui n'ont point émigré; la plupart ont été employés, et m'ont donné des preuves de zèle pendant plusieurs années. Ils désiraient être attachés à ma personne; mais cela ne m'a point paru convenable, au lieu que je n'ai pas vu d'inconvénient à les mettre près de vous : ce sont des gens d'honneur, qui vous serviront avec zèle. En les mêlant avec quelques officiers et des Napolitains des premières familles, vous pourrez vous former quelques compagnies de gardes de cent hommes à cheval. Cela aura l'avantage de vous attacher de grands propriétaires, qui n'entreraient point volontiers dans les troupes de ligne. Dans cet

avantage d'avoir auprès de vous cent Français de bonne famille, qui se trouvent avoir de l'emploi et du pain, et qui seront un exemple pour les Napolitains de famille, j'en rencontre plusieurs.

Soyez certain que, lorsque vous aurez débarqué en Sicile, vous serez bientôt maître de l'île sans faire de siége. La cour n'aura que deux partis à prendre : de s'en aller ou de rester. Rester est un parti dangereux; s'en aller, c'est ce qu'elle fera; et une fois qu'elle sera partie, vous aurez bon marché du reste. Les Siciliens sont comme tous les insulaires, ils aiment la nouveauté; et la prise de Naples est un coup de grande importance qui a beaucoup d'influence sur eux. Faites faire des petits pamphlets qui leur fassent sentir l'avantage d'appartenir à un prince français qui les garantira des insultes des Barbaresques, leur assurera la tranquillité pour toujours, et le commerce dans la Méditerranée.

Attachez à votre service les généraux, officiers et soldats que vous jugerez convenables pour votre garde; mais ne perdez point de vue, je vous prie, les cent gardes du corps que je vais réunir à Chambéry et vous envoyer. »

« Sire, j'ai été forcé de séjourner ici aujourd'hui, pour prendre les mesures propres à mettre ce point important à l'abri d'une tentative que pourrait faire l'ennemi. Une frégate anglaise s'est présentée, il y a quelques jours, devant l'île Saint-Paul, d'où elle a été éloignée par le feu des batteries de cette île, que l'on

Jos. à Nap. Tarente, 4 mai 1806.

fortifie le plus possible dans ce moment; il n'y a pas d'affûts et peu de munitions.

Les Russes ont une escadre dans l'Adriatique; c'est du moins ce qu'écrit M. Vigouran au commandant de la province de Leca. Je fais rétablir l'armement de toute la côte de l'Adriatique, qui a été complétement détruit.

Je pars demain pour Naples, où je serai rendu le 10 ou le 11. Les sénateurs ne sont pas encore arrivés; mais j'espère que dans cet intervalle ils seront rendus à Naples.

Les Anglais envoient beaucoup d'argent pour soulever le pays; ils ne réussiront pas; des Napolitains arrivés de Palerme assurent que Sidney-Smith y était arrivé de sa personne.

Toutes les côtes sont à réarmer à la fois; Gaëte nous occupe aussi beaucoup d'artillerie et nous emploie beaucoup de moyens; mais peu à peu tout sera mis en bon ordre.

Le général Radet (1) s'occupe de la gendarmerie; mais, Votre Majesté le connaît, il est trop empressé à toujours écrire et à tout faire. Je crois que le colonel Gentili est tout ce qu'il me faut; le général Radet veut trop singer le maréchal Moncey, et ce théâtre est trop petit pour cela. Je n'envoie pas à Votre Majesté tout ce que lui et ses agents ont imprimé de lettres, d'avis, de proclamations; je viens

(1) Le général Radet était un homme d'un dévouement absolu : le roi Joseph redoutait son excès de zèle, tout en l'appréciant comme il le méritait. Il savait que c'était un officier toujours disposé à exécuter tous les ordres.

de lui faire défendre de jamais imprimer de proclamations au peuple.

Le public est très-bien disposé pour l'ordre actuel; je surveille tant que je puis les fripons, qui seuls l'indisposent contre nous. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud mai 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre de Gérace du 21 avril. Vous ne devez vous gêner en rien; vous pouvez renvoyer tous les officiers que vous ne voudrez point garder. Tous ceux que vous voudrez prendre pour votre garde, vous pouvez les prendre; vous pouvez former quelques régiments napolitains. Si vous voulez en former un selon l'organisation française et le compléter à trois mille hommes, envoyez-le-moi, je le placerai du côté des Pyrénées; mais il faut qu'il soit complet en soldats.

J'ai fait le général Reynier grand officier de la Légion d'honneur, ce qui lui prouvera ma satisfaction de sa conduite. »

Jos. à Nap. Foggia, 8 mai 1806.

« Sire, j'ai reçu les lettres de Votre Majesté du 21 avril. Mes lettres précédentes ont annoncé à Votre Majesté que tout est rentré dans l'ordre dans les Calabres. Je ne suis pas moins content des habitants de la Pouille; ils sont plus policés, moins passionnés, mais aussi jaloux que les Calabrois de retirer leur pays de l'avilissement dans lequel il est plongé. Je suis particulièrement content des prêtres, des nobles et des propriétaires. Les officiers napolitains désertent de la Sicile; j'espère faire déserter quelques-unes de leurs chaloupes canonnières

et quelques-uns de leurs marins. Sur tous les points de la côte on arme à force.

Aujourd'hui je reconnais la justesse des principes que j'ai souvent entendus de la bouche de Votre Majesté, et j'avoue que l'expérience des choses me prouve combien il est vrai qu'il faut tout voir par soi-même; qu'il ne faut jamais perdre une minute; qu'il ne faut compter sur l'activité de personne; que tout est possible avec une ferme volonté de la part du chef. Je dis dix fois par jour : L'Empereur avait bien raison! Je ne sais pas pourquoi j'écris ceci; mais ayant conservé l'heureuse habitude d'écrire à Votre Majesté de premier mouvement, et de lui envoyer la minute de ma lettre, elle a aussi l'habitude de trouver tout bien; elle ne peut pas méconnaître les élans involontaires de mon cœur.

J'ai établi dans chaque province un présidi ou préfet, qui est en tout indépendant du commandant militaire.

J'ai arrêté la formation dans chaque province d'une légion, dont j'enverrai bientôt l'organisation à Votre Majesté; elle n'est pas soldée; elle est commandée par les hommes les plus riches, les plus considérés, et les plus attachés à l'ordre actuel.

Je forme dans chaque province une compagnie de gendarmerie composée de Français et de Napolitains. Je vois avec quelque orgueil que toutes les mesures que Votre Majesté me prescrit, je les ai adoptées à l'avance.

Je no réussirais pas dans ce moment à envoyer

en France un régiment napolitain; ils déserteraient tous. Votre Majesté doit savoir que je n'ai pas pu parvenir à y envoyer des prisonniers; les escortes les ont tous laissé retourner, quelque chose que j'aie faite; et, en vérité, de la manière dont le pays est disposé, je ne doute pas qu'ils ne servent bien. Quelque chose que je puisse dire, Votre Majesté ne peut pas se faire une idée de l'état d'oppression, de barbarie, d'avilissement dans lequel ce royaume était; et je puis assurer Votre Majesté que les officiers napolitains retournés dans leurs foyers deviennent très-bons en voyant l'esprit qui anime leurs concitoyens. Je tire avantage de la connaissance que j'ai de la langue, des mœurs et des habitudes du pays; les gens des montagnes et des villes ressemblent, à peu de chose près, à ceux de la Corse; et je ne crois pas être aveuglé lorsque j'assure Votre Majesté que les peuples se trouvent heureux d'être gouvernés par un homme qui tient de si près à Votre Majesté, et qui porte un nom que vous avez tant illustré avant d'être empereur, et qui a pour eux l'avantage d'être Italien. C'est sous ce nom-là que Votre Majesté recueille dans ces pays éloignés les plus grandes louanges; c'est sous ce nom que vous avez surpris leur admiration. Quatre-vingt mille Napolitains combattaient, il y a aujourd'hui treize ans, dans l'armée que vous avez vaincue; c'est là ce qui leur est resté dans l'esprit; ils disent communément : « La dernière dynastie était française et « espagnole; celle-ci au moins est italienne et fran- « çaise. »

J'ai donné des ordres pour l'exécution des mesures prescrites par Votre Majesté. Les 3e et 4e bataillons et le 4e escadron vont partir pour des dépôts, c'est-à-dire les cadres de ces bataillons et escadron. Je pourrai renvoyer à Votre Majesté les quatre corps français après l'expédition de la Sicile, ou lorsque les vingt bataillons qui me restent seront portés au complet de mille hommes par bataillon; si je renvoyais aujourd'hui quatre régiments français, les dix restants ne me donneraient pas quinze mille hommes.

L'armée de Votre Majesté est payée jusqu'au 1er mai; je ne crois pas qu'elle ait jamais été mieux; je ne néglige rien pour cela, mais je prie Votre Majesté de fixer un nombre de généraux en proportion des corps. Ce qui m'épuise ici, ce sont les états-majors et les généraux et officiers sans troupe qui pleuvent de tous les côtés. Votre Majesté sent que l'armement des côtes, les arsenaux, les magasins à refaire, l'expédition de la Sicile, demandent toutes mes ressources, et m'imposent l'obligation d'être très-sévèrement économe.

Je serai à Naples le 10, après demain; les sénateurs ne sont pas encore arrivés.

Je reçois à l'instant l'avis que Sidney-Smith est débarqué à Gaëte, où il peut avoir avec lui mille deux cents hommes. Il monte un vaisseau de 80 canons; il y a dans cette rade un autre vaisseau de 74, trois frégates, deux bricks, et dix-huit chaloupes canonnières. Une autre division anglaise croise devant le golfe de Naples; elle est composée

de deux vaisseaux, une frégate et une corvette. Pendant que les Anglais sont occupés dans cette partie, où j'ai donné ordre au maréchal Masséna de faire porter un régiment de plus, je continue à faire armer la côte, et à faire filer sur Reggio tous les moyens dont nous avons besoin dans cette partie.

J'ai fait expédier de Tarente vingt-huit bouches à feu, avec un approvisionnement de cent cinquante coups. Ces pièces sont dirigées sur Cotrone, où une route est ouverte depuis mon passage; elle doit aboutir au Pezzo, en traversant l'Apennin. J'ai lieu d'espérer du zèle des habitants, des troupes, et, d'après les secours d'argent que j'ai donnés, que cette communication pourra être ouverte dans un mois; si les pièces de gros calibre n'y passent pas d'abord, ce dont je ne désespère pas, les petits calibres et les munitions y passeront sûrement, et éviteront le détroit, où les Anglais les attendent. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 9 mai 1806.

« Mon frère, j'ai donné au général Lemarrois, mon aide de camp, le commandement d'Ancône et des côtes de l'Adriatique depuis Rimini jusqu'aux frontières du royaume de Naples, pour intercepter toute communication avec les escadres russes et les îles de Corfou. Il correspondra avec vous, et sera toujours prêt à faire tout ce que le bien du service exige. Je le mets sous les ordres du vice-roi d'Italie, parce que ce canal est plus naturel pour recevoir rapidement vos ordres.

La cour de Rome se conduit assez mal; au pis

aller, mon intention est de garder Ancône et Civita-Vecchia; mais il est inutile de s'expliquer là-dessus.

Il doit y avoir à Ancône environ mille deux cents hommes. Le 1er bataillon du régiment de Latour-d'Auvergne doit y être. Je n'ai point de cavalerie à y envoyer; vous en avez trop : envoyez-y un régiment de dragons, qui est nécessaire pour la surveillance de cette côte; cela déchargera d'autant vos finances. Je désire également occuper Civita-Vecchia. Il y a là une grande quantité d'artillerie; vous pouvez en prendre pour le siége de Gaëte. J'y aurais envoyé un général pour y commander; mais comme vous vous plaignez d'en avoir trop, envoyez un général avec un régiment d'infanterie et un de cavalerie pour en prendre possession; ces régiments marcheront comme pour retourner en Étrurie, et, à la hanteur de Civita-Vecchia, ils entreront dans la place et en prendront possession, pour intercepter toute communication avec la mer. Le général qui commandera ces régiments s'adressera au vice-roi commandant une armée d'Italie, qui lui expédiera des instructions. Mon intention est qu'il commande toute la côte de la Méditerranée, depuis les frontières de Naples jusqu'à Piombino; si cependant vous ne voulez pas vous dégarnir de troupes françaises, envoyez à Civita-Vecchia un régiment italien. Le général Duhesme serait très-propre à cette opération. Cette mesure gênera les Anglais, et me mettra dans une position convenable vis-à-vis de la cour de Rome. Je n'ai pas besoin de vous dire

que tout cela doit être tenu secret. Il ne faut faire aucune proclamation en entrant à Civita-Vecchia; tout doit être défait. Les régiments que vous y enverrez pourraient très-bien faire le service de moitié avec le peu de troupes du pape qui y sont, qui obéiront volontiers à un général français.

P. S. Si, en conséquence de mes lettres précédentes, vous aviez déjà renvoyé des régiments d'infanterie et de cavalerie, vous pourrez prendre sur ces régiments ceux que vous devez envoyer à Ancône et Civita-Vecchia. »

Nap. à Jos. Paris, 3 mai 1806.

« Mon frère, j'ai reçu vos lettres de Chiaretti et de Catanzaro. Je donne ordre que l'on me fasse aux relations extérieures un travail sur les différents objets dont vous parlez, sur vos armoiries, sur votre pavillon, et je crois que ce que vous proposez est ce qui sera jugé le plus convenable. J'ai vu la prise de *la Bergère,* qui a été un peu imprudente d'aller attaquer une frégate. Les moyens de la marine de Venise sont bien peu de chose; ils sont employés à fournir aux îles de la Dalmatie, diversion qui influe sur la Sicile, en attirant là les forces des Russes. J'ai donné ordre à M. Lavalette (1) de vous envoyer tous les jours, par l'estafette de Naples, les journaux et les nouveautés qui paraîtront ici. »

Jos. à Nap. Caserte, 10 mai 1806.

« Sire, il y a dans ce royaume trois ordres :

1° L'ordre de Constantinien, établi par Constan-

(1) Directeur général des postes.

tin ; cet ordre a été prodigué aux ennemis de la France. Il ne paraît pas douteux qu'il doit être supprimé.

2° L'ordre de Saint-Ferdinand, institué pour récompenser ceux qui ont servi plus activement contre la France dans les dernières guerres. Il n'est pas douteux qu'il doit être supprimé.

3° L'ordre de Saint-Janvier, établi par Charles III lorsqu'il fit la conquête de ce pays. Ce prince rendit hommage à la vénération que le public de toutes les classes a pour ce saint. Il n'est donné qu'à des hommes de considération. L'empreinte du saint repose sur une fleur de lis, avec cette légende : *In sanguine fœdus*. Mon avis serait de me déclarer grand maître de cet ordre, qui est vraiment national, et ainsi réformé : retrancher la fleur de lis, ajouter à la légende, après les mots *In sanguine fœdus*, ceux-ci : *pro fœdere sanguis*. Si Votre Majesté l'approuve, elle sent que la plus grande considération que cet ordre ainsi réformé puisse acquérir, c'est qu'elle veuille bien l'accepter pour elle et pour les personnes à qui elle voudra bien le donner.

Je désire que Votre Majesté me fasse connaître ses sentiments sur cet objet le plus tôt possible. Il me tarde beaucoup d'attacher ainsi à l'ordre actuel les personnes les plus importantes du pays.

La conservation de cet ordre ainsi réformé n'empêchera pas l'institution d'un nouvel ordre militaire qui pourrait être créé après la conquête de la Sicile, si Votre Majesté le trouve convenable. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 1er. Il y a longtemps que trente pièces de canon sont au camp, devant Gaëte; Votre Majesté m'avait elle-même indiqué ce nombre comme suffisant; il y avait aussi quatre et non deux mille hommes; depuis l'apparition de l'escadre anglaise, le camp a été renforcé d'un bataillon. Il me serait impossible de faire transporter devant cette place quatre-vingts bouches à feu, sans suspendre l'armement des batteries de la côte, qui protégent l'arrivage des subsistances à Naples, et le passage des munitions de toute espèce que je suis obligé d'envoyer en Calabre. L'étendue immense des côtes de ce royaume a été désarmée par l'ennemi; il cherche à nous inquiéter à la fois dans l'Adriatique, l'Ionienne et la Méditerranée. J'ai dû m'efforcer de multiplier les moyens de défense sur les différentes parties. L'île de Saint-Paul, par exemple, qui est la clef du golfe de Tarente, a dû être mise en état; les deux criques de Scylla, Bagnara, doivent nécessairement être fortifiées avant de pouvoir y réunir quelques bâtiments de transport; il en est de même des autres points intermédiaires entre ceux-ci et Naples.

Jos. à Nap. Caserte, 11 mai 1806.

La dispersion de nos moyens de défense a sans doute nui au siége de Gaëte; mais il faut que je prépare d'avance nos moyens de passage pour l'expédition de Sicile, puisque cette île ne renferme pas aujourd'hui beaucoup de troupes, et que les événements politiques pourraient rendre, avec le temps, la conquête bien plus difficile.

Je suis très-pauvre en artillerie; je ne puis pas faire l'impossible. Le général commandant en chef l'artillerie de l'armée a adressé à Paris le nombre des bouches à feu et des munitions qui sont à notre disposition.

Votre Majesté m'écrit que je n'ai mis en mouvement que le corps du général Reynier, qui n'est que le quart de l'armée. Ce corps est de plus du tiers : onze mille hommes. Le premier corps d'armée en a jusqu'ici huit mille employés à la garnison de Naples et des îles; quatre mille hommes au siége de Gaëte; la légion corse, formant la colonne mobile employée à la poursuite de Fra Diavolo, etc.; en total douze mille hommes. Le corps du général Saint-Cyr occupe les places de l'Adriatique, fait le blocus de Civitella del Tronto, a des colonnes mobiles dans les montagnes des Abruzzes, dirigées contre trois chefs de brigands. Le 14e d'infanterie légère appartenant à ce corps a marché en Calabre lors de l'insurrection; il est aujourd'hui de retour à Tarente. Dans la Pouille, il y a quelques régiments de cavalerie cantonnés; c'est la seule partie du royaume où la cavalerie trouve à vivre; ceci donne plus de sept mille hommes, ce qui fait à peu près la totalité de l'armée, ou trente mille hommes. L'artillerie ni la garnison d'Ancône ne sont pas comprises dans ce compte.

Votre Majesté doit voir, par ce tableau, que toutes les parties de l'armée servent activement.

Je ne doute pas que le projet de l'ennemi ne soit de nous occuper partout, pour nous distraire

des préparatifs de l'expédition de la Sicile, dont je m'occupe principalement et sans aucun relâche. Un des principaux correspondants de la reine, en qui elle a encore confiance, vient de me communiquer une de ses lettres, qui ne me laisse aucun doute : elle lui dit que tous les moyens sont bons, qu'il faut les employer tous. Les Anglais lui ont fourni quelque argent pour exciter du trouble ; ils sont parvenus à faire insurger quelques montagnards d'un village de Calabre nommé Pédace, qui, au nombre de six à sept cents, ont voulu résister à un détachement du 6e, commandé par le colonel Dufour, qui, avec trois cents hommes, a tué cent brigands, et n'a eu ni morts ni blessés.

Fra Diavolo, vivement harcelé par deux colonnes mobiles, l'une commandée par le chef de bataillon Bonelli et l'autre par le chef de bataillon Caraffa, s'est retiré dans Gaëte, où, après avoir fait des propositions au général Lacour pour lui livrer une des portes de la ville, il a été arrêté et envoyé à Palerme par le prince Philipstadt, qui avait découvert le complot. Depuis cette arrestation, les bandes qui servaient avec lui se sont dissoutes.

Le général Saint-Cyr me marque que les Anglais font de fréquentes apparitions vers Pescara et les autres villes de l'Adriatique, où ils ont aussi débarqué quelques brigands et quelques munitions.

Je me rends aujourd'hui à Naples, où je vais m'occuper à organiser définitivement la gendarmerie et à réprimer les abus de l'administration militaire, qui servent si essentiellement les projets des ennemis,

en donnant aux habitants de justes motifs de mécontentement.

Votre Majesté a déjà récompensé le colonel Dufour; elle ne pouvait pas mieux placer ses faveurs. Je demande la même grâce pour le capitaine du 6e régiment de ligne, M....., qui a arraché de ses propres mains l'étendard que les rebelles avaient placé sur un clocher.

Votre Majesté ne trouvera peut-être pas déplacé de récompenser d'une manière éclatante, en lui accordant l'aigle de la Légion d'honneur, le gouverneur du village de ....., qui, voyant les trois cents hommes du 6e engagés contre les brigands établis à Pedace, s'est porté à la tête de ses concitoyens contre eux, les a enveloppés, et s'est montré digne de combattre avec un détachement du 6e. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 13 mai 1806.

« Mon frère, je reçois vos lettres des 28 et 30 avril. Cent pièces de gros canon à Tarente sont beaucoup trop. C'est de l'artillerie française que j'y avais envoyée de Mantoue. Faites-en passer à Gaëte et à Reggio; mais il est nécessaire de conserver de grands moyens d'artillerie à Tarente; c'est le point qui est destiné à jouer le plus grand rôle un jour.

J'ai vu avec plaisir que le marquis de Rhodio avait été fusillé.

Vingt mille conscrits de la levée de 1806 seront, avant la fin de l'année, en Italie, pour recruter tous mes cadres. Le moyen que vous proposez pour recruter quatre régiments français par des Napolitains est mauvais. Vous n'aurez bientôt plus de réserve

sur quoi vous puissiez compter. Jusqu'à un nouveau temps, mon intention est de laisser à votre disposition quatre ou six régiments complétés au pied de guerre pour le service de votre royaume. Cette troupe, dans laquelle il n'y aurait pas de Piémontais, mais tous Français de l'intérieur, vous formera une réserve qui vous mettra à l'abri de tout. Il vaut mieux former deux ou trois régiments napolitains, que je n'aurai pas de difficulté à prendre à mon service en France, où ils prendront de l'attachement pour le pays, et une habitude de discipline et d'ordre qu'ils ne contracteront jamais chez eux. Je n'ai point fait autrement pour mon royaume d'Italie, et je m'en suis bien trouvé. Tenez la main à ce qu'aucun Napolitain n'entre dans des régiments français; ce serait tout perdre. Vous ne sauriez à qui vous fier dans des événements extraordinaires. Ceci doit être votre politique au moins pour dix ans.

Les voyages que vous faites sont d'un très-bon effet; en vous montrant partout avec des troupes, c'est le moyen d'accoutumer le pays à votre gouvernement.

Je vous ai recommandé de renvoyer les cadres des 3es et 4es bataillons et des 4es escadrons dans le royaume d'Italie : il faut que je me fasse avec cela une réserve d'une vingtaine de mille hommes. Les conscrits ne peuvent venir de France aux extrémités du royaume de Naples sans habits. Il faut qu'ils se forment même un peu avant. Je reçois tous les dix jours la revue de vos dépôts; j'en ferai partir une partie pour vous rejoindre.

Je vous recommande de bien payer votre armée, et de renvoyer tout ce que vous ne pourrez pas payer. »

Jos. à Nap. Naples, 14 mai 1806.

« Sire, j'ai été accueilli à mon retour à Naples comme dans tout le reste du royaume; il n'y a pas un individu des premières maisons qui ne désire servir. Tous, indistinctement, ont été à ma rencontre.

Sidney-Smith était dans le golfe avec trois vaisseaux lorsque je suis entré à Naples; il y est aujourd'hui avec six, dix-huit chaloupes canonnières et trois frégates; il a fait une tentative sur l'île de Capri depuis deux jours; il y a dans cette île deux cents hommes, trois cents à Procida et trois cents à Ischia; pour les bien défendre, il faudrait trois mille hommes, mais je n'ai pas les moyens d'y envoyer tant de monde. Mon armée, si considérable pour la solde, est cependant réduite pour le service actif à trente-deux mille hommes, et j'ai à garder des côtes de quinze cents milles, et un pays montueux, où il n'est pas possible d'exécuter des mouvements aussi vifs qu'il faudrait le faire. Le but de l'ennemi est de m'inquiéter partout, de me détourner du point important, qui est la Sicile; mais je ne perds pas de vue la Sicile; j'ai donné l'ordre de faire, pour prendre Gaëte, tout ce qui est *possible*, et pour la Sicile l'*impossible*.

L'artillerie ne va pas au gré de mes désirs; tous ses mouvements sont lents; elle ne peut pas me fournir la poudre dont j'ai besoin pour mener de

front ces deux opérations. Si Votre Majesté voulait en faire diriger sur Ancône, nous pourrions alors nous servir de celle d'Ancône. Au reste, actuellement que je suis de retour à Naples et que je vois les choses par moi-même, je vais sortir de la tutelle de l'artillerie, qui trouve tout impossible, et mettre toutes les fabrications sous la direction particulière de mon ministre de la guerre, dont l'activité et le zèle me paraissent bien précieux.

Toute la noblesse de ce pays rivalise de zèle pour servir; et, quelle que soit notre infériorité du côté de la mer, j'espère pouvoir amener les affaires au point où je les désire pour l'expédition dont je m'occupe exclusivement depuis quarante jours; car le but principal de mon voyage était celui de préparer l'intérieur à pouvoir se passer de troupes, et j'espère y avoir réussi. »

« Sire, Sidney-Smith s'est porté, avec cinq vaisseaux de 74, trois frégates et dix-huit chaloupes canonnières, devant Capri, dont il s'est emparé après trois jours de tentatives. Il a pu débarquer sur divers points, qui ne pouvaient pas être défendus; il est descendu avec deux mille hommes, la plupart matelots. Le détachement de 250 hommes que nous y avions s'est bien défendu; mais ayant perdu son commandant, et se voyant entouré de tous côtés et sans espérance de secours, l'île étant cernée de tous côtés par les forces ennemies, il a capitulé; il a été transporté sur le continent, avec ses équipages et les armes chargées. Sidney-Smith les a très-bien

Jos. à Nap. Naples, 15 mai 1806.

traités, a donné à dîner aux officiers, et a laissé deux cents hommes dans l'île, dont nous nous emparerons au premier temps favorable qui éloignera les bâtiments ennemis. L'ennemi fait mine de vouloir s'emparer des autres îles; celles-ci ont des châteaux fortifiés. J'ai envoyé à Ischia 1,200 hommes avec le général Merlin; cette dernière île a une population de 25,000 âmes.

Je poursuis, tant qu'il est possible, l'armement de la côte; l'ennemi nous a pris deux pièces de canon à Massa, mais huit sont arrivées à Scalea et à Scarpi, du côté de Reggio; l'armement se poursuit aussi avec les canons partis de Tarente; j'y ai envoyé le général Dedon.

Nous éprouverons des contre-temps, des pertes, mais enfin nous viendrons à bout de faire cet armement; je ne néglige rien pour cela.

Votre Majesté trouverait-elle bon que j'employasse dans un ministère le sénateur Rœderer? Il désire pour cela la permission de Votre Majesté; et je ne le voudrais pas, si cela devait lui faire rien perdre de ce qu'il tient de son titre de sénateur et de sa sénatorerie.

Je ne saurai jamais qu'obéir aux volontés de Votre Majesté; mais je ne dois pas lui cacher que j'ai beaucoup de peine à me défendre des sollicitations de la noblesse, qui, toute, voudrait être placée dans ma garde, comme garde du corps. L'arrivée des chevaliers français d'autrefois ne fera que leur donner de la jalousie; ils seront fâchés de voir que j'admets des hommes qui ne valent pas mieux

qu'eux, qui se sont montrés dès les premiers jours; ils respectent au contraire les soldats de l'armée, auxquels ils rendent justice; quant aux anciens nobles, ils n'en font aucun cas : et j'assure Votre Majesté, sans flatterie, que les douze gendarmes de sa garde, qui font le service concurremment avec tous les princes et ducs du pays dans mon palais, sont respectés par eux; et que les nobles français ne leur inspirent que les mêmes sentiments qu'ils ont pour MM. D...., V....., qu'ils ont vus chefs d'état-major de Mack et de Damas, et serviteurs de la reine, qui les a persécutés, et emprisonnés, et décimés impitoyablement : tout ce qui est des armées de Votre Majesté, au contraire, est respecté ici.

Quant à l'opinion du pays, je répète à Votre Majesté que, depuis le duc d'Ascoli, ministre de la police du roi Ferdinand, jusqu'au dernier Napolitain, Fra Diavolo compris, je puis tous les avoir; ils sont convaincus que je veux le bien de leur pays.

Je ferai ce que Votre Majesté voudra; mais si elle peut ne pas m'envoyer les anciens gardes de Louis XVI, elle me tirera d'un grand embarras; vous l'avouerai-je, Sire? par rapport à moi-même, par rapport à la noblesse du pays, et par rapport à l'armée. Au reste, je ferai en tout votre volonté, mais je vous dois aussi en tout la vérité.

Tous les Corses qui ont été au service des Anglais, à Naples, viennent d'arriver; je leur fais donner l'ordre de retourner dans leur département.

Je vais m'occuper de l'exécution des ordres de Votre Majesté relativement à Ancône et Civita-Vecchia. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 16 mai 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre de Tarente du 4 mai. Je suis surpris qu'il n'y ait pas à Tarente les affûts nécessaires; le général Saint-Cyr avait été chargé de les entretenir; son absence a été trop courte pour qu'ils aient pu être détruits dans cet intervalle, à moins qu'on ne les ait détruits exprès.

Je ne crois pas que le colonel Gentili soit dans le cas d'organiser votre gendarmerie; c'est une organisation à part, qui n'existe dans aucun pays de l'Europe. Il m'a fallu beaucoup de peine pour la monter dans le royaume d'Italie, où elle commence à marcher. C'est la manière la plus efficace de maintenir la tranquillité d'un pays, et c'est une surveillance moitié civile, moitié militaire, répandue sur toute la surface, qui donne les rapports les plus précis. Ne croyez pas, avec quelques piquets, quelques détachements mobiles, comme vous avez vu la gendarmerie de Corse, obtenir ces résultats : il faut des détachements stationnaires, qui apprennent à connaître les localités et les individus. Le seul inconvénient est que cela coûte un peu cher; mais, avec beaucoup de pays de montagnes, vous avez besoin de gendarmerie à pied plus que de gendarmerie à cheval. Elle ne doit pas vous coûter plus de 800,000 fr. ou un million par an. Elle sera bientôt composée. Ne découragez pas trop Radet. Empêchez-le de trop publier; cependant il faut quelques circulaires et quelques embarras. Au reste, c'est à vous à le faire marcher plus lentement, et comme vous l'entendrez. Si, en dernière analyse, vous n'étiez pas content de Radet, renvoyez-le-moi;

je vous le remplacerai par le général de brigade de gendarmerie Bugnet, qui organise la gendarmerie de Gênes, de Parme, et que vous avez vu à Boulogne. C'est un homme doux, et qui connaît à fond le système de la gendarmerie.

La Russie se rapproche de moi : elle vient de donner l'ordre de me remettre les bouches de Cattaro, et je pense que l'escadre russe évacuera bientôt l'Adriatique.

Je ne sais point les mesures que vous avez prises pour le placement de vos troupes dans le royaume de Naples. Vous devez avoir de la difficulté à les nourrir. Si cela est, vous savez que je vous ai donné l'autorisation de m'en renvoyer. »

Jos. à Nap. Naples, 16 mai 1806.

« Sire, les Anglais ont attaqué aujourd'hui les îles d'Ischia et de Procida; ils ont débarqué à la pointe de Misène; ils ont été repoussés partout avec beaucoup de vigueur; le maréchal Jourdan s'est porté lui-même sur la côte; il a eu un aide de camp blessé.

L'ennemi a fait une sortie de Gaëte, combinée avec une descente des Anglais; ils n'ont obtenu aucun résultat : leur but est de nous occuper partout à la fois, pour nous distraire de notre objet principal. Je renforce le camp de Gaëte d'un régiment. Dans la mer Adriatique, l'ennemi fait aussi des démonstrations d'attaque. La configuration de ce pays est telle, que trente mille combattants se trouvent souvent bien peu nombreux pour le défendre; mais l'esprit des habitants est bon; et, lorsque j'aurai pu

mettre de l'ordre, j'espère qu'ils seront encore meilleurs. Je prends pour cela le parti de tout centraliser sous la surveillance du ministre de la guerre, les manufactures d'armes, fabrication de poudre, habillement, solde, etc., sans quoi tout ici était désordre. Je suis content du général Dumas, c'est un homme honnête, et c'est bien précieux.

J'ai nommé aujourd'hui un conseil d'État, composé des gens les plus remarquables du pays; ce n'est pas une petite tâche que de trouver les moyens de subvenir à tous nos besoins sans exaspérer le public. »

Jos. à Nap. Naples, 17 mai 1806.

« Sire, j'ai visité aujourd'hui toutes les batteries de la côte du golfe. Les îles de Procida et d'Ischia sont, je l'espère, à l'abri des insultes de l'ennemi, qui vient d'être renforcé par six vaisseaux de guerre. Il a quelques troupes de débarquement; il cherche à nous inquiéter sur tous les points à la fois, et à exciter des troubles; les vols des généraux sont les prétextes qu'on offre aux peuples.

Le camp de Gaëte a essuyé hier une nouvelle sortie et une descente à la fois; on lui a fait vingt-neuf prisonniers et surpris un officier du génie. La gendarmerie napolitaine a tué ou fait prisonniers une vingtaine de brigands vers Itri.

J'envoie à Gaëte environ vingt pièces de canon, qui, avec les soixante qui y sont déjà, en porteront le nombre à quatre-vingts. J'envoie le 6e et un détachement de six cents hommes d'élite au camp de Gaëte; j'ai autorisé le général du génie à employer

des ouvriers du pays, et j'ai mis pour cet objet 50,000 francs à sa disposition.

On ne néglige pas l'autre objet, plus important encore.

Je suis très-content du maréchal Jourdan; il travaille comme un lieutenant pour remplir sa tâche; les autres ne font pas de même. Votre Majesté doit être bien aise de lui en témoigner son contentement.

Je suis obligé de faire quelques exemples pour rétablir l'ordre.

Je donne ordre au maréchal Masséna de porter son quartier général à Capoue, et de surveiller le siége de Gaëte. »

Jos. à Nap. Naples, 18 mai 1806.

« Sire, les Anglais soldent tous les gens qui veulent servir dans des compagnies intérieures, n'ayant d'autre instruction que de commettre du désordre; les moindres individus ont 25 sous par jour.

J'attends sous deux jours un régiment pour l'envoyer à Gaëte, où l'ennemi tente tous les jours des sorties; il a des forces très-considérables en mer, mais peu de troupes de débarquement.

J'ai tenu aujourd'hui la première séance du conseil d'État; j'ai été content des dispositions et du talent que j'ai vus. Les nominations ont été fort bien approuvées.

Il me sera bien difficile de pouvoir envoyer un régiment d'infanterie hors du royaume; j'ai besoin que Votre Majesté me fasse envoyer cinq ou six cents canonniers de plus; j'ai un développement immense de côtes à garder. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 29 mai 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 8 mai. Je vois avec plaisir que vous êtes content de l'esprit des Napolitains. Ne faites point commencer le feu du siége de Gaëte que vous n'ayez beaucoup de pièces en batterie, et que vous n'ayez réuni au parc un grand nombre de munitions. Quoi qu'on puisse vous dire, croyez que l'on se bat à coups de canon comme à coups de poing. Une fois le feu commencé, le moindre manquement de munitions pendant l'action rend inutile ce qu'on avait fait d'abord. Vous n'aurez Gaëte qu'avec un siége en règle. Deux affûts par pièce ne sont pas trop. Il vous faut une grande quantité de sacs à terre, de fascines, de saucissons préparés d'avance. Au moment où le feu commencera, qu'il y ait neuf à dix mille hommes d'infanterie devant la place, pour pouvoir suffire aux tranchées et aux assauts. Établissez des batteries de mortiers et de boulets rouges, pour éloigner les vaisseaux. Rien de tout cela ne doit commencer à tirer qu'au dernier moment. Il faut que, pendant douze jours que doit durer le siége de Gaëte, le feu aille toujours croissant. En attendant, il faut y avoir un bon commandant et au moins cinq à six cents hommes, partie Français, partie Italiens. Il faut élever les batteries, construire des places d'armes pour être à l'abri des redoutes, pour s'opposer aux sorties; enfin réunir tous les moyens. Désormais rien ne vous presse pour prendre Gaëte; l'Europe est et sera tranquille (1). Il y a peu de Russes à Corfou, la

(1) On voit que, vers le milieu de mai 1806, Napoléon ne pré-

moitié même est déjà arrivée en Crimée. Les deux ou trois mille hommes que les Anglais pourront envoyer à Gaëte ne seront pas en Sicile.

Dans la situation actuelle de l'Europe, où la guerre n'est pas à craindre, la Sicile est tout, et Gaëte n'est rien; quand j'entends rien, pour ces deux mois : il faut l'avoir pour le mois de septembre; jusque-là rien n'est à craindre : et si jusque-là vous pouvez entrer en Sicile, c'est là le grand point. Ce qui est aussi très-important pour vos opérations, c'est d'être maître de Civita-Vecchia et de toute la côte jusqu'à Piombino. Je vous ai écrit d'y envoyer un régiment d'infanterie et un de cavalerie, et un général. Il paraît que vous aimez à garder toutes vos troupes. Vous avez certainement trop de cavalerie. Dans le doute de ce que vous ferez, j'ai ordonné qu'on envoyât à Civita-Vecchia un bataillon suisse qui est à Ancône. Un bataillon du régiment de Latour-d'Auvergne doit être à Ancône. Le général Lemarois doit y être arrivé. Il a besoin d'un régiment de cavalerie; j'imagine que vous le lui avez envoyé. Il faut boucher hermétiquement toute la côte d'Italie aux Anglais et à toute communication avec Corfou. Ordonnez au général qui commande devant Gaëte de n'avoir aucun parlementaire avec Sidney-Smith; c'est un bavard et un intrigant, qui ne cherche qu'à tromper.

Si vous ne chargez pas Masséna de l'expédition

voyait pas encore la guerre avec la Prusse, et encore bien moins la campagne de Pologne.

de Sicile, envoyez-le à Gaëte, et qu'il y demeure de sa personne. Jourdan a l'activité et la prudence nécessaires pour garder Naples et les côtes environnantes. Reynier est tout aussi capable que tout autre de prendre la Sicile. Je ne saurais trop vous recommander d'avoir beaucoup d'officiers d'artillerie et du génie. Ne faites pas commencer le siége de Gaëte que vous n'ayez des pièces, des affûts, des munitions, des gabions, des outils, des sacs à terre, etc., et dix mille hommes d'infanterie; sans cela, on aura l'opinion d'un échec, on retardera la prise de la place, et on consommera des munitions précieuses. Quand vous en serez là, on pourra tirer du château Saint-Ange, d'Ancône, etc., de la poudre, et tout ce qui est nécessaire pour augmenter vos moyens. Quant à moi, je pense qu'il eût été possible de prendre Gaëte il y a deux mois. Dans la situation des choses, peut-être vaut-il mieux qu'elle ne soit pas prise, si vous entrevoyez le moment de bientôt entrer en Sicile. Que Gaëte ne diminue en rien vos ressources, et n'affaiblisse point vos moyens pour l'expédition de Sicile. Gaëte ne résistera pas à une attaque suivie, si vous ne manquez pas d'artillerie ni de munitions. Sans aucune espèce de doute, vous pouvez l'enlever en douze jours; mais pour cela il faut bien des milliers de poudre, bien des affûts, des gabions, des fascines, des outils, et un bon nombre d'officiers du génie. Il faut au siége de Gaëte au moins vingt officiers du génie et beaucoup d'officiers d'artillerie. Je désire bien avoir votre situation du 15 mai, votre répartition, et que vous me fas-

siez connaître comment vous organisez votre expédition de Sicile. Par les états de situation que j'ai, je vois qu'il n'y a que les 10e et 62e, formant moins de trois mille hommes, devant Gaëte. Je ne vois pas qu'en général il y ait là tous les moyens nécessaires pour faire tous les travaux préparatoires du siége. Je ne vois pas assez de compagnies d'artillerie, pas assez d'infanterie. Il faut aussi quelque cavalerie pour bien surveiller les côtes. Vous pouvez mieux placer votre armée, qui ne laisse pas que d'être considérable. La cavalerie pourra vous servir sur plusieurs points de la côte. J'ai toujours eu l'habitude, à Boulogne et sur toutes les côtes de la Bretagne, de la Normandie, etc., de faire exercer les chasseurs et les hussards aux manœuvres du canon, de manière qu'ils accouraient partout où il était nécessaire pour aider au service des batteries. Il faut mettre devant Gaëte un de vos principaux généraux. Je n'y vois que le général de brigade Lacour. Girardon vaudrait mieux. Il faut y mettre quatre ou cinq généraux de brigade pour commander à la tranchée et faire vraiment le service. La plus grande partie de vos officiers du génie doit être au siége de Gaëte.

Malgré tout le bon esprit qui règne dans votre royaume, ne vous y fiez pas trop; n'armez pas trop de monde; cela vous est inutile, et ne peut être que dangereux. Au moindre mouvement qu'il y aurait sur le continent, cela tournerait contre vous; au lieu qu'avec une armée de quarante mille hommes que vous avez en infanterie, cavalerie, artillerie,

Français, Italiens et Polonais, vous pouvez disposer de quinze mille hommes pour l'expédition de Sicile, en mettre neuf mille devant Gaëte, et vous trouver encore avec une réserve de seize mille hommes. Il n'y a pas de jour que je n'écrive pour organiser comme il faut vos dépôts de cavalerie et d'infanterie; on m'en envoie l'état de situation tous les cinq jours, et on y porte une grande attention.

Renvoyez les généraux et officiers isolés dont vous n'avez pas besoin; gardez moins de cavalerie, si elle vous coûte trop cher, mais veillez à ce que les régiments de dragons et de chasseurs achètent des chevaux dans le royaume de Naples. Il serait malheureux que les régiments de cavalerie que j'ai là se perdissent. Tenez la main à ce qu'ils aient toujours au moins cinq cents chevaux; ce sera une petite dépense, et cela maintiendra ma cavalerie en haleine et en bon état. Quand on est ensuite pressé, on n'a plus le temps. J'imagine que vous avez de la cavalerie autour de Gaëte, et que le service se fait bien sur toute la côte de Civita-Vecchia, et de Gaëte à Naples.

Mes troupes sont toujours en Allemagne, que je ne veux pas évacuer que je n'aie les bouches de Cattaro; mais un courrier parti de Saint-Pétersbourg a porté l'ordre de me les remettre; ainsi je crois que cela va bientôt finir. Si j'étais menacé de la guerre, je vous dirais : Prenez Gaëte, concentrez tous vos moyens, et ajournez l'expédition de la Sicile. Dans ma position actuelle, je vous dis l'inverse. Moins vous ferez attention à Sidney-Smith, moins

vous en parlerez, et mieux cela vaudra. Il faudrait punir les officiers qui étaient chargés de conduire les prisonniers et les ont laissé échapper. Cette manière insouciante de servir est bien coupable.

Les affaires avec la Hollande sont arrangées, et avant peu Louis sera roi de Hollande. Il a bonne volonté, mais sa santé continue à être médiocre. Il paraît que l'escadre où se trouve Jérôme, qui a été aux grandes Indes, a pris un grand convoi anglais et trois vaisseaux de guerre. Je n'ai point d'inquiétude sur cette escadre.

Vous ne me parlez point encore de l'établissement de l'estafette; j'imagine cependant qu'elle doit vous arriver. »

« Sire, depuis que je suis de retour, tout est en mouvement pour Gaëte, pour la Sicile, pour l'armement des îles, des côtes, pour l'administration intérieure. Votre Majesté verra, par l'état ci-joint, que je n'ai pas négligé tout ce qui tient à la formation intérieure de ma maison (1). Jos. à Nap. Naples, 19 mai 1806.

L'ennemi a débarqué des malfaiteurs dans les Abruzzes, à Cotrone, à Reggio; quatre-vingts ont été pris au moment de leur débarquement, soixante ont été pris à Palma. La reine expédie de Sicile tous les poisons qu'elle peut, galériens, brigands, argent, exhortations; mais tout cela échouera contre le bon esprit du public et l'activité des troupes. »

« Mon frère, j'ai reçu vos lettres des 10 et Nap. à Jos.

(1) Document sans importance.

Saint-Cloud, 21 mai 1806.

11 mai. J'avais pensé comme vous à l'ordre de Saint-Janvier, mais il faut attendre encore. Envoyez-moi une note pour son institution et sur ses devoirs. Il me paraît par trop religieux. Au premier coup d'œil, je n'aime point un ordre qui se rattache aux Bourbons, ses fondateurs. Dans les institutions, il faut créer, et se mettre sur-le-champ, autant que possible, en harmonie avec le siècle. On ne peut pas entendre en Europe le nom de Saint-Janvier sans rire. Il faudrait trouver quelque chose qui imprimât le respect, et que l'on fût tenté d'imiter. Les Anglais eux-mêmes veulent aujourd'hui créer chez eux quelque chose de semblable à la Légion d'honneur.

Je relis votre lettre, et je ne vois pas que vous ayez de quoi vous vanter. L'ordre de Constantin, qui l'a fondé? quels sont ses statuts, ses priviléges? Envoyez-m'en également la note. J'ai déjà commencé à engager la querelle avec les Barbaresques à l'occasion de votre royaume. *Un peu plus tôt, un peu plus tard, il faudra en finir avec eux.* Vous avez plus de huit mille de vos sujets entre ces deux régences. Je leur ai déjà fait distribuer des secours. Mais mon intention n'est pas de permettre que vos peuples soient esclaves des Barbaresques; mais avec de la patience et beaucoup de discussions, nous en viendrons à bout. En parlant de cela, ce qui est le plus populaire et le plus important pour vos peuples, c'est la défense de vos côtes contre les Barbaresques; il me semble qu'une institution qui serait fondée sur cela serait très-convenable. J'y réfléchirai; de votre côté, rêvez-y.

Avez-vous beaucoup de biens appartenant à l'ordre de Malte ? Ce serait en faire un emploi utile que de les faire servir à délivrer ces malheureux. Il est impossible de les délivrer sans payer, puisque j'ai payé pour Gênes. A cause de l'effet rétroactif, les biens de l'ordre de Malte, donnés à un ordre de la Délivrance ou autre, seraient reportés à leur véritable institution. Cet ordre serait bien reçu chez vous et serait approuvé en Europe, où l'on se ferait honneur de le porter. C'est dans ce cercle d'idées-là qu'il faut chercher votre institution. Mais c'est une affaire qu'il faut peser mûrement. Je vous entends dire qu'il vous faut quelque chose de religieux ; mais rien ne l'est plus que la défense de la croix, et cette institution est à la fois religieuse et politique. Je vous écris sans avoir pensé ; cette idée a besoin d'être mûrie. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 21 mai 1806.

« Mon frère, vous ne m'envoyez pas les noms du gouverneur du village qui a marché au secours des trois cents hommes du 6e régiment, non plus que du capitaine de ce régiment qui a arraché l'étendard que les rebelles avaient arboré au haut d'un clocher.

Les nouvelles que j'ai de Russie ne sont que pour faire la paix. Les Russes abandonneront la reine de Naples. La Prusse est en guerre avec la Suède et l'Angleterre. Les bouches de Cattaro doivent bientôt m'être remises. Huit ou dix croisières que j'ai dans les différentes mers font un tort affreux au commerce anglais. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 21 mai 1806.

« Mon frère, vous tenez trop de monde dans la Pouille. Deux ou trois régiments de cavalerie, cinq pièces d'artillerie, et deux mille cinq cents à trois mille hommes, Italiens ou Polonais, sont plus que suffisants dans la Pouille, sur la côte de l'Adriatique. Pour garder les côtes, c'est surtout de la cavalerie et de l'artillerie de campagne qu'il faut. A Pescara, deux ou trois cents hommes suffisent. Tenez six à sept mille hommes à portée de Gaëte, avec de la cavalerie et de l'artillerie de campagne. Le moindre échec que vous essuieriez devant cette place par une sortie de l'ennemi, qui comblerait vos ouvrages, vous ferait perdre un mois de travail, peut-être même quelques pièces de siége, et donnerait aux ennemis une réputation qui serait funeste. Mettez le maréchal Masséna devant Gaëte; donnez-lui sept mille hommes, et que les travaux du siége continuent. Qu'est-ce que le maréchal Masséna a besoin de faire à Naples? »

Jos. à Nap. Naples, 21 mai 1806.

« Sire, le brick *l'Abeille* est arrivé aujourd'hui de Civita-Vecchia: il a été canonné par l'ennemi, mais il a manœuvré avec beaucoup d'habileté. Les Anglais se présentent sur tous les points de la côte; partout ils sont repoussés. Quatre-vingt-dix hommes qu'ils ont jetés à Salerne ont été faits prisonniers, cent à Reggio, cent cinquante à Cotrone; beaucoup sont parvenus à s'introduire dans l'intérieur, où ils commettent quelques assassinats particuliers. Dans le commandement du général Saint-Cyr, ils se sont réunis par centaines; je viens d'envoyer contre eux.

Ils seront dispersés et arrêtés dans quelque temps. La gendarmerie va être mise en activité dans cette semaine.

Je suis content de la généralité des habitants, et surtout des propriétaires.

Je m'occupe sans relâche des finances; je suis bien loin de pouvoir arriver à égaler les recettes aux dépenses.

J'ai cinq grands états-majors qui me ruinent : le mien, celui des deux maréchaux de France, ceux de Saint-Cyr et Reynier.

Le général Duhesme est arrivé ici; il va partir incessamment pour la destination que lui a donnée Votre Majesté. »

« Sire, j'envoie à Paris M. le colonel Blaniac, écuyer de ma femme. Votre Majesté connaît cet officier; tous les jours je l'apprécie davantage. Si Votre Majesté daigne l'admettre près d'elle, il est en état de répondre à toutes les questions que Votre Majesté pourrait lui faire sur ma position intérieure et militaire; je l'ai chargé de présenter à Votre Majesté l'état de nos besoins, qui se réduisent : 1° à porter l'armée à quarante-quatre mille hommes par la rentrée des conscrits; 2° l'envoi de six cents canonniers; 3° l'envoi de six cents milliers de poudre; 4° l'avance de six à huit millions. » Jos. à Nap. Naples, 21 mai 1806.

« Sire, Sidney-Smith est toujours dans le golfe de Naples; mais il n'a pas attaqué aussi vigoureusement qu'il l'avait annoncé les îles de Procida et d'Ischia. Il a envoyé un parlementaire au maréchal Jourdan, Jos. à Nap. Naples, 23 mai 1806.

en renvoyant trois soldats restés dans l'île de Capri, et les effets du commandant du détachement qui y fut tué au commencement de l'attaque. Son projet est d'affamer Naples, mais je suis tranquille sur cet article; il y a des vivres pour deux mois, et des communications sont ouvertes intérieurement.

J'ai assisté hier à une fête qui a été donnée par la bourgeoisie et les lazzaroni sur une place publique; il y avait une immense affluence. J'ai eu lieu d'en être content. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 24 mai 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 15 mai. Vous ne connaissez point le peuple en général, moins encore les Italiens. Vous vous fiez beaucoup trop aux démonstrations qu'ils vous font; prenez bien vos précautions, mais sans alarmer. Au moindre mouvement qui aurait lieu sur le continent, c'est-à-dire au moment où vous auriez besoin des preuves de leur attachement, vous verriez combien peu vous pouvez compter sur eux. Je ne répondrai pas à ce que vous me dites des gardes du corps. Vous ne me croyez pas assez ignorant de la situation actuelle de l'esprit de l'Europe pour croire que Naples soit tellement philosophe qu'il n'y ait aucun préjugé de naissance; et si Naples se présente ainsi à vos yeux, c'est ainsi que se présentent tous les peuples conquis, déguisant leurs sentiments et leurs mœurs, et se prosternant avec respect devant celui qui tient dans ses mains leurs biens et leurs vies. Vous croyez bien qu'il y a des préjugés de noblesse à Vienne : eh bien! les familles princières invitaient à leur ta-

ble des soldats. D'ailleurs, ce que je fais est moins pour Naples que pour la France, où j'ai besoin de fonder une union de toutes les classes de citoyens et de tous les préjugés. Quant à l'armée, j'espère que, quand on lui aura dit que c'est moi qui l'ordonne, elle voudra bien le trouver bon; et je ne l'ai point accoutumée à se mêler de ce que je fais.

Ce qui vous est arrivé à Capri, je l'avais prévu. En fait d'île isolée, il n'y a qu'un principe : c'est d'y mettre beaucoup de troupes, ou point du tout.

Il n'est arrivé à Alexandrie que huit cents galériens. Si vous en avez, en effet, fait partir quatre mille, et qu'ils se soient échappés en route, votre royaume se trouve empesté.

Il n'y a point de doute qu'il faut vous former des compagnies de gardes du corps de la noblesse de Naples; ce que je vous envoie de Français est bien peu de chose.

Je vous le recommande encore, ne vous laissez pas enivrer par les démonstrations des Napolitains. La victoire produit sur tous les peuples le même effet qu'elle produit aujourd'hui sur les Napolitains. Ils vous sont attachés, parce que les passions opposées se taisent; mais aux premiers troubles sur le continent, où les quarante mille Français qui se trouvent dans le royaume de Naples, cavalerie, infanterie, artillerie, seraient réduits à quelques mille hommes, que la nouvelle se répandrait que je suis battu sur l'Isonzo, que Venise est évacuée, vous verriez ce que deviendrait ce bel attachement. Et comment cela serait-il autrement? Qu'avez-vous fait pour eux? Com-

ment les connaissez-vous ? Ils voient la puissance de la France, et ils croient que, parce que vous êtes nommé roi de Naples, tout est fini ; parce que la nature des choses l'ordonne, parce que cela est de la nouveauté, et parce que cela est sans remède.

Vous avez tort d'envoyer les Corses qui ont servi les Anglais dans les départements : ils me les empesteront. Dirigez-les sur Alexandrie, et faites-m'en passer l'état ; je verrai à en former un corps. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 24 mai 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 16 mai. J'aurais désiré avoir le détail de la sortie de l'ennemi de Gaëte. Le service ne se fait pas en règle devant cette place. Je vous ai déjà écrit d'y tenir le maréchal Masséna avec un nombre de généraux de brigade suffisant pour qu'il y en ait tous les jours un à la tranchée. Il vous faut six à sept mille hommes. Vous n'avez pas besoin de tant de monde sur les côtes de l'Adriatique. J'aurais voulu avoir un rapport sur les descentes dans les îles d'Ischia et de Procida. N'y tenez personne, ou beaucoup de monde : c'est le cas d'y mettre des Napolitains ou des Italiens. Avec l'armée que vous avez, vous ne devez éprouver aucun échec ni essuyer aucun affront.

Sidney-Smith est un homme facile à abuser. Je lui ai souvent tendu des embuscades, dans lesquelles il a toujours donné. Quand il en aura essuyé trois ou quatre, il finira par se dégoûter. »

Jos. à Nap. Naples, 24 mai 1806.

« Sire, toutes les autorités m'ont prêté aujourd'hui le serment. Le cardinal archevêque de Na-

ples, après avoir publié un mandement dans lequel il enjoint aux fidèles de me reconnaître comme roi de Naples, s'est refusé à prêter le serment, sous le prétexte que l'investiture de ce royaume appartenait au saint-siége, et que le pape seul pouvait me rendre légitime souverain de Naples. Je lui ai donné l'ordre de quitter sur-le-champ Naples : il part cette nuit pour Rome; il laisse ici un vicaire, dont on dit beaucoup de bien. Je verrai ce que fera la cour de Rome.

J'ai enclavé dans mes États les duchés de Bénévent et de Ponte-Corvo; mais je ne ferai aucune démarche sans les ordres de Votre Majesté.

Ce cardinal, qui est *Ruffo*, est un idiot fanatique de bonne foi; d'autres le disent très-mal intentionné; mais je penche pour la première opinion.

Les Anglais ont tenté un débarquement à Scalla, dans la Calabre, sur la Méditerranée. Il n'y avait pas un Français : ils ont été repoussés par les habitants du pays, qui ont déchiré leurs misérables proclamations. Je ne sais pas si je devrais envoyer à Votre Majesté de si impertinentes inepties; ces manifestations sont dignes de précéder la marche de quelques échappés des galères que l'on veut opposer aux troupes de Votre Majesté. Elle voit que les Napolitains en font bonne justice. »

Jos. à Nap. Naples, 25 mai 1806.

« Sire, Civitella del Tronto a été emportée d'assaut; nous avons eu blessés et tués quinze hommes; l'ennemi a beaucoup perdu de monde.

Ayant été informé des desseins des agents de la

Sicile, qui voulaient s'appuyer de cette place pour former un rassemblement de révoltés dans les Abruzzes, j'ai donné l'ordre au général Saint-Cyr de prendre cette petite place, où il y avait quatre cents hommes, la plupart gens sans aveu, et quelques soldats de ligne.

On s'occupe beaucoup de Gaëte et de la Sicile à la fois.

Les Anglais se présentent sur tous les points de la côte; mais les troupes et les habitants sont en parfaite vigilance. Je suis content des dispositions des uns et des autres.

Quel est le traitement que Votre Majesté pense que doit avoir le maréchal Jourdan ?

Je lui rappelle ma demande pour le pavillon, les armoiries et l'ordre de Saint-Janvier. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 26 mai 1806.

« Mon frère, je désire que vous fassiez adresser à mon cabinet tous les journaux et les nouveautés qui se publient dans votre royaume. J'en ferai faire des extraits, et j'apprendrai par là beaucoup de détails qu'il peut m'être intéressant de connaître. J'ai donné l'ordre à M. Lavalette de vous envoyer tous les jours les journaux et ce qui paraîtrait de nouveau. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 27 mai 1806.

« Mon frère, il m'est impossible de vous envoyer plus de canonniers. Toutes les troupes sont bonnes pour faire le service de batteries de côte, même la cavalerie. Je vous réitère combien il est nécessaire d'envoyer un régiment d'infanterie à Civita-Vecchia; vous avez trois fois autant de troupes qu'il

vous en faut. Il est essentiel d'occuper Civita-Vecchia, pour ôter aux Anglais toute correspondance avec Rome. Que faites-vous de cette immense cavalerie que vous avez à Naples? Vous avez trop de troupes du côté de l'Adriatique. Si vous avez l'espérance de faire bientôt l'expédition de Sicile, vous pouvez, comme je vous l'ai marqué, tarder à prendre Gaëte. Si vous ne voyez pas prochainement la possibilité de passer en Sicile, je crois qu'il faut vous défaire promptement de ce chancre de Gaëte. Le temps perdu ne se répare point, et Civita-Vecchia devrait déjà être occupée. Si vous jetez un coup d'œil sur toutes les côtes que je suis obligé de garnir, depuis Raguse jusqu'au Texel, il vous sera facile de concevoir que vous êtes le point de l'empire où j'ai le plus de troupes réunies.

Ce n'est pas en mettant des troupes partout que vous garderez tous les points, c'est en les faisant marcher. D'ailleurs il ne faut pas être étonné du débarquement d'une cinquantaine d'Anglais qui se jettent sur vos côtes, puisqu'ils débarquent même sur mes côtes de Normandie et de la Vendée; mais je n'y fais aucune attention; les paysans sonnent le tocsin et se défendent eux-mêmes : depuis Ostende jusqu'aux Pyrénées je n'ai pas quatre mille hommes.

Établissez une bonne police et des commissions militaires, et vous n'aurez rien à craindre des Anglais. Ne parlez jamais de Sidney-Smith; tout ce qu'il demande, c'est de faire du bruit, et plus vous en parlerez, plus il cherchera à intrigailler.

L'Europe n'est pas encore assise. Les Russes, qui

avaient dit avoir envoyé l'ordre d'évacuer Cattaro, y mettent du délai. Ils ont aujourd'hui une grande discussion à ce sujet avec la cour de Vienne. Il faut que vous réfléchissiez, sans cependant prendre l'alarme, et que vous répondiez à cette question : *Quel parti prendriez-vous si j'avais besoin de rappeler mon armée sur l'Adige* (1)? Pourriez-vous rester à Naples avec le quart des forces que vous y avez actuellement, et renvoyer les trois quarts dans la haute Italie? Vous avez à Naples des détachements du 60e régiment de ligne, renvoyez-les à leur corps. Cette manière de disséminer l'armée est funeste à la discipline et à l'ordre. »

Jos. à Nap. Naples, 27 mai 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 19. J'ai fait tout ce qu'elle me prescrivait; il y a aujourd'hui à Gaëte plus de six mille hommes et soixante et dix bouches à feu, beaucoup d'officiers d'artillerie, du génie, un général de division, deux de brigade; le maréchal Masséna a ordre d'y être habituellement.

Le but de l'ennemi est de nous détourner des préparatifs de la Sicile; je ne prends pas le change, mais il m'est impossible de ne pas disperser mes forces sur les côtes, qu'ils menacent tour à tour. Ils avaient été repoussés, il y a quelques jours, de Scalla; ils viennent d'y retourner avec un vaisseau de soixante-quatorze, une frégate et dix transports.

(1) On voit qu'à ce moment Napoléon commence à entrevoir la possibilité d'une guerre prochaine. Quelques jours auparavant, il espérait que tout était pacifié; il n'en est plus de même.

Le général Verdier a marché contre eux avec cinq compagnies. Je viens de donner l'ordre pour que ces troupes soient remplacées à Cosenza par un bataillon du 14e.

Nous ne perdons pas un moment, mais nous ne pouvons pas fabriquer assez de poudre pour répondre à nos besoins.

Je ne pense pas qu'il faille moins de dix-huit à vingt mille hommes pour la Sicile. Dès que la côte sera armée et que nous aurons les approvisionnements nécessaires, je crois que nous pourrons tenter avec succès cette expédition; on travaille aux chaloupes canonnières.

Je compte laisser Masséna sur le continent avec le peu de troupes disponibles; confier le premier passage au général Reynier. Dès qu'il serait maître du Phare, ou qu'il aurait élevé une batterie vis-à-vis de celle que nous élevons au Pezzo, je m'y porterais avec le reste de l'armée sur les mêmes bateaux qui auront transporté l'avant-garde. Je suppose que le détroit se trouverait fermé aux vaisseaux anglais par les feux croisés établis sur les points les plus rapprochés des deux rivages.

L'estafette a très-bien réussi. »

Jos. à Nap
Naples
28 mai
1806.

« Sire, Votre Majesté verra par l'état ci-joint que l'armée que je commande ne s'élève pas à trente-quatre mille hommes.

Pour presser l'expédition de Sicile et continuer le siége de Gaëte, il faudrait que Votre Majesté m'envoyât six cents canonniers (ils sont disponibles en

Italie) et six cents milliers de poudre, et plus si elle peut. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 30 mai 1806.

« Mon frère, je ne suis point surpris que vous ayez à vous louer du maréchal Jourdan; j'en ai été également content dans son administration d'Italie. C'est un homme *probe*, *actif* et *mesuré*.

Je ne vois pas pourquoi vous laissez le maréchal Masséna à Capoue; envoyez-le devant Gaëte, et chargez-le de disposer et de diriger avec activité toutes les parties du siége de cette place (1). »

Jos. à Nap. Naples, 30 mai 1806.

« Sire, je suis aujourd'hui éclairé sur ma position intérieure financière et sur ma position militaire.

Je suis obligé à des expédients pour subvenir aux dépenses extraordinaires, et les branches principales de mes revenus sont sans vie : les douanes ne rendent presque rien, et le blocus sévère qui est exercé sur ce pays rend la vente des blés et des laines très-difficile. De ces circonstances résultent les embarras du Trésor, qui ne peut pas effectivement recevoir l'argent qui ne se trouve pas dans la main des particuliers. Jusqu'ici ils ont bien payé. Les rentrées deviennent plus lentes tous les jours. Cet état de choses ne durera pas toujours; et si Votre Majesté pouvait me faire trouver une avance de 6 à 8 millions, je serais en état de rendre ces fonds dès que l'état de blocus cesserait, et après la conquête de la Sicile.

Les intentions de Votre Majesté seraient alors,

(1) Le maréchal Masséna n'arriva au siége de Gaëte que le 28 juin.

j'espère, en tout point remplies; Gaëte et la Sicile tomberaient à la fois, si elle peut : 1° me faire cette avance; 2° m'envoyer six cents canonniers; 3° compléter par des conscrits mes bataillons en les portant à mille hommes; 4° m'envoyer six cents milliers de poudre, que je rendrai.

Je n'ai pas aujourd'hui plus de trente mille hommes en état de marcher; il en faut huit à Naples et pour le golfe, six mille à Gaëte, trois mille à Pescara, Brindisi, Tarente, Cotrone; trois mille sur la Méditerranée, depuis Salerne, Scalla, Tropéa, jusqu'à Reggio. Dans les îles d'Ischia et de Procida seules, j'ai quinze cents hommes; si je ne les y eusse pas envoyés, elles seraient aujourd'hui au pouvoir des Anglais, qui ont tenté de s'en emparer: l'île d'Ischia compte vingt mille habitants. Il faut que je laisse en Calabre, prêt à se porter partout, un corps de trois mille hommes pendant l'expédition de la Sicile; c'est à M. le maréchal Masséna que je compte laisser ce corps, qui se tiendrait à Cosenza. Ce calcul, Sire, est d'une stricte exactitude; il me faut pour la Sicile dix-huit mille hommes sous les armes. Le total des troupes qui me sont nécessaires est de quarante-deux mille cinq cents hommes. J'en ai aujourd'hui, depuis le départ des trois régiments qui ont été envoyés à Ancône et à Civita-Vecchia, trente mille. Il me manque douze mille cinq cents hommes, que je trouverai, si mes cadres sont complétés; je n'ai besoin que d'infanterie et d'artillerie.

Mais, pour subvenir à toutes ces dépenses, je rappelle à Votre Majesté que j'ai besoin qu'elle me

fasse avancer 6 à 8 millions, que je lui ferai rendre exactement dans le courant de l'année prochaine. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 31 mai 1806.

« Mon frère, n'organisez pas votre garde de manière à ne nommer qu'un commandant ; rien n'est plus dangereux : tôt ou tard, il faudra y revenir, et il vaut mieux dès le commencement ne point se placer dans une fausse route. Je vous ai déjà dit et je vous répète encore que vous vous fiez trop aux Napolitains. Je dois surtout vous le dire pour votre cuisine et pour la garde de votre personne ; sans quoi vous courrez les risques d'être empoisonné ou assassiné. Je désire donc bien fermement que vous gardiez vos cuisiniers français, que vous fassiez faire le service de votre table par vos maîtres d'hôtel, et que votre intérieur soit organisé de manière que vous soyez toujours sous la garde des Français. Vous n'avez pas assez suivi ma vie privée pour savoir combien, même en France, je me suis toujours tenu sous la garde de mes plus sûrs et de mes anciens soldats. De tous les hommes que vous avez nommés, je n'en connais aucun, si ce n'est le duc de San-Theodoro, dont j'ai vu toute la correspondance avec la reine, lorsqu'il était à Madrid. Je ne désapprouve pas, quel qu'il soit, que vous l'ayez nommé grand maître des cérémonies. Mais que vos valets de chambre, vos cuisiniers, les gardes qui couchent dans votre appartement, ceux qui viennent vous réveiller pendant la nuit pour vous remettre des dépêches, soient Français. Personne ne doit jamais entrer chez vous, la nuit, que votre aide

de camp, qui doit coucher dans la pièce qui précède votre chambre à coucher. Votre porte doit être fermée en dedans, et vous ne devez ouvrir à votre aide de camp que lorsque vous avez bien reconnu sa voix; lui-même ne doit frapper à votre porte qu'après avoir eu le soin de fermer celle de la chambre où il se trouve, pour être sûr qu'il y est seul, et que personne ne peut le suivre. Ces précautions sont importantes; elles ne donnent aucune gêne, et le résultat est d'inspirer de la confiance, indépendamment de ce que, réellement, elles peuvent vous sauver la vie. Cette manière de vivre, vous devez l'établir dès à présent, et pour toujours; il ne faut point que vous puissiez être obligé d'y avoir recours dans telle ou telle circonstance, ce qui est affligeant pour l'amour-propre et pour les personnes qui vous entourent. N'en croyez pas votre seule expérience. Le caractère des Napolitains est connu de tous les temps et de tous les siècles, et vous avez affaire à une femme qui est le crime personnifié.

Je vous ai envoyé des auditeurs; je désire que vous les employiez; ce sont des hommes sûrs pour la probité.

J'entends dire partout que Civitella a été prise avec cent cinquante hommes de garnison. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 31 mai 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 21. De tous les maréchaux que vous avez, celui qui est le plus nécessaire, c'est le maréchal Jourdan; car vous avez besoin surtout d'un gouverneur de Naples qui puisse dans votre absence surveiller la ville avec sagesse

et activité. Il n'a pas besoin d'un très-grand état-major. Je vous ai déjà écrit que vous pouviez renvoyer tous les généraux dont vous ne vous souciez pas : ce qui vous ruine surtout, c'est la cavalerie, et la moitié ne doit vous être utile à rien. Je ne vois pas de difficulté à ce que vous renvoyiez à Ancône et Civita-Vecchia ce dont vous n'avez pas besoin. Comme il est essentiel que les régiments de cavalerie se complètent en chevaux, j'ai fourni des fonds pour qu'ils aient sept cents chevaux. Je désire que vos régiments de cavalerie puissent se remonter à Naples, où il y a de très-bons chevaux : vous verrez, par le décret que j'ai pris, que vous devez fournir une masse de remonte pour compléter à cinq cent quarante chevaux les trois escadrons de chacun des régiments que vous avez. Cet argent vous sera remboursé ici sur-le-champ. Je désire que vous renvoyiez de préférence les régiments de dragons, parce que je voudrais les réunir pour soigner leur instruction, et les mettre à l'instar de ceux de la grande-armée. Renvoyez les cadres des 3e et 4e bataillons; ce sera encore une économie. Renvoyez tous les majors. Renvoyez le bataillon du 32e d'infanterie légère, et dirigez-le sur Grenoble. Il vous est de peu de secours et doit vous coûter cher ; et j'ai besoin de reformer ce régiment. Je vois que les régiments italiens ont beaucoup de monde aux hôpitaux ; vous en avez quatre ; renvoyez-en au moins deux. Enfin, vous avez une armée de cinquante-deux mille hommes à l'effectif; c'est beaucoup plus qu'il ne vous en faut. Sur ces cinquante-deux mille

hommes, vous en avez quarante-quatre mille présents sous les armes et six mille aux hôpitaux, et cela, sans compter les régiments napolitains que vous avez pu lever. En renvoyant deux régiments d'infanterie et les trois de cavalerie italiens, quatre régiments de dragons français et le bataillon du 32e, cela ne vous formera qu'une faible diminution dans vos forces et soulagera beaucoup vos finances. D'ailleurs il paraît, par les bonnes dispositions du peuple de Naples, qu'il vous sera facile d'avoir un ou deux régiments napolitains qui vous serviront aussi bien que les Italiens. Vous ne m'envoyez pas d'état de situation ; je désire bien en avoir un détaillé. J'ai besoin de maintenir toujours en Italie une certaine force ; et quand une aussi grande quantité de troupes se trouve accumulée sur Naples, je suis obligé d'en former de nouvelles ; ce qui augmente mes dépenses considérablement. Vous avez quatre régiments d'infanterie légère et dix de ligne français, six régiments de dragons et cinq de chasseurs français, quatre régiments d'infanterie de ligne et trois de cavalerie italiens, un de Polonais à pied, un de Polonais à cheval, un de chasseurs hanovriens à cheval, un de Suisses, et un bataillon du 32e d'infanterie légère française; de manière que vous avez plus de sept mille chevaux : vous pouvez très-bien renvoyer les quatorze cents des trois régiments italiens et les seize cents des quatre régiments de dragons français; il vous restera quatre mille chevaux, et vos finances éprouveront un grand soulagement. En renvoyant trois mille fantassins italiens, les cinq

cent trente et un Français du 32e d'infanterie légère, vous ferez encore, sans vous être considérablement diminué, une grande économie pour votre trésor. Vous ne pourriez jamais faire passer plus de quinze cents chevaux en Sicile; et en en gardant sept mille pour le reste du royaume, vous aurez une armée de trente mille hommes. Vous en avez aujourd'hui quarante-cinq mille; c'est beaucoup trop. Ajoutez à cela que, lorsque vous aurez débarqué en Sicile, vous ne serez plus inquiété sur vos côtes, car tout l'effort de l'ennemi se portera sur la Sicile. Je vous le répète encore, quant aux généraux, vous pouvez renvoyer qui vous voudrez, de même que pour tous les officiers d'état-major. Je viens d'ordonner la levée de trois mille Dalmates, qui me coûteront beaucoup d'argent. Si j'avais eu deux des régiments italiens que vous avez à Naples, je les aurais envoyés en Dalmatie, ce qui m'aurait fait une grande économie. Si vous ne m'en renvoyez pas deux, je serai obligé d'en faire une nouvelle levée. Au reste, je vous l'ai déjà dit, vous pouvez garder ou renvoyer, pourvu que vous ne me demandiez pas d'argent, et que vous entreteniez bien les troupes que vous avez. Il faut vous procurer de l'argent : c'est le nerf de tout. Le royaume d'Italie, qui n'a pas plus de population que le royaume de Naples, qui est cependant plus riche, paye plus de 110 millions de contributions. Établissement d'octrois, de contributions indirectes, destruction de priviléges et de concessions, conformité dans l'administration, ce sont des moyens dont vous regretterez de n'avoir

pas fait usage pendant la guerre. Ce qui vous est permis aujourd'hui ne vous le sera pas dans deux ans.

Ces sept mille hommes de cavalerie que vous avez ne peuvent pas vous coûter moins de sept millions, tout compris; c'est donc économiser trois millions que de renvoyer trois mille chevaux. Le calcul de tout ce que coûte une armée, en y comprenant la solde, les masses, l'état-major, les hôpitaux, etc., est de 1,000 fr. par homme pour la cavalerie, et de 500 fr. par homme pour l'infanterie. Vous avez quarante-cinq mille hommes d'infanterie et sept mille chevaux, vous devez donc compter sur une dépense de 29 millions; sur une dépense de 26 millions, en ôtant trois mille chevaux; et en vous débarrassant de beaucoup de monde inutile, vous pouvez réduire votre dépense à 22 millions. Je désire que vous gardiez les Hanovriens, parce que je ne pourrais les employer contre l'Autriche, vu qu'ils sont Allemands; également les Polonais. »

Jos. à Nap. Naples, 31 mai 1806.

« Sire, M. de Gallo est arrivé aujourd'hui seulement; le général Duhesme est parti; je lui ai donné le 4e de ligne italien et les hulans polonais.

Sydney-Smith répand sur la côte des libelles et les proclamations du prince de Hesse. Toutes les attaques des Anglais ont été infructueuses. Un détachement de vingt Polonais leur a tué huit à dix hommes et leur a pris un bateau auprès de Salerne, où ils avaient essayé de débarquer.

Je vous demande quelques aigles pour distribuer aux braves qui se distinguent dans une guerre où

tous les jours il y a des traits de dévouement qui méritent d'être récompensés.

Il y a trois heures qu'une éruption du Vésuve a commencé ; elle continue avec beaucoup d'éclat. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 3 juin 1806.

« Mon frère, je n'ai pas pu faire mettre le discours de M. Rœderer dans le *Moniteur*, car, en vérité, il n'a pas de sens. Il parle au nom du sénat comme il ferait dans un article de journal. Il me met à côté de Machiavel. Je n'ai jamais rien vu de fait avec moins de sens, et dans une circonstance où il y avait tant de belles choses à dire. Je lis aussi dans votre discours des phrases que vous me permettrez de trouver mauvaises : vous comparez l'attachement des Français à ma personne à celui des Napolitains pour vous; cela paraîtrait une épigramme. Quel amour voulez-vous qu'ait pour vous un peuple pour qui vous n'avez rien fait? chez lequel vous êtes par droit de conquête, avec quarante ou cinquante mille étrangers? En général, dans vos actes, moins vous parlerez, directement ou indirectement, de moi et de la France, mieux cela vaudra. Il y a aussi des phrases sur le sénat qui m'ont paru ridicules, et ont été trouvées telles par plusieurs membres du sénat, hommes de sens. Il m'est tombé sous les yeux plusieurs lettres dans lesquelles vous parlez de vos collègues, de Permon, Berlier, etc.; cela est déplacé, et tend à vous donner un caractère que vous n'avez pas. Il faut être roi, et parler en roi. Si vous n'avez d'autres titres à la bienveillance des sénateurs et des conseillers d'État

de France que d'avoir été leur inférieur ou leur collègue dans un corps législatif, c'est une pauvre ressource. Cette manière déplaît à tout le monde, même à ceux à qui vous écrivez. Je ne pense pas que M. Rœderer puisse garder sa place de sénateur et sa sénatorerie, et être votre premier ministre. Gardez-le pour en faire votre société; mais c'est un homme qui n'a point de tact, qui ne vous fera point d'amis, et qui ne vous donnera jamais un bon conseil, quoique, du reste, il ait des qualités que j'apprécie. Si vous n'aviez point d'armée française, et que l'ancien roi de Naples n'eût pas d'armée anglaise, qui serait le plus fort à Naples? Et certainement je n'ai pas besoin d'armée étrangère pour me maintenir à Paris. Je remarque avec peine qu'il y a dans votre lettre de l'engouement, et l'engouement est très-dangereux. Le peuple de Naples se comporte très-bien; il n'y a rien à cela d'extraordinaire : vous l'avez ménagé, il s'attendait à pire de la part d'un homme qui était à la tête de cinquante mille hommes. Vous êtes doux, modéré, vous avez un bon esprit, vous êtes apprécié; mais il y a loin de là à un esprit national, à une soumission d'attachement raisonné et d'intérêt. Ces nuances ne doivent pas vous échapper. Je ne sais pourquoi je vous le dis, parce que cela vous affligera; mais il faut que tous vos actes aient le ton de décence convenable; que toutes vos paroles politiques donnent une idée juste de votre caractère. »

« Mon frère, je vous envoie un mémoire des re- Nap. à Jos.

Saint-Cloud, 3 juin 1806.

lations extérieures sur les armes du royaume de Naples. Ce qu'on propose me paraît assez raisonnable, hormis que je pense qu'il faut ôter cet ordre du Croissant, qui n'est plus de mode, et qui ne doit pas être renouvelé, depuis que le Grand Seigneur en a établi un. On pourrait y substituer la Légion d'honneur, ou bien le nouvel ordre que vous fonderez. »

Rapport à Sa Majesté.

Talleyrand à Joseph, 31 mai 1806.

« Sa Majesté le roi de Naples a désiré connaître les intentions de Sa Majesté l'Empereur sur les armes qu'elle doit donner au royaume de Naples, sur les couleurs de son pavillon, de la cocarde napolitaine, et de la livrée de la maison.

L'aigle impériale peut être conservée dans les armoiries. Elle rappelle que Naples fait partie des États de l'empire, et que la dynastie actuelle est une branche de la tige impériale de France; mais les branches des maisons souveraines sont ordinairement distinguées de la tige principale par quelque addition en brisure dans leurs armoiries. Cette différence met plus d'ordre dans la généalogie des différentes races régnantes ; et si elle est moins essentielle aux commencements d'une dynastie et aux temps dont on est témoin, parce qu'il n'y a pas encore confusion d'événements, elle deviendra un jour nécessaire à l'histoire.

Ce signe différentiel ne doit pas être arbitrairement choisi : le blason a ses règles, et je pense qu'il faut lui conserver celles que l'usage a consa-

crées. Les frères de Louis XVI avaient au centre de leurs armoiries *un bâton mis en abîme :* mais on ne peut employer ce signe dans l'écusson actuel, dont l'aigle occupe le centre. Les armes des frères aînés des rois, ou des seconds fils qui ne leur succédaient pas, étaient plus anciennement surmontées d'un *lambel* à trois pendants. De tous les genres de brisures, le *lambel* d'or est le plus relevé : on peut en ajouter un pour Sa Majesté le roi de Naples, au chef de l'écusson impérial.

Mais les armes de France ne constatent que l'origine de la branche de Naples : il paraît convenable d'y joindre les armes de l'État où elle règne.

Naples a plusieurs fois changé d'armoiries. Elle a eu celles des princes normands, des princes de la maison de Souabe, de la branche d'Anjou, de celle d'Aragon. Je propose de lui rendre les armes des princes normands qui fondèrent ce royaume après leur conquête. Elles rappellent une époque glorieuse dans notre histoire, et établissent, entre deux événements que huit siècles séparent, un rapprochement remarquable.

Les armes des princes normands étaient *de gueules, à la fasce échiquetée d'argent et d'azur.* Elles occuperont la seconde moitié de l'écu, et les armes de France en occuperont la première.

Autrefois, les armes de Naples étaient supportées de deux sirènes. On pourrait conserver ces supports au nouvel écusson. Ils rappellent une des traditions fabuleuses, qui doivent avoir un intérêt local pour Naples et pour la Sicile, dont on dit

que les sirènes habitaient les côtes. L'une d'elles soutiendrait la couronne, qui doit être fermée comme celle de tous les souverains ; l'autre tiendrait en main une bannière ornée des armes de Jérusalem.

Les rois de Naples ont toujours porté le titre de rois de Jérusalem depuis que Charles d'Anjou, fils de Louis IX, étant devenu roi de Naples, Marie, princesse d'Antioche, lui fit la cession de tous les droits qu'elle prétendait au royaume de Jérusalem.

Les armes que la branche d'Anjou-Sicile a toujours unies aux siennes sont *d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes simples du même.*

J'ai cru devoir appuyer des explications précédentes la composition des armes de Naples que j'ai l'honneur de présenter à Sa Majesté. Elles sont entourées du manteau du grand électeur de France et du collier de l'ordre du Croissant, que René d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, avait fondé au XVe siècle.

Sa Majesté le roi de Naples pense que son pavillon pourrait être le même que celui de France, en y substituant la couleur noire à la couleur bleue; mais cette différence est peut-être trop peu remarquable. A une certaine distance, le noir et le bleu se confondent. Le seul moyen de distinguer les deux pavillons serait de varier les positions et les combinaisons des couleurs ; mais il a déjà fallu les varier pour le pavillon batave, qui a les mêmes couleurs que la France, et pour le pavillon d'Italie, qui n'en diffère que par la substitution du vert au bleu.

J'ai l'honneur de proposer à Sa Majesté de n'employer dans le pavillon de Naples que le blanc et le noir, et de donner à la cocarde militaire les mêmes couleurs.

Le fond de l'uniforme des bataillons provinciaux pourrait être noir, ainsi que Sa Majesté le roi de Naples le désire, puisqu'on fabrique dans toutes les parties de son royaume beaucoup de draps de cette couleur, et qu'elle entre déjà dans le costume des montagnards de Naples.

Sa Majesté le roi de Naples désire conserver pour sa maison le fond de la livrée de Sa Majesté l'Empereur, en y mettant un galon différent. Le droit de la livrée tient au droit des armoiries; ainsi elle pourrait être la même, et, pour y mêler quelque chose des armes de Naples, le galon pourrait être *échiqueté d'argent et d'azur.*

Je prie Sa Majesté de vouloir bien m'exprimer ses intentions sur les dispositions que j'ai l'honneur de lui présenter. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 24 mai. Je connais bien le maréchal Jourdan; je pense que c'est un homme que vous devez vous attacher; il a de l'expérience, de la modération, de l'activité et du dévouement. Je ne connais personne plus dans le cas d'être gouverneur de Naples; car il vous en faut un de toute confiance, qui étudie cette capitale, d'autant plus importante qu'elle est frontière du côté de la mer. Alors son traitement se composerait du revenu de son duché, que je lui donnerai parmi

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 3 juin 1806.

ceux que je me suis réservés dans le royaume de Naples. Vous y joindriez une assez forte somme pour son traitement de gouverneur, ce qui lui formerait un grand état et lui donnerait une grande considération dans le pays. Jourdan et Reynier, voilà les deux hommes que vous devez vous attacher. Masséna n'est bon à rien dans un gouvernement civil ; il n'est d'ailleurs point susceptible d'attachement. C'est un bon soldat, mais entièrement adonné à l'amour de l'argent; c'est là le seul mobile de sa conduite, et il n'y a que cela qui l'ait fait marcher, même sous mes yeux. C'étaient d'abord de petites sommes; aujourd'hui des milliards ne suffiraient pas.

Je suis surpris d'apprendre, par vos lettres et par d'autres renseignements, que les Abruzzes ne sont pas soumises. Que font donc Reynier et Saint-Cyr? Dorment-ils? C'est là une nouvelle manière de servir. »

Jos. à Nap. Naples, 4 juin 1806.

« Sire, les Anglais continuent des débarquements sur les divers points de la côte; ils y laissent des proclamations (1), de l'argent, quelques galériens et

(1) Voici une de ces proclamations, adressée principalement aux nègres qui formaient le bataillon enrôlé sous nos drapeaux après la malheureuse expédition de Saint-Domingue. Nous conservons l'orthographe de ce singulier document.

« *Aux soldats du corps noir.*

« Avis fraternel et salutaire.

« Les Français vous ont toujours traitez comme des chiens, et il ne « vous ont ammènez ici que pour vous faire tous massacrer.

« Sauvez-vous, il en est encore temps; laissez les Français vos ti-

quelques agents de la reine, et se sauvent précipitamment à l'arrivée des troupes françaises; c'est ce qu'ils ont fait avant-hier près de Salerne.

Un régiment de montagnards écossais est arrivé à Messine, où la reine était attendue; il n'y a plus dans cette ville que des soldats anglais.

On s'occupe avec une égale activité de l'armement de la côte et du siége de Gaëte.

J'ai envoyé le général Lecchi à Ancône, où il pourra être utile; il ne pouvait plus l'être dans ce pays, où l'on se plaint beaucoup de lui.

J'ai appelé ici le général Frégeville, qui a com-

« rans avant qu'ils ne vous en ôtent les moyens; souvenez-vous du « malheureux sort de vos compatriotes, qu'ils ont égorgez dans les « Indes occidentales.

« Rappelez à votre mémoire le brave général Toussaint Louverture, « qu'ils out conduit en France par trahison et fait mourir en prison, « pour prix de les avoir bien servis pendant plusieurs annez.

« Venez à Gaiete, vous y aurez en abondance de quoi boire et « manger sans rien faire. A la paix, vous serez libres de retourner « dans vos foyers, revoir vos frères et vos amis, et jouir dans le sein « de vos familles des douceurs du gouvernement de votre grand em- « pereur Dessalines, qui a su vaincre et tailler en pièces tous les Fran- « çais à Hayti; il est l'ami du roi de Naples et des Anglais, et l'en- « nemi juré de Bonaparte.

« Et aprez avoir donné le susdit salutaire et fraternel avis a ces « malheureux pris de force, et obligez avec violence de se battre « contre un roi qui ne leurs a jamais fait de mal, ni rien tenté contre « leur patrie; on previent par miséricorde tous ces traitres et per- « vers Napolitains qui, oubliant les bienfaits de leur propre et légi- « time souverain, ont pris les armes contre ces troupes loyalles et « fidelles, que s'ils ne rentreut pas en eux-mêmes, et n'abandonnent « pas le mauvais parti qu'il ont embrassé, pour suivre celni de la « bonne cause, il n'y aura pas pour eux de quartier, et qu'autant « on en prendra, iront sur un gibet ignominieux expier leurs crimes, « et satisfaire à la vengeance publique. »

mandé le siége de Civitella; il a été commis des vexations sans nombre dans cette province. J'ai fait partir pour Ancône, outre le régiment de dragons de la reine, la légion hanovrienne.

J'ai fait renvoyer en France un commissaire des guerres qui a commis des extorsions à Cosenza, et celui de Civitella.

On a éprouvé deux fortes secousses de tremblement de terre dans la Calabre; le Vésuve est en feu depuis trois jours.

M. de Gallo est arrivé ici. Je n'ai encore reçu aucun papier de M. Lavalette. Je fais adresser au cabinet de Votre Majesté les seules feuilles qui s'impriment ici.

Les officiers corses qui étaient au service des Anglais voulaient servir ici, mais non en France. J'ai refusé de leur donner du service, parce que je ne puis pas compter sur eux. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 5 juin 1806, à 11 heures du matin.

« Mon frère, la conduite de la cour de Rome est marquée au coin de la folie. J'ai voulu lui faire sentir par un premier coup ce qu'elle avait à craindre de moi; et d'ailleurs j'ai pensé qu'en tout état de choses, les enclaves de Bénévent et de Ponte-Corvo ne pouvaient être que des sujets de troubles pour votre royaume. J'en ai fait deux duchés : celui de Bénévent pour Talleyrand, et celui de Ponte-Corvo pour Bernadotte. Je sais que ces pays sont peu riches; mais je suppléerai à la dotation de ces duchés. Talleyrand est assez riche pour n'en avoir pas besoin. Je me chargerai de la dotation de celui de Berna-

dotte. Faites occuper ces pays, d'abord comme occupation militaire. Vous sentez que lorsque j'ai donné le titre de duc et de prince à Bernadotte, c'est en considération de votre femme; car j'ai dans mon armée des généraux qui m'ont mieux servi, et sur l'attachement desquels je puis plus compter. Mais j'ai pensé qu'il convenait que le beau-frère de la reine de Naples eût un rang distingué chez vous. Quant aux six autres duchés, je serai bientôt dans le cas d'y nommer. Masséna et Jourdan seraient l'un et l'autre convenables. Tout ce qui est tache disparaît avec le temps, et les titres de vainqueur de Fleurus, comme de vainqueur de Zurich, sont des titres qui restent; on ne se souviendra que de cela en voyant leurs enfants. Lorsque vous serez maître de la Sicile, instituez trois autres fiefs, dont un pour Reynier; aussi bien, je pense que c'est lui que vous chargez de l'expédition, et ce ne sera pas un faible encouragement pour lui, s'il se doute de ce que je veux faire en sa faveur. Dites-moi les titres que vous voudriez donner aux duchés qui sont dans votre royaume. Ce ne sont que des titres; le principal est le bien qu'on y attache : il faudrait y affecter deux cent mille livres de rente. J'ai exigé aussi que les titulaires eussent une maison à Paris, parce que c'est là qu'est le centre de tout le système; et je veux avoir à Paris cent fortunes toutes s'étant élevées avec le trône, et restant seules considérables, puisque ce sont des *fidéicommis*, et que ce qui ne sera pas *elles*, par l'effet du Code civil va se disséminer.

Établissez le Code civil à Naples; tout ce qui ne vous est pas attaché va se détruire alors en peu d'années, et ce que vous voudrez conserver se consolidera. Voilà le grand avantage du Code civil. Si le divorce vous gêne pour Naples, je ne vois pas d'inconvénient de cartonner cet article; cependant je le crois utile : car pourquoi le pape prononcerait-il, lorsqu'il y a cause d'impuissance ou autre force majeure ressortissant à l'ordre civil? Toutefois, si vous le croyez nécessaire, changez-le. Pour les actes de l'état civil, vous pouvez les laisser aux curés. Au moyen de ces modifications, il faut établir le Code civil chez vous; il consolide votre puissance, puisque, par lui, tout ce qui n'est pas *fidéicommis* tombe, et qu'il ne reste plus de grandes maisons que celles que vous érigez en fiefs. C'est ce qui m'a fait prêcher un Code civil, et m'a porté à l'établir. Dans une heure, je reçois l'ambassadeur turc, et je proclame le prince Louis roi de Hollande, et le cardinal Fesch coadjuteur de l'électeur archichancelier. Je vous prie de regarder comme un ordre exprès l'envoi que je vous demande de *deux escadrons de cavalerie* et de *quelque infanterie à Bénévent* et *à Ponte-Corvo*, et d'y nommer un commandant qui en remettra la possession à Bernadotte et à Talleyrand; ce qui empêchera tout rassemblement, pétition, etc. Comme les journaux répéteront d'ici à deux jours ces nouvelles, il ne faut pas perdre un moment pour faire ces occupations. Le cardinal Ruffo est venu à Ancône; si je l'avais prévu, j'aurais écrit à Lemarois de le faire arrêter, et de l'envoyer à Paris. »

« Mon frère, par tout ce qui me revient sur Gaëte, il paraît que les Napolitains vous ont encloué quatre pièces de canon, qu'ils ont réussi dans leur sortie et vous ont tué beaucoup de Français; qu'il n'y a aucun ordre de service devant cette place, et qu'on fait la guerre comme des recrues. Je vous ai dit cent fois que vous deviez tenir quatre généraux de brigade devant Gaëte, puisqu'il en faut toujours un qui passe vingt-quatre heures à la tranchée dans son manteau; que vous devez y avoir au moins six mille hommes. En vérité, je ne puis concevoir ce que vous faites de vos quarante mille hommes. Il vous faut à Gaëte un général supérieur pour commander; vous avez des maréchaux, des généraux partout, excepté où il en faut. Depuis que le monde est monde, on n'a jamais relevé le service de la tranchée le jour (1). On n'a point d'état de situation de votre armée. Je ne sais si vous avez fait ce que je vous ai dit relativement à Ancône et Civita-Vecchia; de manière que je ne connais pas la situation de mon armée de Naples. Je désire cependant que vous ne démoralisiez pas mes troupes en les faisant battre par des Napolitains. La sortie de Gaëte est un véritable échec, qui encourage les Napolitains et qui décourage mes soldats. » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 6 juin 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 27 mai. Il Nap. à Jos.

(1) On trouvera plus loin la relation complète du siége de Gaëte, ce qui permettra d'apprécier non-seulement ce qui a été fait devant cette place, mais la véracité de certains rapports envoyés à l'Empereur en dehors du gouvernement du roi.

Saint-Cloud, 6 juin 1806.

serait bien important que vous pussiez enfin opérer votre descente en Sicile. La paix pourrait se faire d'un moment à l'autre, et l'incertitude de vos opérations y apporterait du retard. Votre lettre ne me dit pas le nombre de bateaux que vous avez, et n'entre dans aucun développement; de sorte que je ne sais pas si votre expédition est prête ou éloignée. Il devient cependant très-nécessaire que j'aie des renseignements très-précis là-dessus. Comment comptez-vous embarquer vos troupes? Dans quel port les placez-vous pour attendre le moment favorable? Il faut que vous débarquiez neuf mille hommes de troupes à la fois, avec dix pièces de canon et trois cents coups à tirer par pièce, et avec quinze rations de biscuit et cinquante cartouches par homme. Le maréchal Jourdan est beaucoup plus capable de commander des troupes dans l'intérieur que le maréchal Masséna, lequel, à son tour, est beaucoup plus capable de vous aider dans une expédition de Sicile pour un coup de main. Le commandement des neuf mille hommes qui doivent débarquer les premiers en Sicile exige un homme ferme et ayant été dans de grands événements. Le général Verdier vaut peut-être mieux que Reynier; si vous ne mettez pas Masséna, mettez-les tous deux. Dans le métier de la guerre, comme dans les lettres, chacun a son genre. S'il y avait des attaques vives, prolongées, et où il fallût payer de beaucoup d'audace, Masséna est plus propre que Reynier. Pour garantir le royaume de toute descente pendant votre absence, Jourdan est préférable à Masséna. Il faut qu'au moment où l'ex-

pédition sera prête, les attaques deviennent vives à Gaëte, afin d'y attirer la plus grande quantité possible de vaisseaux anglais. Une fois la descente faite, je regarde le pays comme conquis. Voici ce qui arrivera : l'ennemi s'opposera au débarquement; s'il est forcé, il attaquera dans les trente-six heures; et s'il est battu, alors les Anglais se retireront pour s'embarquer. Quoique le détroit ne soit que d'une ou deux lieues, les courants sont tels dans ces parages, qu'il est possible que dans ces trente-six heures les mêmes bâtiments ne puissent aller, revenir et retourner en Sicile. Il vous faut des bateaux, ensuite un port; quinze jours plus tôt ou quinze jours plus tard, vous aurez des bâtiments; car les speronars, les felouques napolitaines, tout est bon pour le passage. Quel est le port que vous avez choisi? Combien peut-il contenir de bâtiments de toute espèce? Quels sont vos moyens de bâtiments? Je désirerais beaucoup avoir mes idées fixées là-dessus. Toute opération qui tendrait à faire passer une avant-garde de moins de neuf à dix mille hommes serait une folie. Selon les renseignements que j'ai, il y a en Sicile près de six mille Anglais. En relisant avec attention votre lettre, j'y trouve des choses que je ne comprends point. Vous dites que le général Reynier, de l'autre côté, établirait une batterie vis-à-vis de Pezzo, et qu'alors le reste de l'armée passerait. En ayant quelques chaloupes canonnières, cette batterie sera sans doute bientôt établie; mais encore il ne faudrait pas l'attendre. Dans cette hypothèse, les deux tiers de vos bâtiments ne doivent

être chargés que de troupes, chaque homme ayant ses cinquante cartouches, et cinquante en caisse distribuées aux compagnies, douze ou quinze rations de biscuit et quelques rations d'eau-de-vie. L'autre tiers doit être chargé d'artillerie, de manière que, deux heures après le débarquement, les bateaux qui ne sont chargés que de troupes puissent retourner pour en prendre de nouvelles, sans faire attention s'il y a des batteries ou non, et attendre qu'elles soient dressées. Neuf à dix mille hommes choisis valent autant que vingt mille. Nécessairement, s'il n'y a que six à sept mille Anglais, ils sont indubitablement suffisants pour prendre la Sicile, non que je m'oppose à ce que cinq à six mille hommes passent après. Il ne faut vous en rapporter à personne pour vos troupes de passage. Il faut composer vos neuf mille hommes de l'élite de vingt mille, bien armés, divisés en trois divisions, chaque division commandée par un général de division et deux de brigade, tous hommes de guerre et vigoureux. Chaque division doit avoir six pièces d'artillerie et des officiers du génie. Mais avec cela, que le reste passe ou ne passe pas, on se trouve maître du pays. Je crois Masséna plus capable de commander ces trois divisions, dans ce cas donné, qu'aucun autre. Si vous aviez vraiment l'habitude de la guerre, je vous engagerais à passer avec ces trois divisions; mais il est plus convenable que vous restiez à Naples : c'est jouer trop gros jeu, et vous n'y seriez d'aucune utilité; car enfin votre présence n'accroîtra pas la force de ces divisions. Vous n'avez pas assez l'ha-

bitude de la guerre pour que le mal qu'il y aurait à ce que vous soyez battu fût compensé par le bien que pourrait faire votre présence. Je crois que vous devez vous établir à Reggio pour diriger vous-même l'embarquement. Votre présence deviendra sans doute nécessaire après ; mais ce sera dans l'intérieur de la Sicile, quand vos neuf mille hommes seront débarqués. Il est à penser que l'expédition ne sera pas plus forte. Lorsque votre présence sera nécessaire en Sicile, ce sera comme elle l'a été en Calabre, pour traiter les affaires politiques et intérieures. Il faut aspirer au genre de gloire qui vous appartient, et ne pas risquer de tout compromettre pour courir après un genre de gloire qui n'est pas le vôtre. Quand vous aurez organisé l'expédition, vous en aurez réellement toute la gloire; et un général homme de guerre fera mieux seul qu'avec vous. Si vous organisez l'expédition de Sicile comme devant y passer, et que, par des événements de mer, vous ne puissiez pas joindre votre avant-garde, cela peut vous exposer à des affronts. Je pense donc qu'il est plus convenable que l'expédition soit organisée de manière à ce que vous ne deviez pas y passer avec elle; qu'elle se fasse tout d'un coup par le débarquement de l'avant-garde, et que les cinq ou six mille hommes qui doivent renforcer et alimenter cette avant-garde soient prêts à passer après. Vous n'êtes militaire que comme doit être un roi; si vous vous chargez des détails de l'expédition, vous vous exposez à des choses très-désagréables, et sans raison. Si la Sicile était moins loin, et que je me trou-

vasse avec l'avant-garde, je passerais avec elle; mais mon expérience de la guerre ferait qu'avec ces neuf mille hommes je pourrais battre trente mille Anglais. Si donc je courais des risques, ils seraient compensés par des avantages réels; et les avantages réels donneraient tant de chances, qu'il n'y aurait presque aucun danger à courir. Supposons que Masséna ou Reynier passent avec les neuf mille hommes, s'ils réussissent bien; s'ils ne réussissent pas, ce n'est qu'un échec médiocre. Passez-y, vous, cela ne donnera aucune chance pour réussir, peut-être cela en diminuera-t-il; et venant à ne pas réussir, ce serait un échec très-considérable. Je désire que vous m'écriviez avec un peu plus de développement là-dessus.

Le jeune aide de camp que vous m'avez envoyé, et avec qui j'ai causé pour savoir l'opinion de l'armée, m'a dit beaucoup d'extravagances.

L'expédition de Sicile est facile, puisqu'il n'y a qu'une lieue de trajet à faire, mais demande à être faite par un système, parce que le hasard ne fait rien réussir. Votre entrée en campagne a été si fautive, qu'il est probable que, si les Anglais et les Russes fussent restés, vous eussiez été battu. A la guerre, rien ne s'obtient que par calcul. Tout ce qui n'est pas profondément médité dans ses détails ne produit aucun résultat. Après la descente, il faut bien calculer la position que doivent occuper vos troupes, afin qu'aucun échec ne puisse porter coup à mon armée à Naples. Je le répète: trente-six heures après que les neuf mille hommes seront débarqués, les

Anglais seront culbutés; s'ils sont battus, ils se rembarqueront; et comme la cour elle-même les suivra, il ne paraît pas que la résistance puisse être bien longue. »

« Mon frère, vous avez dans le royaume de Naples huit cent soixante-deux milliers de poudre, savoir : trois cents milliers à Naples, deux cents à Ancône, plus de trois cents milliers à Capoue. C'est beaucoup plus qu'il ne vous faut pour tout ce que vous pouvez avoir à faire. Vous ne manquez donc pas de poudre. D'ailleurs, du moment que vous aurez des détachements de votre armée à Ancône et à Civita-Vecchia, vous pourrez en tirer d'Ancône. Vous avez soixante-huit pièces de canon de 24 en bronze, quarante-cinq de 16 et dix-neuf de 12, c'est-à-dire cent trente-deux pièces de canon de bronze gros calibre, et quarante-six mortiers. Vous avez en pièces de fer dix-sept pièces de 36, cent quarante-sept de 33, cent quatre de 24, cinquante et une de 18 et trente-six de 12, c'est-à-dire près de quatre cents pièces de canon en fer, indépendamment des pièces de 8 et de 6, et de tout votre équipage de campagne. Vous avez des projectiles en nombre suffisant. Avec un peu d'activité et de savoir-faire, votre artillerie n'est donc pas dans une mauvaise situation. En tout, vous n'avez pas loin de mille bouches à feu. La France n'en a pas en tout plus de quinze mille, et vous savez la nuée de places fortes que nous avons. » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 6 juin 1806.

« Mon frère, on me porte dans les comptes de Nap. à Jos.

Saint-Cloud, 6 juin 1806.

l'administration de la guerre vingt-sept mille paires de souliers comme parties, il y a deux mois, pour votre armée par Gênes et Rome. Faites-moi connaître si vous les avez reçues, ou écrivez à Rome pour en avoir des nouvelles. On vous a envoyé de Livourne deux cent mille rations de biscuit, de Gênes quatre cent mille, et de Toulon une grande quantité. Faites-moi connaître à fur et mesure ce qui vous arrivera de tout cela. »

Jos. à Nap. Naples, 6 juin 1806.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du 27. Je n'ai, ni à Naples ni dans l'armée, aucun détachement du 60e régiment.

Je fais marcher les troupes le long de la côte, comme Votre Majesté peut l'observer par les rapports qui sont envoyés exactement par l'état-major à la guerre, à Paris.

Il n'y a pas de jour qu'il n'y ait quelque petit débarquement ; partout jusqu'ici l'ennemi a été repoussé.

Pour la côte, même les canonniers de trois jours peuvent faire le service ; ils le font ; il n'en est pas de même au siége de Gaëte, où nous aurions besoin de canonniers exercés et instruits. Votre Majesté nous en enverra cinq cents, six cents, si elle croit pouvoir le faire sans nuire à son service ailleurs.

J'ai envoyé des troupes à Ancône et à Civita-Vecchia dès que j'en ai reçu l'ordre.

Si la guerre continentale se rallumait, je crois que je pourrais rester avec sûreté à Naples, si Votre Majesté me laissait avec quinze mille Français. Si la

Sicile était conquise, il faudrait en laisser autant en Sicile.

Votre Majesté est, au reste, meilleur juge que moi de ce qu'il faudrait pour défendre le pays, s'il était attaqué par des armées régulières et nombreuses.

En attendant, je vais m'occuper de Gaëte, sans négliger la Sicile. Je travaille à créer des ressources, à mettre de l'économie dans les dépenses; mais j'ai trop d'officiers généraux, ayant le train et les états-majors de généraux en chef; c'est ce qui épuise les ressources de ce pays.

Je n'ai pas aujourd'hui, en état de marcher, trente mille hommes, et j'ai trois corps d'armée, un gouvernement; ce qui fait quatre grands états-majors, et le mien cinq.

Je vais employer beaucoup de riches propriétaires; ils ne demandent pas mieux; ils ne regardent pas en arrière; mais les finances sont épuisées par tant de dépenses extraordinaires et par le blocus, qui dessèche le commerce : cet état de crise est momentané. Si Votre Majesté peut venir à mon secours par une avance de 6 à 8 millions, elle me mettra dans le cas de remplir ses vues dans toutes les hypothèses; je pourrai rendre ces avances dans l'an 1807. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 7 juin 1806.

« Mon frère, je ne puis vous envoyer aucun renfort; je ne puis engorger toutes mes troupes à Naples. Je n'ai que peu de monde en Italie. La Dalmatie, l'Istrie et les bouches de Cattaro m'occupent beaucoup de monde. Il résulte de votre état de

situation que vous avez cinquante-trois mille hommes, dont huit mille aux hôpitaux; il vous reste donc quarante-cinq mille hommes bien portants, présents sous les armes. C'est quinze mille hommes de plus qu'il ne vous faut. Vous avez en abondance de tout. Vous n'étiez pas si pauvre en poudre que vous croyiez; vous avez plus de canons de côte et de siége qu'il ne vous en faut. Vous avez le double des généraux et des états-majors qu'il vous faut. Si, avec l'armée que vous avez, vous ne pouvez pas prendre la Sicile et Gaëte et maintenir Naples, vous ne le ferez pas davantage avec cent mille hommes. Je vais analyser l'état de situation que vous m'avez envoyé en date du 29 mai. Qu'avez-vous besoin de deux compagnies d'artillerie à cheval à Naples, c'est-à-dire de cent vingt hommes? Quatre régiments d'infanterie à Naples sont beaucoup; deux suffisent en y mettant, s'il le faut, un ou deux régiments de cavalerie de plus. La police des grandes villes se fait par la cavalerie, de même que la surveillance des côtes. Votre cavalerie est employée de manière qu'elle ne vous sert de rien. Vous pouvez donc économiser à Naples trois mille hommes d'infanterie. Un régiment d'infanterie de ligne à Portici est fort inutile; à Capoue de même. Il suffit à Portici d'un régiment de cavalerie, lequel fera l'exercice du canon tout aussi bien que l'infanterie. A Capoue, un régiment de cavalerie est suffisant. Un régiment de cavalerie à Caserte est assez inutile. Le 1er régiment d'infanterie de ligne à Chieti est inutile; deux régiments de cavalerie à Gravina et à Matera sont

de trop; un suffit. Le 2e régiment de ligne italien est inutile à Pescara; le 5e est inutile à Molfetta. Enfin vous tenez neuf mille six cents hommes depuis Tarente jusqu'à Pescara! Il vous suffit d'en tenir trois mille, ce qui vous rendra six mille hommes disponibles. Si vous prétendez garder tous les points de votre immense royaume de Naples, toutes les forces de France ne vous suffiraient pas.

Je vois par votre état de situation que vos troupes ne sont pas employées. Pendant que je me battais en Moravie, à vingt lieues de Vienne, je ne tenais pas dans cette ville le nombre de troupes que vous avez à Naples; et qu'avez-vous à craindre à Naples, où vous avez des forteresses? Voici comment je placerais vos troupes au moment de l'expédition de Sicile. Les 22e d'infanterie légère et 52e de ligne à Naples; les 4e, 14e et 25e de chasseurs à Naples; ce qui ferait pour cette ville quatre mille hommes, dont plus de douze cents à cheval. Ils seraient aussi chargés de garder Portici. Deux régiments de dragons seraient aussi joints à la division de Naples pour garder la côte de Salerne; le 6e de ligne, le 10e, le 62e et le 101e de ligne, et le 4e régiment italien avec huit cents chevaux (ce qui ferait, avec l'artillerie et les sapeurs, plus de neuf mille hommes), seraient chargés du siége de Gaëte, en mettant une petite garnison à Capoue. Le 1er, le 14e et le 23e d'infanterie légère; le 1er, le 20e, le 29e, le 42e et le 102e de ligne, les Polonais, les Corses, les Suisses et quelques régiments de chasseurs et de dragons seraient chargés de l'expédition de Sicile. Vous au-

riez un corps de dix-huit mille hommes, en y joignant les bataillons de grenadiers des deux régiments que je mets à Naples, et ceux de quatre régiments italiens. Pour surveiller depuis Pescara jusqu'à Manfredonia, quatre cents chevaux, le 2e régiment italien et quatre pièces d'artillerie suffisent. Cela pourrait former trois colonnes mobiles, de plus de six cents hommes chacune, qui se porteraient partout où il serait nécessaire. Du côté de Tarente, trois régiments à cheval, qui feraient douze cents hommes, et deux régiments d'infanterie italiens, faisant en tout près de quatre mille hommes, pourraient former six colonnes mobiles, de six cents hommes chacune, infanterie et cavalerie, qui occuperaient toute la presqu'île d'Otrante et se porteraient sur tout le fond de la botte. Songez que vous avez dans le royaume de Naples le fonds de soixante mille hommes. D'ailleurs, je n'ai point encore fait l'appel des conscrits, et il n'est pas possible que les cadres se trouvent remplis avant le mois de décembre, et encore aurai-je besoin des troisièmes bataillons pour d'autres destinations. Vous avez une armée immense. Je fais cette répartition pour vous; car, si c'était moi, je ne laisserais que quatre cents hommes à Pescara, et un seul régiment dans la presqu'île de Tarente. Quant à la poudre, vous pourrez en tirer d'Ancône et de Civita-Vecchia; et vous en avez 430,000 kilogrammes, c'est-à-dire huit cent soixante milliers, indépendamment de dix-huit mille cartouches. Avec cela vous ne pouvez pas manquer; vous avez le seizième de ce qu'il y a dans toute la France. Enfin,

les forces de la reine de Naples en Sicile sont très-peu de chose; les Anglais n'ont pas plus de six mille hommes. Quant aux Russes, ils n'ont pas trois mille hommes à Corfou, et ils ne pensent pas à vous. »

« Sire, j'ai dû envoyer à Rome le cardinal archevêque de Naples; j'apprends que l'autre cardinal Ruffo désire rentrer à Naples; il est de retour de la Suisse. Jos. à Nap. Naples, 7 juin 1806.

Il est arrivé aujourd'hui à la fois vingt-cinq officiers de marine; ils sont presque tous inconnus à M. Jacob. Je prie Votre Majesté de ne plus nous en adresser; nous en avons plus que nous ne pourrons en employer.

Il n'y a eu que huit cents galériens dirigés sur Alexandrie; une trentaine, ayant rompu leurs chaînes, ont été fusillés par leurs gardiens. J'ai passé hier en revue le premier noyau de la gendarmerie; ce matin, ces premières compagnies sont parties pour leur destination.

Je renouvelle à Votre Majesté les trois demandes que je lui ai faites si souvent : une avance d'argent, quelques canonniers, des conscrits. »

« Sire, il y a aujourd'hui quatre-vingt-seize bouches à feu devant Gaëte; on transporte tant qu'on peut des poudres et des obusiers. Jos. à Nap. Naples, 7 juin 1806.

Le tremblement de terre a fait beaucoup de mal en Calabre.

On écrit de Messine que, le 1er juin, un convoi de vingt-six bâtiments, dont quatre de guerre, est parti de ce port, prenant la route du sud comme

pour aller à Malte. Un autre convoi de huit bâtiments est parti le 30 mai pour Gaëte.

Il y a toujours devant ce port un vaisseau de guerre et quatre autres bâtiments, frégates ou corvettes.

Je rappelle à Votre Majesté que j'ai besoin de son agrément pour employer le sénateur Rœderer; il n'ose pas interrompre Votre Majesté pour cela; il me serait fort utile.

Je lui rappelle aussi le rapport qu'elle avait ordonné pour les couleurs, les armoiries, les ordres, etc. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 10 juin 1806.

« Mon frère, j'ai reçu vos lettres du 31 mai. J'apprends avec plaisir que le général Duhesme est parti pour occuper Civita-Vecchia. Je lui fais passer des instructions par le commandant en chef de mon armée d'Italie; aussi bien je préfère que ces tracasseries avec le pape vous regardent le moins possible. Faites donc connaître au général Duhesme qu'il fait partie de l'armée d'Italie. »

Jos. à Nap. Naples, 10 juin 1806.

« Sire, je reçois votre lettre du 31 mai; je profiterai de l'avis que Votre Majesté veut bien me donner; je vois tous les jours davantage combien vos opinions sont fondées sur la vérité et l'expérience.

J'ai donné ordre au 30e de dragons, au 7e idem français, aux chasseurs royaux italiens, de partir. Les hulans polonais et les Hanovriens étaient déjà partis pour Ancône; ces deux corps n'étaient pas aimés dans le pays; les troupes françaises, au con-

traire, sont très-bien vues par les habitants. Le 4e de ligne italien est aussi parti. Dès que Gaëte sera pris, je ferai partir les autres corps.

J'ai actuellement à Gaëte cent six pièces de canon, huit mille hommes, quatre cents milliers de poudre. Dans douze jours, on pourra commencer le feu.

Les Anglais continuent à se montrer partout; ils ont répandu le bruit qu'ils allaient bombarder Naples. Nous sommes prêts ici, et nous ne négligerons pas la côte de la Calabre.

J'ai donné l'ordre au général Lecchi de se rendre à Ancône, au général Fregeville de se rendre à Paris. Je prie Votre Majesté de leur faire donner ses ordres; ils ne peuvent plus faire le bien ici. Votre Majesté pourrait rendre au dernier son commandement. »

« Mon frère, tous les détails qui me viennent sur l'affaire du 15 mai devant Gaëte prouvent que l'on ne fait pas l'ombre de service devant cette place, et que le général Lacour n'a pas la première idée de la conduite d'une place assiégée. Il n'y a pas d'exemple que l'on mette des Corses, c'est-à-dire des troupes neuves, à la tranchée. Mon intention est que vous les retiriez de Gaëte et que vous les envoyiez dans la Calabre, où elles seront à leur place. On ne peut faire faire un siége par des troupes plus maladroites, et qui y soient moins propres que celles-là. Nap. à Jos. Saint-Cloud, 11 juin 1806.

« Sire, les nouvelles de Sicile portent que la reine a le projet de se rendre à Vienne; qu'elle a de Jos. à Nap. Naples, 11 juin 1806.

nouveau l'espérance d'une nouvelle coalition. Les personnes qui devaient arriver ici retardent leur départ de Sicile ; on espère dans cette île voir bientôt les Anglais et les Russes réunis venir à leur secours.

Sidney est sur la côte ; il fait prisonniers quelques pêcheurs napolitains et quelques barques chargées de vivres.

Le siége de Gaëte se poursuit avec vigueur; je m'en occupe nuit et jour, et j'espère que nous ne passerons pas le mois de juillet sans y entrer. »

Jos. à Nap. Naples, 12 juin 1806.

« Sire, le convoi anglais de Messine, il y a quelques jours, a débarqué à Gaëte; il était composé de vingt-huit transports : un vaisseau de 74, deux frégates et quatre corvettes sont aussi mouillés à Gaëte. Six bâtiments de guerre se sont montrés en même temps devant Manfredonia, où ils ont tenté un débarquement, qu'ils n'avaient pas encore pu effectuer ; je suppose qu'ils auront quelques centaines de galériens et d'autres brigands à jeter sur nos côtes. Une frégate anglaise s'est approchée si près de terre en poursuivant un bâtiment chargé de munitions parti de Tarente pour Cotrone, qu'elle a touché ; elle est parvenue à se sauver et à emmener sa prise, dont la garnison et l'équipage se sont sauvés à la nage. Malgré ces contrariétés, l'armement se poursuit, le siége se pousse avec vigueur, l'intérieur se purge de brigands. »

Jos. à Nap. Naples, 12 juin 1806.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'état de situation de l'armée; dans quelques jours

je ferai encore partir de la cavalerie. Les maladies se multiplient dans cette saison. Les présents sous les armes ne dépasseront pas trente mille hommes.

Les officiers du génie ont bien servi à Gaëte ; je demande à Votre Majesté de l'avancement pour les deux portés dans la note ci-jointe, qui m'a été remise par le général Campredon.

On vient de découvrir vers Avellino soixante-trois pièces de canon enterrées. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 13 juin 1806.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du ... juin. Vous me dites que vous avez envoyé en France des commissaires de guerre qui ont commis des dilapidations à Cosenza et à Civitella ; vous auriez bien pu les faire arrêter. Ce n'est pas avec cette mollesse qu'on gouverne. Envoyez-moi leurs noms, afin que je les fasse arrêter avant qu'ils passent les Alpes. Envoyez-moi l'état nominatif des officiers corses qui étaient au service des Anglais. Vous dites qu'ils ont quitté la Corse depuis peu ; ils sont donc coupables de rébellion. Vous auriez dû, dans ce cas, les faire arrêter, et les envoyer à Fenestrelles. Écrivez au prince Eugène, au général Junot, à Parme, et au général Menou, à Turin, de les arrêter à leur passage. Il serait bien extraordinaire que mes sujets eussent le droit de prendre du service chez mes ennemis, et en fussent quittes pour y renoncer lorsqu'il leur plairait. Il ne suffit pas de faire des plaintes du général L....., il faudrait savoir quelles espèces de plaintes. La reine de Naples se plaignait aussi beaucoup de

lui sans raison. Dans tous les actes de votre administration qui me reviennent, il y a trop de mollesse : il faut plus de vigueur. La proclamation que les Anglais envoient aux noirs est toute simple ; ce n'était pas devant Gaëte qu'il fallait mettre les noirs (1).

Nap. à Jos. Naples, 13 juin 1806.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du 3 juin ; elle a jugé un peu sévèrement la lettre de mon discours : mon intention n'était pas sans doute de lui déplaire ; et si j'ai flatté les Napolitains, Votre Majesté aurait pu penser que mon espérance n'était pas d'être injuste envers la France et Votre Majesté dans le moment même où j'ai le plus à me louer des bienfaits dont elle me comble, et lorsque tous les jours de plus en plus elle me donne de nouveaux témoignages de son affection.

J'espère que lorsque Votre Majesté recevra cette lettre, elle ne se rappellera plus l'impression qui a dicté celle que j'ai sous les yeux : c'est dans cette conviction que je prie Votre Majesté de trouver bon, 1° que l'on ne m'ôte pas les biens que la couronne de Naples possédait à Rome; ces biens consistent en une maison qui servait au ministre du roi et au roi. Votre Majesté n'en a pas besoin à Rome; le palais de Venise est immense, et je serais obligé à acheter un palais pour mon ministre ; il y a aussi quelques tableaux achetés par le roi Ferdinand pour

(1) L'Empereur veut parler ici de la tentative d'embauchage faite sur le bataillon de noirs, dont il est question dans la lettre de Joseph en date du 4 juin. Ce bataillon était arrivé au siége de Gaëte le 16 avril.

cent mille ducats; il n'y a pas un chef-d'œuvre digne du Muséum de Paris, et ici il n'y a plus un seul tableau de prix; on les attend avec une grande impatience. Ces objets ne sont pas dignes de Votre Majesté, et je tiens beaucoup à ce que Naples les doive à la bienveillance de Votre Majesté pour moi; je les demande donc.

2° Votre Majesté doit m'accorder une autre faveur : c'est la décoration pour tous les militaires de cette armée qui sont compris dans le travail adressé au ministre de la guerre et au grand chancelier de la Légion d'honneur.

Il y a eu une trame ourdie dans tout le royaume; le mouvement doit éclater demain; les préludes se sont fait sentir dans quelques communes; on a arrêté partout les agents de la Sicile, et on sera aussi tranquille demain qu'aujourd'hui.

Il est vrai que les galériens sont débarqués de Sicile, que quelques-uns se sont échappés de Modène et sont retournés ici; mais la gendarmerie, les gardes provinciales qui s'organisent, en feront bonne justice. On travaille devant Gaëte et sur la côte; j'ai envoyé à Rome, à Ancône, partout, pour avoir de la poudre à tout prix.

Voici quinze jours que la fabrique de Naples ne peut pas travailler, à cause du Vésuve, dont les cendres enflammées tombent dans la fabrique et remplissent les champs voisins; cette fabrique unique est sur le bord de la mer, et au pied du Vésuve. »

« Sire, depuis quelque temps je m'étais aperçu Jos. à Nap.

Naples, 13 juin 1806.

que M. Jacob, capitaine de vaisseau commandant la marine à Naples, était impatient de l'obligation que je lui avais imposée de correspondre avec le ministre de la marine; dans beaucoup de circonstances il correspondait avec moi directement, et les choses allaient passablement. Aujourd'hui il s'est montré si éloigné d'obéir aux ordres que je lui ai fait transmettre par le ministre de la marine, que j'ai dû à ma dignité de lui ordonner de cesser ses fonctions, que j'ai attribuées à M. de Lostanges. Cet officier, d'un caractère plus liant, parlant bien l'italien, pourra mieux remplir un poste difficile, puisqu'il a affaire avec des officiers et des marins français, et avec beaucoup de marins napolitains. Contre mon habitude et mon caractère, je m'aperçois qu'il faut prendre sur moi de rappeler à leur devoir beaucoup d'officiers qui abusent de ma bonhomie, dans une situation où la terre, la mer, les Français, les Napolitains, un maréchal gouverneur, un maréchal commandant, douze mille hommes, deux autres officiers généraux commandant des corps, des ministres, une organisation nouvelle, rendent indispensable dans le chef une volonté ferme d'être obéi. Je prie Votre Majesté de donner une destination à M. le général Fregeville, à M. le général Lecchi, à M. le général Gardanne, au général Saint-Cyr ou au maréchal Masséna. Ces deux officiers ne peuvent pas être placés ici, si Votre Majesté pense que je dois garder le général Reynier, qui se conduit très-bien en Calabre, et qui s'occupe sans bruit et avec succès des préparatifs de l'expédition.

J'avais nommé le capitaine Jacob membre d'une commission pour indiquer les points intermédiaires entre Naples et Gaëte sur lesquels il était bon de placer des signaux ; j'avais nommé membres de cette commission le général d'artillerie Fonseca (c'est un Napolitain de mérite victime de la reine), le capitaine de marine Simone, qui a fait l'expédition d'Égypte avec Gantheaume et Lostanges. Le ministre lui a communiqué mes ordres ; M. Jacob répond qu'il ne veut rien avoir à faire avec ces messieurs. Je prie Votre Majesté de lui faire donner une autre destination. J'ai besoin ici de beaucoup de bon esprit, surtout dans les officiers de marine. »

« Sire, les rapports que je reçois de la Sicile portent que trente bâtiments de transport étaient partis pour aller chercher des renforts à Naples. Jos. à Nap. Naples, 14 juin 1806.

Aujourd'hui, anniversaire de l'entrée du cardinal Ruffo à la tête des bandes qu'il avait levées en Sicile, il y a eu effectivement des mouvements partiels dans plusieurs communes ; on a déjà amené à Naples une vingtaine de brigands qui ont été saisis les armes à la main avec la cocarde rouge. Ils seront livrés à une commission militaire.

Le général Valongue a été dangereusement blessé à la tête par un éclat de bombe, étant à la tranchée ; je viens de lui envoyer mon chirurgien. Le général Campredon va partir demain pour Gaëte. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 6, et je n'ai que le temps de lui annoncer que je viens Jos. à Nap. Naples, 15 juin 1806.

de donner l'ordre pour l'occupation de Ponte-Corvo et Bénévent.

Ponte-Corvo ne rend presque rien, et Bénévent quatorze mille ducats.

D'après les dernières lettres de Votre Majesté, sans oublier la Sicile, j'ai cependant multiplié mes moyens autour de Gaëte : dans huit à dix jours, nos batteries pourront jouer.

On accumule des poudres ; mais nous n'en avons pas autant que le croit Votre Majesté. J'ai envoyé un aide de camp à Ancône pour en avoir ; jusqu'ici le général Lemarois en a refusé au commandant de l'artillerie de l'armée ; mais j'espère qu'il m'en enverra une soixantaine de milliers.

Tous les gens de l'art disent qu'il faut en avoir six cents milliers avant de commencer le feu ; nous sommes bientôt à cinq cents milliers ; mais il ne nous restera plus rien ou presque rien pour l'autre expédition.

Votre Majesté doit avoir reçu à cette heure des états de situation ; elle aura vu qu'il y a à Naples, et dans les îles qui s'attendent à être attaquées, huit mille hommes ; devant Gaëte et au Garigliano, huit mille ; à Capoue, Avelino, Nola (où il y a eu quelques mouvements), à Portici, Castellamare (où l'on construit les chaloupes canonnières que les Anglais tentent de brûler), à Torre della Nonziata (qui est sur la mer, et où se trouve la seule fabrique de poudre que l'ennemi menace), à Salerne, sur toute la côte jusqu'à Scarpi (où il y a une batterie), quatre mille hommes ; dans les deux Calabres, sur le litto-

tal que l'on fortifie, à Tropéa, où se fera une première réunion de transports qui pourra en contenir pour transporter huit mille hommes, où sont déjà sept pièces de canon en batterie, à Tropéa, Scylla, Reggio, Cotrone, neuf mille hommes; à Pescara, Chieti, Civitella, Trani, Foggia, Matera, Barletto, Brindisi, Otrante, Gallipoli, Manfredonia, Lecco, Tarente, sur plus de cent lieues de côtes, six mille hommes; total, trente-cinq mille hommes. Il n'y a pas plus de soldats. Votre Majesté voit que nulle part ils ne sont inutiles.

Le général Masséna, le général de division Gardanne, les généraux de brigade Lacour, Lamarque, Valentin, Donzelot; les adjudants-commandants Fournier, Cacault; les généraux du génie Campredon, Valongue, le général d'artillerie Dedon, sont à Gaëte : onze généraux. Quant à moi, je travaille depuis sept heures du matin jusqu'à deux heures après minuit; je fais ce que je peux, comme je le peux. Je m'afflige, il est vrai, de voir par les dernières lettres de Votre Majesté que je ne réponds pas à son attente.

Mais il est faux que la sortie de l'ennemi de Gaëte ait eu du succès; que le service ne s'y fasse pas bien. Quels que soient les moyens, les efforts de l'ennemi, j'ai réussi jusqu'ici à le déconcerter partout. La saine partie de la nation s'est liée à mon sort; tout ce qu'il y a de propriétaires s'est abandonné à moi. Tous sont pleins de confiance et de courage; ils savent bien que la reine ferait pendre à son retour, s'il avait lieu, ceux qui ont sollicité

de me servir; et cependant il n'est aucune place gratuite, chambellans, écuyers, pages, colonels, officiers de gardes provinciales, qui ne soit sollicitée par les plus riches seigneurs, qui sont ennemis des Bourbons, parce que les Bourbons les ont vexés, parce qu'ils ont gouverné par les étrangers et par la lie de la nation; qu'ils espèrent beaucoup de la puissance de Votre Majesté, et que ma justice et mon caractère leur ont inspiré assez de confiance pour aimer à me servir.

Il est beaucoup d'événements que je ne puis pas empêcher : ainsi, un transport chargé de six pièces de 24, parti de Tarente, a été pris par l'ennemi; deux pièces de canon ont été enlevées par lui à Scalea; des brigands venus de Sicile ont commis des crimes, excité le peuple à la révolte, et arboré la cocarde rouge; mais trente pièces de canon parties de Tarente sont arrivées sur les côtes de la Méditerranée; beaucoup d'émissaires de la Sicile ont été arrêtés, jugés et fusillés; le service des vivres a été souvent mal fait; l'entrepreneur employait son argent à acheter des protecteurs auprès de moi; je le lui ai ôté, et j'ai établi une régie, dont on est content et dont on espère beaucoup.

J'ai trouvé à Naples deux chaloupes canonnières; j'en ai aujourd'hui trente-huit, prêtes à être armées sous peu de jours; j'ai réuni assez d'officiers, de matelots napolitains pour les monter. Je cherche à faire face à toutes les dépenses, et si quelques parties du service languissent, beaucoup sont en pleine vigueur.

J'ai inspiré assez d'ardeur à la classe opulente pour que deux jeunes gens de vingt à vingt-deux ans, fils du prince Colonna, soient entrés comme soldats dans un régiment napolitain, et qu'ils en entraînent beaucoup d'autres. C'est en leur parlant, en me donnant beaucoup de peine, et en leur prouvant que je veux, avant de mourir, ressusciter la gloire du nom italien, en faisant le bonheur de cette belle partie de l'Europe, que j'ai pu réussir.

Ils sont aussi susceptibles d'émotions et de sentiments nobles et généreux, qu'aucune autre nation.

Le Code Napoléon ne devrait pas être donné à ce pays avant l'expédition de Sicile : la Sicile est vraiment gouvernée par des seigneurs qui sont maîtres du pays ; il serait bon de ne pas leur donner la certitude de la perte de leur fortune et de la grandeur de leur maison avant que nous ne fussions maîtres du pays, et assez bien établis pour ramener les uns par la persuasion et les autres par la crainte.

Le général du génie Valongue, qui a dirigé les travaux du siége de Gaëte avec un zèle et une intelligence au-dessus de tout éloge, a été blessé dangereusement par un éclat de bombe, qui lui a emporté une partie du crâne ; il était à la tranchée, très-près de la place; j'attends le retour de mon chirurgien pour en donner des nouvelles plus décisives à Votre Majesté. Vous n'avez pas beaucoup d'officiers, Sire, qui puissent l'égaler en talents, en zèle, en dévouement, réunis à la plus délicate probité et à la plus touchante modestie. »

Jos. à Nap. Naples, 17 juin 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 7. Elle porte l'armée à quarante-quatre mille hommes présents. Votre Majesté verra, par le résumé ci-joint, que le total des présents est de trente-huit mille deux cent trente-six (1). L'erreur vient de ce que la garnison d'Ancône et les régiments qui, d'après les ordres précédents de Votre Majesté, ont dû quitter l'armée, se trouvent compris dans le premier état. Le 4e de ligne italien est déjà arrivé à Ancône; le 2e et le 3e le remplaceront à Gaëte, où je suis encore à temps de les arrêter. Le 7e de dragons a eu ordre de se porter partie à Ponte-Corvo et partie à Bénévent. J'ai envoyé à Ponte-Corvo le général Fregeville, et à Bénévent le général Lanchantin.

Lorsque Votre Majesté me marque de laisser à Naples deux régiments d'infanterie seulement, elle ne prend pas garde qu'il m'en faut un pour garder les îles d'Ischia et de Procida. Les Anglais ne man-

(1) Voici ce résumé :

Dans le gouvernement de Naples, six mille cinq cent quarante-deux hommes et sept cent trente-deux chevaux répartis dans les 29e, 52e, 102e de ligne, 22e léger, 25e de chasseurs, 1re compagnie du 1er d'artillerie à cheval, 3e du 3e bataillon de sapeurs, 4e du 4e bataillon du train, et 3e compagnie du 10e régiment d'artillerie à cheval.

Dans le 1er corps : dix mille vingt-deux hommes et deux mille deux cent trente-huit chevaux répartis dans les 101e, 20e, 62e, 10e de ligne, 14e et 4e de chasseurs, 23e, 29e, 30e de dragons, 1er bataillon du 32e léger, 19e compagnie du 2e d'artillerie à pied, 1re et 3e du 7e bataillon du train, pionniers noirs.

Dans le 2e corps : onze mille six cent quatre-vingt-treize hommes et quatre mille quatre cent trente-six chevaux répartis dans les 1er de ligne, 14e léger, 2e, 3e, 4e, 5e italiens, hulans polonais, 7e, 24e, 28e de dragons, dragons de la Reine, dragons Napoléon, l'artillerie, le génie et le train des équipages des troupes italiennes, et la légion hanovrienne.

queraient pas de s'en emparer si je retirais des troupes. Si cela arrivait, on ne pourrait plus sortir de Naples du côté de Terracine. Les promenades publiques en seraient gênées comme le seraient à Paris les Champs-Élysées, si l'ennemi occupait les Invalides et l'École militaire; j'ai donc dû sacrifier à la défense de ces îles un régiment.

J'ai à Portici le 20e; ce régiment fournit sur la côte du golfe aux batteries; il est familiarisé avec l'exercice du canon. Votre Majesté doit se figurer que depuis Naples jusqu'à Castellamare, où sont les chantiers de la marine, c'est une rue continuelle, aussi peuplée que le faubourg Saint-Antoine. Au milieu de cette rue, à la terre dell' Anunziata, est la seule fabrique de poudre qui existe dans le royaume; elle est au bord de la mer, et ne peut être abandonnée ni à un coup de main de l'ennemi, ni exposée à la malveillance d'une populace qui dans tous les temps s'est fait remarquer par sa turbulence.

Cette côte, depuis Castellamare jusqu'au cap Anelli, est impraticable à la cavalerie.

J'envoie à Votre Majesté l'état des poudres existantes (1). L'ennemi menaçant toujours Naples, nous ne pouvons pas nous dégarnir entièrement; nous n'avons rien pu tirer d'Ancône. Je saurai, par

(1) En voici le résumé :

A Naples, 250 mille; à Capoue, 256; à Gaëte, 116; à Pescara, 104; le long des côtes de l'Adriatique jusqu'à Otrante, 25; à Tarente, 198; à Reggio, 900 mille; total, environ 1849 milliers. Le roi établit dans son état que le royaume de Naples en réclame, pour les besoins du service, 1195 milliers.

le retour de mon aide de camp, si cette seconde tentative sera plus heureuse. Toutefois, nous espérons être en mesure pour Gaëte le 30 de ce mois; et il est à croire que dans le courant du mois prochain nous serons maîtres de cette place.

L'expédition de la Sicile n'a pas pu être menée de front dans la même progression. Lorsque de Reggio j'avais calculé que la côte pourrait être armée à la fin de juin, et les moyens de transport réunis, les Anglais n'étaient point encore arrivés, et n'avaient point commencé des croisières qu'ils ont continuées depuis avec une très-grande persévérance et quelques succès.

Les lettres de Votre Majesté, et notamment celles des 21, 24, 27, ayant porté ma principale sollicitude vers Gaëte, ç'a été nécessairement au détriment de l'autre opération. Si l'ennemi fait une vigoureuse résistance à Gaëte, et si nous n'entrons dans la place qu'après avoir consommé nos 600 milliers de poudre; si les 200 milliers qui sont à Naples se trouvent consommés en répondant à l'ennemi, qui, à ce qu'on m'assure, a le projet d'attaquer les îles et de bombarder Naples lorsque le feu commencera devant Gaëte, il ne nous resterait plus de poudre pour la Sicile. Il est évident que je ne puis pas compromettre le succès du siége en prenant sur l'approvisionnement qui est jugé pouvoir être nécessaire. Ne pouvant compter pour la Sicile que sur le surplus de l'approvisionnement destiné au siége de Gaëte, cette opération ne peut donc pas être faite en même temps que la première. Le général Reynier ne laisse

cependant pas de s'en occuper; on lui a envoyé de Tarente tout ce qu'on a pu, et on continuera à lui envoyer d'ici tout ce qui sera disponible.

Voici l'état des batteries armées sur la côte de Naples (1) à Reggio. L'ennemi ayant fait mine de descendre à Salerne, je viens d'y envoyer un régiment de cavalerie.

Le général Saint-Cyr m'annonce une escadre ennemie dans l'Adriatique; il me demande aussi des troupes.

J'ai reçu la nouvelle de l'entrée des troupes de Votre Majesté à Raguse; on assure qu'une frégate russe et quelques autres bâtiments y ont été pris par l'armée française. »

Le général Saint-Cyr à Joseph. Chieti, 15 juin 1806.

« Sire, je ne puis, sans manquer à la confiance que Votre Majesté m'a toujours témoignée, ne pas lui représenter que la quantité d'infanterie que l'on a retirée et retire encore du 2e corps d'armée, compromet la sûreté intérieure et extérieure des provinces que ce corps d'armée était chargé de défendre. Une escadre ennemie se montre sur les côtes de l'Adriatique, et répand dans les provinces de la

(1) De Naples à Reggio : à Sorente, quatre bouches à feu de 12, deux de 10, deux de 8; à Massa, quatre de 36; à Campanella, trois de 4; à Salerne, quatre de 12, deux de 36, deux de 4; à Capo della Licosa, deux de 24; à Palinuro, deux de 36; à Sapri, deux de 36; à Tropéa, six de 16; à Palmi, deux de 4; à Bagnara, deux de 24, une de 6, une de 4; à Scylla, trois de 24; à Canatello, trois de 24; à Pentenvele, deux de 8, deux de 4; à Santa-Cacarma, deux de 24; à Palazzina, une de 8, une de 4; au château de Reggio, quatre de 4, deux de 24. Total, soixante et une bouches à feu.

Pouille la consternation la plus grande, surtout en voyant retirer les troupes qui pourraient les garantir d'une attaque et de la vengeance de l'ancien gouvernement; car ils sont persuadés que cette escadre porte en elle une commission destinée à juger tous les individus qui ont accepté des fonctions ou témoigné quelque intérêt au nouveau gouvernement.

Dans la province de Chieti, qui jusqu'alors avait été extrêmement tranquille, se manifestent aussi des mouvements de désordre et se forment de nouvelles bandes de brigands. Je ne puis trop répéter à Votre Majesté que les troupes restant dans les provinces des Abruzzes et de la Pouille sont de beaucoup insuffisantes pour garder une étendue de terrain aussi considérable; et que si l'on est attaqué par une force intérieure quelconque, il n'en peut résulter que les inconvénients les plus graves. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 18 juin 1806.

« Mon frère, je vous ai fait connaître la difficulté que j'aurais de vous procurer l'argent que vous m'avez demandé; mais envoyez vos pouvoirs à quelqu'un pour ouvrir un emprunt soit à Paris, soit en Hollande. Les Hollandais ont beaucoup de capitaux. Je garantirai volontiers l'emprunt que vous ferez comme roi de Naples. Je ne doute pas que, moyennant cela, vous ne trouviez tout l'argent que vous voudrez. Les rois de Wurtemberg et de Bavière ont fait de pareils emprunts. Je vous ai répondu, au sujet de M. Rœderer, qu'il n'était guère possible qu'il fût ministre à Naples et sénateur ayant une sénatorerie en France; mais je vous répète que

rien ne vous empêche de le garder tant que vous voudrez, sans lui donner aucun titre ostensible. »

« Sire, je reçois votre lettre du 10. Le général Duhesme est depuis longtemps à Civita-Vecchia avec quatre bataillons et des escadrons; il a reçu, avant de quitter Naples, l'avis qu'il était aux ordres du commandant de l'armée d'Italie. Jos. à Nap. Naples, 19 juin 1806.

L'ennemi a fait hier une sortie de Gaëte; il a été repoussé avec perte. Trente hommes sont sortis hier de la place avec deux chefs d'émeute; ces trente hommes ont livré leurs chefs, tous sont aujourd'hui à Capoue.

On a arrêté à Policastro onze brigands, dont cinq sont frères et ont à leur tête l'un d'eux, qui est prêtre. On a trouvé sur eux les lettres des femmes et des amis des malheureux Français qui, partis d'Égypte avec Sucy, furent jetés sur ces parages et assassinés par ces scélérats. Votre Majesté, quelque juste opinion qu'elle puisse avoir des prix que la reine mettait aux persécutions exercées contre des Français, sera cependant bien surprise que ces assassins conservassent depuis tant de temps ces preuves de leur crime, comme des titres à la bienveillance du gouvernement. Les passe-ports et tous les autres papiers ont été trouvés dans la poche des bourreaux; ces hommes vont être jugés. Si Votre Majesté pensait que je dusse les faire transporter en France, je ne ferais exécuter les jugements que dans vingt jours.

J'ai de nouveau trois mille galériens à Naples. Si

Votre Majesté le trouve bon, j'en enverrai le nombre qu'elle me désignerait, escorté par les régiments de dragons qui doivent quitter l'armée, qui auront l'ordre de ne pas les perdre de vue jusqu'au point de leur destination. Ceux qui se sont échappés d'Italie sont en partie arrêtés de nouveau; ils seront cette fois-ci escortés, toujours par les mêmes troupes.

Les Anglais et les émissaires de la Sicile échouent partout; les nouvelles que je reçois de la Calabre, de la Pouille, des Abruzzes, sont bonnes. »

Jos. à Nap. Naples, 20 juin 1806.

« Sire, il y a longtemps que le général Lacour ne commande plus le siége de Gaëte; il y a aujourd'hui sept à huit généraux.

Il y a longtemps que j'ai donné l'ordre au maréchal Masséna de retirer les Corses du siége; ils sont retournés dans les montagnes d'Avelino, Ponte-Corvo, en attendant que la prise de Gaëte me permette de les envoyer en Calabre, après les avoir réunis et les avoir fait habiller. Votre Majesté les ayant mis à mon service, j'ai demandé le dépôt de ce corps, qui va arriver incessamment. Je m'occuperai de lui faire donner tout ce qu'il a besoin d'avoir.

Les Anglais menaçaient Tremiti, ils menacent Naples et les îles; ils jettent sur les côtes des galériens et des pamphlets. J'ai la satisfaction d'annoncer à Votre Majesté que les habitants déchirent les pamphlets et arrêtent eux-mêmes les galériens; plusieurs des chefs de brigands anciens arrêtent les nouveaux, et les livrent à la justice.

J'espère que Louis soutiendra le climat de la Hol-

lande; je ne doute pas qu'il ne réussisse, si sa santé le soutient. »

« Mon frère, lord Yarmouth est arrivé à Paris avec les pouvoirs du roi d'Angleterre pour signer la paix. Nous serions assez d'accord, sans la Sicile. Les Anglais vous reconnaîtraient roi de Naples; mais, n'ayant pas la Sicile, ils ne peuvent vous reconnaître. De mon côté, il ne me convient pas de rien conclure que vous ne soyez en possession des deux parties de votre royaume. Ils ont laissé entrevoir dans les négociations que, prévoyant que la Sicile serait une difficulté, ils avaient laissé passer six semaines sans la secourir, pensant que vous vous en empareriez dans cet intervalle; mais qu'enfin il avait bien fallu, par pudeur, finir par y envoyer du monde. » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 21 juin 1806.

« Mon frère, on me porte dans mes états une grande quantité de paires de souliers comme vous étant arrivées de Gênes et de Turin par terre; faites-moi connaître combien vous en avez reçu. Je vois par vos états de situation que le 10e de ligne, le 20e de ligne, ont encore leurs troisièmes bataillons à votre armée; renvoyez donc les cadres de ces troisièmes bataillons. Le 62e a ses 3e et 4e bataillons, renvoyez-en les cadres. Je suis étonné que le colonel du 62e ne soit pas encore arrivé. Le 4e régiment de chasseurs et presque tous vos régiments de cavalerie ont encore leur quatrième escadron; renvoyez-en également les cadres, cela allégera de beaucoup vos finances, ne diminuera pas la force de votre armée, et me mettra à même de for- Nap. à Jos. Saint-Cloud, 21 juin 1806.

mer à Bologne ou dans la Romagne une seconde armée pour vous soutenir, ou se porter partout où les circonstances le voudront. Je vous ai déjà écrit que vous pouviez renvoyer les généraux et les officiers qui vous gêneraient. Vous pouvez renvoyer à Paris le général Saint-Cyr, s'il ne vous est d'aucune utilité. Les états de situation que fait votre état-major ne sont pas bien. J'ordonne au ministre de la guerre de vous en envoyer des modèles imprimés. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 31 juin 1806.

« Mon frère, les affaires du continent paraissent arrangées; mes troupes ne vont pas tarder d'entrer dans les bouches de Cattaro (1). Deux ou trois affaires ont eu lieu avec les Russes, et ils ont été culbutés. L'empereur de Russie veut faire sa paix; il a envoyé des agents chargés de ses pouvoirs. Elle serait même faite avec l'Angleterre, si vous étiez maître de la Sicile. Il ne doit pas y avoir plus de deux mille toises de trajet à faire pour passer ce détroit, et vous devez avoir une grande quantité de speronares et de bateaux de toutes espèces. Avec cela vous devriez bientôt être maître de cette île. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 21 juin 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 12 juin. Je ne puis accorder aucun avancement aux officiers du génie que Gaëte ne soit pris. Le général Campredon n'aurait pas dû faire cette demande.

(1) Les bouches de Cattaro, position maritime de premier ordre dans l'Adriatique. L'Autriche avait cédé cette position à Napoléon par le traité de Presbourg, mais elle la laissa prendre perfidement par les Russes, sur lesquels on fut obligé de la reprendre de vive force. Ces bouches de Cattaro faillirent ainsi être la cause d'une nouvelle guerre avec cette puissance.

« On met dans le *Journal de Paris* beaucoup d'articles ridicules sur Naples. Par exemple, il est assez déplacé de dire que l'impôt du sel a été aboli dans le royaume de Naples, quand je l'établis en France. Dites donc à Rœderer de ne se mêler de rien ; il n'y a rien de plus gauche et de plus maladroit que ses articles. Sans doute qu'il faut ménager le royaume de Naples, mais il y a une manière moins gauche de le faire : ne faites point sentir aux Français que le royaume de Naples ne leur est d'aucune utilité. De quoi se mêle Rœderer, de parler de ce royaume dans les journaux ? Si vous avez aboli l'impôt du sel, vous avez mal fait. Avec ces ménagements, vous perdez votre royaume ; avec ces ménagements, vous ne prenez ni la Sicile ni Gaëte, et vous manquez des choses les plus nécessaires. Comment aurez-vous une armée, une marine, si vous accoutumez vos peuples à ne rien payer ? Il faut qu'ils payent autant qu'en France. On paye en France les gabelles, l'enregistrement, le timbre, le sel, etc. J'ai peine à croire que vous ayez fait la sottise d'abolir l'impôt du sel ; mais seulement vous aurez apporté quelques modifications à la gabelle. Mais à quoi cela était-il bon à mettre dans le *Journal de Paris ?* »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 22 juin 1806.

« Mon frère, la cour de Rome est tout à fait devenue folle. Elle refuse de vous reconnaître, et je ne sais quelle espèce de traité elle veut faire avec moi. Elle croit que je ne peux pas allier un grand respect pour l'autorité spirituelle du pape, et répri-

mer ses prétentions temporelles. Elle oublie que saint Louis, dont la piété est connue, a été presque toujours en guerre avec le pape; et que Charles-Quint, qui était un prince très-chrétien, tint Rome assiégée pendant longtemps, et s'en empara ainsi que de tout l'État romain. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 22 juin 1806.

« Mon frère, je reçois vos lettres du 13 juin. Je suis fâché que vous soyez privé des talents du capitaine Jacob. Vous avez confiance en M. de L..., qui n'est pas brave, qui intriguera tant que vous voudrez, et qui vous servira mal. Jacob, au contraire, est brave; il a prouvé du talent sur la côte de la Manche. En donnant des ordres positifs au capitaine Jacob, il fera tout ce que vous voudrez. Après cela, je vous laisse le maître de faire ce que vous jugerez convenable. Mais tant que vous n'aurez pas une armée nationale, et cela ne pourra être avant dix ans, attendez-vous à quelques répugnances de la part des Français à reconnaître la suprématie napolitaine. Le Français s'est distingué dans tous les temps par cet esprit d'opposition, qui est devenu plus prononcé aujourd'hui que la guerre et la révolution ont exalté son caractère. »

Jos. à Nap. Naples, 22 juin 1806.

« Sire, il m'est impossible de trouver des chevaux dans ce pays pour remonter la cavalerie, selon les désirs de Votre Majesté; les ennemis en ont enlevé le plus qu'ils ont pu, l'armée en a aussi usé beaucoup. Cependant on fera tout ce qui sera possible pour cela.

Voici l'état des Corses qui avaient été recomman-

dés pour être employés ici. Je me suis refusé à leurs demandes, n'ayant pas de places à donner à des gens qui ont servi les ennemis de leur pays, tandis que j'ai encore tant d'officiers qui ont bien servi, qui ne sont pas encore employés.

Votre Majesté m'a autorisé, par six de ses lettres, à renvoyer de l'armée les officiers et généraux qui ne me sembleraient plus nécessaires ici ; j'ai jugé le général L... de ce nombre. Je n'ai fait que me servir de l'autorité que Votre Majesté a bien voulu me donner (1).

Le général Dejean m'écrit une lettre fort dure, et en écrit une semblable au général Berthier. Le service se fait très-bien au camp de Gaëte. Votre Majesté est trompée par de faux rapports; je ne suis pas intéressé à ne pas presser de tous mes moyens la reddition de cette place, qui use toutes mes ressources : l'on fait l'impossible; mais on ne peut pas faire au delà. Les Corses n'y sont plus depuis longtemps. Les noirs servent très-bien au siége ; on en est très-content; il n'en est pas déserté un seul. Les Anglais ont perdu leur temps et leur papier en les excitant à la révolte.

Il y a devant Gaëte sept officiers généraux, le maréchal Masséna compris; je vais aussi y aller dès

(1) L'officier général dont il est question ici avait rendu des services; Joseph ne voulait pas le perdre auprès de l'Empereur, mais il avait été informé de sa conduite par un rapport du commandant de la gendarmerie, rapport auquel il est fait allusion dans la lettre du général Radet du 16 avril, et que nous avons placée à sa date. (Voir plus haut.)

que nos batteries seront dans le cas de faire feu, ce qui arrivera dans les premiers jours de juillet. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 24 juin 1806.

« Mon frère, cette mauvaise tête de Rœderer fait des siennes de toutes les manières. Il veut enlever aux ministres les employés de leurs bureaux. Voici la lettre qu'il écrit au chef de la liquidation de la guerre (1). Cette démarche ne m'étonne pas de Rœderer, qui n'a pas de tact, ni de sentiment des convenances; mais elle m'étonne de la part de Dumas: je charge le ministre Dejean de le tancer. Rœderer veut aussi nous enlever nos comédiens; et sur qui croyez-vous qu'il jette les yeux? ce n'est rien moins que sur Fleury, Talma. Je n'en parle que parce qu'ils ont déclaré qu'ils ne pouvaient écouter ces insinuations sans y être autorisés. M. Rœderer ne sait donc pas qu'aucun de mes sujets ne sortira de France que par mon ordre? et ce n'est pas en les débauchant qu'on les résoudra à venir. »

Jos. à Nap. Naples, 25 juin 1806.

« Sire, les Anglais préparent une expédition à Messine pour tenter deux débarquements dans les premiers jours de juillet, époque à laquelle nous serons en mesure pour commencer le feu devant Gaëte. Toutes ces diversions ne nous détourneront pas de l'objet principal. Je n'ai pu obtenir d'Ancône que trente milliers de poudre. J'en tire quelque peu de Rome, point de Civita-Vecchia, où il n'y en a pas de disponible. Le tonnerre en a consumé quarante milliers à Civitella.

(1) Le fameux abbé Louis, plus tard ministre des finances.

Je ne pense pas que nous puissions commencer le feu avant le 6 ou le 7.

Il y a aujourd'hui devant Gaëte, en comprenant tout, dix mille hommes.

Les bataillons, ne recevant plus des dépôts les conscrits, vont se trouver bien diminués par les maladies et les événements de la guerre. Je propose à Votre Majesté de les compléter avec des Napolitains, qui resteraient dans le royaume lorsque Votre Majesté retirerait les bataillons dans lesquels ils seraient incorporés; les Napolitains deviendraient de bons soldats par leur contact avec les soldats français, et ils ne seraient pas en assez grand nombre pour modifier le moral des corps français.

Le général Saint-Cyr est arrivé ici; il désire retourner en France; il m'a assuré qu'il était malade, qu'il ne pouvait pas rester longtemps ici, et qu'il aurait souhaité d'être appelé au sénat. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 26 juin 1806.

« Mon frère, je vois par votre lettre du 17 que vous avez reçu du biscuit, et que vous avez douze mille paires de souliers venus de France. Ayez soin de m'instruire à fur et mesure de l'arrivée du biscuit et des souliers, afin que dans mes conseils d'administration je m'assure qu'on ne me trompe point. Faites compter le biscuit un à un; il doit être de bonne qualité. Les souliers me coûtent 5 fr. 50 c.; ce doit être de bonne marchandise, et non du carton. S'il en était autrement, faites-le-moi connaître, je ferai faire des retenues sur la liquidation générale.

Le général Saint-Cyr demande des troupes, parce

qu'il aura vu quelques frégates russes; mais les généraux ne sont point contents s'ils n'ont une armée. Vous lui avez sans doute répondu qu'on a toujours assez de troupes quand on sait les employer, et lorsque les généraux ne couchent point dans les villes, mais bivouaquent avec leurs troupes. S'il faut une armée pour garder chaque quartier général, toutes les troupes de France ne suffiraient pas pour garder les côtes de Naples. Qu'au moindre événement le général Saint-Cyr se mette en campagne avec quelques colonnes mobiles de cinq à six cents hommes chacune, infanterie, cavalerie, artillerie, tout compris; et il soumettra les rebelles, arrêtera les brigands, et sera partout où l'ennemi voudra débarquer.

Je vous prie de me dire si vous avez renvoyé les cadres des troisièmes et quatrièmes bataillons, et vos quatrièmes escadrons; cela diminuera votre solde, et me mettra à même de vous envoyer un bon corps de troupes de vos dépôts, pour maintenir toujours vos corps à une certaine force. Ne ralentissez point l'expédition de Sicile. Croyez-moi, la poudre ne vous manquera pas. Pour peu qu'on l'emploie avec économie devant Gaëte, ce siége ne vous en consommera pas plus de trois à quatre cents milliers.

Vous regretterez d'avoir renvoyé les officiers de la marine française. Vous en sentirez le besoin au moment où vous commencerez votre expédition de Sicile.

Deux batteries de trois pièces de canon de 24 ne sont pas suffisantes à Canatello et à Scylla. Si, comme

l'a dit votre écuyer, vous comptez faire le rassemblement de vos troupes à Scylla, vous y avez besoin d'un plus grand nombre de pièces; il vous faut là une trentaine de pièces de 18, de 24 et de 36. »

« Sire, les Anglais ont débarqué le 22 deux cents hommes à Matera, et se sont rembarqués après avoir enlevé quelques barques de pêcheurs. Jos. à Nap. Naples, 26 juin 1806.

Les nouvelles que j'ai des diverses provinces sont bonnes; il y a des parties de service en souffrance; après le siége de Gaëte, j'aurai quelques moyens de plus.

J'ai écrit à Paris pour l'emprunt; j'ai accrédité M. Clary et M. Baguenaut. Je remercie Votre Majesté de la garantie qu'elle veut bien me donner.

Les gouverneurs de Ponte-Corvo et de Bénévent ont protesté, et se sont retirés à Rome; le peuple de ces deux pays a manifesté plutôt du contentement. »

« Sire, lorsque Votre Majesté croira que je doive envoyer un ambassadeur à Paris, je suppose qu'elle me le fera savoir. Jos. à Nap. Naples, 27 juin 1806.

Le ministre d'Autriche auprès du roi Ferdinand s'est embarqué à Livourne pour Palerme.

Le 8, nous commencerons le feu devant Gaëte; nous y avons déjà deux cents milliers de poudre; nous en aurons, le 10, deux cents milliers de plus.

Quels que soient les efforts des Anglais et le nombre des malfaiteurs lâchés sur les côtes, on est tranquille dans les provinces.

Les douze colonels des gardes provinciales ont formé chacun leur légion de mille cinq cents à deux

mille propriétaires par province; il y a déjà un noyau de gendarmerie dans chaque chef-lieu. Je m'occupe toujours à préparer les moyens de finances et de guerre pour pouvoir aller en Sicile après la prise de Gaëte. Ce siége aura coûté de 3 à 4 millions au moins.

Je reçois à l'instant l'avis que les Anglais ont attaqué avec quatre bâtiments de guerre les îles de Tremiti; ils ont échoué dans leur entreprise; les renforts que j'y avais envoyés sont arrivés à temps. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 28 juin 1806.

« Mon frère, il résulte d'une revue des dépôts de votre armée qui sont dans le royaume d'Italie, qui a été passée le 15 juin, que les majors, que la comptabilité et les cadres des troisièmes et quatrièmes bataillons et des quatrièmes escadrons de plusieurs régiments de votre armée n'étaient pas encore arrivés à leurs dépôts. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 29 juin 1806.

« Mon frère, M. Cellerier débauche les acteurs et les actrices de Paris pour Naples. Déjà une ou deux actrices de l'Opéra ont fait connaître qu'elles voulaient se rendre à Naples; vous sentez tout ce que cette conduite a de ridicule. Si vous voulez des danseuses de l'Opéra, pardieu! je vous en enverrai tant que vous voudrez; mais il n'est pas convenable de les débaucher. C'est ainsi qu'en a agi la Russie; et je fus tellement choqué de cette conduite, que je fis écrire à l'empereur de Russie que je lui enverrais toutes les actrices de l'Opéra s'il voulait, hormis cependant madame Gardel.

J'aurais fait mettre Cellerier en prison, s'il n'était connu qu'il vous est attaché comme architecte. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 30 juin 1806.

« Mon frère, vous verrez par le décret ci-joint, qui sera envoyé officiellement à votre ministre de la guerre, que j'ai mis la légion corse à votre service (1). Toutes les matricules vous seront envoyées, afin que vous nommiez vous-même les officiers pour la commander : si cela vous convient, vous pourrez la recruter en Corse, en ne prenant point des hommes de la conscription. Je pense qu'il vous sera très-avantageux de tenir au complet un corps de troupes corses. Si vous voulez toutes les troupes polonaises, je vous les donnerai également ; vous pouvez aussi prendre à votre service le premier régiment suisse, qui est composé de quatre bataillons. Le 4e bataillon est en Corse, je le ferai rejoindre à Naples. De tous les régiments suisses que vous pouvez avoir, celui-là vous sera le plus attaché, parce qu'il est composé d'hommes qui ont fait la guerre de la révolution avec les Français. D'autres régiments seraient composés autrement, et ne vous offriraient pas les mêmes sûretés. Vous avez déjà la légion corse de deux mille hommes, avec un régiment suisse de trois mille hommes, et les Polonais formant trois mille hommes ; vous auriez déjà à votre service un corps de huit mille hommes. »

(1) Ce décret est sans importance.

LIVRE TROISIÈME.

DE LA FIN DE JUIN AU COMMENCEMENT D'AOUT 1806.

Joseph se rend devant Gaëte (28 juin). — Les Anglais opèrent une descente en Calabre. — Bataille de Sainte-Euphémie. — Soulèvement des Calabrois. — Le roi presse le siége de Gaëte. — Commencement du feu (7 juillet). — Capitulation de la place. — Réorganisation de l'armée et formation de la garde du roi. — Lois et mesures diverses. — Retraite difficile de Reynier. — Le maréchal Masséna opère sa jonction avec lui. — Prise de Scylla et de Reggio par les Anglais. — Belle défense de Scylla.

I.

Malgré tous les obstacles qui s'opposaient à l'expédition de la Sicile, le roi songeait sérieusement à se rendre maître de l'île. Il travaillait jour et nuit à organiser ou plutôt à créer tout ce qui était nécessaire pour faire une descente avec quelque chance de succès; mais ce qui rendait cette expédition encore plus difficile, c'était le siége de Gaëte, qui se prolongeait par la belle défense de son gouverneur, la force de ses murs, et les secours que les Anglais y jetaient continuellement. On ne pouvait rassembler assez de munitions pour Gaëte d'une part et la Sicile de l'autre.

Cette place prouvait l'importance que peut avoir un port fortifié bien défendu. Certainement, si le

prince de Philipstadt eût exécuté les clauses du traité de la régence et rendu Gaëte, un corps expéditionnaire franchissait le détroit deux mois après, et, selon toute apparence, chassait l'ancienne cour des villes de Messine et de Palerme.

Malheureusement il n'en fut rien. Joseph, comprenant l'urgence d'en finir avec cette place, prit les dispositions suivantes : il doubla les forces employées au siége en les portant à huit mille hommes, détacha quinze cents hommes d'infanterie et un régiment de cavalerie sur la rive gauche du Garigliano, pour empêcher un débarquement que les Anglais paraissaient vouloir tenter, et fit sortir du port de Naples la flottille, qui alla mouiller heureusement dans l'anse du môle de Gaëte, où elle repoussa plusieurs fois les attaques de la flottille ennemie.

Le 28 juin, il se rendit lui-même devant la place, où le maréchal Masséna était arrivé la veille, ayant sous ses ordres les généraux Gardanne, Lamarque, Donzelot et Valentin (1).

Le roi examina pendant la nuit les tranchées et les batteries jusqu'aux points les plus avancés. On avait eu à surmonter des difficultés extraordinaires. En effet, comme on n'était pas maître de la mer, Gaëte n'avait pu être attaquée que par l'isthme qui joint la ville au continent ; or, l'escadre et la flottille anglaise prenaient cet isthme à revers. Près de cent bouches à feu, en batterie sur le front d'attaque, foudroyaient

(1) Comme nous donnons, au commencement du volume troisième, une relation complète du siége de Gaëte, siége très-intéressant au point de vue militaire, nous n'en dirons ici que quelques mots.

les assiégeants. Ces derniers ne pouvant établir leurs batteries que sur le rocher, presque partout à nu, leurs opérations avaient lieu sous le feu continuel des assiégés, qui prodiguaient d'autant plus aisément les munitions, que les vaisseaux anglais les leur renouvelaient sans cesse. Le cheminement n'était donc pas chose facile. Les travaux étaient poursuivis cependant avec une grande vigueur. Le général Campredon, les officiers du génie sous ses ordres, se prodiguaient pour donner l'exemple, et les troupes montraient beaucoup d'ardeur. La dernière parallèle avait été poussée à moins de cent toises des glacis, et les gardes de tranchées échangeaient des coups de fusil avec les gardes des chemins couverts.

Le roi voulut voir la place où le brave général du génie Valongue avait été frappé à mort, en faisant achever une des batteries qui devaient le venger; il décida qu'on élèverait là un monument à la mémoire de cet officier général, militaire aussi distingué par ses talents que par son courage.

Le jour même de son arrivée, le roi vit sous le feu de la place les troupes de siége. Se trouvant en face des grenadiers du 6e régiment de ligne, il leur demanda s'ils aimaient mieux être à la tranchée que dans leur camp : « Au camp, répondirent les grenadiers, si nous pouvons y voir et combattre l'ennemi en rase campagne; devant Gaëte, si l'assaut est ordonné. »

On aime à rappeler ces mots, qui peignent si bien le caractère de nos soldats.

Ces braves gens, pendant la visite de Joseph,

tremblaient pour lui : le feu des assiégés, effectivement, n'avait jamais été plus vif. « Nous voyons le roi avec plaisir, disaient-ils; mais ce n'est pas là sa place. » Mais le frère aîné de l'Empereur se plaisait à partager avec eux les périls qu'ils affrontaient depuis si longtemps.

Le major Thomas et quatre officiers du 10e régiment de ligne furent blessés par des éclats de bombes. Joseph leur témoigna l'intérêt qu'il prenait à leur état. Ce n'étaient pas leurs blessures qui les inquiétaient. « Elles nous paraîtront légères, répondirent-ils, si Votre Majesté ne précipite pas l'assaut, et nous laisse le temps d'y monter. »

Le 29, au point du jour, il passa en revue les troupes qui n'étaient pas à la tranchée. Il se porta sur la position du Garigliano, trouva partout les mêmes sentiments et la même ardeur.

Cette ardeur était partagée par les nouveaux régiments napolitains, qui se trouvaient déjà prêts à entrer en campagne et demandaient à marcher à l'ennemi.

II.

Tandis qu'on travaillait avec tant d'activité à réduire Gaëte, la cour de Palerme, de son côté, n'était pas inactive; elle faisait mille démarches près des Anglais pour leur faire faire une diversion capable de ranimer le courage de ses partisans. La Basilicate et les Calabres étaient sourdement excitées à la révolte. Sur les côtes de ces dernières provinces, on jeta

d'abord cinq à six cents bandits et galériens, conduits par des chefs devenus honteusement fameux à force de brigandages, et on les chargea de former le noyau d'une armée insurrectionnelle. La levée rigoureuse des impôts, quelques exactions malheureusement trop réelles, réprimées, mais trop tard, avaient exaspéré les rudes habitants de ces montagnes. Ils paraissaient disposés à se lever en masse. Les Anglais se décidèrent à faire une descente.

Le général Stuart partit, le 1er juillet 1806, avec six mille Napolitains, et se dirigea vers le golfe de Sainte-Euphémie; le cap Vatican masquait le mouvement de l'escadre anglaise, dont les vaisseaux pouvaient aborder à demi-portée de canon de la plage. Ce corps débarqua sans opposition. Instruit de cet événement, le général Reynier accourut avec les troupes qu'il avait rassemblées à la hâte. Le 3 juillet, son avant-garde fut en présence de l'ennemi, bivaqué au pied de la colline de Sainte-Euphémie.

Le général anglais s'était éloigné du rivage et avait pris position sur la colline, afin de préserver ses troupes des exhalaisons pestilentielles de la plaine. Il quitta cette position dès qu'il aperçut la division Reynier, et se rapprocha du mouillage de ses vaisseaux. Formant sa ligne parallèlement au rivage, il appuya sa droite à l'Amato, vers l'embouchure de cette rivière. Si Reynier s'était borné à observer l'ennemi et à manœuvrer de manière à le contenir dans la plaine, en peu de jours le corps du général Stuart eût en partie succombé par l'insalubrité de l'air, dont les Français pouvaient se

préserver eux-mêmes en occupant les hauteurs. Mais, entraîné, soit par la noble impatience d'en venir aux mains avec le même adversaire qu'il avait combattu en Égypte, soit par la crainte de laisser propager la révolte qui commençait à éclater dans les Calabres, Reynier résolut de prendre l'offensive. Sans réfléchir à la difficulté de battre, avec des troupes fatiguées par une marche forcée, un corps de moitié plus fort que le sien, placé dans une position avantageuse, couvert par une rivière, flanqué par des chaloupes canonnières et protégé par une escadre, il donna ordre d'aborder les Anglais. Le succès ne répondit pas à son courage (1).

L'avant-garde, ayant passé l'Amato, n'avait pas eu le temps de se former lorsque la ligne ennemie s'avança à son tour, et l'accueillit par le feu le plus meurtrier. Le général Compère fut blessé en cherchant à rallier ce qui lui restait de sa brigade. Son mouvement rétrograde jeta la confusion dans les troupes qui marchaient pour le soutenir. Un seul régiment du 23e d'infanterie légère, commandé par le général Abbé, arrêta l'ennemi; mais le général Reynier, ne pouvant plus rétablir le combat avec quelque chance de succès, ordonna la retraite, qui s'effectua sur Catanzaro.

(1) Le roi Joseph, dans sa lettre du 18 juillet, blâme Reynier de ce qu'il appelle son obstination à rester dans la Calabre ultérieure. Mais le but de cet officier général étant de chercher à contenir l'insurrection, on comprend qu'il ne voulût pas abandonner à elle-même la province où avait eu lieu le débarquement des troupes anglaises. (Voir à la Correspondance le rapport très-intéressant de Reynier, à la date du 5 juillet.)

III.

Au même instant le pays est en feu, le tocsin sonne, et partout retentit le cri de : Mort aux Français! Des masses armées égorgent les postes établis sur la communication, les soldats isolés dont elles s'emparent, les riches propriétaires qu'elles accusent d'attachement à Joseph, et dont cette populace effrénée brûle et saccage les maisons. Le général anglais ne peut s'empêcher de gémir d'aussi horribles exploits. On doit rendre justice à la générosité avec laquelle il s'efforça d'y mettre un terme. Il promit 10 ducats (44 fr.) pour chaque soldat et 15 ducats (66 fr.) pour chaque officier français qui seraient amenés sains et saufs à son quartier général. La cupidité des assassins l'emporta sur leur féroce acharnement, et diminua le nombre des victimes.

Toute la population des environs de Cosenza bloqua cette ville, que le général Verdier occupait avec sa division et qu'il dut évacuer en se portant sur Cassano, d'où il chassa les insurgés. On avait eu la cruauté d'assassiner des Français malades à l'hôpital; il ne put calmer l'indignation de ses soldats : plusieurs maisons furent livrées aux flammes.

L'insurrection était générale dans les Calabres et dans la Basilicate.

Le roi, dès qu'il apprit les malheurs qui avaient suivi la bataille de Sainte-Euphémie, envoya au général Reynier l'ordre de concentrer ses troupes avec celles du général Verdier à Cassano, jusqu'au mo-

ment où celles occupées au siége de Gaëte deviendraient disponibles, et pourraient être envoyées à son secours. Ainsi tout dépendait de la chute de cette place, véritable boulevard de l'ancienne cour sur le continent. Il fallait même que le moment de la prise de cette ville ne fût pas éloigné, car déjà se manifestait quelque fermentation à Naples, dont la garnison était peu nombreuse. La reine Caroline y avait conservé de secrètes intelligences. On sait d'ailleurs avec quelle rapidité s'enflamme un peuple ardent et mobile, toujours prêt à se soumettre aux étrangers s'ils sont triomphants, et à les accabler s'ils éprouvent des revers. L'Empereur avait été bon prophète (1).

L'entrée des Français à Gaëte pouvait donc seule faire cesser la crise.

IV.

Le 7 juillet, dès l'aurore, au signal donné en présence du roi par une bombe, quatre-vingts bouches à feu tonnèrent contre la place : l'effet en fut terrible, et produisit l'explosion de quatre dépôts de poudre et de bombes chargées. En six jours plusieurs pièces furent démontées sur les remparts, les parapets et les embrasures fortement endommagés, deux brèches ouvertes, dont l'une était déjà

(1) Voir les lettres de Napoléon à son frère, dans lesquelles il lui répète sans cesse de se tenir en garde, et de ne point se laisser aller à son engouement pour ses nouveaux sujets, qui se révolteront, dit-il, tôt ou tard.

praticable. Le prince de Hesse-Philipstadt, gouverneur, avait été grièvement blessé à la tête.

Ce début était heureux, et faisait présager la favorable issue du siége; les Anglais le comprirent, et leur escadre parut dans le golfe de Naples. Joseph, à cette nouvelle, s'empressa de rentrer dans cette ville, pour la mettre à l'abri des mouvements de l'ennemi, et pour y calmer par sa présence les inquiétudes qui s'accroissaient de jour en jour.

L'Empereur avait prévu le danger que pourrait courir son frère dans une grande capitale, où il ne lui resterait que des forces insuffisantes pour contenir les habitants. Après lui avoir indiqué la répartition de son armée devant la place de Gaëte et dans les provinces, il lui avait donné pour la défense de Naples les conseils les plus sages; le roi les avait mis immédiatement à profit, sentant combien un soulèvement serait funeste dans la capitale de ses États.

Il avait fait armer les forts qui dominaient la ville. Cependant il jugea que l'établissement des batteries incendiaires, indiquées par son frère, n'était pas indispensable; il savait ce qu'il pouvait attendre des forts en cas d'événement, et il comptait plus encore sur les sentiments que lui témoignaient les Napolitains éclairés. Son attente ne fut pas trompée.

V.

Ces mesures pour assurer la tranquillité publique n'absorbaient pas seules les moments du roi; ce

prince travaillait avec une religieuse ardeur à élever l'édifice social. L'armée, la marine, l'organisation civile et militaire, il ne négligeait rien. Ainsi, le maréchal Jourdan présenta par son ordre, au conseil d'État, un projet pour la création de six régiments de garde civique pris parmi les anciens militaires, les propriétaires, les négociants et les artisans. Ce projet, longuement discuté, fut adopté. Seize mille volontaires offrirent spontanément d'entrer dans ces corps. On choisit dans ce nombre les hommes qui étaient le plus en état de porter les armes. La garde civique, mise aussitôt en activité, rendit alors d'importants services, avec un zèle qui dans la suite ne se démentit point.

Une commission militaire, dont le maréchal Jourdan devait nommer les membres, fut en même temps établie à Naples pour juger les individus qui se rendraient coupables de brigandage, d'assassinat, de révolte à main armée, et les embaucheurs ou les espions que favorisait le voisinage de l'île de Capri.

Ces dispositions suffirent pour le maintien de la tranquillité; mais la détresse des finances était toujours la plaie de l'État la plus vive et la plus difficile à cicatriser. Les frais de la guerre absorbaient presque en entier les revenus; les besoins de l'armée étaient urgents, le Trésor vide. Il était impossible de combler le déficit, qui s'augmentait encore des intérêts de la dette publique à mesure que la liquidation de cette dette s'opérait.

Le mal était grand. On avait épuisé les palliatifs,

on sentait la nécessité d'un remède plus efficace. Là commencèrent des réformes qui ne pouvaient plus être ajournées, et qui depuis longtemps étaient conseillées par l'Empereur; elles atteignirent un Ordre jugé inutile par les uns, dangereux par les autres, et banni depuis longtemps de beaucoup d'États. Les jésuites furent renvoyés de Naples. Ceux d'entre eux qui étaient nés dans le royaume eurent seuls l'autorisation d'y rester. Le savant père Andrès, Espagnol d'origine, obtint la même faveur. Appréciant ses vertus non moins que ses talents, Joseph le destinait à illustrer l'académie qu'il avait l'intention de fonder.

Les biens des jésuites, ceux appartenant à des établissements que l'on désignait sous le nom de *lieux pieux* ou monts-de-piété, établissements presque tous superflus, et qui jouissaient de richesses dévorées par d'exubérants emplois; enfin les terres allodiales, que possédait la couronne, furent aliénés jusqu'à la concurrence d'une somme de dix millions de francs.

D'après la loi, ces biens devaient être vendus sans conserver aucun des droits féodaux qui pouvaient y être attachés; ces dispositions faisaient présager la prochaine abolition de la féodalité.

En attendant que l'on pût réaliser la vente de ces propriétés nationales, il fallait sur-le-champ pourvoir au payement de la solde arriérée des troupes. Divers expédients furent proposés, et l'on revint à celui d'une imposition de guerre; mais, fidèle à sa promesse de n'en exiger aucune, Joseph n'approuva

point ce moyen, quoiqu'il fût justifié par les circonstances; il insista pour un emprunt, au remboursement duquel fut affectée une partie des biens des jésuites.

A cette époque, un accident déplorable arrivé à San-Giovanni, entre Naples et Portici, priva l'armée française d'un convoi de poudre que l'on conduisait à Gaëte. Ce convoi fit explosion; plus de soixante personnes périrent, et plusieurs maisons furent renversées. Heureusement ces munitions n'étaient plus nécessaires à Gaëte; les murs de la place, battus en brèche avec vigueur, étaient bouleversés par les ravages de l'artillerie; une seconde brèche ayant été jugée praticable, l'assaut fut commandé pour le 18 juillet.

Le maréchal Masséna en ordonna les dispositions, et les troupes en attendaient le signal avec impatience. Sommés pour la dernière fois, les assiégés proposèrent une capitulation, qui fut signée le même jour. La garnison comptait encore sept mille hommes; elle eut la facilité de s'embarquer pour la Sicile avec armes et bagages et huit pièces de campagne, sous la condition de ne pas servir avant un an et un jour contre la France ni contre le roi Joseph. Toute l'artillerie, les munitions de guerre et de bouche restèrent dans la ville. L'armée avait perdu environ mille hommes, tués ou blessés pendant ce siége mémorable; et l'ennemi au moins autant pendant les douze jours qu'avait duré le terrible feu des batteries françaises. Joseph accorda des pensions à la veuve du général Grigny et aux autres veuves

des militaires qui avaient trouvé sous les murs de Gaëte une mort glorieuse.

La prise de cette ville allait réparer tous les revers. L'inquiétude et l'agitation firent place au calme et à l'espérance. Les vainqueurs de Gaëte entrèrent à Naples, ayant à leur tête le maréchal Masséna. Joseph parcourut les rangs de ces intrépides bataillons, qui le reçurent avec le même enthousiasme qu'à la tranchée. Il eût désiré pouvoir les faire jouir d'un repos qu'ils avaient si bien mérité, après tant de fatigues et de périls; mais il leur restait à soutenir une guerre également pénible et à marcher au secours de leurs compagnons d'armes, pour soumettre avec eux les provinces insurgées. Une partie de ces corps fut donc dirigée sur les points d'où ils devaient pénétrer dans les Calabres; le général Reynier eut l'ordre de se porter à leur rencontre vers Morano, avec les deux divisions qu'il commandait à Cassano.

VI.

L'armée napolitaine acquit alors une consistance que le roi n'avait encore pu lui donner. La garde, tirée de l'armée française, fut formée de trois régiments, l'un de grenadiers, le second de voltigeurs, et l'autre de chevau-légers, avec de l'artillerie à pied et de l'artillerie à cheval, un escadron de vélites et une compagnie de marins napolitains. Ce corps, qui à Naples rendit de grands services par sa bonne discipline autant que par sa valeur, se mon-

tra depuis d'une manière brillante sur les champs de bataille, en Espagne et en France. Il devint le digne émule de la garde impériale, dont il partagea plus tard le sort et la gloire.

La légion corse, forte de trois bataillons; le régiment de Latour-d'Auvergne, dont les officiers étaient des émigrés français; le régiment Royal-Africain, composé de noirs, passèrent du service de l'Empereur à celui du roi Joseph.

Il y avait de grands travaux à faire, soit pour réparer les fortifications ruinées de Gaëte et des autres places en mauvais état, soit pour élever des ouvrages nouveaux sur les points vulnérables du littoral.

Joseph organisa dans ce but le corps du génie avec des compagnies de sapeurs et de mineurs, qu'il mit sous les ordres d'un officier général.

Le corps de la gendarmerie fut augmenté, et placé sous le commandement du général Radet, l'un des inspecteurs généraux de cette arme en France.

L'administration militaire fut simplifiée, et soumise à des formes qui n'en rendaient plus la surveillance illusoire. Elle fut confiée à des intendants et sous-intendants militaires (1), qui réunissaient les attributions divisées en France entre les inspecteurs aux revues et les commissaires des guerres.

Vers le même temps, Joseph reçut des nouvelles satisfaisantes de son frère. La paix avait été négociée par le cabinet français avec la Russie, qui aban-

(1) On sait que, depuis, ce système d'administration militaire a été adopté en France.

donnait à sa destinée le roi Ferdinand IV; mais la joie qu'avaient répandue ces nouvelles ne fut pas de longue durée; bientôt on apprit que le traité signé le 20 juillet n'avait pas été ratifié par l'empereur Alexandre, qui voulut encore tenter le sort des armes contre la France.

Le royaume de Naples, dont la surface était agitée par tant de commotions politiques, se trouvait en outre menacé de fléaux impossibles à combattre. Un tremblement de terre causa quelques alarmes, justifiées par le souvenir de ceux qui l'avaient précédé, et dont les traces existaient encore dans plusieurs rues de la capitale. Heureusement la secousse, qui avait été beaucoup plus violente à Rome, ne dura pas plus de quatre secondes à Naples, et n'y causa aucun dommage.

VII.

Le mouvement populaire des Calabres était plus désastreux.

Il était triste, mais indispensable, de recourir à des mesures extraordinaires; Joseph tempéra la rigueur de celles qui lui furent proposées, il ne pouvait néanmoins se dispenser d'en adopter de sévères. Ces deux provinces furent déclarées en état de siége, et l'entretien des troupes fut mis à la charge des habitants. On en dispensa seulement les communes qui livreraient les auteurs des assassinats. Toutes les autorités furent placées sous les ordres directs du général commandant en chef l'expédition, et ce der-

nier fut autorisé à nommer des commissions militaires pour juger les chefs de révolte et les assassins.

Les biens de ceux reconnus et condamnés comme tels étaient confisqués; le produit de la vente devait être divisé entre les communes paisibles qui auraient fait des fournitures à l'armée.

La cour de Palerme avait séquestré en Sicile les biens des Napolitains qui ne l'y avaient pas accompagnée dans sa fuite; Joseph séquestra dans le royaume de Naples les propriétés des individus qui, au lieu de rentrer dans leur patrie avant l'expiration du délai qu'on leur avait fixé, attendaient chez l'ennemi l'issue de la révolte que secondaient leurs agents. Le produit de ces propriétés fut assigné, en indemnités qu'il était juste d'accorder, aux citoyens qui avaient ou auraient des pertes à souffrir par suite de leur fidélité à la cause française.

Nul habitant des Calabres n'eut le droit de conserver des armes, s'il n'était inscrit dans les légions des gardes civiques; ces légions, si elles étaient appelées à un service actif, devaient jouir pendant sa durée d'une solde égale à celle des régiments de ligne.

Deux moteurs, dont la souplesse et l'activité font la puissance, attisaient le feu qui dévorait ces contrées : c'étaient le fanatisme et la féodalité, qui s'y trouvaient encore à l'état primitif. Joseph résolut de soustraire à leur influence le peuple, destiné si souvent à en être et l'instrument et la victime. Pour avoir une juste idée de cette influence, on doit se rappeler que le royaume était surchargé de couvents et de terres titrées.

Les cloîtres n'étaient plus, comme jadis, le paisible asile des religieux, dont quelques-uns se vouaient à une érudition laborieuse, à des travaux utiles, et presque tous à une pieuse oisiveté. L'irrégularité, ou plutôt une licence mal déguisée, s'était glissée parmi les moines; beaucoup de ces religieux, en Calabre, scandaleux dans la paix, turbulents dans la guerre, avaient encouragé l'insurrection; le respect pour la religion, non moins que l'amour du bien public, appelaient une réforme utile; le roi voulut l'opérer avec une sage lenteur; mais, pour mettre un frein aux instigateurs de l'effervescence populaire, il fit promulguer une loi qui astreignit les moines, sous peine de voir fermer leurs couvents, à désigner ceux d'entre eux qui avaient excité les troubles, pris les armes, ou servi d'espions à l'ennemi, et contribué à l'effusion du sang dont le pays avait été inondé. S'ils refusaient de se conformer à cette disposition, c'était le tacite aveu de leur assentiment commun; ils étaient dès lors condamnés au bannissement. L'humanité réclamait en faveur des vieillards; sa voix fut écoutée, et il fut admis que, dans le cas où les monastères auraient encouru la peine déterminée par la loi, les septuagénaires seraient conduits dans d'autres couvents de l'ordre dont ils faisaient partie.

Le système féodal exerçait une action non moins violente et funeste; quatorze à quinze cents principautés, duchés, marquisats, comtés, baronnies, étaient autant de petites souverainetés, avec des hommes d'armes et des juridictions particulières.

Les seigneurs opprimaient ou faisaient mouvoir à leur gré leurs vassaux asservis. Ceux-ci, dans les Calabres, s'étaient armés pour briser leurs entraves. Une loi rompit dans tout le royaume ces chaînes chargées d'une rouille gothique, abolit les juridictions seigneuriales, les servitudes qui pesaient sur les hommes et sur les choses, les priviléges qui s'étaient multipliés sous des formes arbitraires et variées dans les villes, terres et châteaux appartenant soit aux feudataires, soit à la couronne.

Les *armigeri*, espèce de milices des terres féodales, restaient sans emploi; on en forma des compagnies de chasseurs, équipées comme celles des voltigeurs de l'armée, dont le rôle était de rester attachées soit aux corps napolitains, soit aux régiments français, tant qu'ils serviraient l'État.

En brisant le joug qui pesait sur les peuples, on fut juste envers les individus au profit desquels il avait été jadis imposé.

Ceux qui étaient en possession des droits acquis ou par des concessions à titre onéreux, ou par des jugements authentiques, reçurent des indemnités équivalentes.

D'après d'anciens édits, les fiefs dont les propriétaires ne laissaient que des héritiers au delà du troisième degré étaient dévolus à l'État; c'était une spoliation que réprouvaient également la justice et la dignité d'un gouvernement éclairé : ce droit de dévolution fut aboli.

La noblesse héréditaire, en perdant ses priviléges, conserva ses titres purement honorifiques, et se

trouva soumise à la législation commune. Ainsi tomba en un jour l'arbre féodal, dont les antiques racines étaient si profondes, et qui faisait tout languir sous son mortel ombrage.

Sa chute, en donnant une vie nouvelle au corps social, devait contribuer, dans les provinces rebelles, au retour de la paix, qui n'y serait plus ensuite aussi facile à troubler.

VIII.

Joseph, qui avait avec raison la plus grande confiance dans les talents militaires de Masséna, lui donna le commandement du corps expéditionnaire chargé de rallier Reynier et de soumettre les Calabres. Au moment de partir, le maréchal souleva des difficultés, montra des exigences qui parurent tellement exorbitantes au roi, que Joseph, malgré toute son affection pour le vainqueur de Zurich, refusa d'obtempérer à ses désirs, et se décida à se rendre lui-même en Calabre avec une réserve, tant pour appuyer, s'il y avait lieu, les mouvements de Masséna, que pour s'opposer à ceux des Anglais. En effet, il n'était plus impossible à l'ennemi de débarquer sur la côte, en deçà du golfe de Policastro, des troupes qui eussent menacé les derrières de l'armée, ou peut-être la capitale.

Avant de raconter les opérations contre les provinces soulevées, reprenons le récit des événements dont elles avaient été le théâtre depuis qu'elles étaient au pouvoir des Anglais et des insurgés.

Le général Reynier, après la bataille de Sainte-Euphémie et sa retraite, avait reçu à Catanzaro, par un émissaire qui trompa la vigilance des Calabrois, une dépêche du roi, qui lui prescrivait de se replier sur Cassano. Sa division sortit de Catanzaro, déjà entourée par les paysans, et marcha le long du rivage, sous le double feu des tirailleurs ennemis postés sur les hauteurs, et des bâtiments anglais en croisière le long des côtes. Elle arriva ainsi à Cotrone, où elle déposa ses blessés. C'était l'officier polonais commandant cette ville qui avait réussi à faire parvenir les ordres de Joseph au général Reynier. Deux jours après le passage de la division, cet officier, assailli par les habitants qui se soulevèrent, et par les insurgés qui cernaient la ville, fut contraint de se rendre avec sa faible garnison.

La retraite du général Reynier devint alors très-difficile. Il avait une peine infinie à se procurer des vivres; il dut faire emporter d'assaut plusieurs villages : celui de Trongoli fut incendié par les soldats, indignés de la barbarie des Calabrois. Chaque jour, en effet, ces misérables faisaient périr un des prisonniers français plongés dans les cachots. Des forces considérables lui résistèrent à Carigliano. La colonne française, en pénétrant dans la ville, essuya tout à coup une fusillade qui lui tua une vingtaine d'hommes. Reynier, voulant attirer les insurgés hors de la ville, ordonna un mouvement rétrograde. Le stratagème réussit; les bandits se précipitèrent sur les pas de nos troupes en poussant des cris de fureur, et ne tardèrent pas à inonder

la plaine. Dès que le général les vit bien engagés, bien acharnés à sa poursuite, il les fit brusquement charger par le 9e régiment de chasseurs à cheval, sous les ordres du général Franceschi. Ce brave régiment fit un carnage affreux ; l'infanterie rentra alors au pas de charge dans la ville, qui fut livrée au pillage. Lico, autre petite ville, avait été saccagée par les paysans, pour avoir fourni des vivres aux Français ; partout ce malheureux pays était sous le coup d'une épouvantable terreur. Les brigandages y étaient horribles.

Le général Reynier parvint enfin, et non sans peine, à Cassano. Sa division s'y trouvant réunie à celle du général Verdier dans un camp retranché, il y attendit le secours que Joseph lui avait promis d'envoyer aussitôt que la prise de Gaëte le permettrait.

IX.

Dans l'intervalle, les forts de Scylla et de Reggio avaient été attaqués par le général anglais, qui fut bientôt maître du vieux château de Reggio. Celui de Scylla, dont un tremblement de terre avait entr'ouvert les fortifications, quoique dominé par des hauteurs, et défendu seulement par une faible garnison de cent hommes, tint plus longtemps. Le chef de bataillon du génie Michel ne voulut entendre parler de capitulation qu'après un bombardement de vingt jours, et lorsqu'il eut consommé toute l'eau potable qu'à défaut de citerne, il avait fait conser-

ver dans des fourneaux. Le moment était venu cependant où les armes françaises allaient reprendre leur supériorité ordinaire. Le maréchal Masséna fit attaquer et mit en fuite les corps nombreux qui lui disputaient le passage du défilé de Lauria. Il opéra sa jonction avec les deux divisions que le général Reynier amenait de Cassano. Cette opération première effectuée, il continua sa marche sur Castrovillari, où son corps d'armée se trouva fort de treize mille hommes. La valeur de ces troupes, les talents du général étaient garants de la victoire, si l'ennemi risquait une bataille. Mais, soit pudeur, soit prudence, le général Stuart n'avait point voulu associer les armes britanniques à celles des bandes indisciplinées et féroces de l'insurrection, et s'était ménagé une retraite facile en restant à portée du détroit de Messine. Quel que fût d'ailleurs le nombre de ces bandes, elles ne pouvaient retarder la marche du maréchal Masséna. Dissoutes aussitôt qu'abordées, bientôt ralliées sur les flancs ou sur les derrières de l'armée, toujours prêtes à se montrer et jamais à combattre, il était plus facile de les disperser que de les détruire. Tel était le genre de cette guerre, où toute opération de tactique devenait illusoire, où les soldats, harassés de fatigues, trouvaient une gloire moins éclatante et des périls plus fréquents, aussi réels et plus affreux que dans leurs brillantes campagnes contre des armées régulières.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE TROISIÈME.

Jos. à Nap. Du camp devant Gaete, 29 juin 1806.

« Sire, j'ai visité cette nuit tous les ouvrages exécutés devant la place; j'ai vu ce matin les troupes et les ateliers établis pour le service de l'artillerie. J'ai été satisfait de tout ce que j'ai vu. Le génie surtout mérite les plus grands éloges; les derniers boyaux sont à quatre-vingts toises de la place. Les batteries sont achevées, les pièces sont en grande partie sur place. Nous avons au camp deux cent milliers de poudre, autant à Capoue, dont le transport est assuré; nous en attendons de Rome et d'Ancône. Il nous faut encore trois nuits pour monter l'artillerie, quatre pour préparer les embrasures, deux nuits données aux accidents qui peuvent retarder l'ouvrage; pour ne pas se tromper, il ne faut pas compter que le feu puisse commencer généralement sur tous les points avant le 10 : c'est ce dont je me suis bien assuré par moi-même. Il nous manque encore cinq mortiers, quelques obusiers, des leviers et quelques objets de détail, dont l'artillerie promet l'envoi sous trois jours. Les pièces de 33 n'ont que deux affûts, j'en exige trois : tout cela sera prêt le 10.

J'envoie à Votre Majesté le plan des ouvrages. Cette nuit, ont dû partir de Naples douze chaloupes canonnières portant du 24, destinées à éloigner les bâtiments de guerre ennemis qui tenteraient de nous inquiéter sur notre flanc gauche; si ces douze chaloupes arrivent à bon port, j'en enverrai encore douze sous peu de jours. L'ennemi observe bien strictement tous nos mouvements dans le golfe de Naples et sur la côte.

Le 6e de ligne, le 101e, le 62e et le 10e sont absolument nus ; je viens de les voir. Les colonels ne savent plus que faire; on leur refuse à leur dépôt tout envoi d'hommes, de fonds et de drap. Votre Majesté a ordonné que les troupes qui se trouvent dans le royaume de Naples seraient payées de tout, à compter du 1er mai. Votre Majesté n'a pas entendu qu'on leur retiendrait les habits qu'elles ont économisés, et qui leur sont dus avant le mois de mai; elle n'a pas voulu qu'on retînt au dépôt les masses de linge et chaussure qui appartiennent aux soldats, ni aucun autre objet dû aux troupes avant le 1er mai. C'est cependant ce que l'on fait, Sire, et il m'est impossible de créer sur-le-champ les habillements de cinquante mille hommes, qui tous sont nus à la fois, parce que la campagne a été très-fatigante par les marches continuelles, par les travaux de terre à Gaëte, et parce que les colonels n'ont pas pris aux dépôts ce qui leur revenait, chacun ayant cherché à économiser les effets; mais le moment du besoin est arrivé, et tous demandent aujourd'hui inutilement ce qu'ils pouvaient prendre hier, et ce

qui leur est dû aujourd'hui, si l'on ne rend pas les ordres de Votre Majesté plus sévères qu'ils ne sont effectivement.

Votre Majesté n'aurait pas vu sans peine, ce matin, les braves corps qui ont fait ici des travaux romains, déguenillés d'une manière honteuse; et il y a impossibilité physique à ce qu'ils soient habillés ici tous à la fois. Ils recevront la masse d'habillement à compter du 1er mai; mais cette masse d'habillement ne pourra pas les habiller en juin, ni en juillet, puisque ce n'est pas avec un douzième ou un sixième de cette masse que l'habillement entier peut être fait. Si j'avais des draps et des moyens, je n'écrirais pas tout ceci à Votre Majesté, et les troupes seraient habillées; mais Votre Majesté est trop expérimentée pour ne pas connaître ma position, et trop juste pour vouloir l'impossible. J'ai dû habiller, armer, équiper près de dix mille hommes de nouvelles troupes. Je viens de former un nouveau régiment, qui est commandé par un colonel Camps, de Strasbourg, fils du lieutenant général de ce nom qui commandait à Naples. Cet officier, qui était favori de la reine, mais qui se souvient d'être Français, enrôle tout ce qui sort de Gaëte et de Sicile, et qui est soldat; il parviendra à conduire ce régiment en France, et par là il me débarrassera de beaucoup de gens à qui il faut donner du pain, et en formera de bons soldats. Votre Majesté sent que pour tout cela il faut beaucoup de moyens; l'armée française seule coûte, avec la gendarmerie, quatre millions par mois.

Un seul boulet nous a enlevé, il y a trois jours,

dix hommes. Hier, une bombe tombée dans la soupière du chef de bataillon Thomas, du 10e, a blessé cinq officiers qui étaient à table avec lui, et a été casser la jambe à son cuisinier au rez-de-chaussée. J'ai vu quelques instants après le chef de bataillon Thomas et des officiers, et ils ne m'ont témoigné qu'un seul regret, c'est de n'être pas guéris pour le moment décisif. Je leur ai promis de rendre compte de ceci à Votre Majesté, et je m'acquitte de ma promesse.

Ce Thomas commande le service de la tranchée comme major, depuis le commencement du siége; tous les chefs ne tarissent pas sur son compte. Je demande à Votre Majesté qu'il soit fait officier de la Légion d'honneur.

Nous n'avons perdu hier que deux hommes et un blessé. Je pars pour Naples. Je laisse le maréchal Masséna ici, où je compte retourner lorsqu'on commencera le feu.

J'ai promis aux colonels Monserrat, du 29e, et Dufour, du 6e, de les nommer colonels dans ma garde. Je tâcherai d'affaiblir les corps le moins possible. Jusqu'ici la santé des soldats est assez bonne. Je fais payer ceux qui travaillent à Gaëte, ce qui leur donne le moyen de pourvoir à leur chaussure. Je leur fais aussi donner le vin.

Le service se fait très-bien ici. La nouvelle régie des vivres remplit mes espérances.

Il faut que Votre Majesté rappelle ou Masséna ou Saint-Cyr; l'un deux est évidemment inutile ici.

J'ai donné ordre que l'on renvoie de Naples le

général R....., qui y déshonore l'habit de général français. N'étant pas de l'armée, je ne me suis pas permis autre chose contre un homme qui abuse de son habit pour vexer les citoyens et les mettre à contribution.

J'ai devant Gaëte cinq cents Napolitains d'infanterie et cent canonniers, dont on sera content.

Le général Caracciolo, qui commandait un régiment de chasseurs du royaume d'Italie, et qui a fait toutes les guerres, est employé au siége. Il désire la Légion d'honneur.

J'ai pris un parti pour les *arrondissements* dont je m'empare, en inscrivant les propriétaires au grand livre de la dette publique que je vais constituer; j'emploie les auditeurs dans les différentes branches de l'administration.

La reine a fait pendre le fameux Fra Diavolo à Palerme; elle l'accuse d'avoir voulu nous donner Gaëte (1). »

Reynier à Joseph. Campo, 29 juin 1806.

« Sire, le convoi dont j'ai eu l'honneur de parler hier à Votre Majesté n'est pas encore parti du Phare. Une partie des bâtiments n'ayant pu passer hier soir le détroit, et n'étant pas prêts, ils ont mouillé partie vers Melazzo, où est le camp anglais, partie en dehors et en dedans du Phare. On y a embarqué des troupes sur ceux qui n'en étaient pas chargés; à présent on en embarque encore sur

(1) Le roi avait été induit en erreur : Fra Diavolo n'avait pas été pendu par ordre de la reine; au contraire, il ne tarda pas à reparaître. (Voir à son sujet la lettre de Joseph en date du 8 juillet 1806.)

deux, et le vent commençait à s'élever; ceux qui sont chargés appareillent.

Ceux qui sont à la voile courent des bordées, et, le vent étant N. O., on ne peut pas encore juger quelle direction ils prendront; s'ils s'élèveront tout à fait dans le nord pour aller vers Naples, ou s'ils se dirigeront sur les côtes voisines de la Calabre.

Le convoi est divisé en deux parties; vers Melazzo il y a une corvette et douze transports; vers le Phare une frégate et treize bâtiments de transport, pouvant porter chacun deux à trois cents hommes. Ce sont des troupes anglaises. Mes espions m'avaient annoncé que trois régiments anglais devaient être embarqués; mais il y a plus de troupes.

Hier soir, à l'entrée de la nuit, une flottille composée de trente-cinq barques et felouques est sortie du port de Messine; elle est restée pendant la nuit près de la citadelle, et au point du jour a mis à la voile, et s'est dirigée vers la Catona. Lorsqu'ils ont été près de la côte, ils ont amené leurs voiles, et fait croire un moment qu'ils allaient débarquer. Je disposais des troupes pour les en punir; mais ils se sont laissés entraîner par les courants jusque devant Reggio, et l'ont dépassé. Cette flottille paraît croiser là, et vouloir menacer plusieurs points; peut-être ira-t-elle vers la côte de Melito ou le cap Spartivento, où je n'ai pas de troupes, et y fera-t-elle un débarquement pour exciter le peuple à l'insurrection. »

« Sire, je n'ai pas aboli l'impôt du sel, j'ai cherché, au contraire, à le rendre fructueux en obligeant

Jos. à Nap. Naples, 1er juillet 1806.

les communes à en prendre forcément une quantité déterminée; j'ai laissé le reste à un prix moindre; mais celui de l'abonnement seul doit doubler le revenu actuel de cet impôt.

M. Rœderer n'a pu écrire ce qui n'était pas; il n'écrit ni ne fait écrire aucun article pour le *Journal de Paris:* c'est le cas de rappeler à Votre Majesté qu'il y a déjà un an qu'on a accusé ce journal d'avoir fait imprimer un article généalogique de notre famille, qu'on voulait d'abord m'attribuer, par le canal de M. Rœderer. Depuis, on en accusa Louis. Je voulus savoir la vérité, et il se trouva que cet article partait de gens qui n'ont aucun rapport ni avec Louis, ni avec moi, ni avec Rœderer, ni avec Nisas (1). C'est aujourd'hui la même intrigue; et comme je suis loin de Votre Majesté, il faut qu'elle soit en garde contre ces intrigues; je ne pense, ne dis, n'écris et ne fais rien qui n'ait pour but d'être agréable à Votre Majesté; tout ce qui est étranger à ce but est loin de moi et des gens qui sont près de moi.

J'ai renouvelé les ordres pour le départ des cadres des troisièmes et quatrièmes bataillons et des quatrièmes escadrons.

Si je ne mets pas plus d'impôts, c'est qu'il m'est démontré que le pays ne peut pas payer ceux qui sont imposés; il y en a d'arriérés, et je ne néglige aucuns moyens coercitifs pour les lever; mais l'état

(1) Le colonel Carrion-Nisas, auteur de l'*Essai sur l'histoire générale de la guerre*, publié en 1824.

de blocus, de gêne et de guerre ne permettent pas d'espérer davantage pour le moment.

Les dépenses auxquelles je suis obligé aujourd'hui sont bien supérieures à mes moyens. »

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du 24. J'ai, à l'heure qu'il est, trois cents milliers de poudre à Gaëte. Je ferai commencer le feu du 6 au 8. Jos. à Nap. Naples, 2 juillet 1806.

Ce n'est pas la faute de Rœderer ni de Dumas, si M. Louis (1) a reçu des lettres d'eux ; mais bien la mienne, qui les ai chargés de lui écrire pour sonder ses dispositions. Je me réservais d'écrire à Votre Majesté, pour le lui demander, lorsque je saurais si ce voyage était de son goût ; je ne voulais pas le forcer en écrivant directement à Votre Majesté. Je la prie de me l'accorder : n'ayant pas Rœderer pour ministre, il me faut l'abbé Louis pour aider le ministre actuel, qui est un excellent homme, mais qui a besoin d'être aidé par un Français qui soit élevé dans les finances ou l'administration française de Votre Majesté. Si elle me donne Rœderer, je renonce à Louis ; mais je demande à Votre Majesté l'un ou l'autre.

J'adresse à Votre Majesté l'état de situation de l'armée au 30 juin. »

« Sire, je viens d'expédier un aide de camp au maréchal Masséna, pour presser les opérations et hâter de deux jours le commencement du feu. Jos. à Nap. Naples, 3 juillet 1806.

J'envoie à Votre Majesté copie du rapport que je

(1) L'abbé Louis, plus tard ministre des finances.

reçois du général Reynier. La petite flottille que j'ai fait partir de Naples est arrivée heureusement à Castellane, près Gaëte.

Jos. à Nap. Naples, 4 juillet 1806.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du 26 juin. Je lui enverrai un état des souliers et biscuits que nous avons reçus. J'ai donné les souliers en gratification aux corps; ils sont de mauvaise qualité; ils n'auraient pas voulu les recevoir pour cinq francs.

Les cadres des troisièmes et quatrièmes bataillons et des quatrièmes escadrons ont eu l'ordre de partir depuis longtemps; ils sont presque tous partis ou vont partir; on retient aux dépôts les masses particulières des soldats. Votre Majesté n'a pas pu vouloir une injustice aussi criante; c'est ravir aux soldats ce qui leur appartient. Je prie Votre Majesté de faire donner des ordres contraires.

Il est arrivé à Gaëte aujourd'hui trois vaisseaux anglais, une frégate, et douze transports portant deux mille hommes.

J'ai fait partir aujourd'hui douze cents napolitains pour le camp devant Gaëte; on était très-content des deux cents qui y étaient depuis quelques jours. Leur colonel a été longtemps en garnison dans cette place; c'est un homme d'honneur, dont je suis sûr. Il est frère du ministre de la marine.

Six chaloupes canonnières portant du 24 sont aussi parties cette nuit.

Après-demain nous commencerons le feu. Je ne néglige pas la Sicile; l'artillerie de Tarente continue

à filer sur Scylla, où j'ai envoyé Lebrun et un autre aide de camp. J'ai fait préparer les routes pour transporter par terre tout ce que le siége de Gaëte m'aura laissé.

Cinquante hommes du 42e, commandés par un officier nommé Berthier, ont débarqué à une lieue de Messine; tout s'est enfui à leur approche; ils ont ramené quelques prisonniers. Ce détachement est un de ceux qui s'exercent à la rame. »

« Mon frère, votre gouvernement n'est pas assez vigoureux, n'est pas assez fortement organisé. Vous craignez trop d'indisposer les gens, vous êtes trop bon, et vous avez trop de confiance dans les Napolitains dans ce moment-ci. Ce système de douceur, définitivement, ne vous réussira pas, soyez-en certain; c'est là l'opinion de tous les hommes de l'armée à Naples. Prenez donc plus d'énergie, et des mesures pour vous procurer de l'argent. » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 5 juillet 1806.

« Mon frère, vous avez envoyé assez de galériens, on ne sait plus qu'en faire ni comment les nourrir; ils sont d'une dépense énorme. Dans la route, ils ont empoisonné les hôpitaux; plusieurs se sont sauvés, et l'on aura beaucoup de peine à les reprendre dans les montagnes. Nap. à Jos. Saint-Cloud, 5 juillet 1806.

D'ailleurs, il y a en France tant de galériens, qu'il est impossible que j'en reçoive d'autres; ne m'en envoyez donc pas davantage. »

« Mon frère, je ne vois pas d'inconvénient à ce que le général Mathieu accepte la place d'un des Nap. à Jos. Saint-Cloud, 6 juillet 1806.

commandants de votre garde. Les ennemis ne feront pas de descentes sérieuses; ils ravageront tout au plus quelques villages. Les Anglais ne sont pas assez bêtes pour compromettre leur monde. Il n'y a pas d'inconvénient que vous renvoyiez le général Saint-Cyr en France.

Puisque vous organisez des régiments napolitains, je ne vois pas pourquoi vous n'y mettriez pas vos recrues. J'ai bien de la répugnance à mettre des Napolitains dans les cadres français; je m'y suis toujours refusé en Italie.

Vous avez le 20e régiment de ligne, complétez les deux bataillons de ce régiment qui sont à votre armée à deux mille quatre cents hommes, c'est-à-dire à cent cinquante hommes par compagnie. Il n'en a actuellement que mille cinq cents français; vous pouvez donc employer ainsi neuf cents Napolitains. Si cela réussit, je vous ferai passer les cadres des 3e et 4e bataillons, qui pourront être également complétés par des Napolitains; par ce moyen votre but sera rempli, et mon armée ne sera pas dénaturée. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 6 juillet 1806.

« Mon frère, je verrais avec plaisir que vous nommassiez M. Arrighi (1), vicaire général de l'île d'Elbe, à un évêché de votre royaume de Naples. »

Jos. à Nap. Au camp devant Gaëte, 7 juillet 1806, 9 heures du matin.

« Sire, le feu a commencé ce matin à trois heures et demie; trois magasins à poudre ont été incendiés; l'ennemi a envoyé vingt chaloupes canonnières,

(1) Parent du duc de Padoue.

portant du 24, pour inquiéter nos flancs; trois ont été coulées bas, et les autres se sont retirées au large; le feu continue. Jusqu'ici nous n'avons eu que quelques blessés, nous n'avons aucune pièce démontée; la batterie de la Reine, après avoir discontinué son feu pendant deux heures, le recommence actuellement, mais assez faiblement; c'est contre cette batterie qu'ont été dirigées jusqu'ici nos bombes; le bastion *de la brèche* a déjà souffert; j'ai vu deux guérites en maçonnerie renversées, et les terres éboulées.

Je reçois la lettre de Votre Majesté relative aux acteurs et à M. Cellerier. Je suis affligé que Votre Majesté ait perdu une minute pour cela, et bien plus que j'y sois pour quelque chose. Je me soucie peu des danseurs; ce serait plutôt quelques bons acteurs tragiques et comiques qui conviendraient ici pour changer les mœurs, donner le goût de la langue française, et faire sentir à ces peuples notre supériorité sur les Anglais, les Russes et les autres peuples qu'ils ont connus; mais il nous faudrait les bons acteurs et actrices que Paris goûterait moins; tout, au reste, serait transitoire, et subordonné à la plus indifférente volonté de Votre Majesté. Il n'a jamais été question de Talma. Pour obvier à tout malentendu, Cellerier prendra les ordres du premier chambellan de Votre Majesté, et ne fera jamais de démarche qu'après avoir obtenu son aveu.

Fleury désire depuis longtemps quitter le théâtre; sa santé ne lui permet pas de continuer. Il a été question, quand j'étais encore à Paris, que je l'au-

rais pris pour lecteur; il serait aujourd'hui directeur du spectacle français à Naples, si cela convient à Votre Majesté.

Je suis honteux d'occuper Votre Majesté de ces détails; mais je les dois au désir que j'ai de ne jamais lui être désagréable, même dans les moindres choses. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 8 juillet 1806.

« Mon frère, j'ai fait ce que vous désirez pour le chef de bataillon Thomas. Vous pouvez lui annoncer qu'il est officier de la Légion d'honneur. Vous pouvez renvoyer tous les officiers que vous ne voulez point garder. Je vous ai déjà écrit que vous étiez le maître de renvoyer Saint-Cyr ou Masséna, comme cela vous conviendra. Si vous avez des plaintes plus particulières sur le général R...., qu'on les envoie au ministre de la guerre, pour qu'il soit puni en conséquence.

Tout ce qui appartient à la masse de linge et chaussure de vos bataillons de guerre va partir pour l'armée de Naples; vous ne devez point être surpris des soins que je prends. Il faut que je considère l'ensemble, et ne sois pas un moment au dépourvu. Le royaume de Naples m'emploie quatorze régiments; l'Istrie et la Dalmatie m'en emploient huit; voilà donc vingt-deux régiments hors de mon système de guerre. Il faut donc que je remplace les uns et les autres, et que j'aie, dans mes dépôts d'Italie, de quoi habiller dans un hiver une trentaine de milliers de conscrits.

Est-il bien prudent de mettre les armes à la

main aux personnes qui étaient hier dans le parti contraire? N'avez-vous point trop de sécurité?

Mes négociations avec l'Angleterre continuent; tout serait déjà conclu sans la Sicile.

Je vois avec peine que vous employez vos chaloupes canonnières, qui sont vos moyens de passage, devant Gaëte, où non-seulement elles ne vous sont d'aucune utilité, mais où elles courent même quelque danger par l'immense supériorité des ennemis.

Je désire que vous m'envoyiez exactement la situation de votre armée napolitaine, tant en généraux qu'en troupes. Allez doucement sur ce point. Ce sont des moyens jetés dans l'eau, que de solder des corps sans officiers, peu attachés, et qui, dans des occasions importantes, pourraient vous manquer. Votre étoile polaire doit être ceci : Si une nouvelle coalition se formait, et si l'on perdait une bataille sur l'Adige, quelle conduite tiendraient ces gens-là? Je sais que cela n'arrivera pas. Mais enfin cela peut arriver, et c'est dans les temps ordinaires et pendant la paix qu'il faut montrer de la sagesse et de la prévoyance. »

Jos. à Nap. Naples, 8 juillet 1806.

« Sire, je suis instruit par le général Verdier du débarquement de beaucoup de troupes anglaises sur la côte, à Armantea, dans le golfe de Sainte-Euphémie. Les trois plus fameux brigands, et entre autres Fra Diavolo, qui, au lieu de sortir de prison pour être pendu, en est sorti pour commander six cents galériens qui sont arrivés avec lui sur le con-

voi anglais, ont déjà insurgé tous les villages de la côte, auxquels ils ont apporté de l'argent et des armes. Le général Verdier est sorti de Cosenza avec un bataillon et des gardes provinciales; il a battu les brigands, et est rentré à Cosenza le 4. Le préfet, avec les bourgeois, avait aussi obtenu des succès, le même jour, contre des brigands qui marchaient sur la ville, dans l'absence du général Verdier. On n'avait encore aucune nouvelle du général Reynier le 4 au matin.

Un de mes aides de camp arrive du quartier général du général Reynier. Il me rapporte que les Anglais avaient tenté un débarquement à Melito (1), près Reggio, le 29; qu'une autre expédition avait été dirigée sur Cotrone. Les Anglais avaient été repoussés par le général Compère à Melito. Deux vaisseaux de guerre, quatre frégates, quatre-vingts bâtiments de transport et plusieurs chaloupes canonnières sont partis le même jour du Phare, se dirigeant sur Sainte-Euphémie. Le général Reynier a laissé quelques troupes dans les petits forts de Reggio et de Scylla, et il a donné l'ordre à toutes les autres de se diriger sur Sainte-Euphémie. Il est arrivé le matin du 3, avec près de cinq mille hommes, sur les bords de l'Amato. Il a trouvé l'ennemi en bataille de l'autre côté, sa droite appuyée à la rivière, ayant la mer derrière lui, et soutenu par l'artillerie de ses bâtiments, et beaucoup de pièces

(1) Village près de Reggio, dont le roi Joseph donna le nom à M. Miot, un de ses ministres, en le faisant comte.

de canon qu'il avait débarquées. Nos troupes ont passé la rivière, ont marché à l'ennemi, dont l'artillerie, très-formidable, et deux décharges de mousqueterie, ont fait hésiter la première ligne, qui a dû se replier sur la seconde. Le général Reynier, conservant avec lui le colonel Lebrun, qu'il se proposait de m'expédier après l'affaire, a fait partir l'aide de camp qui a eu ordre de me dire ce que je viens d'écrire. Il a ajouté que, si les affaires ne se rétablissaient pas, il se retirerait dans les montagnes voisines; que les ennemis étaient bien huit mille hommes; qu'il fallait fournir au général Verdier des renforts pour le mettre dans le cas de venir à son secours, en mettant l'ennemi entre deux feux.

J'ai envoyé deux bataillons au général Verdier. J'envoie à Votre Majesté le rapport de Gaëte (1). Je ne néglige rien pour terminer cette importante opération, qui me donnera dix mille hommes disponibles.

J'ai prié Votre Majesté de donner l'ordre que l'on envoie des dépôts tout ce qui est dû aux corps et aux soldats jusqu'au 1er mai. Je ne dois pas cacher à Votre Majesté qu'ils se croient abandonnés, qu'ils sont nus, et qu'il n'est pas en mon pouvoir de créer sur-le-champ des magasins et des ressources extraordinaires.

Je ne puis pas donner pour le moment d'autres

(1) Tout ce qui a trait au siége de Gaëte étant contenu dans la relation fort étendue que nous avons renvoyée au troisième volume, il nous paraît inutile de donner les rapports de Masséna.

détails à Votre Majesté. J'attends le rapport du général Reynier. »

Jos. à Nap. Naples, 10 juillet 1806.

« Sire, j'ai retardé jusqu'à ce moment le départ de l'estafette, espérant recevoir des nouvelles du corps d'armée du général Reynier ; mais je n'ai rien à apprendre à Votre Majesté au delà de ce que je lui ai écrit hier; j'attends à chaque instant le colonel Lebrun.

Je me suis décidé à concentrer mes opérations à Gaëte et à Naples; l'ennemi est tenté de faire un débarquement près de cette ville, où je n'aurais que trois mille hommes à pouvoir conduire au-devant de lui ; le reste se trouve dans les îles et dans les forts. J'ai laissé des garnisons dans les places de l'Adriatique, et donné l'ordre à trois mille hommes qui restaient disponibles de se porter ici. Après la prise de Gaëte, je ferai d'autres dispositions.

Le premier mouvement de Votre Majesté aurait peut-être été de marcher en Calabre; mais il y a huit jours d'une marche très-pénible, et je n'aurais plus trouvé l'ennemi là.

Huit mille hommes sur les vaisseaux anglais en représentent ici cinquante mille, puisque, dans huit jours, ils peuvent les présenter sur huit points différents.

Je suis donc forcé de défendre Naples, le camp de Gaëte : et de prendre patience pour le reste.

L'ennemi fait les plus grands efforts contre ce pays: il y a plus de douze mille Anglais ; deux vaisseaux de guerre et deux frégates, attaquant les îles

de la Trinité, deux vaisseaux de guerre, quatre frégates, vingt chaloupes canonnières, quatre-vingts bâtiments de transport, sont au golfe de Sainte-Euphémie. Trois vaisseaux de 74, deux frégates, quatre corvettes, trente chaloupes canonnières, six bombardes, sont à Gaëte; ils ont débarqué hier dans cette place douze mortiers, des munitions et beaucoup de canonniers. Leur feu a été moins nourri aujourd'hui. Les Anglais payent tout, ils donnent 25 sous aux insurgés. Il est nécessaire, Sire, que vous veniez à notre secours; l'état de ce pays est déplorable, il n'y a plus de numéraire, plus de commerce; l'armée est nue, et je ne puis pas parvenir à satisfaire à ses besoins. Je travaille nuit et jour, je ne me plains de personne, mais nous ne pourrions pas suffire à tous les besoins de l'état de guerre, sans commerce, sans argent. Que Votre Majesté m'envoie le plus tôt possible 6 millions, que je rendrai dans l'année prochaine; *Gaëte seul aura coûté cette somme.* J'ai des blés, des laines, des huiles; mais tout cela n'est pas de l'argent dans un pays dont rien ne sort. L'ennemi est sur tous les points de la côte, les troupes sont dégoûtées; il est instant que je puisse leur faire payer mai et juin, que je leur dois; il est instant qu'elles reçoivent les habillements et les masses qui leur sont dus jusqu'au 1er de mai.

Je remercie Votre Majesté de ce qu'elle veut bien mettre à mon service la légion corse, les Polonais et les Suisses; je vais m'occuper de les mettre au courant. Si Votre Majesté me fait faire l'avance que je demande, je pourrai subvenir à tous les besoins

de l'armée; j'ai tenté des emprunts ici, à Rome, à Gênes, à Paris, partout, inutilement; j'ai écrit en Hollande; mais c'est de Parme que Votre Majesté peut venir sur-le-champ à mon secours; tout autre moyen serait trop lent et trop incertain. »

Jos. à Nap. Naples, 11 juillet 1806.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté le rapport du siége de Gaëte; le général Dulauloy, arrivé ce soir, m'assure que les affaires vont très-bien; il est probable que la brèche sera praticable du 15 au 20.

Un vaisseau et une frégate anglaise sont venus aujourd'hui canonner quelques chaloupes canonnières qui, de Castellamare, se rendaient ici, pour y être armées; les batteries de la côte ont éloigné l'ennemi.

Le général Verdier a encore battu les insurgés débarqués, mêlés avec trois cents Anglais; il est rentré à Cosenza, où il n'avait pas encore de nouvelles du général Reynier, le 6. Je les attends avec la plus grande impatience; j'ai envoyé au secours du général Verdier mille hommes de troupes françaises et napolitaines, et quelques gens du pays de bonne volonté.

Dès que Gaëte sera pris, je marcherai en Calabre; les îles de Tremiti tiennent jusqu'ici. »

Jos. à Nap. Naples, 11 juillet 1806.

« Sire, le général Mermet me donne avis que neuf bâtiments de guerre le menacent d'un débarquement. Il a à Salerne, ce soir, deux mille hommes; il n'a pas de nouvelles du général Reynier. L'ennemi menace aussi de bombarder Naples; beau-

coup de particuliers ont reçu l'avis, de leurs parents de la Sicile et de ceux qui sont avec les Anglais, de quitter Naples ; nous sommes en mesure de recevoir l'ennemi.

Le siége de Gaëte va bien ; nous espérons être maîtres de la place dans peu de jours ; ce ne sera qu'alors que je pourrai porter des troupes en force dans la Calabre.

La flotte anglaise porte partie pavillon russe, partie pavillon ottoman, pour faire croire aux habitants des côtes que ces trois nations sont réunies contre nous.

J'adresse à Votre Majesté une réclamation du maréchal Jourdan ; je la prie de donner les ordres en conséquence.

J'ai nommé au commandement du 1er régiment de ma garde le colonel du 29e, Monserrat ; lieutenant-colonel, Donat, du 64e ; et le capitaine du 102e, Compère, major. Je prie Votre Majesté de me faire connaître si elle trouve bon que ces officiers acceptent.

Je recommande à la bienveillance de Votre Majesté la demande de M. de St.-Même, dont je suis content (1).

J'ai beaucoup à me louer du général Campredon ; il fait beaucoup avec peu d'argent, et avec beaucoup de zèle. »

(1) M. de St.-Même était employé dans la maison du roi Joseph comme intendant des bâtiments ; c'est lui qui dessina le parc de Mortefontaine, dont une des routes porte encore son nom.

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 12 juillet 1806.

« Mon frère, j'ai reçu l'état de situation de votre armée. Cet état n'est pas fait avec soin. J'y trouve des choses inexactes; la force de vos régiments de cavalerie est confondue avec celle des dépôts. Il faut que votre ministre de la guerre y porte ses soins. Quand vous serez maître de Gaëte, je désire que vous renvoyiez les cadres de vos quatre escadrons; renvoyez aussi alors tous vos dragons, de même que les grenadiers et éclaireurs qui appartiennent aux troisièmes et quatrièmes bataillons ; car c'est un véritable corps d'armée que j'ai besoin de former de vos dépôts, et sur lequel je compte pour n'être pas pris au dépourvu.

Ma situation est belle et brillante; mais l'étendue de mes relations est telle, que je porte la plus grande attention à réunir mes troupes, et à en tirer tout le parti possible. Je sens bien qu'il serait beaucoup plus convenable que les régiments entiers fussent à Naples; mais alors je ne puis point, outre les Polonais, les Corses et les Suisses, vous laisser quatorze régiments d'infanterie; il a fallu vous les envoyer, parce qu'ils étaient les plus près. Avant trois mois, vos troisièmes et quatrièmes bataillons me formeront un corps de vingt mille hommes bien formés et bien instruits; alors il sera tout simple que, si vous continuez à avoir besoin d'une grande quantité de troupes, je retire cinq régiments ou dix bataillons de votre armée, et que je vous envoie dix troisièmes bataillons bien complets, ce qui vous ferait neuf régiments à trois ou trois mille cinq cents hommes chacun. Vous y auriez de la simplicité et

de l'économie, c'est là où je veux arriver; mais, en attendant, les événements m'entraînent, et j'ai besoin d'avoir sous la main une force dont je puisse disposer au premier moment pour défendre l'Isonzo. Vous êtes si loin, et les événements se pressent avec une telle rapidité, que vous n'auriez pas le temps d'arriver avec votre armée, que tout serait décidé. Portez donc tous vos soins à faire renvoyer tous les majors, les troisièmes bataillons, officiers et soldats, et les grenadiers et les voltigeurs. Je vous ai autorisé à compléter le 20e avec des Napolitains. Si vous pensez que cet amalgame puisse réussir, gardez le cadre du troisième bataillon. Il paraît que vous avez renvoyé le cadre du deuxième bataillon du 62e. Envoyez en Corse pour recruter la légion corse, mais n'y admettez pas de Napolitains; il faut qu'elle soit composée tout entière de Corses.

Je désire que, quand Gaëte sera pris, vous renvoyiez le troisième bataillon du 32e; c'est un corps qui se forme, et qui a besoin d'être réuni. Les Polonais resteront dans votre royaume; ils peuvent même entrer à votre service si vous le voulez; mais, dans tout état de choses, tant qu'ils feront partie de votre armée, ils seront entretenus et soldés par votre trésor. Après la prise de Gaëte, renvoyez toutes les troupes italiennes que vous avez, infanterie, cavalerie et sapeurs; j'en ai besoin pour suivre la guerre en Dalmatie, où je soutiens une guerre très-âpre contre les Russes, les Monténégrins, et je veux que les deux nations en partagent les périls. »

Jos. à Nap. Naples, 12 juillet 1806.

« Sire, voici les rapports du siége : Les dix bâtiments de guerre qui étaient hier devant Salerne sont aujourd'hui passés devant Naples; je suppose qu'ils allaient à Gaëte.

J'ai envoyé des exprès au général Reynier, dont je n'ai pas encore de nouvelles.

La garnison de Reggio a vigoureusement repoussé l'ennemi. J'ai mis en vente les biens des jésuites; je les affecte à couvrir les prêteurs des avances que je leur demande pour subvenir aux besoins les plus pressants.

Nous avons déjà consumé trois cents milliers de poudre; nous sommes menacés d'en manquer. J'ai envoyé un aide de camp à Ancône et un à Milan, pour en faire partir en toute hâte le plus qu'on pourra nous en donner.

Je prie Votre Majesté de donner ses ordres en conséquence. Nous ne pouvons rien entreprendre sans cette ressource.

Je réitère aussi à Votre Majesté ma prière pour une avance de cinq à six millions tournois; cette avance me mettrait dans le cas de soutenir tous les services jusqu'à ce que j'aie obtenu un emprunt en Hollande. J'avais écrit à Paris dès que Votre Majesté m'en a donné l'idée; la réponse est décourageante; il paraît qu'il n'y faut pas penser. »

Jos. à Nap. Naples, 13 juillet 1806.

« Sire, l'ennemi en débarquant en Calabre, et en jetant sur les côtes des anciens chefs de masses, des galériens et de l'argent, est parvenu à exciter beaucoup de désordres dans quelques villages; mais

partout un parti s'est montré contre eux et a pris les armes, si un autre s'est montré pour eux.

Cosenza a été le centre autour duquel l'ennemi a dirigé toutes ses opérations; jusqu'ici il a échoué, et j'espère qu'il échouera bien plus sûrement encore, dès que les secours que j'y ai envoyés seront arrivés ; dans toute la ville le bruit d'un succès du général Reynier est répandu, mais je n'ai pas de ses nouvelles, moi, depuis celles des 3 et 4 juillet ; il m'aura expédié beaucoup d'officiers qui auront été arrêtés dans les montagnes qui séparent les Calabres.

Le siége de Gaëte va bien, et j'espère avoir bientôt à annoncer à Votre Majesté la reddition de cette place; j'attends cet événement pour envoyer en Calabre les troupes de la garnison de Naples, que je remplacerai par celles du siége, qui sont plus fatiguées.

Les lettres que je reçois de Paris ne me laissent aucun espoir sur le succès d'un emprunt dans cette place; j'ai écrit en Hollande. Si, en attendant, Votre Majesté peut me faire avancer trois à quatre millions qui seraient en Italie, je pourrai les payer sur-le-champ avec des blés, des huiles, des laines et de la soie. Le commerce est absolument nul par mer. J'ai aussi établi un emprunt forcé sur les quinze cents propriétaires les plus aisés de Naples; il sera porté à douze cent mille ducats; mais cette somme pourra à peine me couvrir du vide que va éprouver le Trésor par le manque des contributions de Calabre. Les bandits débarquent dans une commune, appuyés par une frégate et des canonnières

anglaises ; ils volent, incendient les meules de blés, enfoncent les tonneaux de vin, brisent les jarres d'huile; et lorsque les habitants, aidés par les villageois voisins ou par la force armée, arrivent, les brigands sont déjà à bord des bâtiments anglais, et se dirigent sur un autre point de la côte, qui se trouve souvent dégarni. Les îles de la Sicile et cette île elle-même regorgeaient de gens qui n'ont quitté les cachots et les galères qu'en s'engageant à les mériter de nouveau par des crimes encore plus affreux, mais autorisés. Mermet a fait arrêter une soixantaine de ces misérables. Dans cet état de choses, Votre Majesté sent que les habitants de ces pays ne peuvent pas payer de contributions. Après Gaëte, je vais avoir l'expédition de la Calabre, si les Anglais étaient assez bons pour nous y attendre, et successivement celle de Sicile. Pour ces diverses opérations, il faut des moyens fort grands. J'ai affaire à un ennemi qui paye tous les crimes d'une main prodigue, et je ne puis pas payer le dévouement de nos braves en satisfaisant exactement à tous leurs besoins. Je répète à Votre Majesté que les dépôts éloignés des corps, en retenant l'habillement et les masses particulières dus jusqu'au 1er mai, ont fait un mal incalculable.

Le dépôt de la légion corse était parti, suivi de mille cinq cents habits qui lui étaient bien dus, qu'il avait dans ses magasins depuis bien avant le 1er mai. A moitié chemin, il reçoit l'ordre d'envoyer ces habits à Turin; les hommes sont arrivés ici presque nus; ils ont trouvé leurs camarades

dans le même état ; ils n'ont ni habits ni masses particulières : Votre Majesté ne peut pas avoir voulu ces injustices. Si j'étais en état de réparer tout cela, je n'en écrirais pas si souvent à Votre Majesté ; mais elle ne doit pas ignorer que la guerre seule me coûte près de cinq millions par mois, et que l'État de Naples, sans la Sicile, a produit pendant la paix quarante-huit millions nets.

C'est ici le point de l'Europe où les Anglais déploient le plus d'efforts ; Votre Majesté trouvera juste de me donner des moyens au moins d'emprunt, pour rendre vains tous leurs efforts. J'ai fait demander des poudres à Ancône et à Milan ; nous en avons déjà consumé à Gaëte cinq cents milliers ; l'ennemi renouvelle les approvisionnements et les canonniers de cette place à mesure des pertes qu'elle éprouve ; nous ne pouvons pas trop ralentir notre feu, voulant conserver la supériorité qui nous est nécessaire pour réduire la place, d'où résulte une consommation effrayante pour nos opérations. »

Jos. à Nap. Naples, 13 juillet 1806.

« Sire, deux vaisseaux de guerre et quelques bâtiments de transport sont dans le golfe de Naples.

Seize bâtiments, dont quelques-uns de guerre, se sont dirigés ce matin sur Gaëte ; on les a vus à la hauteur de Capri.

A Gaëte, nous n'avons qu'un canonnier français par pièce.

Nous avons besoin de poudre pour remplacer celle que nous avons consommée.

Je vais nommer, pour commander ma garde, le

général Saligny et le général Mathieu. L'un et l'autre espèrent que Votre Majesté les conservera sur le tableau des généraux français.

Puis-je laisser à ma garde l'uniforme français? Les troupes le désirent, et moi aussi. Si Votre Majesté ne me répond pas, je supposerai qu'elle y consent; si elle veut bien me répondre, cela vaudrait encore mieux. »

Le 14, à 1 heure du matin.

« M. de Cassano (1) sort à l'instant de chez moi; son frère, arrivé de Cassano, annonce que les insurgés sont arrivés près de Castro-Villari; ils brûlent tous les villages qui n'arborent pas pavillon blanc. Verdier tenait la ville de Cosenza et les environs; il n'avait encore aucune nouvelle directe de Reynier.

M. de Cassano assure qu'il a été battu par les Anglais, qui ont fait prisonniers le général Compère et cinq cents Polonais; l'affaire aurait eu lieu à Sainte-Euphémie, le 4 juillet.

Je viens d'expédier le général Maurice Mathieu à Gaëte, pour dire au maréchal que je serai à Gaëte le 17; qu'il fallait que, le 18, une partie des troupes du siége marchassent à Naples. En effet, je suis résolu de monter moi-même à l'assaut le 17. Je ne prendrai ce parti que parce que je le croirai nécessaire. Je ne puis garder Naples, assiéger Gaëte, et marcher en Calabre; il faut donc en finir sur-le-champ à Gaëte. Le 16, nous aurons consommé à ce

(1) Son père, le duc de Cassano, était grand veneur du roi Joseph, et l'un des plus grands seigneurs napolitains.

siége six cents milliers de poudre; Votre Majesté sait ce que nous en avions, en comprenant les poudres d'Ancône, dont je n'ai encore pu obtenir que trente milliers. »

« Sire, je n'ai pas d'autres nouvelles des Calabres ni de Reynier; je n'ai rien négligé pour m'en procurer. Jos. à Nap. Naples, 14 juillet 1806.

Je n'ai pas encore reçu le rapport des opérations du siége de Gaëte du 13.

Je me décide à former dans Naples une garde bourgeoise de six mille hommes; j'arme aussi les employés français.

L'ennemi a reconnu aujourd'hui tous les points du golfe; tous les avis sont qu'il veut tenter une opération quelconque près de Naples.

Si je ne craignais pas de manquer de poudre, la prise de Gaëte serait certaine.

J'établis une commission militaire, dont je rends justiciables tous ceux qui, n'étant pas inscrits au rôle de la garde bourgeoise, seraient trouvés avec des armes.

Si le manque de poudre me force à convertir le siége de Gaëte en blocus, je ne pourrai disposer que de quatre mille hommes, avec lesquels je me bornerai à protéger le camp retranché de Gaëte et la ville de Naples.

Je n'ai plus, dans la Pouille et les Abruzzes, que des garnisons; je ne serai pas en mesure de marcher en Calabre, ne pouvant abandonner Naples et Gaëte.

Le général Saint-Cyr ne voudrait pas venir à Paris pour y rester oisif : s'il n'a pas la perspective d'être sénateur, il désirerait m'être attaché comme grand maréchal de palais, ou chef d'état-major, ou de toute autre manière. C'est un homme froid, mais incapable de manquer à l'honneur et à sa parole.

Je désire nommer Saligny à ma garde, si Votre Majesté pense qu'il puisse compter sur le tableau des officiers français. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 15 juillet 1806.

« Mon frère, j'ai donné ordre que tout ce qui revient à vos bataillons de guerre sur la masse de linge et chaussure leur fût envoyé des bataillons des dépôts. Je crois que les négociations commencées avec l'Angleterre n'iront pas à bien; elle s'est mis dans la tête de conserver la Sicile à l'ancien roi de Naples; cette clause ne peut pas me convenir. Au moment où le feu commencera à Gaëte, réunissez le plus de troupes fraîches que vous pourrez; arrangez-vous de manière à avoir une colonne de quatre à cinq mille hommes, que vous tiendrez en réserve, que vous ne laisserez pas approcher du feu avant le quatrième ou le cinquième jour, et que vous ne ferez donner que pour une occasion importante et pour couronner quelque ouvrage. J'ai peine à comprendre quel parti vous pouvez tirer de vos chaloupes canonnières; il serait plus utile qu'elles fussent du côté de la Sicile. La supériorité de l'ennemi sera telle, devant Gaëte, qu'il ne les laissera pas dehors; on vous en fera perdre un bon nombre.

C'est la Sicile qu'il faut prendre. Quant à Gaëte,

il me semble que votre équipage de siége est très-beau, et que vos munitions sont suffisantes. Recommandez à l'artillerie de ne pas tirer à toutes charges, lorsque demi-charge suffira. Je suis fâché que vous n'ayez pas de petits mortiers. Des mortiers de huit pouces, placés à cent ou cent cinquante toises, font un mal affreux. Il ne s'agit pas de tirer beaucoup, mais de bien tirer. Pourquoi l'officier du génie Chambarlhac (1) n'est-il pas au siége? C'est un bon officier de guerre. Il ne saurait y avoir là trop d'officiers du génie et d'artillerie. »

Jos. à Nap. Naples, 15 juillet 1806.

« Sire, demain je me rendrai au camp de Gaëte et je prendrai un parti définitif; si les poudres d'Ancône arrivent, que celles que j'ai demandées à Milan partent, que Votre Majesté veuille nous en faire encore expédier six cents milliers, il serait possible de traîner le siége en longueur jusqu'à cette époque, et de le reprendre alors que nous aurons douze cents milliers de poudre, et que nous aurons ramassé de nouveaux approvisionnements de toute espèce.

Il n'est pas impossible, mais il est encore douteux que la brèche puisse être praticable le 17, moment où nous n'aurons plus de poudre à pouvoir consommer pour cet objet.

Je ne reçois pas de rapport aujourd'hui du maréchal Masséna. Le général Mathieu arrive, et me fait verbalement le même rapport que Votre Majesté trouvera dans la copie de la lettre ci-jointe de mon aide de camp.

(1) Il y était depuis le 26 juin.

Le général Reynier s'est retiré vers Cotrone, où il aura trouvé des munitions de toute espèce; je n'ai pas encore de nouvelles directes de lui.

Verdier est toujonrs à Cosenza; il doit avoir reçu les renforts que je lui ai envoyés.

Si Gaëte ne tombe pas après-demain, nous aurons besoin de beaucoup de munitions, de bombes, et de quelques régiments d'infanterie ou des dépôts de ceux qui sont ici.

Votre Majesté a trop l'habitude des affaires pour ne pas prendre le parti de m'envoyer sur-le-champ tous les secours qui sont en ses mains, afin d'éviter de plus grands malheurs. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 16 juillet 1806.

« Mon frère, le 6e bataillon (*bis*) du train a dû arriver à Naples; votre ministre de la guerre a dû recevoir l'ordre de renvoyer en Italie les détachements des 7e et 4e bataillons (*bis*). Du moment où Gaëte sera pris, renvoyez les détachements de ces bataillons, cette mesure ayant pour but de maintenir le bon état des corps.

Faites juger, pour être punis comme ils le méritent, ceux qui ont assassiné les aveugles d'Égypte (1). Faites-en faire une procédnre éclatante, à laquelle je donnerai ici la plus grande publicité. Au reste, tout le monde, Russes, Autrichiens, Anglais, connaissent toute l'atrocité de la reine, et savent bien qu'elle ne pourrait retourner à Naples, puisqu'elle

(1) De malheureux soldats français aveugles, venant d'Égypte, avaient été jetés à la côte du royaume de Naples, et lâchement assassinés.

navigueraît sur une mer de sang. Le mépris qu'elle inspire est général chez toutes les puissances, et affaiblit beaucoup l'intérêt que prennent à elle ceux qui l'ont compromise. »

« Sire, M. Lebrun vient d'arriver du quartier général du général Reynier; il m'a porté les lettres que j'adresse à Votre Majesté. Je l'envoie lui-même à Paris, afin que Votre Majesté puisse connaître tous ces événements dans le plus grand détail. Jos. à Nap. Naples, 16 juillet 1806.

Nous avons encore des poudres pour aller quelques jours. La batterie de brèche jouera cette nuit; dans deux jours nous espérons que les brèches seront praticables.

Le général Verdier a été contraint de se retirer sur Cassano; les renforts que je lui ai envoyés doivent être arrivés aujourd'hui à Castro-Villari, où il y avait beaucoup d'insurgés.

La ville est tranquille, la garde bourgeoise s'organise; dans toutes les Calabres, les propriétaires, toujours timides, font des vœux pour nous; quelques-uns (le général Verdier en a jusqu'à quinze cents à sa suite) se battent; les paysans prennent toujours les couleurs du plus fort, ou de celui qui leur fait espérer le pillage. La reine Caroline a fixé le nombre d'hommes qu'il faudrait avoir tués pour être colonel, major, capitaine, lieutenant.

Je rappelle à Votre Majesté les poudres et les habits dus aux troupes jusqu'au 1er de mai. »

« Sire, monsieur le colonel Lebrun aura l'hon- Jos. à Nap.

Naples, 17 juillet 1806.

neur de rendre compte à Votre Majesté des événements de la Calabre; je l'avais envoyé auprès du général Reynier lorsque je fus instruit des projets de l'ennemi, qui voulait tenter un débarquement en Calabre pour insurger cette province, et détourner sur ce point l'attention que je donnais au siége de Gaëte.

M. Lebrun s'est parfaitement acquitté de sa mission : elle consistait à faire connaître au général Reynier que je voulais emporter Gaëte avant tout; que je ne pouvais pas lui donner de secours; qu'il devait observer les mouvements de l'ennemi, et faire en sorte de ne jamais le laisser placer entre lui et le général Verdier, qui aurait dû être renforcé d'un bataillon, d'après les ordres qui avaient été expédiés par l'état-major. Le général Reynier a espéré culbuter l'ennemi, et il a attaqué. Après le combat, j'aurais voulu qu'il fît sa jonction avec le général Verdier, et lorsqu'il était à Catanzaro, il n'avait qu'une forte journée pour se rendre à Cosenza. Aujourd'hui cette ville a été abandonnée par Verdier; dès qu'il a su que Reynier s'était jeté sur Cotrone, il s'est porté sur Cassano, espérant le joindre sur la route de la mer. Par ce mouvement imprévu ils ont découvert la route directe de Naples, par laquelle j'ai envoyé des secours sur Cosenza, ayant toujours dû croire que les secours trouveraient Verdier à Cosenza, ou, au pis aller, sur la route de Salerne.

J'ai donné l'ordre à Reynier de se porter sur Cosenza ou sur Cassano, selon la position dans laquelle le trouverait mon ordre;

Au général Verdier, qui recevra quelques renforts de Matera, des vivres et des munitions, de marcher aussi sur Cassano;

Au général Vintimille, de s'arrêter à Castro-Villari, et d'attendre les ordres du général Verdier ou du général Reynier. Il commande plusieurs détachements de Napolitains et de Français; ses secours consistent dans mille cinq cents hommes.

Dès que Gaëte sera rendu, je pourrai envoyer plus de monde.

Si cette place ne tombait pas, je suis convaincu que les habitants du pays romain prendraient les armes contre nous pour gêner nos communications.

Il nous faut des poudres, des habits, dus au 1er mai, et quelques avances en argent, ne fût-ce que deux millions. L'ennemi fait les plus grands efforts ici, et le pays, insurgé en partie, ne peut pas suffire aux dépenses de l'armée; d'où résultent les exactions justifiées des uns et le mécontentement des autres.

Votre Majesté m'assure qu'elle est à la veille de la paix; qu'elle serait signée sans la Sicile. Je serais affligé, Sire, d'être un motif de continuer la guerre; je mets le peu de bonheur qui m'est réservé à être utile à Votre Majesté. C'est aussi ma gloire que Votre Majesté consulte ce qui convient à elle-même et au grand empire, et qu'elle ne regarde jamais dans le roi de Naples qu'un frère dévoué à ses volontés, fort heureux de tout ce qui pourra paraître convenable à Votre Majesté.

Les dépôts des régiments d'infanterie française nous

donneraient dans ce moment les renforts dont nous avons besoin. Les Anglais viennent de débarquer à Marata; ils y exciteront de nouveaux troubles. »

Nous ferons suivre cette lettre du rapport très-détaillé de Reynier à Joseph sur les affaires de la Calabre; on verra que cet officier général, l'un des hommes de guerre auxquels on accordait à cette époque le plus de vigueur et de talents, fut beaucoup plus malheureux qu'inhabile en perdant la bataille de Sainte-Euphémie.

Le général Reynier à Joseph. Catanzaro, 5 juillet 1806.

« Sire, les routes ayant été interceptées, je n'ai pu écrire à Votre Majesté depuis ma lettre du 29, dans laquelle je lui rendais compte du départ de l'expédition anglaise et de la sortie de la flottille de Messine.

Voyant que l'expédition se dirigeait vers le golfe de Sainte-Euphémie, et que la flottille sortie de Messine, qui se promenait de la pointe du Pezzo au cap Spartimento, n'était pour le moment destinée qu'à attirer mon attention par une fausse attaque, je me déterminai à faire marcher sur le point de débarquement tout ce qu'il me serait possible de réunir pour battre les Anglais, et à ne laisser à Scylla et Reggio que des détachements pour la garde du château et de l'hôpital, et un petit détachement à Tropea, voulant marcher promptement aux Anglais pour les jeter dans la mer, et revenir ensuite avec célérité au secours de Scylla et de Reggio.

Je pensai que c'était le parti le plus militaire et

le plus sage, parce que, les Anglais chassés, toute autre expédition devenait nulle.

Votre Majesté sait que mes troupes étaient extrêmement divisées pour la garde des batteries et dépôts de vivres et munitions, et la tranquillité du pays dans les deux Calabres, etc. Elle sait que, depuis le départ des troupes qui avaient été appelées à Gaëte et dans la Pouille, le corps d'armée était réduit à mille hommes, dont huit cents dans la province de Cosenza, et deux cents en garnison à Cotrone.

J'avais rendu compte à Votre Majesté de l'arrivée en Calabre de beaucoup d'agents anglais et de la cour, qui employaient toute espèce de moyens pour amener le peuple à l'insurrection. J'avais plusieurs colonnes mobiles employées à les poursuivre.

Afin de suivre le mouvement de la flotte ennemie, je fis mettre en marche, le 30 juin, le 23e régiment d'infanterie légère et une partie du 42e, et ordonnai le rassemblement au fleuve Angitola de tous les détachements dispersés. Le 30 au soir, voyant que le convoi anglais s'était dirigé vers le golfe de Sainte-Euphémie, j'ordonnai au général Compère, que j'avais laissé avec deux bataillons entre Scylla et Reggio, de n'y laisser que ce qui serait nécessaire pour la garde des châteaux et de l'hôpital, et de venir promptement me rejoindre, sans s'inquiéter des mouvements de la flottille sortie de Messine, et qui menaçait toujours les mêmes parages d'un débarquement; et je donnai l'ordre aux commandants de ces forts de se défendre jusqu'à mon retour, qui au-

rait lieu aussitôt que j'aurais battu l'armée anglaise.

Le 1er juillet, j'arrivai à Monteleone; les Anglais avaient débarqué pendant la nuit à Sainte-Euphémie. Trois compagnies de Polonais qui avaient voulu se porter sur ce point furent repoussées avec perte, et se retirèrent derrière l'Angitola. Le général Digonnet arriva dans la nuit de Catanzaro au fleuve Lamato, avec une compagnie de grenadiers polonais et le 9e régiment de chasseurs.

Le 2, je campai sur les hauteurs de l'Angitola. L'ennemi resta dans la même position, sa droite à la tour du bastion de Malte, où il s'établit avec une forte batterie, et sa gauche au village de Sainte-Euphémie. Il envoya des patrouilles à San-Biaggio et Nicastro, qui se révoltèrent aussitôt, et arborèrent la cocarde rouge. Beaucoup de brigands armés descendirent des montagnes pour se joindre à eux. On apprit que, dans presque tous les villages, les brigands et la populace, animés par des agents de la cour et des prêtres, étaient prêts à arborer l'étendard de la révolte. Chaque jour devait augmenter cette fermentation, et mes communications allaient être interceptées, si je tardais à faire rembarquer les Anglais.

Le 3, je fus prendre position sur le Lamato, près Maida, afin de n'avoir qu'une marche de trois heures à faire pour arriver à la position de l'ennemi, et d'attaquer son centre entre la mer et les montagnes, afin d'être moins inquiété par le feu des bâtiments, et que ma droite fût éloignée des brigands rassemblés au pied des montagnes.

J'espérais être joint, le soir et pendant la nuit, par les troupes amenées de Reggio par le général Compère, et pouvoir ainsi attaquer le lendemain matin avec toutes mes troupes. Les rapports de déserteurs et espions sur l'armée ennemie et sa force, que nous estimions à six mille hommes, nous apprirent qu'elle était plus forte, et qu'elle avait été jointe par environ deux mille brigands armés. Quelques personnes, et particulièrement M. le colonel Lebrun, aide de camp de Votre Majesté, me proposaient de rester en observation sans risquer une attaque, et d'attendre l'arrivée des renforts qui pourraient être envoyés (1); mais j'observai que ces renforts ne pourraient arriver *que dans douze ou quinze jours; que la position de Lamato n'était pas tenable, étant entourée de bois par où pouvaient arriver les brigands des villages révoltés sur mes derrières;* qu'il faudrait prendre position ou à Cotrone, ou entre l'Angitola et Monteleone, positions qui avaient chacune leurs inconvénients, où je serais aussi bien entouré de révoltés après ma retraite volontaire, qu'après avoir été battu; que je ne pourrais marcher contre le corps commandé par le prince héréditaire, dont on annonçait le débarquement entre Reggio et Scylla avec quelques troupes, et les battre sans avoir à dos l'armée anglaise dans une extrémité beaucoup plus éloignée de secours; qu'ayant réuni cinq mille cent cinquante hommes de troupes

(1) C'était le sens des instructions envoyées par Joseph à Reynier, et que ce dernier avait reçues par le colonel Lebrun.

françaises qui s'étaient souvent distinguées, je pourrais bien espérer de battre, par une attaque vigoureuse, une armée anglaise de six à sept mille hommes, la rejeter dans la mer, rétablir ainsi l'ordre dans ce pays en un moment, et retourner promptement battre les Napolitains qui auraient débarqué vers Scylla et Reggio. Cependant, comme les troupes que j'attendais de Reggio ne purent arriver à temps, je retardai l'attaque.

Trois bâtiments de transport mirent à la voile pour la Sicile, et il en arriva pendant la nuit quatre, qui débarquèrent un renfort de troupes.

Le 4 juillet, dès le lever du soleil, j'aperçus du mouvement dans le camp des ennemis, et je vis que leurs troupes se portaient vers la mer. Beaucoup de personnes pensaient qu'ils allaient se rembarquer. Ils se dirigèrent en longeant la mer sur deux colonnes, et continuèrent à marcher vers l'embouchure du Lamato. Ils s'écartèrent cependant de la mer, et une tête de colonne parut un moment se diriger sur mon camp. Ils firent plusieurs marches et contre-marches, ayant toujours vers leur flanc un vaisseau, une frégate et plusieurs chaloupes canonnières. Ils étendirent leur droite vers le fleuve Lamato qu'ils paraissaient se disposer à passer, pour me couper ainsi la route de Monteleone. Ils se formèrent sur deux lignes et avancèrent leur première, s'écartant ainsi de la protection du feu de leurs bâtiments et chaloupes canonnières. Je pensai que le moment était favorable pour les attaquer; qu'étant un peu divisés par le Lamato, je pourrais plus fa-

cilement écraser par une charge vigoureuse une partie de leur armée; que le reste ne pourrait alors se rembarquer et devrait se rendre, particulièrement ceux qui auraient tourné ma gauche, en se portant sur la route de Monteleone; et qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour profiter de l'avantage qu'ils m'offraient.

Je pouvais, en passant le Lamato, marcher à eux en peu de temps, et les aborder sans obstacle avec mon infanterie, mon artillerie légère et la cavalerie, qui malheureusement n'était que de cent cinquante hommes du 9e de chasseurs. Je n'aurais pas eu ces avantages si je leur avais laissé passer le Lamato, parce que le terrain est coupé et entremêlé de marais et de bosquets, qui ne m'auraient pas permis de pousser l'attaque avec autant de vigueur et de célérité que je le désirais pour rendre le succès complet, et qu'il était nécessaire pour les battre avant que la masse des brigands qui rôdaient sur mes derrières fût assez organisée pour m'attaquer à dos par le bois, tandis que je serais occupé à combattre les Anglais vers la mer.

A neuf heures du matin, je fis mettre les troupes en mouvement; deux compagnies de voltigeurs eurent l'ordre de suivre les bosquets qui bordent le lit du Lamato. Le 1er et le 42e régiments, forts de deux mille quatre cents hommes, sous les ordres du général Compère, ont passé le Lamato et se sont formés en bataille, ayant leur gauche au Lamato. Le 4e bataillon suisse et douze compagnies du régiment polonais, forts de quinze cents hommes, sous

les ordres du général de brigade Peyri, ont passé le Lamato au centre, et se sont formés en seconde ligne par échelons derrière la droite du 42e régiment. Le 23e régiment d'infanterie légère, fort de douze cent cinquante hommes, sous les ordres du général Digonnet, a passé, et s'est formé sur la droite; quatre pièces d'artillerie légère et le 9e régiment de chasseurs à cheval, sous les ordres du général Franceschi, étaient au centre.

Les Anglais avaient huit pièces de campagne; leurs flancs étaient protégés par un vaisseau, une frégate, et des chaloupes canonnières.

Les voltigeurs détachés dans le Lamato étaient pressés par les troupes anglaises qui passaient cette rivière. La première ligne ennemie s'était un peu avancée en suivant des tirailleurs, que je fis retirer pour les attirer. Je donnai ordre que le 1er régiment d'infanterie légère avançât sa gauche pour soutenir les voltigeurs, et que le reste de la brigade du général Compère marchât par échelon; que les Suisses et les Polonais suivissent le mouvement en seconde ligne, et que le 23e régiment d'infanterie, qui s'était trop écarté à sa droite, se rapprochât des Suisses, voulant faire tout mon effort sur le centre des ennemis.

Lorsque le 1er régiment d'infanterie légère fut à demi-portée de fusil des régiments anglais, qui restaient au port d'armes sans tirer, il battit la charge; le 42e régiment chargea un instant après, à la même distance. Les bataillons anglais commencèrent alors un feu très-bien nourri, qui n'arrêta pas d'abord la

charge des régiments français ; mais, n'ayant plus que quinze pas à faire pour aborder la ligne ennemie à la baïonnette et la culbuter, les soldats du 1er régiment tournèrent le dos, et prirent la fuite. Ceux du 42e s'aperçurent de ce mouvement, et, quoiqu'ils n'eussent plus que quelques pas à faire, commencèrent à hésiter, et suivirent l'exemple du 1er. Aussitôt que je m'aperçus du mouvement rétrograde du 1er régiment, je me tournai vers la seconde ligne pour la faire charger ; mais les Polonais avaient déjà pris la fuite. Le bataillon suisse, entraîné un peu par l'exemple des autres corps, hésita : cependant j'en fis avancer plusieurs pelotons, qui arrêtèrent un peu la ligne ennemie, qui s'avançait à la suite du 1er et du 42e. Je fus aussitôt au 23e régiment, pour voir s'il était possible de faire avec ce régiment et les chasseurs à cheval un nouvel effort sur le centre des ennemis, qui, par son mouvement en avant, découvrait son flanc gauche, et laissait un grand intervalle vide pour les prendre en flanc ; mais ce régiment était un peu trop à droite et déjà engagé avec la gauche des ennemis, qu'il contenait, et qui l'aurait abîmé s'il avait quitté ce point pour faire cette attaque.

Les troupes qui s'étaient débandées s'étant retirées très-loin du champ de bataille, je n'en avais plus de disponibles ; et il ne me restait d'autre parti que celui de conserver celles qui me restaient, de les rallier pour attendre des secours en prenant la route de Catanzaro et de Cotrone, afin de faire porter mes blessés à cette dernière place, où on m'avait

déjà proposé de me retirer, et d'attendre les renforts que Votre Majesté ordonnera d'envoyer pour chasser promptement les Anglais du continent, nous venger de l'échec que nos troupes ont reçu, et marcher au secours des garnisons des châteaux de Scylla et de Reggio.

Un corps de l'ennemi s'était avancé du Lamato sur la route de Monteleone, et était arrivé dans le camp que nous occupions une heure auparavant : ainsi la communication avec Monteleone se trouvait suspendue : on ne peut pas y faire prendre les équipages qu'on y avait laissés, pour avoir moins d'embarras lorsqu'on attaquerait l'ennemi. Il ne me convenait d'ailleurs nullement de marcher à Monteleone, où je n'aurais pas pu avoir de communication avec les secours que Votre Majesté enverra, et où j'aurais été trop serré entre les Anglais et le corps ennemi qui doit avoir débarqué entre Scylla et Reggio, étant trop faible pour espérer de les battre l'un après l'autre. J'espère que ceux qui gardaient ces équipages, et le payeur à Monteleone, auront su prendre la route des montagnes pour se retirer à Catanzaro.

Nous avons observé que l'ennemi était d'un tiers plus nombreux que nous : il débordait de beaucoup nos ailes, quoiqu'il fût sur deux lignes et eût un corps au delà du Lamato. Sa force peut être de huit mille hommes d'infanterie et de deux mille paysans armés.

Le pays avait déjà commencé à s'insurger avant ce combat ; ils ont presque tous arboré le pavillon

blanc et la cocarde rouge. La ville même de Catanzaro avait sonné le tocsin et arboré le drapeau blanc. Les troupes étant campées sous ses murs, j'ai dû y faire marcher pour la faire rentrer dans l'obéissance, et obtenir les vivres qui m'étaient nécessaires.

Si beaucoup de soldats ne se sont pas conduits avec la vigueur que j'espérais de troupes qui se sont anciennement distinguées, j'ai été satisfait des officiers, qui ont bien rempli leur devoir. Le général Compère a été blessé au bras, à la tête du 1er régiment (1). Son cheval l'ayant renversé, il est resté prisonnier. Le chef de bataillon Gastelouis, du 1er régiment, a été tué; le chef de bataillon suisse, M. Clavel, dangereusement blessé; le chef de bataillon Roy, du 23e régiment, blessé, ainsi que M. l'adjudant commandant sous-inspecteur Marchand, Duchaume, et beaucoup d'autres braves. Je ne connais pas encore précisément mes pertes; mais j'ai avec moi environ quatre mille hommes et trois cents blessés.

L'ennemi a marché à notre suite jusqu'à l'entrée de la vallée du Lamato; mais il n'a pris que les blessés abandonnés sur le lieu de la charge.

Je suis extrêmement peiné de ces événements; j'ai fait ce que j'ai cru le mieux dans ces circonstances difficiles, et ai pensé qu'il n'y avait pas à balancer entre les avantages de décider promptement

(1) C'est précisément là ce qui causa l'hésitation de la première ligne, circonstance qui contribua plus que tout le reste à la perte de la bataille.

par une action prompte, et les dangers auxquels on était exposé en temporisant; mais je n'ai pas été secondé par le nombre et le moral des troupes.

Une partie des soldats est tellement affectée, que, ne pouvant compter qu'elles tiennent devant l'ennemi, j'ai dû me retirer jusqu'ici; et j'irai peut-être jusqu'à Cotrone, qui est le seul point d'appui que j'aie dans ce pays, où je puisse trouver des munitions et réorganiser les troupes avant de les faire agir. Catanzaro étant la capitale de la province, je tâcherai de rester auprès, afin de relever l'esprit public, et de protéger nos partisans dans ce pays contre les brigands. J'ai avec moi environ quatre mille trois cents hommes, que je conserverai avec soin réunis, et dont je tâcherai de relever le moral, afin de les faire agir aussitôt que j'aurai reçu des renforts. Le général Verdier est à Cosenza avec huit cents hommes.

Je n'ai pas reçu de nouvelles du général Verdier; mais, n'ayant qu'un bataillon polonais, il n'aura pu que se maintenir contre les brigands insurgés.

Je n'ai pas de nouvelles des petites garnisons que j'ai laissées aux châteaux de Scylla et de Reggio. Il est bien important qu'on envoie promptement les troupes nécessaires pour chasser les ennemis des points qu'ils occupent, et soumettre de nouveau le pays. Nous désirons ardemment avoir les moyens de tirer une vengeance éclatante de l'échec que nous avons reçu. »

Jos. à Nap « Sire, M. le colonel Lebrun est parti aujour-

d'hui pour se rendre à Paris auprès de Votre Majesté; il est chargé d'une lettre dont voici la copie. Depuis son départ, l'ennemi menaçant Lagonegro par les montagnes et par le débarquement d'Amantea, j'ai donné ordre au général Mermet de faire prendre position aux troupes qui allaient au secours du général Verdier, de les soutenir; et je lui ai envoyé pour le renforcer le 24e de dragons, qui sera à ses ordres à Nocera, à partir de Castellamaro et de Salerne, deux points où l'ennemi pourrait tenter un débarquement. Naples, 17 juillet 1806.

Le général Verdier attendra à Matera que le général Reynier ait débouché de la Calabre ultérieure; il se joindra alors à lui, et, avec la colonne divisée sur Lagonegro, ils prendront la ligne du Crati, châtieront les insurgés, et se tiendront sur la défensive vis-à-vis des Anglais jusqu'au moment prochain où, l'affaire de Gaëte décidée, je puisse les renforcer encore; jusque-là, je ne suis pas fâché que les Anglais se tiennent à Sainte-Euphémie et en Calabre, puisque cette province est déjà perdue pour l'ordre et les finances. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les rapports du siége de Gaëte du 17 et du 18. Je compte me rendre au camp demain. Jos. à Nap. Naples, 18 juillet 1806.

Je n'ai pas encore de nouvelles du général Reynier depuis celles du 11, que m'a données M. le colonel Lebrun.

Le général Moore est arrivé en Sicile avec quatre régiments anglais de choix : les Anglais ont en Si-

cile aujourd'hui six mille hommes, dans le royaume de Naples huit mille hommes, en tout quatorze mille hommes, Anglais, Suisses ou Français.

Ce sont le régiment de Waterville, le corps de Condé, et les émigrés corses. C'est M. Stuart qui commande sur le continent. Sidney-Smith est aujourd'hui devant Gaëte avec quatre vaisseaux, deux frégates et des canonnières.

Le projet de l'ennemi a été de me faire lever le siége de Gaëte. Sans l'obstination du général Reynier à rester dans la Calabre ultérieure, l'insurrection du pays, qui est leur moyen pour me rappeler sur les points révoltés, n'aurait pas eu un très-grand résultat. Venant à Cosenza, réuni à Verdier, qui s'y est soutenu longtemps, il eût empêché les brigands débarqués de Sicile de forcer les villages à la sédition. Ce qui arrive dans ces montagnes, c'est le pillage des riches par les pauvres insurgés, par les nouveaux venus; il y a peu de passions politiques.

Après la levée du siége de Gaëte, qui aurait précédé l'insurrection des Calabres, le projet de la reine était que les Anglais s'emparassent de Naples, où elle ne veut rester que quinze jours pour accomplir toutes ses vengeances. Les Anglais préfèrent débarquer en Pouille avec vingt mille hommes, enlever les récoltes, les bœufs de labour, et attendre, pour entreprendre autre chose, le résultat de ces événements sur la population de Naples et sur celle de l'État romain, que l'on prétend très-indisposée. J'ai tous ces détails par une voie assez sûre. Je m'obstine à emporter Gaëte, je réunis le plus possible de trou-

pes dans un point central, pour pouvoir me porter partout où il sera besoin : ce point central sera Capoue ou Bénévent; dès que Reynier sera débouché sur le Crati et que je serai maître de Gaëte, je ferai occuper Cosenza, d'où l'on fera châtier les villages qui se sont le plus mal conduits. J'ai beaucoup de maladies; Naples seul contient trois mille malades; l'armée a besoin d'être renforcée, payée et habillée. Votre Majesté doit sentir que je ne puis pas tirer tout cela du pays, dans le moment où une partie est occupée par l'ennemi, et l'autre tellement bloquée, qu'il n'en sort et n'y entre absolument rien. La cour avait déjà emporté beaucoup de numéraire lors de sa fuite; les Anglais font de grands efforts; ce royaume n'est pas en état de leur faire la guerre sans les secours d'argent de Votre Majesté, des munitions et des habillements, que le pays ne fournit pas.

J'envoie à Votre Majesté une pièce qui tombe par hasard sous mes mains, afin qu'elle voie que ce n'est pas sans raison que j'ai éloigné le général F... à P... Lors de l'entrée de l'armée, l'on a vendu les magasins, poudres, etc.

Le major du 4e et le chef de bataillon G... désirent entrer à mon service; je les demande à Votre Majesté. Ce dernier, dont Votre Majesté n'a pas été contente à Austerlitz, serait excellent pour instruire un régiment de nouvelle formation. »

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre. Rien n'est plus heureux que le débarquement des Anglais. Le général Reynier aura été rallié par les brigades qui se

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 19 juillet 1806.

trouvent en échelons sur les différents points de la côte, et culbutera les Anglais. Ceux-ci, sans cavalerie, ne peuvent pas avoir la prétention de se maintenir dans le pays. Il est probable qu'ils s'en ressentiront. Vous avez une nombreuse cavalerie, et ils n'en ont point. Il est difficile de concevoir quelle espèce de fatalité les a poussés.

Ne vous étonnez point du peu de mal que la canonnade fera les premiers jours à Gaëte. Mais si le feu est bien dirigé, comme j'imagine qu'il l'est, les pans de muraille tomberont tout d'un coup, le sixième ou le septième jour de la canonnade; c'est alors qu'il ne faut pas perdre un moment pour enlever les ouvrages. J'ai donné ordre qu'on vous envoyât des dépôts, non-seulement la masse de linge et de chaussure, mais encore tout ce dont on pourra disposer. Mettez-y de la vigueur. »

Jos. à Nap. Naples, 19 juillet 1806.

« Sire, voici la capitulation de Gaëte. Les Anglais débarqués à Amalfi ont été obligés de se rembarquer cette nuit.

Votre Majesté recevra la capitulation de Gaëte des mains du général Campredon. L'arme du génie a servi d'une manière bien distinguée. Ce siége lui emporte un général précieux, le général Vallongue. Depuis sa mort, le général Campredon n'a pas quitté les ouvrages, il les a conduits à leur perfection; ils méritaient d'être vus par un aussi grand maître que Votre Majesté. Du moins le général Campredon est bien en état de répondre à toutes les questions que Votre Majesté daignerait lui faire.

Si Votre Majesté voulait me donner le général Campredon pour commander le génie, elle me ferait un grand cadeau. L'artillerie a aussi très-bien servi. Les grenadiers, voltigeurs, et le reste de l'armée de siége, ont été impatients de la capitulation qui a prévenu l'assaut.

M. le maréchal Masséna a mis dans cette opération son obstination et son activité ordinaires. Le succès a couronné ses efforts.

J'enverrai à Votre Majesté le détail des officiers et des troupes qui ont droit à sa bienveillance.

Je n'ai pas encore de nouvelles du général Reynier; mais j'ai déjà fait partir le 52e d'infanterie et le 28e de dragons, pour comprimer l'insurrection des Calabres et rejoindre le corps du général Reynier

Les Anglais donnent trente sous par jour aux insurgés, et la permission du pillage.

Dans la ville de Nicastro, le commandant des gardes d'honneur a été crucifié, après avoir eu les yeux crevés; c'était un prince qui m'avait reçu chez lui. Je vais faire bonne justice des brigands.

Je forme ma garde, avec laquelle je me tiendrai à Naples et à Caserte (quatre mille hommes). Je donne au maréchal Jourdan sept mille hommes, pour les îles, le golfe de Naples; au maréchal Masséna, le reste.

Je supprime les corps de Saint-Cyr et de Reynier. Votre Majesté voit qu'il m'en reste encore trois pour une armée de trente mille combattants.

La ville est dans l'ivresse. Pour la concevoir, il faut connaître les atrocités qui ont été commises, il

y a sept ans; celles qui avaient été commandées par la reine au moment de notre entrée ici; celles dont elle se flatte encore aujourd'hui à son passage par cette ville (car elle convient qu'elle ne peut pas y rester longtemps). Il faut connaître cette furie pour se faire une idée de la vérité de l'histoire de Médée. Un fils du duc de Cassano a été rôti et ses lambeaux partagés parmi les anthropophages, il y a sept ans. Aujourd'hui on l'avait invitée à un autre festin de ses autres enfants qui sont à mon service. Aussi la frayeur des riches propriétaires, des *cittadini*, est portée à l'extrême.

Un voltigeur est trouvé en faction debout, à trente toises de la place de Gaëte, dans un poste où il devait être couché; le général Valentin lui reproche de ne pas suivre la consigne, le voltigeur répond : « C'est bon pour un grenadier d'être couché; « un voltigeur peut être debout. » J'ai cru que le créateur des voltigeurs lirait avec plaisir cette anecdote.

C'est dans cet esprit que l'on avait assigné une brèche aux voltigeurs, et une aux grenadiers.

P. S. La capitulation, quoique bonne pour la garnison, paraîtra bonne pour les assiégeants, si Votre Majesté considère que toutes ces troupes pouvaient s'embarquer sans s'obliger à ne pas servir; la moitié était des galériens, dont je n'aurais su que faire.

J'en ai encore près de huit mille dans le royaume. »

Jos. à Nap. « Sire, j'ai adressé à Votre Majesté, par M. le gé-

néral Campredon, la capitulation de Gaëte, dont ci-joint copie. L'estafette gagnera quelques jours sur ce général. Naples, 19 juillet 1806.

La prise de Gaëte a fait une sensible impression sur les habitants de cette immense capitale. Leur joie est égale à la peur de la veille, qui ne peut être appréciée que par ceux qui savent combien la reine Caroline inspire de terreur. »

« Sire, M. de Ségur (1) se rend à Paris; je n'ai pas été fâché qu'il ait désiré voir la fin du siége de Gaëte : c'est un bon jeune homme et un excellent officier, plein d'ardeur et de talents. Jos. à Nap. Naples, 20 juillet 1806.

La situation politique du pays et celle de mes finances me font désirer que Votre Majesté approuve que je charge le sénateur Rœderer de ce ministère. Je suis contraint par les événements à des mesures hardies qu'un homme du pays n'ose pas prendre sur lui; l'ennemi me trace lui-même la marche que j'ai à suivre par les moyens qu'il met en usage pour avoir des ressources et des partisans, et par l'argent dont il se sert avec profusion et avec succès. Il faut que je me serve des mêmes armes; il me faut des instruments; Rœderer est sous ma main, dans ma main; il a étudié le pays depuis qu'il y est : j'ai la conviction qu'il remplira entièrement mes vues. J'attends une réponse de Votre Majesté pour lui donner le portefeuille pour lequel il joint, outre le talent et la hardiesse, une probité à toute épreuve;

(1) L'auteur de l'*Histoire de la Grande-Armée.*

et c'est ce que je trouve en lui au suprême degré. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 21 juillet 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 12 juillet; vous n'aviez pas encore de nouvelles du général Reynier, et vous n'aviez fait aucun mouvement de Naples. L'art de la guerre, dont tout le monde parle, est un art difficile : vous n'avez pas un homme, dans tout votre conseil, qui en ait la première notion.

J'ai conclu ma paix avec la Russie : le traité a été signé hier 20 juillet (1). La Russie ne se mêle pas des affaires de l'ancien roi de Naples. Il y a été statué qu'elle vous reconnaîtrait sans difficulté lorsque les événements de la guerre seraient finis, et qu'en attendant, son commerce serait accueilli et protégé dans les ports de Naples, comme le vôtre le serait dans les ports de la Russie; que les Russes resteraient à Corfou, et que les communications seraient libres de part et d'autre.

On négocie toujours avec les Anglais. La Sicile est toujours la pierre d'achoppement; cependant ils paraissent céder un peu. Mais, pour Dieu! avec trente-six mille hommes ne laissez pas écraser une de vos divisions! Puisque vous n'avez pas de nouvelles de Reynier, c'est que la communication est coupée, et que le pays est insurgé. J'ai un grand regret de cette quantité d'affaires qui me retiennent

(1) Ce traité du 20 juillet, dit *traité d'Oubril*, du nom du négociateur russe qui le signa, ne fut point ratifié par le czar Alexandre, qui se laissa influencer dans cette circonstance par les conseils de l'Angleterre.

à Paris. Si j'eusse été à Naples, pas un Anglais ne serait débarqué; ou, s'ils eussent débarqué, ils auraient été enveloppés, avant quatre jours, par des forces doubles, et poursuivis par des colonnes de cavalerie : pas un n'aurait échappé. Mais qu'y faire? Ce résultat aurait été obtenu par des mouvements de brigades en échelons. Je donne ordre qu'on vous envoie 500 mille francs et trente milliers de poudre; mais songez qu'il est bien difficile de vous envoyer 5 ou 6 millions tournois. Il y a bien des moyens à Naples, mais il faut savoir les tirer par une administration ferme et vigoureuse. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 21 juillet 1806. (10 heures du soir.)

« Mon frère, vous pouvez publier la paix avec la Russie, sans en montrer cependant une trop grande joie, ce qui blesserait le sentiment de notre puissance. Un courrier qui vient de Londres me fait penser que cette décision de la Russie a fort étonné les Anglais, et qu'ils ne sont pas éloignés de lâcher la Sicile, qui est jusqu'ici la pierre d'achoppement. Si ces premières données se confirment, vous aurez le plus beau royaume du monde; et j'espère que, par la vigueur que vous mettrez à vous former un bon corps d'armée et une escadre, vous m'aiderez puissamment à être *maître de la Méditerranée, but principal et constant de ma politique*. Il faut pour cela que les peuples payent beaucoup. Naples et la Sicile doivent vous rendre 100 millions; l'Italie et la France me rendent proportionnellement davantage. Vous devez avoir six vaisseaux, neuf frégates et dix bricks, et entretenir un corps d'armée

de quarante mille hommes, soit français, soit de troupes de votre armée. Gardez cependant ces premières notions pour vous, car il serait possible que cela manquât; et je préférerais dix ans de guerre, plutôt que de laisser votre royaume incomplet et la Sicile en contestation. »

Jos. à Nap. Naples, 21 juillet 1806.

« Sire, Votre Majesté se plaint, par sa lettre du 12, de l'état de situation de l'armée; je l'ai de nouveau recommandé au chef de l'état-major général; cette besogne ne regarde en rien le ministre de la guerre, et si je l'en chargeais, le général se croirait humilié.

Je n'ai pas encore de nouvelles du corps du général Reynier; depuis le départ du colonel Lebrun, il n'a pas pu parvenir à me faire connaître sa position; j'ai déjà fait partir, pour aller à sa rencontre, le 52e, le 29e, le 102e, un bataillon napolitain, un bataillon corse. Demain, le 22e léger partira aussi avec deux régiments de cavalerie; le maréchal Masséna commandera ce corps d'armée. J'ai fait partir pour la Pouille deux régiments de cavalerie. Les Anglais ont effectué plusieurs débarquements près de Pescara et de Manfredonia; ils continuent à canonner l'île de Tremiti; tout le golfe de Policastro est attaqué par l'ennemi; il débarque sur tous les points; il nous a surpris un poste de la légion corse à Scapri; l'ennemi débarque des brigands, de l'argent, des armes, et se rembarque.

Dans cet état de choses, je ne puis pas envoyer en Italie un seul homme; j'ai, au contraire, besoin

de secours; j'en trouverai tout naturellement dans mes dépôts.

L'ennemi a montré depuis quinze jours une grande activité, et a déployé beaucoup de moyens pour semer le désordre et la révolte; nous combattons un ennemi qui fuit le combat lorsque nous arrivons, et qui porte la guerre où nous ne sommes pas. Ses vaisseaux le servent comme l'anneau enchanté des paladins de l'Arioste, qui les dérobait sur-le-champ aux coups de leurs ennemis. Il ne faut pas se dissimuler que, tant que nos moyens maritimes seront nuls dans la Méditerranée, ce pays sera livré à la merci des maîtres de la mer; avec des forces décuples, on peut neutraliser leurs efforts, mais ce pays ne peut pas les nourrir dans sa position actuelle. Il faut de grands efforts pour s'y maintenir.

Votre Majesté m'a plusieurs fois parlé de l'hypothèse d'une bataille sur l'Isonzo : si nous étions en guerre avec la Russie et l'Angleterre, et que je n'eusse pas ici une armée de soixante mille hommes et les moyens de la nourrir et de la payer, il n'est pas douteux que je n'aurais pas d'autre parti à prendre que d'armer et d'approvisionner pour six mois le fort Saint-Elme, Capoue, Gaëte, Pescara, et de me rendre avec le reste de l'armée au camp de Votre Majesté. Mais on ne peut pas envisager sans frémir les scènes d'horreur dont ce pays serait le théâtre, s'il était livré huit jours seulement aux fureurs de Caroline. Il est donc vrai de dire que ce pays a besoin que Votre Majesté soit toujours victorieuse, ou qu'elle soit en paix; il ne peut

pas être en guerre avec les puissances maritimes. »

Jos. à Nap. Naples, 22 juillet 1806.

« Sire, j'ai vu aujourd'hui pendant plusieurs heures les troupes du camp de Gaëte; elles vont former la garnison de Naples, où elles se referont un peu; elles sont très-fatiguées et très-gaies; elles ont été bien accueillies par la ville, qui a voulu leur donner un grand festin dans la rue principale; mais, attendu les difficultés d'exécution, cela a été converti en une gratification de cinq francs par homme et une distribution de vin dans les quartiers.

Les Anglais donnent aujourd'hui six francs par jour aux officiers des insurgés, et trois francs aux simples soldats.

La garnison de Naples sera demain entièrement partie. Masséna se trouvera à la tête d'un corps de dix mille hommes; s'il dégage Reynier, il en aura alors quinze à seize. L'ennemi n'est pas en état de l'attendre, il s'embarquera. »

Jos. à Nap. Naples, 23 juillet 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 15. La condition de la paix la plus dure serait celle qui conserverait la Sicile au roi Ferdinand; ce serait la même chose pour la France que d'y laisser les Anglais, et, pour le royaume de Naples, ce serait y laisser une furie; elle serait assez près pour allumer la guerre civile dans le royaume, et empêcher l'ordre de s'y rétablir. Elle prêche le massacre des propriétaires, le partage de leurs biens. La facilité avec laquelle elle est obéie dans les montagnes me

rappelle ce vers appliqué à la Saint-Barthélemy :

Quand un roi veut le crime, il est trop obéi.

Elle est plus connue dans les villes ; on la déteste, mais on la craint comme une dévote craint le diable.

Les chaloupes canonnières sont retournées sauves de Gaëte ; j'en ai fait laisser six, pour protéger le cabotage avec Naples et les États du pape.

Les troupes sont en marche sur la Calabre, où les Anglais ne nous attendront pas ; je resterai à Caserte (1) avec un corps de réserve, prêt à me porter partout.

Je prie Votre Majesté de donner l'ordre aux deux bataillons et aux dépôts du 20e qui sont à Bologne de se rendre à Naples, où ils seront complétés par des Napolitains de bonne famille, qui entreront volontiers dans un régiment français ; je veux essayer par là la conscription. Que Votre Majesté fasse donner le même ordre pour que les Suisses qui sont à Ancône et en Corse me rejoignent. J'ai besoin d'infanterie ; les corps qui ont fait le siége de Gaëte sont réduits à douze cents hommes et même à onze cents. Je ne puis pas me dégarnir de la cavalerie, quoiqu'elle me coûte beaucoup. J'attendrai pour cela que j'aie quelques renforts en infanterie.

J'envoie à Votre Majesté la note des officiers qui se sont distingués à Gaëte pour l'artillerie.

J'espère que Votre Majesté nommera général de division le général Campredon.

(1) Palais du roi, à quelques lieues de Naples.

Gardanne s'est bien conduit; M... mérite que Votre Majesté fasse quelque chose pour lui, cela le remonterait un peu; il est fort humilié de tout ce qui lui est arrivé, et cependant il va bien.

Plutôt que de laisser le roi Ferdinand en Sicile, il faudrait y placer le roi d'Étrurie, mettre le Pape à Naples, si cela était possible, me donner Rome et l'Étrurie; au moins la Méditerranée restèrait française en étant en partie espagnole, et il n'y aurait plus cessation de continuité entre la France et mes États. Tels qu'ils sont aujourd'hui, je n'ai d'autre chance, Sire, pour sortir et rentrer digne de vous dans Naples, que de me porter au premier coup de canon sur l'Adige, venir apprendre l'art de la guerre sous vous, ou commander votre armée dans votre absence, dirigé par vos conseils, et servi fidèlement par les maréchaux que Votre Majesté m'a donnés, et dont l'expérience serait facilement dirigée pour moi, pour le service de Votre Majesté et la gloire de votre famille. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 24 juillet 1806.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 14, à onze heures du soir. Vous pouvez employer le général Saint-Cyr comme il vous plaira, ou le renvoyer, à votre volonté. Il faudrait que l'ennemi fût bien fort pour faire des tentatives sur Naples. Comment! avec trente-six mille hommes vous vous êtes réduit à la défensive devant huit mille Anglais? et vous leur abandonnez le tiers de votre royaume? Il n'y a pas deux idées militaires dans votre conseil. J'espère qu'à l'heure qu'il est, vous avez Gaëte.

Vous ne m'annoncez pas que vous faites des mouvements sur la Calabre pour dégager les généraux Verdier et Reynier; mais je me fie, pour le salut de ces deux généraux, sur la lenteur et la malhabileté des Anglais sur terre. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 16; je vais donner les ordres pour le départ des septième et quatrième bataillons (*bis*) du train.

Jos. à Nap. Naples, 24 juillet 1806. (11 heures du soir.)

Je suis occupé des préparatifs de l'expédition de la Calabre; le maréchal Masséna a la tête perdue pour ce qui lui reste entre les mains d'un nommé Ardant, qui a été arrêté à Paris. Je crois que Votre Majesté doit lui laisser cette somme, qui n'est pas le sixième de ce qu'il a rendu. Son nom est un épouvantail pour les brigands; et, quoique je sois bien convaincu que Saint-Cyr servirait aussi bien que lui, je me décide à le laisser partir pour la France, et à employer Masséna dans l'expédition qui se prépare; je suis convaincu que les Anglais ne l'attendront pas; ils se sont fortifiés au bord de la mer, et n'ont pas cherché à inquiéter Reynier; je n'ai pas encore de nouvelles directes de celui-ci.

A tout hasard, je soumets à Votre Majesté cette question :

1° Faut-il conserver, fortifier et approvisionner Capoue, Gaëte, Pescara? Ces trois places pourraient soutenir un siége de six mois.

2° Dans l'hypothèse où le bien général de l'empire exigerait que je me rendisse avec l'armée sur l'Adige ou sur l'Isonzo, faudrait-il conserver des

garnisons dans ces places, ou les démanteler? Il faudrait quinze cents hommes à Saint-Elme, trois mille cinq cents à Capoue, trois mille à Gaëte, trois mille à Pescara. Total : onze mille hommes au moins. »

Jos. à Nap. Naples, 25 juillet 1806.

« Sire, d'après les nouvelles indirectes que j'ai du général Reynier, il paraît qu'il est à Catanzaro, et qu'il est maître d'une grande partie de la Calabre ultérieure. Les troupes qu'il a laissées à Reggio tiennent toujours; toute la garnison ancienne de Naples est en marche pour Cosenza et Cassano. Les Anglais sont dans un camp retranché au bord de la mer; ils assiégent depuis longtemps les îles de Tremiti; l'officier qui y commande fait une belle défense; on a envoyé tous les secours que l'on a pu, mais nous n'y avons pas de moyens maritimes; il y a quatre bâtiments de guerre anglais.

Six cents hommes, qu'on croit galériens, sont débarqués à Rocca-Imperiale, travestis avec les uniformes rouges des Anglais; le commandant de Matera, Pignatelli, y a envoyé des troupes; quelques-uns ont été tués, d'autres faits prisonniers.

Dans les Abruzzes, ils ont fait un petit débarquement dans le Cilento; près de Salerne, ils ont aussi débarqué; il n'y a pas d'efforts qu'ils ne fassent; le royaume de Naples ne peut pas seul soutenir par ses moyens pécuniaires la guerre que lui fait l'Angleterre. Cette puissance a ici ou en Sicile quatorze mille Anglais; elle soudoie vingt mille Siciliens et vingt mille brigands et paysans dans le royaume de Naples; elle a dans ces parages une escadre très-

formidable; Votre Majesté doit venir à notre secours. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 17. Je vois que vous dirigez toutes vos opérations de guerre à contre-pied. Je ne puis concevoir qu'ayant autour de vous tant d'hommes qui ont l'expérience de la guerre, il y en ait si peu qui puissent vous donner un bon conseil. Vous avez une armée telle, que non-seulement vous pouvez faire le siége de Gaëte et garder Naples, mais repousser tout débarquement et reconquérir la Calabre; mais tout cela n'a point de mouvement ni de vie, point d'organisation ni de direction. Jusqu'à cette heure, vous prenez le mauvais parti; mais j'ai tort de vous affliger. Je vous avais prévenu de ne pas trop écouter le général D..., qui n'a aucune habitude de la guerre. Il paraît que personne ne sait où sont vos troupes, qu'elles sont disséminées partout, et en force nulle part. Le général Reynier a mal fait ses dispositions de bataille, et n'a pas su diriger six mille hommes contre l'ennemi. Mais, depuis, il a été abandonné d'une manière affligeante. Qu'est-ce qu'il deviendra, n'ayant pas même contenu le chef-lieu de la province? Quant à moi, tout ce qui arrive en Calabre ne m'étonne pas; il y a longtemps que je connais ce genre d'esprit. La politique que vous suivez avec les peuples de Naples est l'inverse de la politique à suivre avec tous les peuples conquis. Marchez en force, ne disséminez point vos troupes. J'imagine que vous avez armé tous les châteaux de Na-

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 26 juillet 1806.

ples. Que veut dire cette garde nationale de Naples? C'est s'appuyer sur un frêle roseau, si ce n'est pas donner des armes à ses ennemis. Ah! que vous connaissez peu les hommes! Prenez donc enfin un parti vigoureux; et tenez vos troupes dans votre main en échelons, de manière à pouvoir réunir dix-huit mille hommes sur un point, et écraser vos ennemis. Je ne vois dans votre lettre aucune réunion de forces; tout cela ne me paraît pas clair. Les négociations avancent toujours. Il paraît que la Sicile est accordée, et n'est plus un obstacle. Il serait possible qu'avant dix jours tout cela fût à vous. »

Jos. à Nap. Naples, 26 juillet 1806.

« Sire, les nouvelles indirectes que je reçois du général Reynier portent toujours qu'il tient la position de Catanzaro; que beaucoup de gens du pays se sont réunis à lui; que quelques bataillons anglais, s'étant aventurés dans l'intérieur des terres, ont été fusillés par les paysans; que le camp de Sainte-Euphémie était toujours occupé par les Anglais; que Reggio et Scylla tiennent.

Les Anglais ont débarqué à Pestum hier; ils étaient rembarqués cette nuit.

Le corps d'armée de la Calabre se forme à Salerne : je demande toujours à Votre Majesté des secours en argent et les dépôts. »

Jos. à Nap. Naples, 27 juillet 1806.

« Sire, je suis de retour de Gaëte, où j'ai été visiter le résultat des opérations du siége : l'artillerie française s'est distinguée par la précision de son tir. Cette place a beaucoup souffert; toutes les pièces

ont été endommagées. Il en est resté cent soixante, dont quelques-unes sont anglaises; elles n'ont pu être embarquées à temps.

Les Anglais ayant perdu, deux jours avant la capitulation, huit canonniers par l'effet de l'explosion d'une bombe, firent embarquer sur-le-champ trois cents canonniers qu'ils avaient fournis aux assiégés.

Je désire bien que Votre Majesté donne l'ordre que l'on m'envoie, de mes depôts d'infanterie, au moins trois cents hommes des quatorze régiments que j'ai ici. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 28 juillet 1806.

« Mon frère, je suis dans la confiance que vous ne tarderez pas à avoir Gaëte. Cette place vous devient bien importante. Le général Reynier a dû s'attendre qu'on irait à son secours; il peut avoir manœuvré en conséquence, et se trouver très-exposé. Il est important que le plus tôt possible une force imposante de dix mille hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, se rende à Cassano pour dégager ce général et se réunir à lui; car ils sont incalculables les événements qui peuvent lui être arrivés. La première faute de tout ceci est d'avoir tenu des troupes à Naples. Je vous en avais prévenu. Des commandants dans les forts, des vivres, des munitions, des dépôts, voilà tout ce qu'il faut à Naples, avec un ou deux régiments de cavalerie et un d'infanterie. On s'est trop établi comme en pleine paix; vous avez trop ajouté confiance aux Napolitains. C'est une première faute qui a des suites; il faut s'en corriger, entrer en Calabre, désarmer les rebelles, et

faire des exemples qui restent. L'ancienne reine, en faisant ce qu'elle fait, fait son métier de reine. C'est par de la rigueur et de l'énergie qu'on sauve ses troupes, qu'on acquiert leur estime, et qu'on en impose aux méchants. Une fois le général Reynier dégagé et réuni à vos renforts, il faut tenir vos troupes en échelons par brigades, à une journée de distance entre elles de Naples à Cassano, de manière qu'en trois jours quatre brigades formant dix mille à douze mille hommes puissent se réunir. Vous avez trois régiments français qui ont donné avec Reynier; il vous en reste onze qui n'ont rien fait : en y réunissant deux régiments d'infanterie et un de cavalerie, les Italiens, les Corses et vos Napolitains, cela peut très-bien vous faire huit brigades de plus de trois mille hommes chacune, sous les ordres de deux lieutenants généraux et de quatre généraux de brigade, qui peuvent se correspondre et se réunir en peu de temps. C'est par ces placements en échelons qu'on est sur la défensive, à l'abri de tous les événements, en ce que, lorsqu'on veut ensuite prendre l'offensive pour un but déterminé, l'ennemi ne peut le connaître parce qu'il vous a vu sur une défensive redoutable, et qu'avant les changements qui se sont passés sur la défensive, les dix ou douze jours des opérations sont terminés. Je ne sais si on comprendra quelque chose à ce que je dis là : on a fait de grandes fautes dans la défensive, et l'on n'en fait jamais impunément. L'homme exercé s'en aperçoit au premier coup d'œil, mais les effets s'en font sentir deux mois

après. Puisque les deux points importants étaient Gaëte et Reggio, et que vous avez trente-huit mille hommes, il fallait avoir en échelons dix brigades formant cinq divisions, qui, placées à une marche ou deux s'il le fallait, pouvaient se correspondre; l'ennemi vous eût trouvé dans une position telle, qu'il n'eût pas osé bouger; car dans un moment vous eussiez pu réunir des troupes à Gaëte, à Reggio, à Sainte-Euphémie, et sans perdre une journée. Voilà les dispositions qu'il faut prendre pour votre expédition de Sicile : vous devez partir d'un ordre définitif tellement redoutable, que l'ennemi n'ose vous attaquer, et abandonner toute position derrière vous, hormis les dispositions de défense de votre capitale, et être tout offensif contre l'ennemi, qui, la descente faite, ne peut rien tenter. C'est là l'art de la guerre; vous verrez beaucoup de gens qui se battent bien, et aucun qui sache l'application de ce principe. S'il y avait eu à Cassano une brigade de trois mille à quatre mille hommes, rien de ce qui est arrivé ne serait arrivé; elle aurait été à Sainte-Euphémie en même temps que le général Reynier, et les Anglais auraient été culbutés, ou plutôt ils n'auraient pas débarqué; c'est la fausse position de votre défensive qui les a enhardis. Quand je vous enverrai des recrues mal organisées, qui, dans cette saison, tomberont malades, cela achèvera de perdre votre armée. J'ai organisé en réserve vos dépôts; j'en forme deux corps, qui se réuniront avec l'artillerie à Ancône, pour se joindre aux troupes du général Lemarois, et être à même de se porter à

votre secours partout où il sera nécessaire. Enfin, je ne ferai jamais la paix sans avoir la Sicile. S'il est nécessaire, je me rendrai à Naples au moment où il sera convenable de le faire; mais je ne suis pas sans espérance qu'avant dix ou douze jours la paix sera signée avec cette cession.

Je dois vous dire que le général D... emploie dans l'administration des jeunes gens d'un mauvais esprit dans le genre réacteur, entre autres les enfants de L...; tout cela a un esprit détestable.

Les fausses dispositions faites en Calabre me coûteront plus de monde que ne m'en a coûté la grande-armée.

Tout l'art de la guerre consiste dans une défensive bien ordonnée et extrêmement circonspecte, et dans une offensive audacieuse et rapide. Aussitôt que vous aurez Gaëte, retirez vos troupes de Naples, garnissez vos châteaux, approvisionnez-les pour un mois; laissez-y un régiment de cavalerie et quinze cents hommes d'infanterie, pour y faire la police. Laissez votre première brigade à une journée de Naples, et en dehors comme je vous l'ai dit, en consultant un peu les localités. »

Jos. à Nap. Naples, 28 juillet 1806.

Les brigands arrivés de Sicile sont aujourd'hui réduits à errer dans les montagnes; les bandes les plus considérables ne s'élèvent pas à deux cents hommes, mais elles sont assez multipliées; je les fais poursuivre vigoureusement. Mes régiments se trouvent réduits à onze à douze cents hommes. Nous attendons des masses de linge et chaussure, les ha-

bits, et au moins trois cents hommes par régiment. »

« Sire, M. de Cramayel retourne auprès de Votre Majesté. Il a amené ici ses trois enfants, qu'il a destinés au service de Votre Majesté dans la cavalerie. C'est un bon père de famille, qui vous a donné ce qu'il avait de plus précieux; je l'ai vu avec beaucoup de plaisir. Je reçois aujourd'hui la nouvelle de la paix avec la Russie; cette nouvelle est fort importante pour ce pays. » Jos. à Nap. Naples, 29 juillet 1806.

« Je reçois les lettres de Votre Majesté du 21. La nouvelle de la paix avec la Russie est bien précieuse pour ce pays. Jos. à Nap. Naples, 29 juillet 1806.

Les insurrections de la Calabre se calment. Verdier s'est remis en route; les troupes qui étaient à Naples sont aujourd'hui à Lagonegro; les instigateurs de la révolte commencent à être chassés et tués par les montagnards, qui se voient abandonnés et se trouvent dans l'impuissance de piller; les émissaires anglais et siciliens leur avaient promis le pillage de Naples.

Votre Majesté remarquera que je n'ai pas perdu un jour pour faire marcher des troupes en Calabre; mais je n'ai pas voulu retarder le siége de Gaëte; je suis resté de ma personne dans une ville de cinq cent mille habitants, n'ayant de disponible que deux mille hommes en face de l'ennemi; mais, par cette conduite, j'en ai imposé aux mal intentionnés. Aujourd'hui, on trouve tous les jours des amas d'ar-

mes; je prends des mesures vigoureuses; ce pays sera bientôt tranquille. Je remercie Votre Majesté de l'envoi qu'elle me fait de quelques secours en argent, et de ceux qu'elle me fait espérer. J'espère répondre aux vœux de Votre Majesté, et contribuer, comme elle le désire, au bien-être de l'empire et de l'Europe entière, par l'affranchissement de la Méditerranée. Ce que Votre Majesté espère, ce pays pourra le tenir dès qu'il sera rendu à sa prospérité naturelle, qu'il sera dégagé des entraves qui lui restent encore, et qu'il jouira de la paix.

J'ai envoyé un sous-commissaire, qui se trouvait ici, à Corfou, où on devait ignorer encore la nouvelle de la paix. Les îles de Tremiti ont été ravitaillées; elles tiennent encore, malgré les efforts de l'ennemi. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 30 juillet 1806.

« Mon frère, je vous ai déjà fait envoyer cinq cent mille fusils. Je viens de donner ordre qu'on vous en envoie cinq cent mille autres. J'ai aussi donné ordre qu'on réunît cinq bataillons, de mille hommes chacun, à Ancône, d'où ils se mettront en marche pour vous soutenir immédiatement après leur arrivée.

J'ai vu avec plaisir la prise de Gaëte.

J'attends des nouvelles du général Reynier. Je ne puis trop vous répéter de ne pas tenir vos troupes à Naples. Faites former des camps ou cantonnements à une ou deux journées de Naples, en tenant juste le nombre d'hommes nécessaires pour la défense de la ville et des châteaux. Vous-même placez-vous

dans une maison de campagne. Cette mesure, qui n'était pas bonne avant la prise de Gaëte, est convenable à présent que les esprits sont rassurés. Donnez-vous bien de garde d'écouter les conseils de ceux qui voudraient vous placer entre Bénévent et Capoue. Placez-vous entre Naples et la Calabre; réunissez vos forces, et envoyez des expéditions pour brûler les villages insurgés. J'imagine que vous avez rejeté dans la mer les Anglais qui auraient débarqué du côté de Salerne. Ne vous soumettez pas à l'initiative des mouvements des Calabrois et des ennemis. Vous avez des forces pour reconquérir le royaume de Naples et d'Italie. Les Anglais ne sont pas redoutables; mais lorsqu'on les attaque sans artillerie et en désordre, avec la plus grande partie de mauvaises troupes comme les Polonais, il n'est pas étonnant que l'on réussisse mal.

Le gouverneur de Naples doit avoir une maison en ville; mais il doit avoir aussi un logement dans les châteaux, qui doivent être approvisionnés pour trois mois.

Vous ne devez jamais faire aucun pas rétrograde, et périr, s'il le faut, sur le territoire napolitain.

Toutes les dispositions qui ont été faites ne sont pas bonnes.

Il ne faut point de troupes à Naples; avec cent mille hommes vous ne garderez pas cette ville, et avec quinze mille vous n'y feriez pas la police, qui peut se faire tout aussi bien avec quinze cents. Des mesures vigoureuses rassureront plus la capitale que d'y voir des troupes encombrées dans son

sein, et qu'elle s'accoutumera à croire à peine suffisantes pour la police.

Vous pouvez prendre l'offensive en Calabre sans vous précipiter au fond de la botte, à moins que cela soit nécessaire pour dégager le général Reynier; vos troupes marcheront avec plaisir. De Cassano à Naples, il n'y a pas plus de cinquante lieues. Il n'y a pas un moment à perdre pour placer là votre avant-garde. Cela seul peut mettre en repos votre royaume. Il serait même dangereux pour les négociations que cela ne se fît pas bientôt. Cette position, occupée par six mille hommes, pouvant être renforcée dans un jour par trois mille autres, et dans deux jours par six mille autres qui, en cas d'attaque par des forces très-supérieures, pourraient se retirer d'une marche et se réunir encore à trois mille hommes, vous rendra la tranquillité, et fera que les affaires de Calabre n'auront plus d'influence sur la politique. Pendant ce temps, vous organiserez votre service; vous ferez des expéditions pour soumettre les villages; et enfin, si l'ennemi prétendait vous attaquer sur Naples, en deux jours vous auriez neuf mille hommes sur cette capitale. Mais toutes ces choses ne se font pas ainsi; un débarquement n'est pas une chose facile; on le verra toujours précédé par les mouvements de l'intérieur. Je suis très-impatient d'apprendre que vous avez occupé Cassano. D'ailleurs, faites piller deux ou trois gros bourgs de ceux qui se sont le plus mal conduits; cela fera des exemples, et rendra aux soldats de la gaieté et le désir d'agir. En supposant que

les Anglais eussent beaucoup de forces en Calabre, et voulussent soutenir sérieusement une guerre si disproportionnée, avec une avant-garde à Cassano, appuyée, à quelques marches, de deux ou trois brigades, vous seriez renforcé en trois jours par neuf mille hommes; et si, enfin, ils ne se croyaient pas suffisamment forts, et se retiraient d'une marche, ils seraient encore rejoints par trois mille hommes. C'est ainsi que l'on fait la guerre lorsqu'on a plusieurs points à garder, et qu'on ne sait pas sur lequel l'ennemi vous attaquera. Vous-même pouvez porter votre séjour à dix ou douze lieues de Naples; des postes de cavalerie, des signaux doivent être établis, afin de correspondre avec les points de la côte qui sont sur votre flanc droit; et quand enfin il en sera temps, que la saison sera rafraîchie, vous vous mettrez en mouvement, et vous reprendrez toute la Calabre.

Je ne ferai jamais la paix sans avoir la Sicile; cela n'entre pas dans mes projets. Si les affaires de Calabre y mettent obstacle, et que les affaires du continent ne m'appellent point ailleurs, je me rendrai à Naples à la fin de septembre.

Vous avez d'aussi bons généraux qu'il peut y en avoir en France. Saint-Cyr est un général très-prudent. Il est vrai que Reynier a fait des fautes de toutes espèces, et auxquelles je ne m'attendais pas; l'art d'être tantôt audacieux et tantôt très-prudent est l'art de réussir. Du moment que Reynier vous aura rejoint, faites passer les trois régiments qui sont avec lui sur les derrières, dans des dispositions

où ils puissent se reposer. Ce doit être à l'un des échelons intermédiaires, ni le plus près de Cassano, ni le plus près de Naples. Je ne vois pas d'inconvénient que vous employiez à votre service des officiers français, et que vous en preniez pour votre garde, comme vous le jugerez convenable, sans trop affaiblir les cadres. Vous m'en donnerez avis et m'en enverrez la note, afin que je les fasse remplacer dans leurs corps. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 30 juillet 1806.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 19 juillet. Je vois avec plaisir que vous avez fait partir six régiments d'infanterie et deux de cavalerie pour Cassano. Il y a de quoi soumettre toute la Calabre et culbuter les Anglais. Il est assez inquiétant de savoir ce qu'est devenu le général Reynier; peut-être se maintient-il aux environs de Cotrone? Il est urgent de le dégager, car il doit avoir très-peu de vivres. Par les différentes lettres que je vous ai écrites, je vous ai fait connaître les dispositions que votre position comportait : des échelons et des échelons, les châteaux de Naples approvisionnés et armés; vos dépôts enfermés dans Gaëte et dans Capoue; et vos vingt-cinq ou trente mille hommes placés de manière à pouvoir être réunis en quatre jours pour les trois quarts, et en cinq marches forcées, sur Naples, sur Cassano. Vous avez des côtes sans doute, mais j'en ai partout; et s'il était vrai que les vaisseaux donnassent tant d'avantage aux Anglais, il s'ensuivrait qu'avec les cinquante mille hommes qu'ils ont de disponibles, ils pourraient me

tenir en échec un bien plus grand nombre de troupes : mais pour chaque chose il faut un plan.

Il y a longtemps que je vous ai dit que vous disséminiez trop vos troupes ; tenez-les réunies, et il vous arrivera ce qui est arrivé en France : les Anglais ont débarqué plusieurs fois, mais ils ont été bien rossés, et ils n'osent plus débarquer.

Si vous n'aviez pas laissé Cassano sans forces, et que vous y eussiez tenu deux régiments au lieu de les tenir dans la Pouille et disséminés sur les côtes, les Anglais eussent été rejetés dans la mer, et vous eussiez assuré votre tranquillité pour longtemps. L'idée que Naples ne peut être défendu contre une puissance maritime est une idée ridicule. Si vous dites ensuite que vous devez choisir pour séjour habituel une autre ville que Naples, plus avant dans les terres, je suis de votre opinion. J'aurais bien désiré avoir les plans des forts de Naples, avec une dissertation des officiers du génie ; et les plans de Capoue, avec des mémoires qui me fassent connaître les points environnants. Vous aurez Naples et la Sicile, vous serez reconnu par toute l'Europe ; mais si vous ne prenez point des mesures plus vigoureuses que celles que vous avez prises jusqu'ici, vous serez détrôné honteusement à la première guerre continentale. Vous êtes trop bon, surtout pour le pays où vous êtes. Il faut désarmer, faire juger et déporter. A mon sens, les premiers travaux à faire lorsque vous serez maître de la Sicile, c'est d'établir un fort au Phare, et un autre à Scylla. Au reste, soyez sans inquiétude ; je vous tiendrai ce que

je vous ai promis; je serai moi-même à la fin de septembre à Naples, s'il le faut. Le royaume d'Italie me rend cent quarante millions de Milan; il faut que le royaume de Naples et de Sicile vous rende autant; sans cela vous n'aurez rien. Il faut avoir à votre service trois mille Corses, six mille Suisses, et pas plus de six mille Napolitains. Vous n'employez pas assez les officiers napolitains qui ont servi dans l'armée d'Italie. Suivez mes principes : faites l'armée patriote, employez les officiers partisans de la France et qui ont montré de l'énergie; ceux-là ne vous trahiront jamais pour la reine Caroline. Si vous gouvernez votre pays avec vigueur, et que vous en retiriez cent quarante à cent cinquante millions de contributions, vous aurez six vaisseaux de guerre et autant de frégates, qui, joints à ma marine de Toulon, rendront plus difficile et plus chanceuse aux Anglais leur domination sur la Méditerranée. N'employez pas trop les troupes napolitaines, qui vous abandonneraient si j'étais battu en Italie. Il faut calculer ainsi. Employez des troupes qui ne vous abandonneront pas.

Le 1er régiment suisse est composé d'hommes qui ont servi en France, et qui seront fidèles. Les Corses vous seront fidèles, et vous pouvez facilement les recruter. Les Napolitains patriotes, et qui ont été en France lors de la révolution d'Italie, seront fidèles. Je ne parle pas de l'armée française, *puisque le destin de la France ne pouvant être mis en balance que par l'Europe réunie,* elle aurait besoin de toutes ses troupes; et probablement je ne pour-

rais vous laisser que deux ou trois régiments. Souvenez-vous bien de ce que je vous dis : Le destin de votre règne dépend de votre conduite à votre retour de Calabre. Ne pardonnez pas ; faites passer par les armes au moins six cents révoltés. Ils m'ont égorgé un plus grand nombre de soldats. Faites brûler les maisons de trente des principaux chefs de villages, et distribuez leurs propriétés à l'armée. Désarmez tous les habitants, et faites piller cinq ou six gros villages de ceux qui se sont le plus mal comportés. Recommandez aux soldats de bien traiter les villes qui sont restées fidèles. Privez de leurs biens communaux les villages révoltés, et donnez-les à l'armée; surtout, désarmez avec vigueur.

Puisque vous comparez les Napolitains aux Corses, souvenez-vous que, lorsqu'on entra dans le Niolo, quarante rebelles furent pendus aux arbres, et que la terreur fut telle, que personne ne remua plus. Plaisance s'était insurgée à mon retour de la grande-armée; j'y envoyai Junot, qui prétendait que le pays ne s'était pas insurgé, et m'envoyait de l'esprit à la française. Je lui ai envoyé l'ordre de faire brûler deux villages et de faire fusiller les chefs de la révolte, parmi lesquels étaient six prêtres. Cela fut fait, et le pays fut soumis, et le sera pour longtemps.

Vous voyez la terreur qu'inspire la reine : certes, je ne vous propose pas son exemple à imiter, mais il n'en est pas moins vrai que c'est une puissance. Si vous vous conduisez avec vigueur et énergie, les Calabrois et autres ne bougeront de trente ans. Je

finirai ma lettre comme je l'ai commencée : Vous serez roi de Naples et de la Sicile, vous aurez trois ou quatre ans de paix. Si vous vous faites roi fainéant; si vous ne tenez pas les rênes d'une main ferme et décidée; si vous écoutez l'opinion du peuple, qui ne sait ce qu'il veut; si vous ne détruisez pas les abus et les anciennes usurpations, de manière que vous soyez riche; si vous ne mettez pas des impositions telles, que vous puissiez entretenir à votre service des Français, des Corses, des Suisses, des Napolitains, et armer des vaisseaux, vous ne ferez rien du tout; et dans quatre ans, au lieu de m'être utile, vous me nuirez, car vous m'ôterez de mes moyens. Vous avez une place à construire à Scylla; envoyez-m'en au plus tôt les plans, pour que je les approuve. Arrivé en Sicile, ne perdez pas un mois sans faire travailler à un pareil fort sur le rivage opposé à Scylla, pour lier ensemble nos deux royaumes.

Puisque la Calabre s'est révoltée, pourquoi ne prendriez-vous pas la moitié des propriétés du pays pour distribuer à l'armée? Ce serait une ressource qui vous serait d'un grand secours, et en même temps un exemple pour l'avenir. On ne change et on ne réforme pas un État avec une conduite molle; il faut des mesures extraordinaires et de la vigueur. Comme les Calabrois ont assassiné mes soldats, je rendrai moi-même le décret par lequel je confisquerai à leur profit la moitié des revenus de la province, particuliers et publics. Mais si vous commencez par prendre pour principe qu'ils ne se sont

pas révoltés, et qu'ils vous ont toujours été attachés, votre bonté, qui ne sera que faiblesse et timidité, sera très-funeste à la France.

Vous êtes trop bon. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 22 juillet, par laquelle vous me faites connaître l'entrée à Naples des troupes du siége de Gaëte. J'ai vu avec plaisir que vous avez donné dix mille hommes au maréchal Masséna pour aller en Calabre; mais j'ai vu avec peine que vous ne placiez pas vos troupes en échelons, pour pouvoir en trois jours les réunir si cela était nécessaire, et tomber sur les Anglais. Je suppose Masséna arrivé à la hauteur de Cassano; qu'il apprenne que les Anglais cernent le général Reynier avec douze mille hommes et quatre ou cinq mille révoltés, il prendra position, et sera obligé de perdre quinze jours à attendre que vous lui envoyiez des renforts. Au contraire, en plaçant en échelons ces troupes, qui en trois ou quatre jours pourront le joindre, ou revenir sur Naples et Salerne s'il le fallait, il ne perdra point de temps pour dégager Reynier. Vous savez bien que Reynier n'a pas aujourd'hui plus de quatre mille hommes de troupes, désorganisées et découragées. Quelle honte et quel malheur si ces braves gens, après s'être défendus, étaient obligés de rendre leurs drapeaux! Je vous ai écrit deux longues lettres là-dessus. J'ai donné ordre que les Polonais vous rejoignissent, ainsi que le dépôt. J'ai donné ordre que six mille hommes fussent réunis à Ancône sous les ordres du général

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 31 juillet 1806.

Lemarois, pour se porter sur Naples; mais il faut le temps qu'elles se réunissent à Ancône. J'ai également donné ordre au général Lemarois de vous envoyer tous les détachements qu'il a de la légion corse et des Polonais, et le bataillon suisse qui est à Ancône. Je donne ordre au général Duhesme de vous faire passer le bataillon du régiment de Latour-d'Auvergne, qui est à Civita-Vecchia. Les deux autres bataillons de ce régiment sont à Gênes, et vont filer incessamment pour rejoindre le premier. Mais ce ne sont pas les troupes qui vous manquent, c'est la manière de les rassembler, de les tenir réunies, et de les faire agir avec vigueur. »

Jos. à Nap. Naples, 30 juillet 1806.

« Sire, les nouvelles que je reçois de l'intérieur du royaume sont toutes bonnes; les brigands sont partout chassés dans la province de Montefusco, où commande le général Espagne; il y a dix mille hommes nommés et inscrits dans la garde provinciale : j'avais demandé à la ville de Naples six mille hommes pour avoir la garnison disponible, quinze mille se sont inscrits volontairement.

J'organise un bon système d'impôt.

Je supprime la féodalité.

Je supprime les couvents de mendiants;

Ceux des possessionnés qui ont gardé le silence sur ceux des leurs qui ont passé au service de l'ennemi.

Je confisque les biens des propriétaires retirés en Sicile.

Je désarme tout le pays, excepté les gardes provinciales.

Je fais inscrire et imprimer les états de cette armée intérieure, qui sera portée à cinquante mille hommes, tous propriétaires ou ennemis connus de la reine.

Les nouvelles des Calabres sont bonnes; Reynier n'écrit pas, ou du moins ses lettres ne parviennent pas; les colonnes sont en mouvement pour le rejoindre.

Les Anglais sont occupés à ramasser des huiles et des soies, qu'ils embarquent; ils pillent tout ce qu'ils trouvent, ne payent plus rien, pas même leurs agents, depuis la prise de Gaëte. Aussi les paysans en assassinent tant qu'ils peuvent.

P. S. D'après la nouvelle organisation de l'armée, Votre Majesté verra qu'elle est portée à trente-six mille hommes français; mais il est de fait que nous n'avons pas trente mille hommes en état de marcher.

J'ai ordonné une revue de rigueur. »

Jos. à Nap. Naples, 31 juillet 1806.

« Sire, les troupes sont en mouvement sur la Calabre : à Rocca-Imperiale, le chef de bataillon Henry, du 14e, a tué ou dispersé, ou fait prisonniers trois cents brigands, leur a pris un drapeau, deux canons et des munitions de guerre. Dans le Cilento, le chef de bataillon Gentili a pris, tué ou dispersé quatre cents brigands, leur a enlevé deux pièces de canon et des munitions de guerre. A Polla, Vintimille leur a pris ou tué soixante hommes; à Castelluccio, le 29e d'infanterie de ligne leur a dispersé, pris ou tué deux à trois cents hommes. Les brigands sont ainsi organisés par bandes de un, deux

et trois cents hommes; ils ont beaucoup de munitions, beaucoup d'argent, de l'artillerie qu'ils ne peuvent ni traîner ni défendre, et dont les Anglais leur font cadeau : elle nous reviendra toute.

Votre Majesté verra les mesures que j'ai prises pour soumettre entièrement les Calabres.

Le conseil d'État a adopté aujourd'hui la loi qui abolit la féodalité. Je l'enverrai demain à Votre Majesté.

Je rappelle à Votre Majesté la demande que je lui ai faite de M. Rœderer pour les finances. Dans ce moment où je prends des mesures définitives, je sens la nécessité de le voir chargé pour longtemps de ce ministère; ce sera le moyen d'établir bien ici l'administration des finances, comme en France.

J'attends toujours les ordres de Votre Majesté pour l'ambassadeur que je dois lui envoyer. Si Votre Majesté ne met pas de prix à avoir plutôt M. de Gallo qu'un autre, je pourrai lui envoyer le ministre actuel des finances, qui est un homme excellent et fort respecté : c'est celui des seigneurs riches qui a le plus aidé et voulu la suppression de la féodalité; c'est le prince de Besignano. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 1er août 1806.

« Mon frère, toutes les hypothèses dont vous me parlez sont inutiles. Un an plus tôt, un an plus tard, vous serez maître de la Sicile, et cette Médée n'y aura pas un pouce de terre. Le général Campredon vient d'arriver; il m'a paru extrêmement fatigué. Lorsqu'il sera reposé, je vous le renverrai; mais je voudrais, avant qu'il repartît, arrêter quelques idées

sur les fortifications de Naples. Il est donc convenable que vous lui envoyiez tous les plans nécessaires. Il vous faut une grande place, où toute l'artillerie, tous les dépôts puissent être en sûreté, et qui puisse soutenir un long siége, pour donner le temps à des secours d'arriver. Où doit être située cette place? laquelle prendra-t-on? Sera-ce Capoue, ou toute autre? Ce sont des questions assez importantes. Car enfin, vous ne pouvez rester en l'air au milieu d'un peuple ennemi, d'un esprit inconstant, qui a toujours eu cet esprit, et qui pendant les premières années de votre règne sera sans contenance. Supposez les Français battus en Italie, et qu'on fût obligé de faire la guerre dans le royaume de Naples : il serait bien important d'y avoir une place qui pût renfermer les dépôts, les hôpitaux, les munitions de guerre, et où l'armée pût se rallier et concentrer sa défense. Il peut y avoir des avis pour mettre cette place à Naples même; non qu'aucun homme sensé puisse avoir l'idée d'enfermer cette immense ville dans la place, mais aux approches de la ville, et dans une situation à avoir des feux sur la rade. On aurait le double avantage de défendre la ville, et même de la contenir, ce qui serait d'un grand résultat. Mais il ne s'agit pas d'avoir une simple citadelle qui ne signifie rien, mais une localité d'une étendue d'au moins trois mille toises. Causez là-dessus avec quelques officiers du génie. Il serait très-avantageux de pouvoir, par une seule place, contenir la capitale, avoir des batteries sur le port, et mettre à l'abri tous les établissements

d'artillerie, les magasins et les dépôts de l'armée. En travaillant trois ou quatre ans dans cette place, et y dépensant trois ou quatre millions par an, on aurait une place qui se défendrait six mois, et qui, contenant douze ou quinze mille hommes, occuperait une armée considérable. Beaucoup de places ne servent à rien. Soit que la place dont il est question soit établie à Naples, soit qu'elle le soit à Capoue, il vous en faudra deux aux extrémités de la Calabre, à Charybde et à Scylla, pour lier les deux parties du royaume; et enfin, une à Tarente et dans un meilleur point, s'il est possible d'en trouver qui puisse, même en perdant la supériorité sur terre, mettre à l'abri mes magasins et mes flottes, qui arriveraient à Tarente pour la discussion des affaires du Levant. Il sera ensuite nécessaire d'établir des forts dans les îles, et de bonnes redoutes revêtues à la gorge dans le mouillage le plus près de la côte; mais cela n'est pas d'un premier intérêt. Ce qui est le plus important, c'est une belle place de dépôt, telle que le roi lui-même puisse s'y enfermer et s'y défendre avec les hommes qui lui sont le plus attachés, pendant des années. Car, une fois le royaume de Naples soumis, le principe d'une famille doit être de n'en jamais dépasser les frontières, et d'y périr, s'il le faut, en le défendant. Cette seule idée doit donner une autre direction à l'esprit public.

Une dynastie élevée dans ce principe ne sera jamais vaincue, et conservera le trône intact. Vous voyez que si l'ancien roi de Naples avait eu une place pareille, et s'y fût enfermé, au lieu d'aller en

Sicile, vous auriez eu deux siéges à faire; vous n'auriez trouvé aucune ressource en artillerie; dans deux ans, vous ne les eussiez peut-être pas prises, et la paix ou d'autres événements continentaux auraient pu le sauver. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 24. J'ai à cette heure neuf mille malades. Jos. à Nap. Naples, 1er août 1806.

Les troupes doivent être aujourd'hui à Castro-Villari et à Cassano. J'ai fait partir la garnison de Naples au moment même que je reçus la nouvelle de la capitulation de Gaëte; de sorte que cette capitale restera avec mille hommes de garnison pendant vingt-quatre heures.

Le maréchal Masséna est parti aujourd'hui seulement; je compte partir moi-même après-demain, et je pousserai peut-être jusqu'à Cosenza, laissant à Naples près de dix mille hommes.

Toutes les autres provinces du royaume sont tranquilles. Lorsque Votre Majesté croira avoir besoin des services du maréchal Masséna, elle peut en disposer; je m'aperçois que je ne puis pas le contenter, quelque chose que je fasse.

Je suis encore retenu ici par les lois sur l'impôt, sur l'administration civile et judiciaire du royaume, qui seront rendues demain. J'ai profité de ce mouvement pour faire tout ce que Votre Majesté aurait voulu que j'eusse fait il y a six mois. Votre Majesté a presque toujours raison, et j'en conviens bien sciemment et bien librement; mais elle conviendra aussi que la paix a manqué d'être signée il y a quel-

que temps, et que, si cela eût eu lieu, le changement se fût opéré dans ce pays sans aucun déchirement. Les seigneurs et les riches propriétaires étant les ennemis de l'ancienne cour et les amis de l'ordre actuel, je n'avais pas besoin, pour l'affermir, de beaucoup de changements dans les propriétés ni dans les places. »

Jos. à Nap. Naples, 2 août 1806.

« Sire, le général Reynier était toujours, le 23 juillet, entre Catanzaro et Cotrone.

Verdier doit être à Cassano, et la tête de la colonne, partie d'ici le jour de la prise de Gaëte, doit être près de Cosenza. Le maréchal Masséna ne se pressant pas autant que je le voudrais, je me suis décidé à partir moi-même demain.

J'ai donné les ordres, et l'on a fait partir de Tarente et d'Otrante des bâtiments chargés de grains et de vins pour Raguse.

J'ai établi aujourd'hui quatre tribunaux spéciaux, à l'instar de ceux qui furent créés en France il y a six ans.

J'ai remplacé beaucoup de petits impôts, qui étaient onéreux au peuple et qui ne rendaient pas beaucoup, par une contribution foncière.

J'ai terminé l'organisation civile du royaume, et imposé un dixième additionnel de guerre pour le semestre de l'année actuelle, le nouveau système d'impôt ne pouvant être en activité que dans le mois de janvier prochain. »

Nap. à Jos.

« Mon frère, j'ai reçu vos lettres du 24. Vous

pouvez dire au maréchal Masséna que j'ai fait mettre en liberté Ardant. Saint-Cloud, 3 août 1806.

Après avoir lu avec attention les profils de Gaëte, je crois que c'est une trop mauvaise place pour l'occuper. Une place que l'on bat en brèche avant que l'on ait commencé le chemin couvert, et dont la brèche est praticable sans passer le fossé et sans faire sauter la contrescarpe, est une mauvaise place. Je n'ai aucune idée de Capoue; je ne connais pas Pescara : j'ai peine à croire cependant qu'il faille trois mille hommes pour défendre cette place.

Quand même la guerre renaîtrait sur le continent, je me contenterais de reprendre à l'armée de Naples le même nombre de troupes que je lui enverrais de ses dépôts, c'est-à-dire la valeur de quatre régiments et les trois quarts de la cavalerie; avec cela, j'aurais suffisamment. »

« Sire, Votre Majesté aura bien jugé la position des troupes, je la connais parfaitement moi-même; mais ce pays est très-étendu, il est travaillé dans tous les sens; il y a des places fortes et des points maritimes que je ne pouvais pas abandonner. Jos. à Nap. Naples, 3 août 1806.

Gaëte, Naples et la Calabre m'occupaient à eux seuls à peu près trente mille hommes; les Abruzzes, Pescara, Tarente, Salerne, quelques parties de la Pouille, demandent aussi quelques troupes.

L'ennemi a attaqué les Calabres; j'étais en mesure sur ce point, puisqu'il y a débarqué neuf à dix mille hommes. Aujourd'hui j'y réunis dix-sept mille hommes.

Jourdan a dix mille hommes; j'en ai trois mille d'élite, avec lesquels je me porterai où ils seront nécessaires; ils sont, à l'heure qu'il est, près de Lagonegro. Je les aurai rejoints après-demain : si les Anglais ne sont pas rembarqués, je les attaquerai avec avantage; s'ils sont rembarqués, je reviendrai après que Reynier aura rejoint Masséna, en visitant une province que je ne connais pas.

Les propriétaires que j'arme à Naples, Sire, je puis y compter.

J'envoie à Votre Majesté divers actes que j'ai faits.

On vient de surprendre une correspondance; il y a neuf lettres de Sidney-Smith, le plan de la révolte y est tout au long : un des moyens était l'assassinat de tous mes ministres, et de quatre-vingts personnes les plus considérables du royaume qui sont près de moi.

Votre Majesté ne doit pas oublier que de Naples à Reggio il y a vingt-cinq jours de marche, et presque autant de Gaëte à Tarente; que cette langue de terre peut être coupée sur tous les points; que je ne puis pas cependant dégarnir tous les points. »

Jos. à Nap. Naples, 4 août 1806.

« Sire, je pars à l'instant même pour la Calabre. Dès que les généraux Reynier et Verdier auront fait leur jonction avec le corps du maréchal Masséna, que les Anglais seront embarqués de gré ou de force, je retournerai à Naples, où je laisse avec le maréchal Jourdan sept mille Français et trois mille Napolitains sur lesquels je puis compter; ils sont commandés par les officiers qui ont servi dans les troupes du royaume d'Italie.

Le général Dumas ne se mêle pas des mouvements de l'armée, il donne tout son temps à l'administration militaire, et il a peine à y suffire. Votre Majesté verra que j'ai, dans le fait, suivi son système, puisque je pourrai réunir en Calabre quinze mille hommes, et à Naples dix mille : deux points que je n'ai pu abandonner, et qui sont à vingt journées de marche l'un de l'autre. Les cinq à six mille hommes restants sont répartis nécessairement dans les garnisons de Gaëte, Capoue, Pescara, Tarente, Cotrone, Salerne, et pour conserver les communications entre Rome et Naples, entre Naples et la Calabre. Je ne conçois pas que Votre Majesté ne rende pas plus de justice au succès de mes efforts. Si Votre Majesté connaissait le pays et la véritable disposition des troupes, elle verrait que j'ai fait tout ce qu'elle dit que j'aurais dû faire.

Nous venons de perdre le général de Giovanni, mort aujourd'hui, des suites du mauvais air de Gaëte. J'ai la moitié des généraux malades, et j'en ai assez en proportion des troupes, qui ont aux hôpitaux neuf mille malades.

J'ai été content des pionniers noirs : pas un n'a déserté; ils se plaisent dans ce climat. Si Votre Majesté veut les mettre à mon service, elle me fera plaisir.

Si la paix se fait avec l'Angleterre, je demande à Votre Majesté d'envoyer dans celle des colonies que Votre Majesté voudra désigner, douze mille galériens qui sont en état de travailler, et qui me gênent beaucoup ici.

Je prie Votre Majesté de donner de l'avancement à MM. Tascher, Rœderer et Clary, dont j'ai été content pendant le siége de Gaëte. Cette campagne a été très-dure pour les officiers d'état-major. Beaucoup ont péri, voyageant isolément pour le service. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 6 août 1806.

« Mon frère, il paraît que les Anglais s'adoucissent. Les négociations sont ouvertes en forme. Lord Landerdale et lord Yarmouth sont les deux négociateurs anglais; le premier est arrivé ce matin. Comme le roi d'Angleterre sait que je veux rester maître de Naples et de la Sicile, on peut regarder ce point comme entendu. Vous avez un beau royaume; ce sera à vous à ne pas vous endormir sur le trône, mais à organiser vigoureusement vos finances, de manière à avoir une bonne marine et une bonne armée. Il ne faut point perdre de vue que la force et la justice sévère sont la bonté des rois. Vous confondez trop la bonté des rois avec la bonté des particuliers. J'attends de savoir la quantité de biens que vous avez confisqués en Calabre, et le nombre de révoltés dont vous avez fait bonne justice. Faites fusiller trois personnes par village, des chefs de la révolte. N'ayez pas plus d'égards pour les prêtres que pour les autres. »

Jos. à Nap. St-Lorenzo della Padula, 6 août 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 28; toutes ses réflexions sur les dispositions des troupes me paraissent très-sages; je les ai suivies tant que les circonstances me l'ont permis. Depuis la prise de Gaëte, voici ce que j'ai fait : Votre Majesté verra que je ne pouvais pas faire autre chose.

J'ai laissé dans les Abruzzes, dans la Pouille, la Terre de Labour, les troupes nécessaires aux garnisons et à la police, sans lesquelles ces pays ne peuvent exister sous mes lois pendant dix jours. Ces troupes, dont le nombre ne peut pas être diminué, se montent cependant à sept mille deux cent cinquante-quatre hommes.

J'ai donné au maréchal Jourdan, pour les îles, le golfe, les forts et la ville, six mille six cents hommes, dont mille deux cents de cavalerie; voici sa répartition : îles, mille cinq cents; forts, mille deux cents; Castellamare et batterie de la gauche du golfe, Portici, etc., jusqu'à la pointe de Campanella, deux mille hommes; pour la police de la ville, à peine deux mille hommes. Total, six mille six cents hommes. Au maréchal Masséna, huit mille hommes; à ma réserve, composée du 6e, réduit à onze cents par les maladies de Gaëte, d'un bataillon napolitain retiré de Naples, du 4e de chasseurs, d'un régiment de grenadiers de mille hommes, et de quatre cents hommes à cheval, trois mille six cents hommes.

Reynier avait, avant le 1er juillet, neuf mille hommes.

Nous avons au moins neuf mille malades.

Total général, quarante-trois mille quatre cent cinquante-quatre hommes.

A mon départ de Naples, j'ai voulu savoir exactement les troupes que j'y laissais, celles que j'emmenais avec moi.

Le maréchal Masséna m'envoie l'état de ce qui

est sous les armes, et il résulte de ces comptes que ces trois corps se montent aujourd'hui à dix-huit mille deux cents hommes présents.

Les maladies de Gaëte, les rencontres avec les brigands, les fièvres générales dans cette saison, les contingents fournis à la garde de Votre Majesté, à la mienne (quoique je n'aie pas deux mille hommes), à la gendarmerie, nous réduisent à ce nombre; dans les quarante-trois mille quatre cent cinquante sont compris les Napolitains. J'ai ordonné un état exact, que j'enverrai à Votre Majesté incessamment.

Masséna sera ce soir seulement à Lauria; son avant-garde pourra être à Castro-Villari demain; il a été retardé par des brigands débarqués à Sapri, qui s'étaient réunis à ceux du Cilento; ils ont été battus et dispersés.

Je reçois à l'instant l'avis que cinq à six mille hommes sont débarqués à l'île de Capri. Je me porte avec ma réserve vers Salerne, où il est possible qu'ils tentent un débarquement, dans la vue d'exciter la révolte près de Naples ou dans les Abruzzes; dans ce cas, ils débarqueraient près du Garigliano, ou de Fondi et Itri. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 7 août 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 29 juillet. Je vois avec plaisir que les troupes étaient arrivées à Lagonegro, d'où je conclus qu'elles sont, à l'heure qu'il est, réunies à Cosenza à celles du général Reynier, et que les Anglais ont été jetés dans l'eau, ou obligés de se rembarquer. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 30 juillet. Je vois avec peine le système que vous suivez. A quoi vous serviront cinquante mille gardes provinciaux armés et organisés? A rien, qu'à vous dépenser de l'argent, à s'opposer à vos volontés, à élever beaucoup de prétentions. Il n'y a pas de système plus faux, qui, en dernière analyse, soit plus funeste. Au premier bruit de guerre sur le continent, ces individus seront au moins neutres, et leurs chefs ouvriront des négociations avec l'ennemi. A la nouvelle d'une bataille perdue sur l'Isonzo ou sur l'Adige, ils se trouveront contre vous. Suis-je en paix ou vainqueur, qu'en avez-vous besoin? Eh! mon Dieu, je ne regarderais pas ce système comme sans inconvénient en France : combien ne serait-il pas dangereux chez des peuples dont l'antipathie ne se vaincra que par le temps et les années? Tout cela est de la précipitation; quelques malheureux galériens, quelques débarquements partiels seront arrêtés. Mais à quels frêles avantages sacrifiez-vous la sûreté et la souveraineté de votre royaume! Ne croyez donc pas que ces débarquements partiels se renouvellent sans cesse, et renaissent comme la tête de l'hydre.

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 9 août 1806.

Quelques avantages marqués inspireront une terreur telle, que personne n'osera plus débarquer chez vous. J'ai vu la Vendée, qu'on croyait ne pas pouvoir finir; j'ai vu les Bédouins inquiéter et harceler mes troupes en Égypte : quelques grands échecs ont mis fin à tout, et ont ramené la tranquillité. Mais ceux qui vous entourent n'ont point de con-

naissance des hommes. Vous n'écoutez pas un homme qui a beaucoup fait, beaucoup vu, beaucoup médité. Ne suivez pas votre système de gardes nationales; rien ne sera plus dangereux. Ces gens-là s'enorgueilliront, et croiront n'être pas conquis. Tout peuple étranger qui a cette idée n'est pas soumis. Quand vous dites que ce sont cinquante mille ennemis de la reine, cela me fait rire. Naples est un pays d'intrigants, où l'on revient sur tout; vous vous exagérez le degré de haine que la reine a laissé à Naples : vous ne connaissez pas les hommes. Il n'y a pas vingt personnes qui la haïssent comme vous le pensez, et il n'y a pas vingt personnes qui ne se rendissent à un de ses sourires, à une de ses avances. Le premier sentiment de haine d'une nation est d'être ennemie d'une autre; vos cinquante mille hommes seront ennemis des Français. Le rapprochement ne se fait qu'avec le temps, de la prudence, et des liaisons de familles. Vous levez cinquante mille hommes, auxquels vous faites croire qu'ils sont nécessaires; vous vous mettez dans une fausse position, vous gâtez votre conquête. Je ne suis pas non plus satisfait de la distribution de vos troupes dans les régiments que vous avez en Calabre. Le 1er et le 42e ont beaucoup souffert, et sont réduits à moitié. Vous y avez envoyé cinq régiments d'infanterie; ce serait assez si vous aviez, à trois journées en arrière, deux mille cinq cents hommes, et à deux autres journées deux mille cinq cents autres. Je vous ai expliqué là-dessus la manière dont se fait la guerre. Je suis fâché de ne pas voir

Masséna assez fort et en mesure de recevoir des renforts, car il n'est pas douteux que les Anglais se soient renforcés dans le bas de la Calabre. Je vois que vous avez trop de troupes partout. Votre réserve serait bien, si elle était à moitié chemin de Naples à Cassano. Le monde que vous tenez à Naples est une chose ridicule. L'ennemi ne débarquera jamais devant la ville. Il ne sera pas plus curieux que vous de s'enfourner dans une grande ville sans avoir battu l'armée d'observation. Il doit y avoir une brigade à deux lieues de Naples, de manière à pouvoir s'y porter en quatre heures de temps. Vous n'aviez pas assez de cavalerie au camp de Sainte-Euphémie; elle eût fait là merveille. Vous avez trop de monde à Gaëte, dans les Abruzzes et dans la Pouille. L'art de la guerre est de disposer les troupes de manière qu'elles soient partout à la fois. Par exemple, vous mettez près de trois mille hommes dans la Pouille : il faut que les trois quarts de ces troupes soient placées de manière à pouvoir retourner en un ou deux jours sur Gaëte s'il le faut, ou se rendre à Naples. Je voudrais avoir une armée moitié moindre de la vôtre, et avoir plus de monde à Cassano, à Gaëte, s'il était nécessaire, dans les Abruzzes et dans la Pouille. Je vous prie de ne pas lire cela légèrement. L'art du placement des troupes est le grand art de la guerre. Placez toujours vos troupes de manière que, quelque chose que fasse l'ennemi, vous vous trouviez en peu de jours réunis : c'est le défaut de cette première connaissance de la guerre qui a causé les malheurs arrivés à

Reynier, et le malaise où vous vous trouvez avec des troupes considérables. Tant qne vous ne prendrez pas pour principe d'avoir des dépôts dans les forts de Naples, deux régiments de cavalerie et un d'infanterie anx portes (vons ponvez encore mettre à Naples les Napolitains que vous avez à Capoue et ailleurs), vous manquerez de troupes : une armée ne suffirait pas pour garder votre capitale, et deux bataillons seraient suffisants si le peuple y était accoutumé. Je vois sur vos états douze cents hommes de la garde. Sont-ce des Italiens ou des Français? Vous ne m'en avez point parlé. Ne désorganisez pas mes cadres sans que j'en sache rien. Si vous m'aviez consulté, je vous aurais dit à cette occasion qu'il est inutile de payer chèrement votre garde. Je vois que vos régiments de cavalerie sont très-faibles ; si vous retirez des hommes pour votre garde, comptabilité, ordre, tout sera perdu. Vous eussiez dû me faire faire un rapport par mon ministre de la guerre, et me faire proposer un décret; j'aurais fait tout ce qui était convenable. Si des quatorze régiments que vous avez vous prenez la meilleure partie pour votre garde, je n'aurai plus d'armée.

Tout ce que vous me dites de l'argent jeté par les Anglais est faux. Je n'ai pas pris le change. Je suis fait à toutes ces rumeurs. Tout ce que l'on dit qu'ils font en sens inverse est également faux. Ma vieille expérience m'éclaire encore plus que tous les renseignements qu'on peut me donner. S'il vous faut quatre mille Napolitains à Naples, bien ! mais n'en

prenez pas davantage ; *prenez des pères de famille, bien lâches, bien vieux, qui sont bons pour la garde de la maison quand on crie au voleur!* Faire autre chose, c'est vous préparer de grands malheurs. La révolte n'a pas gagné, parce que les Anglais ne se sont pas avancés dans l'intérieur ; ils ont craint de perdre leur monde dans les montagnes par les grandes chaleurs, d'être coupés, et d'éprouver un grand échec.

Vous avez beaucoup trop de généraux. Je ne puis vous dire plus que ce que je vous ai dit, de renvoyer tous ceux que vous voudrez. Vous avez à Naples des régiments qui, par la manière dont ils sont employés, ne vous serviront pas.

Des sots vous diront que la cavalerie ne sert de rien en Calabre ; à ce compte, elle ne sert nulle part. Si Reynier avait eu douze cents chevaux et les eût bien employés, il aurait fait un mal affreux aux Anglais, surtout s'il eût eu des dragons, qui sont armés de fusils et qui combattent à pied ; mais vos dragons sont éparpillés, et ne vous rendent aucun service. Vous avez cinq régiments de dragons disséminés, vous devez les réunir et en former une réserve, avec quatre pièces d'artillerie légère attelées ; ces trois mille hommes, capables de faire trente lieues en deux jours, peuvent se porter sur Naples et sur tout autre point qui serait menacé. Que faites-vous de trois mille dragons isolés qui perdent l'esprit de leur arme, et ne vous servent à rien? Deux à trois mille dragons placés à quarante lieues de Naples, sur le chemin de Cassano et Sainte-Euphémie, y

fussent arrivés en même temps que Reynier. Je vous le répète, réunissez vos dragons, donnez-leur quatre ou six pièces d'artillerie légère avec des canons et des cartouches. Considérez-les comme de l'infanterie, et organisez-les de manière à être promptement partout. Il y a de Cassano à Naples cinquante lieues. En les plaçant par brigades en échelons, vous les aurez en trente-six heures sur Naples et Cassano. En les tenant sous les ordres d'un seul commandant qui les exercera tous les jours aux manœuvres à pied, vous aurez une excellente infanterie. Il me reste une chose à vous dire : formez des régiments napolitains, mais n'en formez pas trop. A quoi vous serviraient-ils, si j'étais battu sur l'Isonzo ? C'est là l'étoile polaire de toutes vos opérations politiques et militaires; c'est à cette perspective que vous devez tout rapporter. Je n'ai fait que rire de toutes les alarmes sur Naples lors des derniers événements; et quoique j'aie vu l'armée extrêmement mal placée, j'ai cependant compris que le danger obligerait par instinct à faire de meilleures dispositions. Il est résulté seulement de ce défaut de direction la perte de quelques hommes, quelques débarquements, et quelques malheurs partiels. Mais il n'en serait pas de même si j'avais la guerre, et que je fusse battu sur l'Isonzo. Ne croyez pas que chaque régiment napolitain que vous formerez soit un accroissement de forces. Du moment que je suis obligé de vous envoyer de l'argent, je ne puis lever des corps, ni régler mes dépenses.

Je me flatte que vous n'avez rien à craindre

aujourd'hui; vous serez roi de Naples et de Sicile. Mais prenez des mesures plus sérieuses. En signant chaque acte, dites-vous bien : « Cela serait-il bon si l'armée française était acculée sur Alexandrie? » Si vous ne vous pénétrez pas de ce principe, vous ne régnerez pas longtemps; vous vous préparez des malheurs, à vous et à tous les hommes qui s'attacheront à votre cause à Naples. Quelles sont les troupes qu'il vous faut pour vous? Des Corses, qui seraient mieux à Naples qu'en France, parce qu'ils s'arrangeront mieux avec les Napolitains qu'avec les Français; des Suisses tant que vous vous voudrez : ce sont de bonnes troupes, et qui ne vous trahiront pas; peut-être quelques régiments allemands de Hesse-Darmstadt, ou autres princes de ma confédération germanique; aussi des Napolitains, mais graduellement et insensiblement, choisis parmi les hommes qui ont servi en France et qui ont fait partie de l'armée de réserve en l'an VIII, et qui dès lors ont fait leurs preuves : tout le reste vous manquera. Un seul cri italien, « Chassez les barbares au delà des Alpes ! » vous arrachera toute votre armée. Je désire que vous me consultiez sur des matières aussi importantes. Il ne s'agit pas de dire que vous viendrez à mon camp. Un roi doit se défendre, et mourir dans ses États. Un roi émigré et vagabond est un sot personnage. D'ici à peu de temps, je condenserai mon système de manière à vous laisser un nombre de Français tel, qu'avec votre armée royale de Corses, de Suisses, de Napolitains, vous puissiez faire tête à l'orage.

Une chose également importante, c'est de rappeler les agents de l'ancienne dynastie qui sont à l'extérieur. Il n'est pas convenable de les y laisser; ils vous trahissent partout; et, de fait, un honnête homme ne peut pas, du soir au matin, changer de visage. Vous avez beaucoup de consuls qui, de leur résidence, font une assez triste figure. Le mois d'août va tirer à sa fin; d'ici un mois, vers le 15 septembre, la saison deviendra bonne; à la fin d'octobre, tous vos hôpitaux se guériront.

Le temps de faire agir les Français à Naples est depuis octobre jusqu'au mois de juin. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 10 août 1806.

« Mon frère, vous avez des régiments qui ont des détachements à Gaëte, à Naples, dans les Abruzzes et en Calabre. Alors il n'y a ni comptabilité, ni ordre, ni esprit de corps. Le premier soin est de réunir les bataillons, sans quoi l'on n'a point d'armée. C'est un soin que vous devez prendre tous les jours; c'est ce que je fais tous les jours en me levant. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 12 août 1806.

« Mon frère, la maladie de M. Fox met beaucoup de lenteur dans les négociations. Le parti Granville, qui dominait, paraît peu disposé à la paix. Je viens d'apprendre que M. Fox a été opéré d'une fistule, ce qui l'éloignera encore pendant quelques semaines des discussions du conseil. Mais cette opération garantit sa vie. Le roi de Prusse vous a reconnu comme roi des Deux-Siciles, et a nommé M. Humboldt son ministre près de vous. Ce ministre est parti. Si, comme il le pense, vous ne vouliez pas envoyer un

ministre près de lui, vous pourrez donner des lettres de créance à M. Laforest. L'Autriche vous a reconnu; la Russie vous a également reconnu par les articles secrets de son traité. Ainsi, vous voilà reconnu à peu près de tontes les puissances de l'Europe.

Vous savez que je ne reconnais plus d'empire d'Allemagne. L'empereur s'est désisté lui-même de son titre, et ne conserve plus que celni d'empereur d'Autriche. Les princes d'Allemagne, réunis sous le titre de Confédération du Rhin, tiennent à Francfort une assemblée composée de deux colléges, présidés par l'archichancelier de l'empire, dont je me suis attribué la nomination. J'ai pris la qualité de protecteur de la Confédération.

Je vous ai fait connaître qne j'avais fait former huit bataillons de tout ce qui était disponible dans vos dépôts. Ces huit bataillons, formant une force de plus de cinq mille hommes, sont en marche pour Ancône, et seront bientôt dirigés sur Naples. Cela réparera toutes les pertes de votre armée. Vous gagnerez six mille hommes dans les mois d'octobre et de novembre, parce que vos maladies finiront. Je pense qu'il est convenable que vons laissiez une grosse armée dans la Calabre, afin de pouvoir vous occuper sérieusement de l'expédition de Sicile. Je pense que vous serez pénétré de l'importance des conseils que je vons ai donnés sur le parti à tirer de vos régiments de dragons, en les plaçant à mi-chemin de Naples à la Calabre. Avec les cinq ou six mille hommes que vous allez recevoir de vos dépôts,

il est hors de doute que vous aurez plus de quarante mille hommes. Il faut en tenir vingt mille dans les Calabres, de Reggio à Cassano, et vingt mille de Cassano à Naples. Je viens de faire un appel de cinquante mille conscrits; ils auront rejoint dans le courant d'octobre. Tous les corps de votre armée y sont compris pour de fortes portions. D'un autre côté, les malades que vos corps auraient laissés en Italie, et qui rejoindront vos dépôts, permettront, à la fin de septembre, de vous envoyer un nouveau secours. Vous verrez que le découragement des troupes, que produisent les grandes chaleurs, est facile à arrêter en Italie par le retour de la bonne saison : cette influence est incalculable.

Il faut que vous organisiez une bonne division au général Reynier, et que vous le laissiez à Reggio. Il faut avoir en Calabre trois divisions, chacune commandée par un général de division, et au moins par deux généraux de brigade. Il ne faut mettre en Calabre ni Polonais, ni Italiens, et peut-être ni le 1er ni le 42e de ligne, qui paraissent avoir beaucoup souffert à Sainte-Euphémie. Il vaut mieux les faire revenir à Naples, d'où l'on pourrait même les faire rentrer en France, s'ils ont effectivement beaucoup souffert; et je les ferai remplacer par deux autres régiments d'infanterie légère. Vous avez un bataillon du régiment Latour-d'Auvergne, que je désire que vous gardiez dans le royaume de Naples. Les deux autres bataillons, forts de deux mille hommes, sont à Gênes; je vais les faire également filer sur Naples.

Je vous recommande de passer tous les matins une

heure à lire vos états de situation, pour connaître la position de toutes les parties de votre armée, et pour rappeler les parcelles éparses de droite et de gauche, de manière que tous vos corps soient réunis ; sans cela, on n'a point d'armée.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

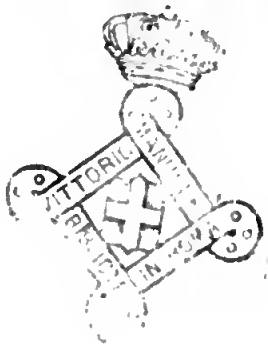

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

NAPLES.

LIVRE PREMIER.

Pages.

De la fin de 1805 au 3 avril 1806..... 1

SOMMAIRE DU LIVRE PREMIER.

Situation de l'Europe. — Conduite de la cour de Naples. — L'expédition contre Naples est résolue. — Joseph général en chef de l'armée expéditionnaire (janvier 1806). — L'armée française franchit le Garigliano (8 février). — Elle entre à Naples (15 février). — Premières dispositions prises par Joseph. — Embarras financiers; mesures d'ordre. — Organisation du gouvernement. — Finances. — Armée et marine. — Établissements d'utilité publique. — Création d'un ministère de l'intérieur. — Expédition de Reynier dans les Calabres (février et mars 1806).

Correspondance relative au livre premier..... 36

LIVRE DEUXIÈME.

Du 3 avril au 28 juin 1806..... 125

SOMMAIRE DU LIVRE DEUXIÈME.

Voyage de Joseph dans les Calabres. — Décret impérial qui l'élève au trône des Deux-Siciles. — Le nouveau roi s'attache à faire rendre la justice. — Il visite successivement les villes de Reggio, de Catanzaro, de Tarente, et revient à Naples, où il fait son entrée solennelle le 11 mai. — Prise de l'île de Capri

Pages.

par les Anglais; belle défense du commandant français. — Exécution du brigadier marquis de Rhodio, pris les armes à la main. — Le roi s'occupe d'administration intérieure. — Conseil d'État. — Soins donnés à l'agriculture. — Cérémonie de la prestation du serment, le 25 mai. — Éruption du Vésuve, le 31. — Joseph se rend devant Gaëte le 28 juin.

Correspondance relative au livre deuxième..... 153

LIVRE TROISIÈME.

De la fin de juin au commencement d'août 1806..... 320

SOMMAIRE DU LIVRE TROISIÈME.

Joseph se rend devant Gaëte (28 juin). — Les Anglais opèrent une descente en Calabre. — Bataille de Sainte-Euphémie. — Soulèvement des Calabrois. — Le roi presse le siége de Gaëte. — Commencement du feu (7 juillet). — Capitulation de la place. — Réorganisation de l'armée et formation de la garde du roi. — Lois et mesures diverses. — Retraite difficile de Reynier. — Le maréchal Masséna opère sa jonction avec lui. — Prise de Scylla et de Reggio par les Anglais. — Belle défense de Scylla.

Correspondance relative au livre troisième..... 342

FIN DE LA TABLE.

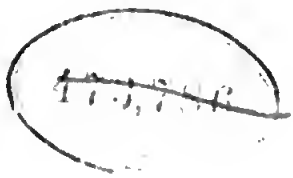

MAG 2015318